

REVUE

BRITANNIQUE.

IMPRIMÉ PAR LES PRESSES MÉCANIQUES DE BOULÉ ET COMPAGNIE,

RUE COQ-HÉRON, 3.

REVUE
BRITANNIQUE

OU

CHOIX D'ARTICLES

TRADUITS DES MEILLEURS ÉCRITS PÉRIODIQUES

DE LA GRANDE-BRETAGNE,

PAR MM. BERNARD (DE RENNES); BERTON; PHILARÈTE CHASLES; CH. COQUEREL; J. COHEN; J. FONTENELLE; GENEST, D. M. P.; GÉRUZEZ; LÉON GOZLAN; LARENAUDIÈRE; LESOURD; H. LUCAS; MERY; AMÉDÉE PICHOT; FÉLIX PYAT; LOUIS REYBAUD; SOUS LA DIRECTION DE M. LÉON GALIBERT.

TOME ONZIÈME.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

RUE NEUVE-SAINT-AUGUSTIN, 55, PRÈS LA RUE DE LA PAIX.

CHEZ JULES RENOUARD, LIBRAIRE, RUE DE TOURNON, 6.

CHEZ MADAME VEUVE DONDEY-DUPRÉ, LIBRAIRE, RUE VIVIENNE, 2.

1837.

SEPTEMBRE 1837.

REVUE BRITANNIQUE.

Sciences naturelles.

DES TRAVAUX ET DES RÉSULTATS

DE LA GÉOLOGIE MODERNE (1).

L'Histoire générale de l'antiquité et le tableau des mœurs des races du passé ont occupé de tout temps les veilles du philosophe et de l'antiquaire. Les vieux manuscrits tombant en poussière, les monumens qu'élevèrent les générations éteintes, les échos religieux et vagues des traditions primitives ; tout a été interrogé pour éclaircir l'ancienne histoire de l'homme. Cependant, quoique le cours de sa civilisation progressive n'ait point souffert d'interruption depuis les anciens âges et qu'aucune catastrophe physique ne soit venue

(1) Note du traducteur. Voyez le bel article que nous avons publié sur les *Théories géologiques* du professeur Lyell, article que nous avons inséré dans notre livraison de février 1836.

bouleverser ses monumens, il est vrai de dire que toute la partie probable de l'histoire n'ouvre à nos souvenirs qu'une faible portion des périodes antiques, et que l'on arrive bientôt, de quelque côté que l'on remonte, à ces temps où le vrai se confond avec la fable. C'est à cette dernière limite de notre savoir du passé, que se montrent les annales des révélations hébraïques. Elles seules nous enseignent l'origine de la famille humaine, la première histoire de notre race, la catastrophe qui dépeupla la terre, et l'émigration post-diluvienne qui répartit ses tribus diverses parmi les continens renouvelés.

Toutefois, la chronique de Moïse, même grossie de ce que les plus anciens historiens profanes nous apprennent des temps primitifs, ne présente que l'histoire de l'homme et ne peut être considérée que comme la monographie d'un seul ordre d'êtres humains, qui, depuis qu'ils règnent en souverains sur la terre, n'ont point subi de changement fondamental ni dans leur structure physique, ni dans les lois de leur intelligence. Partout en effet, dans ces annales primitives, l'homme se pose comme le maître légitime de notre planète; et la cause finale de toutes les autres créatures semble n'avoir eu d'autre but que d'ouvrir des ressources immenses à son industrie ou à ses plaisirs.

Ces opinions sur l'histoire primitive du but de la formation de l'homme, quoique long-temps exclusives et générales, ont été singulièrement modifiées par la science moderne. Fouillant aux abîmes profonds de la terre, le géologue a découvert des milliers de témoins, des milliers de médailles des âges primitifs, qui prouvent que les séries les plus variées de l'organisation se sont montrées bien avant que l'homme ait paru. Ces débris se sont rencontrés comme inscrits sur le marbre le plus indestructible. Les rochers éternels des géans de la montagne en portent l'empreinte, à des profondeurs auxquelles la main de l'homme n'essaya pas d'arriver, et le temps a respecté ces preuves de sa durée infinie. Lorsque les savans se risquèrent à publier leurs pre-

mières idées sur ce sujet, les preuves qu'ils en possédaient venaient de pays fort lointains et parlaient un langage mystérieux et obscur. Il fallut le courage et la persévérance de toute une suite de philosophes impartiaux et hardis pour parvenir à déchiffrer quelques lignes de ces manuscrits d'une si singulière espèce. Leurs premières vues furent accueillies avec méfiance. Tous les hommes d'esprit tranquille qui en prirent connaissance, redoutèrent de voir renaître l'ancienne lutte entre la foi et la science ; ils prédirent que la géologie, comme sa sœur l'astronomie, pourrait bien avoir à répondre de ses écarts au pied d'une nouvelle inquisition. Toutefois les savans ne perdirent pas courage. Il se persuadèrent de plus en plus qu'un ordre de vérités ne peut entrer en collision avec un autre ordre de vérités. En moins d'un demi-siècle, les géologues ont créé une nouvelle classe de connaissances qui ne cède ni en intérêt ni en grandeur aux plus sublimes études des sciences physiques.

Le service le plus singulier peut-être que ces philosophes aient rendu à la vérité, c'est d'avoir prouvé que toute antiquité historique est une chose comparativement moderne.

Ils ont fait voir d'une manière indubitable que, bien avant la création de l'homme, la terre fut habitée par des races nombreuses d'animaux qui furent successivement engloutis dans de terribles convulsions de notre globe, et qu'après ces espèces, des genres nouveaux, différens de ceux qui les avaient précédés comme de ceux qui vivent aujourd'hui, furent créés par la sagesse divine.

Ainsi, deux grands faits, parfaitement démontrés, dominent toute la question géologique, telle que la science moderne la conçoit : l'occupation de la terre durant des époques très prolongées par des races animales et l'apparition dernière et comparativement moderne de l'espèce humaine. On peut puiser dans ces phénomènes quelques indications assez certaines sur l'avenir. L'époque actuelle doit être regardée comme le premier cycle de l'habitation du globe par l'humanité, et si l'on consulte le passé, on voit

clairement que ce cycle doit avoir un terme. Il est très probable, sinon pleinement démontré, que l'époque présente est le commencement d'un nombre peut-être prodigieux de périodes d'existence, qui auront chacune leur fin, c'est-à-dire, qui se termineront par des catastrophes où les races existantes des êtres vivans et les monumens des arts de tous les peuples livreront leurs dépouilles aux élémens déchaînés et à la nuit du chaos.

Quelques-uns de nos lecteurs penseront peut-être que ces théories appartiennent au domaine du merveilleux; d'autres jugeront qu'elles contredisent les lumières historiques. En effet, pendant très long-temps avant les découvertes modernes, on s'est imaginé que toute la création se bornait aux premiers débris que présente la surface du sol. On a cru que le globe n'avait eu d'autre antiquité que celle de la formation des élémens, qui furent créés dans la période hebdomadaire qui précéda l'apparition de l'homme. Ni les faits les mieux constatés, ni les déductions les plus claires, ne pouvaient détruire le préjugé pieux qui portait tout orthodoxe à croire que le ciel et la terre et tout ce qui y est contenu avaient été faits en six jours. En vain la géologie venait opposer les déductions les plus positives à ce système suranné. Les habitudes de l'instruction, la tradition consacrée, l'intolérance religieuse, conspiraient à forcer les hommes scientifiques au silence.

Dans ces jours de ténèbres géologiques, toute la science reposait sur ces deux assertions: que le monde avait été créé en six jours, et qu'ensuite il avait été englouti sous les eaux d'un déluge universel. On admettait alors, comme conséquence nécessaire, que les eaux primitives étaient un dissolvant tout puissant, capable de liquéfier les substances les plus réfractaires, les montagnes les plus massives, les métaux les plus inaltérables, et jusqu'à ces gemmes diamantées sur lesquelles l'acier le mieux trempé ne saurait mordre. Toutes ces substances étaient regardées comme des précipités chimiques que le dissolvant océanique avait laissé dé-

poser. C'est ainsi que les rudes architectes de notre monde avaient successivement revêtu son noyau central d'une série de formations rocheuses, se recouvrant l'une l'autre comme les langes d'une momie, et qu'ils prétendaient trouver dans la série uniforme des mêmes phénomènes la clé des catastrophes qui tant de fois avaient bouleversé la terre.

On aurait quelque peine à croire que de pareilles doctrines aient usurpé tout le domaine scientifique et qu'elles aient servi de base à l'enseignement universitaire, même de nos jours, si l'on ne savait parfaitement que les droits de la raison et les intérêts les plus sacrés sont sacrifiés toutes les fois que l'on permet à la religion de régner en maîtresse absolue sur les faits de la philosophie ou sur les pratiques du gouvernement. D'anciens préjugés, dont l'origine est théologique, viennent alors arrêter le progrès. La persécution dirigée contre Galilée, pour avoir enseigné une théorie qu'un pieux et savant ecclésiastique avait soutenue avant lui, doit servir de leçon aux partisans d'un zèle si effréné : mais l'histoire des découvertes géologiques modernes renferme un exemple peut-être plus expressif encore ; car cette même science, que ses premiers adversaires regardèrent comme une doctrine athée, ou pour le moins anti-chrétienne, est devenue au contraire, grace à leurs découvertes, l'alliée fidèle de la religion bien entendue.

La rapidité avec laquelle cette révolution s'est effectuée, n'est pas un de ses caractères les moins étranges. Nous avons pu assister de nos jours à la persécution et au triomphe de cette science. Les deux extrêmes se sont développés sous nos yeux. Les vieux partisans de l'antiquité du monde voient régner paisiblement aujourd'hui les doctrines de la géologie, doctrines qui furent presque proscrites par l'orthodoxie au temps de leur entrée dans la carrière. D'abord Moro et quelques autres géologues italiens cherchèrent à faire poindre la vérité ; mais ce n'était pas sur ce théâtre que la haute lutte devait se livrer. Ce fut le docteur Hutton qui eut l'honneur de supporter le premier les attaques d'une théologie aveugle

qui cherchait à décrier et même à interdire toute étude philosophique du caractère des débris fossiles. Dans sa dissertation sur la théorie de la terre, qui fut offerte à la société royale d'Edinbourg en 1785, il proclama nettement l'impossibilité de concilier les phénomènes géologiques avec l'hypothèse d'une création récente, et il essaya de conclure des phénomènes actuels à ceux qui avaient dû opérer dans le passé et qui devront bien souvent encore opérer dans l'avenir. Il posa en principe, que l'histoire mosaïque place la venue de l'homme à une distance dans le passé qui n'est pas très éloignée de nous : assertion que tous les monumens et que tous les souvenirs des peuples confirment ; mais il soutint que ce fait ne s'applique qu'à l'espèce humaine et nullement aux espèces inférieures d'animaux, à ceux surtout qui vivent dans l'Océan et sur ses rivages. Il démontra par l'histoire des fossiles, que ces animaux avaient existé avant l'homme pendant des périodes immenses, mais dont il était impossible d'assigner la durée. C'est ainsi, d'après Hutton, que l'on pouvait remonter chronologiquement à des époques auxquelles nulle autre méthode ne pouvait conduire l'esprit humain. Il essaya même de déterminer la durée de ces cycles primitifs. « Nous trouvons, disait ce philosophe, des restes d'animaux marins dans les portions les plus solides de la terre ; conséquemment ces parties solides ont dû être formées après l'existence de ces animaux dans l'Océan qui les déposa. » Il ne manque donc que de connaître exactement l'histoire naturelle de ces parties solides et de découvrir avec précision les procédés suivant lesquels elles ont été formées, pour pouvoir en conclure la durée du temps où ces animaux ont vécu. Un autre trait capital de cette théorie, consistait à admettre que la surface du globe actuel n'est point le résultat d'une création immédiatement antérieure à l'époque présente ; mais que notre planète, dans ses couches de la surface, est formée de tous les matériaux qui ont composé la série des organisations antérieures. Chacune d'elles nous reporte à une antiquité prodigieuse et constitue une époque à part ; de sorte

que la science fait voir d'une manière incontestable qu'il a existé une longue série de créations. « Ainsi, ajoutait Hutton, » le résultat général de nos études est que l'on ne voit pas » vestige d'un commencement ni aucun signe d'une fin de » la nature. »

Telles furent les vues larges et vraiment philosophiques que Hutton exposa plus tard dans son grand ouvrage, et qui furent accueillies dès leur origine, par une foule d'hommes supérieurs qui les adoptèrent avec enthousiasme. La postérité distinguera parmi ces savans, le docteur Black, le docteur Hope, les professeurs Playfair, sir James Hall, sir John Leslie, et plusieurs autres philosophes de l'école écossaise. Tous maient le maître non moins que le système, et plusieurs d'entre eux accompagnèrent Hutton dans le cours de ses pélerinages géologiques, pour recueillir avec lui des preuves vivantes de la justesse de ses grandes vues sur la nature. Lorsque les voyageurs se virent en présence des terrains de Saint-Abbs Head, ils reconnurent combien les théories indépendantes dont ils avaient épousé la cause, étaient pleinement confirmées par les faits. Ce fut à ce propos que Playfair écrivit le passage suivant, où l'on aperçoit l'influence souveraine de la vérité, lorsqu'elle se montre à l'observateur dans tout son éclat. « Nous nous trouvions forcément ramenés, dit ce géologue, à l'époque où les schistes sur lesquels nous marchions étaient encore au fond des mers, et où les grès, qui les recouvrent souvent et que nous voyions devant nous, se trouvaient au commencement de l'époque où ils furent déposés sur les premiers sous forme de sables ou de boues qu'abandonnaient les eaux d'un océan supérieur. Une épcque encore plus éloignée s'éleva dans notre pensée; ce fut celle où les plus antiques de ces roches, loin d'être érigées comme aujourd'hui en bancs presque verticaux, se trouvaient déposées au fond de l'Océan en lits horizontaux et tranquilles, et n'avaient pas encore été arrachées à leur repos et soulevées par cette force incommensurable qui a fendu en éclats la croûte solide de la terre. Des révolutions

encore plus reculées nous apparaissaient à l'entrée de cette immense perspective. En songeant à de pareilles choses, l'esprit de l'homme est comme saisi d'étourdissement au bord des abîmes du passé. Tandis que nous écoutions avec admiration la voix du philosophe célèbre, qui développait ainsi la succession et l'ordre de ces événemens prodigieux, nous sentions nettement qu'il est des sujets scientifiques vers lesquels la raison s'élance plus loin peut-être que l'imagination n'ose la suivre! »

Ce furent là les belles paroles de Playfair, d'abord le disciple favori, et plus tard, le commentateur habile de la *théorie huttonienne.* Ce fut lui qui, le premier, sut jeter sur les brillantes chimères de l'ancienne cosmogonie, les rênes d'un raisonnement mathématique, et qui en limita les écarts par la méthode rigoureuse d'une philosophique induction.

La théorie de Hutton ne tarda pas à exercer l'influence la plus salutaire sur la science. Les hypothèses en furent soigneusement bannies ; elle ne s'occupa plus dès lors à scruter l'origine des choses, ni à détruire des dogmes qu'un long respect défendait; seulement les huttoniens s'appliquèrent à rechercher si l'action continue des courans d'eau et la force de la pesanteur ne pouvaient suffire pour expliquer comment des débris de mille rochers sont entraînés jusqu'au fond des mers. Dans les phénomènes des volcans et des tremblemens de terre, ils virent l'exemple en petit de ces énergiques actions souterraines qui tantôt fondent et durcissent par la chaleur, et qui tantôt soulèvent et projettent, par l'élasticité des gaz intérieurs, les plus lourdes masses minérales. Ils en virent clairement les effets dans ces apparitions marines de nouvelles îles, dans la formation de nouvelles montagnes, et quelquefois dans les abaissemens, lents, mais certains, de vastes territoires. Toutefois, cette école fut bien forcée d'admettre que les grandes convulsions du globe, la dislocation des couches des rochers le soulèvement de ces masses fondues et l'ensevelissement éternel des êtres vivans qui les recouvraient, furent autant d'événe-

mens que jamais l'homme ne put apercevoir ni raconter. Ce n'est pas le déluge paisible de la Genèse qui mit en poudre les parvis granitiques de notre planète et qui souleva en forme de montagnes leurs fragmens gigantesques. Ce furent, suivant l'école de Hutton, les résultats de révolutions successives qui s'étendent bien plus loin que les époques de la formation de l'homme et de sa vie sur la terre. Bien plus, si nous étudions toute la série des restes fossiles, depuis les formations les plus récentes jusqu'aux plus anciennes, nous en tirons cette conclusion, mortifiante peut-être, que toute la durée des sociétés humaines, quelque prolongée qu'elle nous semble, n'est absolument qu'un point dans cette chronologie bien autrement imposante, qui commence dans le passé à cette époque d'un lointain incommensurable, où « Dieu créa le ciel et la terre. »

Ces grandes et belles idées d'une mort et d'une restauration périodiques de la surface de notre globe, loin d'être contraires au véritable sens philosophique et religieux, lui fournissent un éclatant appui. Rien ne saurait mieux graver au cœur de l'homme ces sentimens d'humilité profonde qu'on nous prêche tant de fois et qui s'effacent si vite. On nous répète sans cesse que toute gloire est passagère et que le plus imposant palais doit s'écrouler un jour sur les urnes funèbres qu'il renferme ; mais c'est une bien autre leçon que nous donne le spectacle de notre globe, puisque nous y lisons en traits ineffaçables qu'un jour les cimes des montagnes seront cachées sous les vagues qui roulent maintenant à leur pied, et pourront aussi un jour se redresser en majestueux obélisques du fond des abîmes qui les auront ensevelies.

Il était d'ailleurs facile de prévoir que de pareilles idées ne s'établiraient pas sans combat. Les théologiens les excommunièrent comme contraires au texte de la Bible ; même des savans très estimables, partisans obstinés d'un seul grand déluge aquatique, tels que Kirwan et Deluc, mêlèrent leurs attaques aux clameurs de l'intolérance. Peu s'en fallut que l'Écosse n'eût ses martyrs de la science, comme elle avait eu

autrefois ses martyrs de la politique; car ce fut principalement au sein de la société royale d'Édimbourg que fut livrée la grande bataille entre les adorateurs du feu et de l'eau, entre ceux qui se firent esclaves du texte mal compris de l'Écriture, et ceux qui croyaient que la main du Créateur n'est pas moins rationnelle dans sa révélation que dans ses œuvres. Le professeur Playfair et sir James Hall furent les chefs de la bataille contre les retardataires, partisans d'un déluge unique et d'une création moderne. Si nous voulions estimer le mérite respectif des créateurs de la géologie moderne, nous oserions dire que Hutton en fut le Copernic, que Playfair et Hall y jouèrent les rôles de Kepler et de Galilée, et que Cuvier en fut le Newton.

Pendant que ces controverses agitaient l'école écossaise, la théorie nouvelle reçut un appui inespéré par les travaux de plusieurs philosophes du continent. Déjà Cuvier avait fait paraître ses admirables recherches d'anatomie comparée qui allaient fournir tout un code de lois à la géologie et à l'histoire naturelle; enfin, la Société géologique de Londres fut fondée.

Mais l'événement le plus décisif de cette période intéressante de l'histoire de la science fut, sans contredit, les travaux de Cuvier sur les ossemens fossiles. Pendant qu'en Angleterre la science se débattait encore sous les entraves d'une théologie présomptueuse, le génie libre du naturaliste français s'éleva jusqu'à la conception de ces âges passés, où les roches primitives se dressèrent du fond de l'abîme, nues et absolument vides de tout habitant. Cuvier n'hésita pas à affirmer qu'il y avait eu des époques où la vie n'avait point été encore allumée par le Créateur; la réflexion le conduisit ensuite de la période du silence et de la solitude à celle des formes et de l'organisation. Il évoqua ces périodes du passé, où les premières plantes ornèrent les plaines arides, où d'énormes palmiers vinrent jeter leurs ombres pittoresques sur la terre, où les plus anciens reptiles sillonnèrent les boues nouvelles, et où les cris des carnivores firent retentir les forêts

primitives. Ces forêts furent de nouveau détruites, et les accens de la vie furent étouffés; mais bientôt elle renaquit plus belle et plus variée, et de nouvelles formes marquèrent le commencement d'un cycle plus fortuné. Cuvier se montre à nous comme un prodigieux nécromancien, qui, promenant sa baguette magique sur des tas d'ossemens, en fait sortir les esprits des mondes que le passé avait engloutis. Cette résurrection de ce qui semblait à jamais perdu, est une des plus nobles offrandes que l'intelligence humaine ait jamais déposées sur les autels de son créateur.

En Angleterre, ce n'est guère que depuis 1823, époque de la publication des grands travaux du docteur Buckland, que la science géologique a pu secouer l'espèce de démon incube qui l'écrasait. Aujourd'hui, enfin, la victoire est définitivement adjugée à la raison. Il n'est pas un savant qui n'imprime et qui ne professe que le déluge noachique fut simplement la dernière et la plus moderne de ces très nombreuses irruptions d'eau qui ont bouleversé la surface de la terre; la foi n'est plus effrayée de ces immenses baux de plusieurs milliards d'années que les géologues estiment nécessaires à l'explication des grands phénomènes de la formation des couches rocheuses et de l'intervalle de leurs soulèvemens. Les ministres anglicans, après avoir lutté durant près d'un demi-siècle contre les montagnes primitives et ignées et contre les créations successives, laissent maintenant paître leurs ouailles dans les prairies verdoyantes de la théorie huttonienne. Le Bridgewater-Traité sur la géologie, confié au savant docteur Buckland, qui a long-temps rempli la chaire de géologie à Oxford, est un bon ouvrage et un utile événement, parce qu'il va sans doute terminer en Angleterre ces étranges débats entre la science et la foi à propos des découvertes géologiques.

Le professeur a remarqué fort judicieusement que ceux qui éprouvent quelque désappointement à ne pas trouver dans la Bible un tableau descriptif et précis des faits géologiques, ressemblent beaucoup à une autre classe de croyans qui se figureraient que la révélation doit être une encyclopédie, et

que, par exemple, elle devrait nous parler des satellites de Jupiter et de l'anneau de Saturne. D'ailleurs, on ne conçoit guère la science offerte aux hommes sous le caractère d'une révélation. Où pourrait s'arrêter alors l'étendue des vérités qu'elle nous découvrirait? Newton eût trouvé fort imparfaite l'astronomie telle que Copernic l'avait conçue, et toute la science de Newton dût plus tard passer pour incomplète aux yeux de Laplace. Il est donc nécessaire et même indispensable que les lois de la nature soient successivement développées par les générations qui se succèdent.

D'ailleurs, la science géologique est déjà assez avancée pour que l'on puisse en tracer une esquisse générale, et séparer le positif d'avec l'incertain. On ne sait point, il est vrai, quels genres de forces ont pu modifier les élémens des substances solides, fluides ou gazeuses, et leur donner les formes ou les corps que nous voyons aujourd'hui; mais ce n'est point là l'affaire du géologue positif: il prend la matière telle qu'elle est, et tâche de se rendre raison de ses dispositions et de son arrangement. Il est donc certain que la terre a été fluide dans l'origine, puisqu'elle a pu se gonfler à l'équateur par la force centrifuge, et se déprimer aux pôles dans la même proportion. Il est seulement très probable que cet état de primitive fluidité fut amené par le feu, sans que l'on puisse toutefois assigner positivement la source de tout ce calorique. Mais après que la croûte de la planète fut devenue solide, les sommités granitiques qui la parsemaient durent se trouver exposées à tous les orages d'une atmosphère très-agitée et encore très chaude. Les continens durent ainsi être corrodés de mille manières, et leurs débris durent être entraînés jusqu'au fond du bassin des mers primitives. Là, en contact plus immédiat avec la chaleur du centre, et supportant en outre une énorme pression, ces dépôts sous-marins durent se transformer, avec le laps des cycles de siècles, en ces bancs de schiste micacé et de schiste argileux de diverses sortes, qui forment la première série des terrains dérivés du granit et toujours couchés sur ce dernier. On conçoit facilement que

l'immense répétition de procédés semblables a pu suffire à la production de ces lits rocheux, dits de transition, que l'on observe souvent sur des coupes de plusieurs milliers de mètres.

En ce qui concerne les restes fossiles, dans ces conditions où se trouvaient alors l'eau et la terre, le professeur Buckland a beaucoup insisté sur ce fait capital : qu'il existe, de notre côté de ces périodes antiques, un point d'origine où toutes les formes animales et végétales aujourd'hui connues ont commencé à se manifester. L'absence totale des fossiles dans les strates rigoureusement primaires démontre sans réplique que la date de ces dernières est antérieure à toute création animée. Cette conclusion est d'une très grande importance en philosophie générale. En effet, on a toujours vu les philosophes théoriciens de toutes les époques prétendre expliquer les organisations existantes, soit au moyen d'une succession éternelle des mêmes espèces, soit en admettant une série de développemens progressifs, selon laquelle les espèces les plus parfaites seraient écloses lentement du sein de celles qui ne le sont pas autant. L'esprit humain éludait ainsi la difficulté de créations successives et d'une interposition évidente de la puissance souveraine. La géologie seule a pu réfuter ces vains systèmes ; elle seule a donné le moyen de les détruire radicalement. Elle l'a fait, en prouvant que nos espèces vivantes actuelles ont eu un commencement qui est même comparativement moderne ; qu'elles furent précédées de plusieurs autres systèmes de vie végétale et animale ; enfin, que ces derniers même eurent leurs systèmes antécédens, de sorte que la seule loi qu'on puisse saisir ici est celle d'une succession perpétuelle de créations qui s'étendent dans le passé, et qui, selon toutes les probabilités, se continueront dans l'avenir. Ainsi, en reculant toujours, on arrive nécessairement à une époque au-delà du premier terme de la série des êtres organisés, lorsque, d'après toutes les apparences actuelles, le globe tout entier ne formait qu'une immense masse incandescente, absolument incompatible avec les formes qui appartiennent aujourd'hui à la nature organisée.

Après ces formations primitives viennent les roches de transition, dont les unes, en forme de conglomerat, portent la trace certaine de nombreux courans d'eau, et dont les autres nous offrent les premières apparitions de la vie; encore, ces premières lueurs ne consistent qu'en quelques rares poissons, plusieurs tribus de mollusques, la famille si curieuse et aujourd'hui éteinte des triolobites, appartenant aux animaux articulés, et un grand nombre d'animaux radiés ou disposés en étoiles. Mais les végétaux fossiles sont encore plus intéressans. Ceux qui se présentent dans les couches inférieures des roches de transition sont en petit nombre, et appartiennent principalement à des familles maritimes, tandis que dans les couches supérieures, on trouve de prodigieuses accumulations de plantes terrestres. Il est remarquable que si, d'un côté, leurs débris nous montrent les restes des plus anciens végétaux qui parurent sur notre planète, de l'autre côté, ils fournissent aujourd'hui les plus précieuses ressources que l'homme puisse retirer du monde minéral. C'est leur collection qu'on désigne en géologie sous le nom de série carbonifère ou grande formation houillère. Chose remarquable, plusieurs couches de la formation houillère renferment des lits subordonnés de fer argileux que le voisinage du charbon permet d'exploiter avec facilité; et comme pour exciter encore le zèle du métallurgiste, on y rencontre aussi des strates de calcaire, indispensable à la réduction du fer à l'état métallique parce qu'il remplit le rôle d'un fondant. Ainsi cette formation est le siége principal de la houille et du fer, les deux substances qui procurent le plus de ressources à l'industrie humaine; précieux avantage qui a été le résultat d'une longue série de changemens physiques de la terre, à une époque où notre race n'était pas encore créée.

C'est ainsi que les terrains carbonifères transportent notre pensée jusqu'au temps où florissait la végétation primitive. Les arbres des vastes bocages antédiluviens ne sont point tombés sur le sol, comme ceux de nos forêts vierges d'Amérique et d'Asie, pour s'y décomposer lentement et restituer

leurs parties composantes à l'air et au terreau; mais, sans doute, resserrés dans de vastes dépôts souterrains, ils ont pu se transformer lentement en puissantes couches de charbon qui étaient destinées à fournir à l'homme d'aujourd'hui la chaleur et la lumière. « Le feu qui brûle maintenant devant moi, dit le professeur Buckland, et la lampe à gaz qui m'éclaire, sont dérivés d'une houille qui a été ensevelie pendant des myriades d'années dans les profondeurs de la terre. Nous faisons cuire aujourd'hui nos alimens et nous chauffons nos usines et nos appareils à vapeur avec les débris de plantes de formes anciennes et d'espèces éteintes qui furent balayés de la surface de la terre, à l'époque où le dépôt des roches de transition n'était pas encore tout à fait terminé. Notre coutellerie, nos instrumens, nos outils, nos armes, tout cela est fabriqué avec du fer, soit plus ancien que les couches de charbon avec lesquelles il est mêlé, soit contemporain de leur formation. Ainsi c'est des vastes débris des forêts qui jetaient leur ombre épaisse sur les continens primitifs, et du milieu de couches de boue ferrugineuse, dont les dépôts existaient au fond des mers les plus antiques, que nous retirons nos deux précieux auxiliaires, le charbon et le fer, qui contribuent bien plus que toutes les autres productions de la terres à augmenter le bonheur et la richesse de l'espèce humaine. »

En considérant les terrains des roches secondaires: deux points de vue très intéressans apparaissent à l'observateur. On peut les envisager, soit à l'état de terre ferme, offrant aujourd'hui un sol fertile aux efforts de l'homme, soit à leur état naissant, lorsqu'ils se déposaient lentement du milieu des eaux primitives, alors habitées par des animaux aussi gigantesques que bizarres. Le professeur Buckland a fait observer que la plus grande partie des villes fameuses dans l'histoire antique ou moderne ont été bâties sur les roches secondaires et tertiaires; et comme ces roches s'étaient précipitées, sous forme de sédimens très fins et très lentement accumulés, du sein d'eaux intérieures qui souvent changeaient de

cours et de nature, il en est résulté qu'elles offrent aujourd'hui la plus grande variété de composition et de structure. L'agriculture et l'art de développer les animaux domestiques ont tiré le parti le plus heureux de ces dispositions et de ces diversités minérales. C'est ici surtout que la nature semble avoir tout disposé de la manière la plus favorable pour l'homme.

Les principes de toute formation géologique sont les terres qui servent de base au caillou, à l'argile et au calcaire. Chacune d'elles, prise à part, est une substance comparativement stérile; mais en les mêlant dans de certaines proportions, on obtient les sols les plus fertiles. On sait, en effet, combien l'alumine agit favorablement sur les sols trop pierreux, et combien le mélange du gypse ou de la marne donne de la vigueur à un terrain aride. Voilà pourquoi les plus belles plaines à blé que l'Europe possède existent sur le sommet de larges bassins secondaires ou tertiaires.

Un autre immense avantage de ces stratifications, c'est qu'on y trouve des couches de calcaire, de sable, et de grès, qui sont entremêlées de lits épais d'argile; les premiers sont perméables et laissent filtrer l'eau jusqu'au moment où elle est arrêtée par les couches argileuses, de sorte que ces formations déterminent au sein de la terre de grands réservoirs naturels qui, venant à poindre sur le penchant des vallées, produisent les sources. De plus, c'est la pression qu'exercent ces couches secondaires sur les nappes d'eau souterraine qu'elles recèlent, qui permet d'établir les sources jaillissantes des puits artésiens. Ces formations renferment une autre substance presque indispensable à la santé de l'homme et de sa vie: le sel, ou chlorure de sodium, qui existe surtout dans les alternations des strates du grès rouge. Cette circonstance heureuse permet à tous les habitans du globe, à ceux même qui vivent le plus loin de la mer, de se pourvoir d'un assaisonnement aussi agréable que salutaire.

Mais c'est surtout sous le rapport des formes animales que le vaste dépôt des terrains secondaires offre le plus étrange

aspect; bien que ces couches renferment quelques ossemens de mammifères, appartenant aux familles didelphes du Kangourou opossum, il est certain cependant que le globe n'offrait point alors une habitation convenable aux animaux mammifères à sang chaud. A l'époque secondaire prédominent un grand nombre de reptiles sauriens d'une taille gigantesque : un nombre considérable de ces derniers étaient marins, d'autres étaient amphibies, d'autres habitaient la terre et parcouraient dans tous les sens d'immenses savanes revêtues d'une végétation tropicale, ou recevaient les rayons du soleil sur les bords de larges marais, de lacs et de rivières; l'air était souvent obscurci de troupes de lézards volans, sous la forme tout-à-fait dragonienne des ptérodactiles. La terre était probablement alors trop recouverte d'eau et les portions du sol qui avaient surgi étaient sans doute trop souvent agitées par des tremblemens de terre, pour que des animaux d'un ordre supérieur aux reptiles pussent y vivre.

A mesure que le géologue se rapproche des terrains tertiaires, d'autres phénomènes plus voisins de ceux de notre nature vivante s'offrent à lui; le trait le plus curieux de la formation tertiaire, et dont la découverte est due à Cuvier, est celui de l'existence de lits alternatifs, caractérisés par des coquilles marines et d'eau douce, qui attestent une suite d'irruptions et de retraites des mers et des lacs. C'est en étudiant ces formations qu'on a reconnu au moins quatre périodes distinctes dans leur ordre de succession, et qui tranchent nettement par la proportion entre les coquilles perdues et les coquilles vivantes aujourd'hui qu'elles contiennent. Ce qui est plus extraordinaire encore, c'est qu'on a reconnu en alternation avec ces dépôts marins, qui existent au dessus de la craie, au moins quatre autres formations exclusivement d'eau douce et qui se trouvent au dessous, celles-ci renferment une foule de restes d'animaux terrestres ou aquatiques. Voilà donc au moins huit déluges ou cataclysmes bien caractérisés, qui appartiennent seulement à l'époque antérieure à la formation de la craie, au

dessous de laquelle on remarque les traces non moins évidentes de bouleversemens bien plus vastes et bien plus nombreux encore.

Ce fut dans ces roches tertiaires, qui forment une grande partie du bassin des environs de Paris, que Cuvier fit ses immortelles découvertes de tant de genres et d'espèces perdus qu'il rendit à la lumière. On remarque aussi, dans les couches de cette époque, éparses sur la surface de l'Europe, les preuves évidentes de grandes irruptions volcaniques, qui percent et soulèvent les couches supérieures. Ces phénomènes, qui avaient lieu autrefois sur une échelle de prodigieuse grandeur, suffisent pour expliquer les convulsions et les changemens de niveau des continens, et ces agitations continuelles qui tantôt les plaçaient sous les eaux de la mer et tantôt les soulevaient sous forme de vastes plateaux.

Si d'un côté, il est parfaitement prouvé que les fossiles humains manquent totalement dans les roches qu'on a pu observer jusqu'ici, il est, d'un autre côté, très bien établi qu'une très forte proportion des continens actuels est composée d'une agglomération, par incalculables myriades, d'animaux qui habitaient autrefois les mers primitives. Un grand nombre de nos plaines les plus vastes et de nos montagnes les plus colossales forment pour ainsi dire les gigantesques ossuaires des générations animales qui sont éteintes; c'est là qu'on peut observer avec une curiosité mystérieuse et triste les dépouilles pétrifiées de races finies, comme si la nature eût voulu élever d'impérissables monumens à cette lutte entre la vie et la mort pendant des cycles d'une effrayante durée. Il est difficile de fouler aux pieds continuellement ces témoignages d'épouvantables catastrophes sans se demander avec Cuvier quelles sont les causes qui ont pu amener de si terribles effets; mais il est à peu près impossible d'en rendre compte d'une manière rationelle. Plus nous creusons dans les abîmes de la terre, plus nous nous enfonçons dans l'archéologie sans limites des siècles passés de la création; nous trouvons sans cesse

de nouvelles formes de vie végétale ou animale, et à mesure que nous portons nos recherches plus bas, nous voyons que les apparences diffèrent d'autant plus de celles de la création dont nous sommes les contemporains. Non seulement on a observé depuis bien long-temps les restes des testacés et de quelques autres animaux gigantesques accumulés en masses immenses, mais une analyse plus minutieuse a fait découvrir des réunions non moins prodigieuses de coquilles microscopiques, qui sont bien faites pour exciter l'étonnement et par leur petitesse et par leur abondance. Soldani a trouvé dans une once et demie de pierre calcaire des collines de Rasciana, en Toscane, 10,454 coquilles à chambre distincte; il a même calculé que de ces espèces il en est plusieurs dont 1,000 individus ne composeraient pas en total le poids d'un grain.

Quelque surprenans que soient de pareils faits, les découvertes récentes du professeur Ehrenberg le sont bien davantage encore. Ce naturaliste éminent a découvert qu'il existe dans plusieurs roches des animalcules fossiles, ou des restes fossiles de très petits animalcules du genre des infusoires. Non seulement il s'est assuré de leur existence au moyen du microscope, mais il a constaté que leur agglomération forme des couche très étendues de tripoli (le *poleschiefer* des Allemands) à Franzenbad en Bohême. On croit que ce tripoli doit son origine à une place très fine de légères cendres siliceuses qui se sont déposées dans un océan tranquille. Ces animaux font partie du genre bacillaria, et ce sont leurs coquilles siliceuses accumulées dont le prodigieux entassement forme les couches du tripoli. La grandeur d'un de ces petits êtres est d'environ 1/288e de ligne, ou la 3356e partie d'un pouce. Dans les zones nuageuses du tripoli de Bilin, dans lesquelles il paraît qu'il n'a existé ni des cavités, ni aucune matière étrangère, une ligne cube contient 23 millions de ces animalcules.

Depuis cette étrange découverte, M. Ehrenberg a trouvé ces mêmes animaux fossiles dans la semi-opale des roches

porphyriques et dans le quartz pierre à fusil. L'esprit de l'homme se perd dans ces étonnantes combinaisons du monde primitif. Ainsi nos maisons d'aujourd'hui sont bâties avec un calcaire formé de coquilles microscopiques; ainsi nos appartemens sont éclairés et chauffés par les débris de forêts primitives, et ces joyaux si recherchés ne sont qu'un réceptacle où des milliards d'animalcules ont laissé leurs dépouilles !

Les causes de bouleversement dans le monde primordial ont été de deux sortes : les unes ont été lentes, les autres subites. On trouve aujourd'hui plusieurs formations géologiques dont les débris fossiles ont été produits par une catastrophe violente et instantanée. De nos jours encore, les mêmes causes agissent quelquefois, mais sur une échelle infiniment plus exiguë. Souvent la mer reçoit dans ses eaux un mélange insolite de matières boueuses, par les agitations volcaniques du fond qu'elle recouvre; d'autres fois, ilsurvient des changemens brusques de température dans les liquides ou les gaz; il arrive aussi que les eaux salées font irruption dans les eaux douces. Dans tous ces cas, des animaux marins ou terrestres périssent en grand nombre, et leurs débris forment des bancs accumulés. Par exemple, il est bien certain que dans la célèbre localité géologique des poissons fossiles du Mont-Bolca, les animaux ont péri subitement, et qu'ils ont été recouverts en un instant par le sédiment calcaire où leurs squelettes se retrouvent aujourd'hui. A Torre d'Orlande, toute une tribu du genre tetragonosepis paraît avoir été ensevelie subitement, sans doute par quelque imprégnation mortifère des eaux où elle nageait. Les poissons fossiles des schistes cuivreux de Mansfeld ont en général des attitudes de distortion, comme si la cause qui les détruisit eût amené la fin subite de ces êtres. A ces faits divers et bien connus dans la science, le professeur Buckland a dernièrement ajouté cette curieuse observation; que les seiches fossiles que l'on rencontre souvent, ont encore leur réceptacle à encre rempli de pigment. On sait, d'autre part, que ces animaux laissent toujours échapper ce pigment au moment du danger. La pré-

sence de l'encre fossile démontre donc que la catastrophe au milieu de laquelle ils périrent fut tellement violente, qu'ils n'eurent pas le temps d'user de ce moyen de défense.

Quant aux grands animaux mammifères du monde primordial de cette époque, deux surtout se font remarquer par leur masse ou par la bizarrerie de leur organisation, le *dinotherium* et le *megatherium*. On a surtout trouvé les dépouilles du premier dans les vallées de Hesse-Darmstadt. Le plus grand individu jusqu'ici observé devait être long d'environ dix-huit pieds, d'après les calculs de Cuvier et de Kaup. La clavicule, tout à fait semblable à celle de la taupe, atteste que les membres antérieurs étaient disposés pour fouir la terre. La mâchoire inférieure, longue de douze pieds, se termine par deux énormes défenses recourbées, que le professeur Buckland assimile à des instrumens destinés à déraciner de forts végétaux aquatiques, et qui réunissent les puissances du râteau et de la pioche. Il est probable aussi que l'animal s'en servait pour s'accrocher aux berges des rivières et des lacs, afin de jeter l'ancre contre les courans et les vagues. Le dinotherium était donc un quadrupède aquatique herbivore, dont toute l'organisation était conforme à l'état de notre planète durant la période tertiaire. Le megatherium fut découvert par Cuvier ; c'est un animal gigantesque, qui se rapproche beaucoup du genre actuel de l'aï ou du paresseux.

Mais il faut se reporter à l'époque secondaire pour reconnaître que les animaux des grands lacs qui laissèrent déposer la craie appartenaient tous à la famille très ancienne des reptiles sauriens. Alors vivaient sur notre globe une foule de crocodiles ou de lézards d'une taille gigantesque, dont l'organisation forte et variée paraît avoir été en rapport avec les convulsions et la turbulence d'un monde qui se formait.

Le seul nom de l'ichthyosaure fait voir que les anatomistes le considèrent comme un lézard-poisson. C'est l'animal le plus curieux de la formation secondaire. Il a le museau d'un marsouin, les dents d'un crocodile, la tête d'un lézard, la poitrine d'un ornithorynque et les nageoires d'une baleine ; son

corps, terminé par une queue massive et puissante, dépassait quelquefois la longueur de trente pieds; ce qui est plus étrange encore, c'est que l'ichthyosaure, pourvu de tant de moyens d'attaque, avait de plus un appareil optique énorme, puisque l'un de ces fossiles a montré une cavité orbitale de quatorze pouces de diamètre. Les recherches des géologues sur tous ces êtres perdus ont révélé des mystères pour ainsi dire encore plus cachés : non seulement leur charpente osseuse a pu être retrouvée et souvent encore presque intacte, mais on a découvert à la place qu'occupait leur canal intestinal, les débris des alimens dont ils s'étaient nourris. Dans ces masses de coprolites, on a pu isoler de très nombreux fragmens d'écailles de poissons, de dents et d'os broyés; alimens dont ces monstres s'étaient repus peu de temps avant leur destruction, il y a des milliards d'années; ainsi disparaît l'espace qui nous sépare de leur époque; ainsi, nous nous rapprochons des âges primordiaux de la création.

Un autre genre fossile non moins curieux, et qui doit être rangé très près des ichthyosaures, c'est celui des plesiausaures, découvert par MM. de La Beche et Conybeare. Le plus curieux de ces animaux fut trouvé en 1823, dans le calcaire de Lyme-Regis. C'est avec raison que Cuvier remarque à ce sujet, que de tous les êtres connus, le plesiausaure est le plus *hétéroclite*, et celui qui mérite le mieux d'être regardé comme un monstre. Qu'on se figure un corps de serpent avec une tête de crocodile, un cou bien plus long que celui d'un cygne, un tronc de quadrupède, et des nageoires de baleine, et on aura quelque idée du plesiausaure dolichodeiros. Mais le plus grand de ces êtres qui habitaient les anciens mondes de notre planète, c'est sans contredit le mososaure, ou grand animal de Maestricht, que Camper soupçonna devoir être un énorme lézard marin, opinion qui fut confirmée par Cuvier. Cet animal a 133 vertèbres, et vivait probablement dans les marais et les baies immenses des mers tempérées.

Quelque bizarres que soient les formes de ces êtres, les sauriens volans de race perdue sont encore plus extraor-

dinaires. Cuvier considérait cette famille, qu'il a nommée ptérodactyle, comme la plus bizarre de toutes celles qu'il avait pu examiner. Extérieurement, les ptérodactyles avaient la physionomie de notre chauve-souris vampire; leur tête et leur cou avaient la forme de ceux des oiseaux; ils portaient d'immenses ailes très déployées, dont les membrures se terminaient par une longue griffe en crochet, tandis que leur corps ressemblait à celui d'un mammifère. On a conjecturé que cet être, voisin par sa configuration des harpies des anciens, avait pu aussi vivre dans les eaux. A côté de ces sauriens volans il faut placer les gigantesques sauriens qui vivaient sur la terre, le megalosaure et l'iguanodon. Cuvier pensait que le premier était un énorme reptile, long quelquefois d'une cinquantaine de pieds, et qui était assez voisin, par sa forme, de nos crocodiles actuels. Il était essentiellement carnivore, et on pense qu'il se nourrissait de tortues et d'autres reptiles dont on retrouve les os en grande abondance dans les mêmes roches. Les dents de cet animal réunissent les qualités destructives du sabre et de la scie.

Le genre iguanodon, dont on a trouvé en 1834 un très bel échantillon dans la formation d'eau douce du midi de l'Angleterre, est dû aux travaux de M. Mantell. Ces animaux ont une grande analogie avec les iguanes qui vivent aujourd'hui; seulement, leur taille pouvait atteindre soixante-dix pieds. D'autres débris fossiles, très récemment découverts, ne sont pas encore classés définitivement par les savans : tels sont les oiseaux gigantesques, semblables à l'autruche, dont on aurait trouvé des traces de pattes empreintes dans les grès de Corn-Cockle, dans le Dumfrieshire et sur des roches analogues près de Hildburghausen, en Saxe. Le professeur Buckland croit avoir distingué dans les échantillons d'Angleterre, la marque, sur le grès boueux, des longues plumes dont les pieds de l'animal étaient garnis. Quant aux poissons fossiles, il est certain qu'il en existe deux cents genres, comprenant plus de huit cents espèces. Les coquilles, habitations des mollusques fossiles, existent en masses immenses, qui for-

ment des chaînes de montagnes et des continens tout entiers. Les succins et d'autres pierres nous ont conservé quelques genres d'insectes ; les débris de plantes sont moins nombreux : notre botanique actuelle compte environ 50,000 espèces; mais la flore des anciennes créations se réduit à 500 espèces, appartenant en majorité aux formations de houille. Les mondes éteints étaient ombragés de cycadées, de conifères, et surtout de fougères gigantesques, hautes comme les chênes au pied desquels elles rampent aujourd'hui.

Après avoir résumé quelques-uns des principaux traits d'une science merveilleuse par sa grandeur et par les sublimes impressions du passé qu'elle réveille, qu'il nous soit permis d'indiquer une des causes très secondaires du vif intérêt qu'elle excite. La géologie fossile n'est qu'un vaste cimetière, mais un cimetière d'une prodigieuse antiquité. L'étude de l'homme et des animaux, après que la vie s'en est retirée, offre quelque chose de repoussant; ici, aucune impression désagréable, aucune émanation délétère n'est produite par ces restes antiques; ils semblent n'avoir plus rien de mortel : le temps leur a donné comme une empreinte vénérable et mystique; les vagues de cent océans les ont lavés dans leur lit de corail, et l'action volcanique leur a fait traverser l'épreuve du feu. Nous pouvons dès lors les envisager comme des sortes de reliques que la nature a livrées toutes purifiées à nos méditations. Sans doute la généalogie fossile nous présente le tableau de myriades de morts, de bouleversemens épouvantables et d'affreuses périodes de chaos ; mais il ne serait pas philosophique de n'y voir que ces tristes images. Nous pouvons y lire notre destinée future, en voyant qu'à tous les cycles détruits succèdent des créations nouvelles, et qu'en définitive la victoire est restée à la période qui déploie le plus d'organisation et le plus de vie.

(Edinburgh Review.)

DE LA HIÉRARCHIE SOCIALE

EN ANGLETERRE (1),

Quatre mois se sont à peine écoulés depuis la mort de Guillaume IV : aux agitations, aux craintes, aux inquiétudes qui se manifestèrent aussitôt après ce fatal événement, ont succédé la paix, l'ordre, la confiance. Une enfant, sous l'égide de notre constitution, a pris les rênes de l'empire; et toutes ces tempêtes que des prophètes malveillans annonçaient comme prêtes à se déchaîner, semblent s'être apaisées au seul aspect de cette innocente figure. Quel moment plus critique : nos ateliers déserts, le commerce ruiné, la nation divisée, l'Irlande furieuse, le clergé sans influence, la Russie menaçante, le parlement dissous, et une jeune fille à la tête du gouvernement ! Chose admirable ! malgré tous ces élémens de ruine, tout est resté dans l'ordre; tout s'est passé comme de coutume : le commerce et l'industrie reprennent leur cours; le calme se rétablit; les élections s'accomplissent sans trouble; la nation prend confiance dans l'avenir; et voilà l'Angleterre s'élançant de nouveau, libre et fière, dans les voies qu'elle s'est préparées.

Est-ce au hasard, à des circonstances providentielles ou à l'habileté du gouvernement qu'est dû cet heureux état des choses? Non, sans doute; c'est à la sagesse de nos institutions, à leur puissante influence, au respect qu'elles inspirent à tous, que l'Angleterre doit ce triomphe. Non, assurément, que nos institutions soient parfaites, irréprochables,

Note du traducteur. L'article que l'on va lire, et dont nous sommes loin d'approuver les tendances, nous a semblé du plus grand intérêt en ce qu'il révèle d'une manière fort minutieuse comment sont formés les différens groupes qui composent la société anglaise, et quels sont les signes qui

mais elles sont encore moins défectueuses que celles qui régissent la plupart des nations modernes; et, à cet égard, elles devraient être attaquées avec plus de ménagement par les partisans de la Réforme.

Tout ce qui sort de la main des hommes s'altère, se détériore avec le temps; ce qui était utile à une époque cesse de l'être dans l'âge suivant. Il ne faut donc pas s'étonner si notre constitution, qui, pendant tant de siècles, a rendu l'Angleterre glorieuse au dehors et prospère au dedans, ait eu souvent besoin de changemens, d'améliorations, de *réformes*. Le dix-septième siècle n'a-t-il pas vu rendre successivement la loi d'*Habeas Corpus* et le *Bill des Droits?* Quelles plus grandes réformes que celles-là, et pourquoi le dix-neuvième siècle n'éprouverait-il pas le même besoin que ses de-

les distinguent. Cet article peut être, en quelque sorte, considéré comme faisant suite à ceux que nous avons déjà publiés sur l'histoire de la noblesse anglaise et du Parlement britannique. Dans notre livraison de mai dernier, nous avons fait connaître la généologie de la jeune reine du côté de sa mère; nous allons compléter ces détails par des recherches fort curieuses sur ses ancêtres paternels. Vingt-sept princes et princesses descendent en ligne directe de Guillaume-le-Conquérant; la reine Victoria est la 27e. Voici leur ordre de succession :

1066 — Guillaume Ier.
1100 — Henri II.
— — Matilde, impératrice d'Allemagne.
1154 — Henri II.
1199 — Jean.
1216 — Henri III.
1272 — Edouard I.
1307 — Edouard II.
1327 — Edouard III.
— — Sionel, duc de Clarence.
— — Philippon, comtesse de Mars.
— — Roger, comte de Mars.
— — Anne, comtesse de Cambridge.
— — Richard, duc d'York.
1461 — Edouard IV.
— — Elisabeth.
— — Marguerite.
— — James V, d'Ecosse.
— — Marie, reine d'Ecosse.
1603 — James I.
— — Elisabeth, reine de Bohême.
— — Sophie, électrice de Hanovre.
1714 — George I.
1727 — George II.
— — Frédéric, prince de Galles.
1760 — George III.
— — Edouard, duc de Kent.

Depuis Guillaume-le-Conquérant jusqu'à nos jours, 36 souverains ont occupé le trône d'Angleterre; et comme 772 ans se sont écoulés depuis la conquête, on trouve 29 ans pour chaque génération et 22 ans pour un règne. La vie moyenne de l'homme, pour cette même période d'années, étant de 30 ans environ, il résulte de là que les soucis du trône abrégent d'une année la vie moyenne des rois. Voici maintenant d'autres recherches faites

vanciers et n'aurait-il pas comme eux le droit de perfectionner? Le besoin de réformes n'a jamais été nié par personne; et sans doute, toutes les modifications que le pays réclame auraient été graduellement accomplies si un parti, proclamant hautement la nécessité d'une réforme *radicale*, ne se fût élevé et n'eût menacé de tout détruire sous le prétexte de vouloir tout réédifier.

Du moment où, en fait de réforme, le principe du *radicalisme* est admis, il est impossible de prévoir où la réforme s'arrêtera. Ce sont les dangers d'un semblable système, qui ont fait naître l'opposition conservatrice et qui lui donnent aujour-

par le Dr Black, à propos de l'avénement de la reine Victoria, et qui trouvent ici leur place naturelle.

HÉRITIERS DE LA COURONNE DE LA GRANDE-BRETAGNE, DANS LE CAS DE DÉCÈS DE LA REINE VICTOIRE SANS POSTÉRITÉ.

1 Le roi de Hanovre.
2 George, son fils.
3 Duc de Sussex.
4 Duc de Cambridge.
5 George, } ses enfans.
6 Augusta, }
7 Princesse Augusta, } Filles de George III.
8 Princesse Elisabeth, }
9 Princesse Marie, }
10 Princesse Sophie, }
11 Sophie de Gloucester.
12 Duc de Brunswick (Charles).
13 Prince William, de Brunswick.
14 Prince Auguste. —
15 Roi de Wurtemberg. —
16 Prince Charles. —
17 Princesse Marie. —
18 Princesse Sophie. —
19 Princesse Catherine. —
20 Prince Perul. —
21 Prince Frédéric Charles. —
22 Prince Auguste de Brunswick.
23 Princesse Frédérica, —
24 Princesse Paulina, épouse du grand-duc Michel.
25 Grande-duchesse Marie, de Russie.
26 Grande-duchesse Elisabeth, d°.
27 Grande-duchesse Catherine, d°.
28 Grande-duchesse Anne, d° (filles de la princesse Pauline de Wurtemberg, par le grand-duc Michel de Russie.)
29 Princesse Frédérica de Wurtemberg (femme de Jérôme Bonaparte).
30 Prince Jérôme, son fils.
31 Frédéric VI, roi de Danemarck.
32 Princesse Caroline, } ses fils.
33 Prince Wilhelmein, }
34 Prince Christian, son cousin.

Après les diverses branches de la maison de Holstein, viennent les familles de Nassau, de Hesse et de Prusse.

L'on a remarqué que depuis près de trois siècles il n'y avait pas eu de reine douairière en Angleterre. Catherine Parr, veuve d'Henri VIII, et Anne de Clève, l'une des femmes avec laquelle ce prince divorça, recevaient toutes deux le titre de majesté et les honneurs attachés à ce rang. Les femmes de Charles Ier et de Jacques II avaient quitté toutes deux l'Angleterre avant la fin du règne de leur époux.

d'hui toute sa force. Il est incontestable que dans l'organisation de la Chambre des Pairs, dans la manière dont la Chambre des Communes était et est encore élue, dans les rapports des deux chambres entre elles et avec la nation, dans le mode de délibération qu'elles ont adoptées, il y a une foule de choses qui, au premier aspect, paraissent non seulement être susceptibles de grandes améliorations, mais encore les exiger impérieusement. Et cependant en y regardant de plus près, peut-être reconnaîtra-t-on que parmi ces défauts apparens, il en est qui sont nécessaires au soutien de l'édifice entier de la constitution. Ils la déparent à la vérité, mais ils sont comme ces crampons de fer que l'on met aux plus beaux monumens, pour en augmenter la solidité que l'on recouvre d'ornemens pour les cacher, mais que l'architecte prudent ne se permet point d'enlever.

Examinons un à un les divers étages de notre édifice social, et nous aurons lieu, dans cette revue, de relever plus d'une erreur commise par les publicistes étrangers et par nos propres écrivains politiques. Montesquieu, le premier de tous, dans le tableau qu'il a tracé de la constitution d'Angleterre (1) a cru que l'excellence de cette constitution résidait exclusivement dans la pondération des pouvoirs, et il n'a pas réfléchi que quelque précaution que l'on prenne, l'équilibre ne peut manquer de se déranger bientôt, si le peuple lui-même ne contribue à le maintenir par son respect pour les divers pouvoirs, non seulement en leur seule qualité de pouvoirs, mais encore en la position spéciale où ils se trouvent placés chacun par rapport aux deux autres. Il est certain que, ce respect existant, notre constitution sera la plus belle, la plus noble, la plus durable du monde parce qu'elle procure aux citoyens la plus grande masse de liberté dont il soit donné à l'homme de jouir en société; mais si ce respect était détruit ou s'il n'avait jamais existé, la prétendue pondération des pouvoirs ne serait plus qu'une illusion et ne résisterait pas au

(1) *Esprit des Lois*, livre XI, chap. 6.

premier despote commandant une armée, à la première émeute populaire qui voudrait la renverser.

Ce serait en vain que l'on chercherait en Angleterre ce dévoûment sans bornes, cette espèce d'adoration pour la personne du monarque, que l'on voyait autrefois en France; l'Anglais est trop fier, trop républicain pour cela; comme homme, il se croit l'égal de son roi; mais en retour, rien n'égale le profond respect, l'humilité même qu'il témoigne en parlant de la souveraineté abstraite du roi. En disant que le roi a assisté à une cérémonie quelconque, et que la présence du monarque a ajouté à la solennité, un Anglais n'exprimera point le mot français de *monarque* par le mot équivalent de *monarch*, ni par celui de *King* ou de *Sovereign,* ni même par le titre usité de *His Majesty;* mais il dira *Majesty* tout court : *the presence of Majesty;* ne donnant point le titre de majesté à la personne du roi, mais personnifiant la majesté royale dans l'individu présent.

On s'étonne généralement de ce que les Anglais, si fiers de leur liberté, sont si obséquieux devant les pairs; mais l'on oublie que s'ils n'avaient pas un grand respect pour chacun de leurs pairs individuellement, c'est-à-dire, comme à l'égard du roi, pour la pairie personnifiée dans les individus, la chambre des pairs serait hors d'état de remplir les fonctions auxquelles elle est appelée dans l'ordre de la constitution. On ne se doute pas généralement sur le continent du féodalisme qui existe encore dans les mœurs anglaises. J'en citerai plus loin des exemples.

Par la même raison, si la Chambre des Communes est encore l'objet d'une haute vénération, chacun des membres individuellement n'est guère estimé que selon les talens qu'il déploie ou le degré d'influence personnelle dont il jouit. Cela doit être ainsi pour que l'équilibre puisse se maintenir et pour que la constitution réponde véritablement au but pour lequel les pouvoirs ont été institués.

Croit-on que si par l'effet d'une réforme *radicale*, on parvenait à ne faire considérer le roi que comme un simple ma-

gistrat suprême, à dépouiller les pairs de leur dignité pour ne leur laisser que la seule influence de leurs richesses, et, par un effet naturel de ces changemens, à investir les membres de la Chambre des Communes, en sus de la considération naturelle à laquelle ils ont droit, de toute celle que l'on aurait enlevée au roi et aux pairs; croit-on, dis-je, que la pondération des pouvoirs, si vantée par Montesquieu, existât encore? Il n'y a qu'à voir ce qui s'est passé chez les nations du continent qui ont cru se donner une constitution semblable à celle de l'Angleterre, en établissant un monarque et deux chambres législatives. Prenons la France pour exemple.

Quand Louis XVIII remonta sur le trône, il se vit appelé à régner sur un pays qui, depuis vingt-cinq ans, avait essayé de toutes les formes de gouvernement, sans pouvoir en conserver aucune. Monarchie constitutionnelle, gouvernement révolutionnaire, trois ou quatre espèces de républiques différentes, despotisme militaire, s'étaient succédé en France, et n'avaient eu d'autre résultat que celui de détruire complètement les idées, les opinions, les coutumes, les usages, les mœurs de la nation, *sans en mettre d'autres à la place.* Aucun de ces gouvernemens n'avait duré assez long-temps pour rendre la masse du peuple franchement républicaine, ou pour la façonner complètement au joug du despotisme. Dans cet état de choses, la position de Louis XVIII était difficile. Rétablir l'ancienne constitution de la France ou continuer le régime de Napoléon : c'était chose impossible. Cependant il fallait gouverner. Le roi se décida donc à donner à la France une constitution toute nouvelle, modelée sur celle de l'Angleterre; il établit en France un monarque et deux chambres législatives. Rien ne l'en empêchait; il en avait le droit; mais ce qu'il ne pouvait point faire, c'était d'imprimer au peuple le respect pour les nouvelles institutions qu'il lui donnait, et sans lequel, comme je l'ai dit plus haut, tout est illusoire dans la prétendue pondération des pouvoirs.

A l'époque de la restauration, une partie du peuple fran-

çais conservait encore pour son roi cet antique amour, cet enthousiasme chevaleresque, respectable et touchant sans doute, mais qui ne suffisait point pour consolider la nouvelle puissance que le monarque s'était donnée. Une autre partie du peuple honorait encore, malgré ses malheurs, le souvenir de Napoléon d'un culte presque religieux; mais ce sentiment qui tenait, d'une part, à l'éblouissement causé par l'éclat de ses victoires, et de l'autre, à l'habitude de la discipline des camps, était tout personnel, et ne pouvait guère se transporter à un prince nouveau; aussi les bonapartistes furent-ils les plus ardens ennemis de la dynastie restaurée, et, par suite, de la constitution nouvelle qu'ils comprenaient moins encore que les partisans de l'ancien régime. Enfin la troisième partie de la nation française, et celle sur laquelle, par l'état des choses, le roi allait être forcé de s'appuyer, se composait d'anciens républicains pour qui toute hiérarchie était insupportable : ceux-ci conservaient, pour la plupart, leurs anciennes opinions, et désireux d'étendre jusqu'à leurs dernières limites les libertés populaires, ils affectaient de ne regarder un roi constitutionnel que comme un magistrat héréditaire. Ces derniers sentimens devaient nécessairement empêcher que la Chambre des Pairs et surtout que les pairs eux-mêmes ne prissent jamais dans l'opinion publique l'ascendant qu'ils exercent en Angleterre, et qu'ils doivent avoir, si l'on veut que cette institution serve réellement à la pondération des pouvoirs.

Mais là ne s'arrêtèrent pas les conséquences de la fausse position où le gouvernement de la France s'était placé; la pairie demeura dans un état de complète nullité; car elle ne possédait ni la dignité de la pairie anglaise, ni l'influence de l'âge et des richesses, et la chambre des députés devint le premier corps de l'état; bien plus, elle communiqua à chacun de ses membres individuellement les distinctions qui n'auraient dû lui appartenir que comme corps constitué. Ainsi, nous avons entendu les membres de la chambre des députés traités, même dans la vie privée, d'*honorables* messieurs tels et tels, sans que les Français se doutent seulement à quel

point ils choquent par là le sentiment constitutionnel des Anglais. Ceux-ci savent que la Chambre des Communes s'intitule *l'honorable chambre*, et que, dans le cours d'une discussion, les membres se traitent réciproquement d'*honorables membres;* mais ils savent aussi que ce titre d'*honorable*, joint à un nom propre, est la désignation exclusive d'une naissance noble, et n'appartient qu'aux fils de pairs. Depuis plus de vingt ans que le gouvernement en France se compose d'un roi et de deux chambres, à l'instar de celui de l'Angleterre, cette forme constitutionnelle n'a pris aucune racine dans le pays, et je ne sais si elle en prendra jamais, précisément parce qu'on n'y voit que le cadre extérieur du système, et que tous les rouages, les ressorts, les engrenages qui doivent le faire marcher n'y existent pas. Or, c'est là ce que l'on cherche aussi maintenant à détruire en Angleterre, sans songer que le renversement de la constitution et de la liberté doit être l'inévitable résultat du succès de ces funestes efforts.

Ce que je viens de dire de la dignité de la Chambre des Communes, considérée en corps, dignité qui ne réjaillit que faiblement sur chacun de ses membres, m'oblige à m'arrêter un moment sur ce point pour faire voir que cette pensée a pénétré dans toutes les ramifications de la hiérarchie sociale de l'Angleterre. C'est le résultat d'une vérité profonde, que les temps prétendus obscurs du moyen-âge avaient reconnue, et que le siècle plus éclairé dans lequel nous vivons a trop souvent oubliée, c'est-à-dire que toute agrégation d'hommes acquiert, par cela seul qu'elle est une agrégation, une dignité que ne possède point chacun de ses membres pris en particulier.

J'ai dit que le moyen-âge avait reconnu cette vérité. En effet, c'est à l'époque où la noblesse féodale était la plus puissante et la plus orgueilleuse, que nous voyons accorder à des agrégations de simples citoyens non-seulement des immunités commerciales et pécuniaires, mais encore des priviléges honorifiques et nobiliaires, ou, en d'autres termes

nous voyons reconnaître en principe que toute agrégation d'hommes, quelque humble que soit la profession des individus qui la composent, est *noble*, par cela seul, comme je viens de le dire, qu'elle est une agrégation. De là les armoiries, les drapeaux, les enseignes, et une foule d'autres droits honorifiques accordés aux villes municipales, et ensuite aux divers corps de métiers. Or, ces usages existent encore en Angleterre dans toute leur intégrité. La corporation des marchands tailleurs et celle des marchands de poisson de Londres ont, pour lieu d'assemblée, des palais magnifiques, au fronton desquels brillent leurs armoiries. Une des auberges les plus fréquentées de Londres a pour enseigne un écusson aux armes des maçons (*Bricklayer's arms*).

Tout individu, en Angleterre, a sa place exactement marquée dans l'organisation sociale, et c'est en vertu de cette place seule qu'il exerce des droits politiques. C'est ainsi que les 471 membres qui dans la Chambre des Communes représentent l'Angleterre proprement dite, n'y siégent pas tous au même titre, comme dans la plupart des constitutions anglaises que l'on a fabriquées sur le continent. Sur ces 471 membres, il y en a 144 qui, nommés par les comtés ou provinces, représentent les intérêts territoriaux ou agricoles; 323 députés de villes *incorporées*, c'est-à-dire jouissant de chartes municipales, représentent les intérêts industriels; enfin la science est représentée à la chambre par 4 membres des universités d'Oxford et de Cambridge.

Je ne prétends pas dire que cette distinction soit poussée dans la pratique jusqu'aux dernières limites auxquelles elle pourrait s'étendre. Il est encore vrai que ces membres, quoique élus à des titres différens, une fois qu'ils sont réunis en parlement, forment un seul corps homogène représentant le pays entier; mais il n'en est pas moins certain que lorsqu'un électeur anglais va donner sa voix à un candidat, il sait fort bien que ce n'est point en sa qualité vague et abstraite d'Anglais qu'il vote, mais comme membre d'une agrégation distincte d'individus faisant partie de l'ensemble des agrégations dont

se compose la nation anglaise. De là découle cet usage si respectable de notre Chambre des Communes et qui, jusqu'à l'époque de la réforme, a tant contribué à donner de la dignité à ses discussions et à les préserver de ces scènes indécentes qui ont trop souvent déshonoré les tribunes du continent; je veux dire celui de ne jamais nommer les membres par leur nom, mais de les désigner toujours par celui du lieu qu'ils représentent. Ainsi, du moment où sir Robert Peel et M. Hume viennent se placer sur les bancs de la chambre, pour assister à une séance, ils cessent de s'appeler Peel et Hume; ils sont Tamworth et Middlessex.

Je n'ignore pas que la loi sur la réforme parlementaire et celle qui a été rendue sur la réforme municipale ont porté une grave atteinte à un état de choses que je regarde comme essentiel au maintien de la constitution anglaise. Ce n'est point, du reste, en augmentant le nombre des électeurs, proportionnellement à l'accroissement de la population, mesure de toute justice et que je suis loin de blâmer; ce n'est pas non plus en accordant aux grandes villes, qui se sont élevées depuis un siècle à un si haut point de prospérité, le droit d'être représentées au parlement: elles y avaient un droit incontestable; ce n'est pas même en enlevant aux bourgs-pourris un droit de représentation qu'ils exerçaient à tort, puisqu'en réalité ils n'existaient plus. Ces réformes par elles-mêmes ne devaient avoir aucun danger pour l'Angleterre; c'est la manière dont on s'y est pris qui a jeté le pays dans la crise où il se trouve.

D'abord on a compris un trop grand nombre de réformes dans une seule mesure générale. Quelque urgent qu'il pût être de *défranchiser* les bourgs-pourris, et tout en admettant le droit du pays à cet égard, on conviendra que trois mois de discussions ne pouvaient pas, du moins en apparence, suffire pour priver, par un trait de plume, cinquante agrégations d'un droit politique dont elles jouissaient depuis plusieurs siècles. Cela donnait à la mesure un air de confiscation révolutionnaire qu'il fallait par-dessus toutes choses éviter.

La seconde faute que l'on a faite a été d'étendre certains bourgs parlementaires au-delà des limites de la corporation municipale. On a réuni par là des choses hétérogènes; on a fait voter avec les membres d'une corporation municipale des individus qui n'en font point partie, et l'on a porté une grave atteinte à la forme de la représentation nationale.

Enfin, la troisième et la plus grave faute peut-être de toutes, a été d'accorder le droit de représentation à des villes qui n'existaient point encore comme corporations. Telle est, entre autres, Manchester. Ce n'est pas, je le répète, qu'il ne fût juste, nécessaire même, de donner à une ville aussi importante le droit d'être représentée; mais il fallait commencer par en faire une ville, par lui accorder une charte d'incorporation. Quand aujourd'hui, dans une discussion, on entend dire « l'honorable membre pour Manchester, » on se demande qu'est-ce que Manchester, politiquement parlant? Je vois bien là, comme à la chambre des députés de France, une personne envoyée au parlement par certains individus, payant un cens fixé et habitant un lieu appelé Manchester; mais je n'y reconnais point le représentant de la ville municipale de Manchester.

Nous venons de voir que, d'après l'ancienne constitution anglaise, la Chambre des Communes, quoique réprésentant dans son ensemble la bourgeoisie, se compose de l'assemblage des représentans de certaines corporations dans lesquelles cette bourgeoisie se subdivise. Le véritable défaut que le temps avait amené dans la constitution de cette chambre, et auquel il fallait remédier, ne consistait nullement dans le mode d'élection, qui était excellent, mais en ce que, par les progrès de l'industrie et de la civilisation et par l'accroissement de la population, il s'est trouvé qu'une grande partie du peuple anglais était en dehors de toutes les corporations existantes et par conséquent ne participait point au droit d'élection. Or, pour remédier à ce défaut, il suffisait d'augmenter le nombre des corporations, soit municipales soit industrielles, et d'y faciliter l'admission en se gardant bien de

donner à aucun citoyen le droit de participer aux élections par une qualification individuelle, de fortune ou autre, indépendante de celle que lui donnait la corporation à laquelle il appartenait. Ainsi, le principe de l'ancienne constitution aurait été maintenu et la réforme aurait été utile et dépourvue de tout danger.

Parce que la chambre des pairs forme en Angleterre un heureux contrepoids entre le pouvoir du souverain et celui de la multitude, on a cru, dans les pays où l'on a voulu imiter la constitution anglaise, qu'il suffisait d'*établir* une chambre des pairs pour que cet équilibre se formât de lui-même. Ce seul mot *établir,* dont nous venons de nous servir, suffit pour démontrer combien a dû être vaine l'espérance que l'on avait fondée dans les pays du continent sur cette imitation de nos formes. Ce n'est point parce que la chambre des pairs se compose de personnes titrées; ce n'est point par l'opulence de la plupart de ses membres; ce n'est pas même par le privilége de former une assemblée distincte et de contrôler les actes des Communes, que cette chambre jouit en Angleterre d'une influence protectrice; c'est précisément parce qu'elle n'a jamais été *établie,* parce qu'elle est aussi ancienne que le pays même, parce que la Chambre des Communes, toute puissante qu'elle est devenue aujourd'hui, est plus jeune de deux siècles que celle des pairs, dont elle n'est même qu'une émanation. Malgré les changemens immenses qui ont eu lieu dans les mœurs, les lois, la civilisation; malgré l'abolition de la servitude et de tout ce qu'il y a d'effectif dans la féodalité, malgré l'introduction dans la chambre de beaucoup de membres d'une naissance obscure, la Chambre des Pairs actuelle n'en découle pas moins, par une filiation non interrompue, de cette assemblée des vassaux immédiats de la couronne, qui lui servait de conseil depuis l'origine de la monarchie normande, tandis qu'au contraire, les représentans des communes étaient appelés, tantôt par les pairs, pour les opposer aux prétentions de la couronne, tantôt par la couronne, pour qu'ils servissent de contrepoids au pouvoir des pairs.

Or, il faut remarquer que la conviction de cette filiation de la Chambre des Pairs est innée dans l'esprit de tous les Anglais, et y est maintenue par les formes féodales qui se sont conservées dans toutes les grandes maisons, même depuis que le pouvoir réel qui s'y rattachait a cessé d'exister. Ainsi les seigneurs les plus riches tiennent un état de prince. Le premier domestique de la maison, qui est presque toujours un homme réellement bien né, s'appelle le *gentilhomme* de sa seigneurie (*his lordship's gentleman*); on y trouve ensuite plusieurs aumôniers ou chapelains, selon le titre du pair. Ainsi un duc peut avoir six chapelains; un marquis ou un comte cinq; un vicomte quatre; un baron trois, et les pairesses douairières, quel que soit leur titre, deux. En outre, tous les pairs, à qui leur fortune le permet, ont un médecin et un chirurgien ordinaires qui suivent partout la famille lorsqu'elle se rend à ses terres ou lorsqu'elle voyage. A la naissance, à la majorité, au mariage de l'héritier, et *de l'héritier seulement* (coutume purement féodale), de grandes réjouissances ont lieu dans toutes les terres du seigneur; les carillons se font entendre pendant toute la journée; tous les fermiers, qui aujourd'hui prennent la place des anciens vassaux ou des serfs, sont réunis dans la grande salle du château et régalés d'un copieux dîner, composé d'anciens mets nationaux, et le seigneur ne manque pas de saisir cette occasion pour leur faire la remise des fermages arriérés et pour diminuer volontairement le prix des baux. Et, ce qu'il y a de plus important à considérer, c'est que ces réjouissances, ces largesses ne se passent point en famille, et en quelque sorte incognito, comme cela pourrait se faire chez quelque particulier opulent, en France ou ailleurs. Loin de là; pendant plusieurs jours, toutes les gazettes de l'Angleterre, tant celles de la province même où la scène s'est passée que celles de la capitale, sont remplies de récits des fêtes magnifiques données par lord*** à l'occasion de la majorité de son héritier; on y apprend au juste combien de bœufs ont été tués pour fournir le *roastbeef* d'obligation, combien de

plumpuddings ont été servis sur la table des fermiers, et de combien de *pour cent* sa seigneurie a daigné diminuer ses baux. On conçoit que de pareils usages, incorporés pour ainsi dire dans l'existence de chaque Anglais, doivent donner à la Chambre des Pairs un poids et une influence qu'elle ne saurait avoir ailleurs.

Mais ce n'est pas tout; cette supériorité reconnue de la Chambre des Pairs, personnifiée dans chacun de ses membres, se manifeste jusque dans les moindres circonstances de la vie habituelle. Ainsi, comment s'exprime un marchand, un entrepreneur quelconque dans les annonces qu'il envoie aux journaux, dans les affiches qu'il placarde au coin des rues? La formule généralement adoptée est celle-ci : *The nobility, gentry and public at large are respectfully informed that*, etc.; ce qui veut dire : *La noblesse* (les pairs), *la gentry* (j'expliquerai ce mot plus bas) *et la masse du public sont respectueusement avertis que*, etc. Voilà non seulement les pairs mis au-dessus de tout le reste de la nation, mais encore on reconnaît dans cette formnle une hiérarchie avouée, puisque, entre ces pairs supérieurs à tout et la masse du public se trouve *la gentry*, mot qui n'est usité qu'en Angleterre, et qui ne peut se traduire en aucune langue de l'Europe. Je le demande encore, où trouver une pairie qui réunisse autant d'élémens de pouvoir et d'influence nationale?

Je ne dois pourtant pas être injuste. Dans quelques pays de l'Allemagne on a composé la première chambre législative de tous les princes et comtes médiatisés, qui se sont trouvés replacés par là en quelque façon dans la position qu'ils occupaient auparavant dans l'assemblée du cercle, et puis de certains députés commis par le corps de la noblesse ou choisis par le souverain exclusivement dans ce corps. Dans ces pays, on a suivi le véritable esprit de la constitution anglaise, où l'on retrouve aussi ces deux élémens, puisque les pairs écossais et irlandais ne siégent au parlement que comme représentans du corps de la pairie de ces deux royaumes. Est-il nécessaire, au lieu de cela, de rappeler combien en France,

tout en s'attachant servilement aux formes anglaises, on s'est écarté du véritable esprit de notre constitution? Il est possible, et je suis assez porté à le croire, qu'à la suite d'une révolution qui avait détruit à la fois et le pouvoir réel de la noblesse et le prestige qui l'environnait, aucun des élémens nécessaires pour former une pairie respectable n'existait dans le royaume; mais il est certain que le moyen que l'on a imaginé pour y suppléer était le plus mauvais de tous. Comment pouvait-on se flatter d'entourer de quelque respect une assemblée qui ne possédait aucun droit individuel et indépendant à participer à la législature, qui ne représentait rien, et qui n'était qu'une réunion informe d'anciennes illustrations ruinées, de vaillans soldats de fortune, de négocians enrichis, de fournisseurs tarés, de mathématiciens, de chimistes, d'hommes de lettres, personnages dont la majorité, pour comble de malheur, ne s'était fait connaître que par sa soumission servile aux ordres despotiques d'un maître impérieux?

J'ai parlé plus haut du respect qui entourait en Angleterre la personne royale. Je sais que l'on m'objectera les insultes auxquelles le roi est souvent en butte de la part de la populace de Londres. Je ne les ignore pas; mais je ferai remarquer que j'ai commencé moi-même par dire que l'on ne devait pas s'attendre à trouver chez le peuple anglais cet amour, ce dévoûment personnel, ce culte dont les rois de France étaient entourés avant la première révolution. Le peuple anglais se croit le droit de juger la conduite de son roi et d'en témoigner son approbation ou son mécontentement; mais cela ne diminue point son profond respect pour la magistrature royale. J'en ai donné plus haut un exemple; je vais en citer quelques autres.

Croirait-on que dans un pays où les idées républicaines ont, sous certains rapports, poussé de si profondes racines, les hauts fonctionnaires de l'état, tels que le lord-chancelier, le président de la Chambre des Communes et quelques autres

encore, ne s'adressent jamais au roi, en leur qualité officielle, *qu'en posant un genou en terre?*

Toutes les fois qu'un crieur proclame soit une ordonnance de police, soit une vente publique, soit un effet perdu, il commence par répéter trois fois le vieux mot normand : *Oyez! oyez! oyez!* et finit invariablement par crier : *God save the king!* Les affiches qui se distribuent à la porte des spectacles, et qui contiennent les titres des pièces et les noms des acteurs, se terminent toujours par ces mots, imprimés en petites majuscules : *Vivant rex et regina!*

En 1813, sir Humphry Davy, voyageant en France, est invité à un dîner de corps de la Société philomatique de Paris; il remarque dans son journal que, quoique la très grande majorité des convives fussent des fonctionnaires impériaux, *par égard pour lui*, la santé de Napoléon ne fut point proposée. Il est probable qu'elle ne l'eût pas été davantage quand même sir Humphry n'eût pas assisté à ce dîner. Il croyait être en Angleterre, où aucune réunion n'a lieu sans que la santé du roi ne précède toutes les autres, et cela quelle que soit l'opinion individuelle des membres dont la réunion se compose. Si dans une de ces réunions ou dans un spectacle public on joue des airs nationaux, *God save the king* précède toujours le *Rule Britannia.* A la mort du roi, de la reine ou d'un des membres de la famille royale, le deuil ne se porte pas seulement à la cour ou dans les grandes solennités, mais tout Anglais au-dessus des dernières classes s'habille de noir, comme pour un proche parent. Il y a quelques mois, lors de la mort de Guillaume IV, la majeure partie des habitans de Londres avaient pris le deuil, et les marchands de la Cité tinrent leurs boutiques fermées pendant plusieurs jours.

Voici encore un fait auquel je n'attache pas plus d'importance qu'il n'en mérite, mais qui cependant doit tenir sa place dans le faisceau de preuves que je viens de donner du profond respect que nous portons à l'autorité royale. Les actes

du parlement ne sont jamais désignés, quant à leur date, par l'année de l'ère commune, mais toujours et exclusivement par celle du règne du monarque sous lequel ils ont été rendus. Enfin, et pour dernière remarque, je ferai observer que, tant dans les actes authentiques que dans les écrits familiers, on ne se sert jamais de l'expression de *citoyens anglais,* et rarement du mot d'*Anglais* tout court; le terme consacré est celui de *sujets anglais*, de sorte que chez nous on se glorifie d'une épithète repoussée ailleurs comme entachée de servilité.

Revenons maintenant au mot de *gentry,* expression qui, d'après ce que j'ai dit plus haut, appartient exclusivement à la langue anglaise. Une juste idée de la valeur de ce mot est nécessaire quand on veut connaître la hiérarchie sociale de l'Angleterre. Cette hiérarchie peut se considérer sous deux rapports différens : celle qui est primitive et stable, et celle qui est accidentelle ou modifiée par les circonstances.

A la tête de la hiérarchie primitive se trouve le Roi ou la Reine régnante : aucune circonstance ne peut changer sa position; puis viennent les princes de la famille royale, qui sont aussi, en tout temps, supérieurs au reste de la nation, le roi et la reine seuls exceptés. Nous trouvons après cela les pairs; ceux-ci sont aussi supérieurs au reste de la nation, mais leur position peut être modifiée, les uns à l'égard des autres, selon les charges ou dignités dont ils sont revêtus. Après ceux-ci viennent les personnes ayant droit au titre de *gentleman*, et formant ce que l'on appelle en Angleterre *the gentry.* Cette classe comprend les fils cadets de pairs, les riches propriétaires, les baronnets et autres personnes vivant noblement. Or, c'est surtout dans cette classe que la hiérarchie accidentelle cause les plus grandes modifications et fixe la véritable place que chaque individu doit occuper. Au-dessous de la *gentry* se trouvent les différentes professions industrielles. Observons toutefois, chose importante pour la stabilité de toute hiérarchie sociale, que les places ne peuvent être assignées que par la naissance d'abord, par le roi ensuite, et,

dans quelques cas fort rares, par la fortune; mais il n'existe aucune personne ou réunion de personnes, en Angleterre, qui puisse élever un citoyen au-dessus du rang qu'il occupe naturellement. C'est par cette raison que les membres de la Chambre des Communes n'ont à ce titre aucune place dans la hiérarchie. Ils sont considérés comme simples citoyens, chargés d'une mission spéciale et passagère. La Chambre des Communes *en corps*, au contraire, d'après le principe que nous avons établi plus haut, se trouve placée immédiatement au-dessous des pairs, jouit du prédicat d'*honorable*, et est réprésentée par son président sur le tableau des préséances.

Les membres de la pairie anglaise jouissent de plusieurs grands priviléges, dont les principaux sont: de ne pouvoir être jugés que par leurs pairs, de ne pouvoir être arrêtés pour dettes; autrefois ce privilége s'étendait jusque sur leurs domestiques, mais cette partie a été abolie en 1770. Ces deux priviléges sont purement politiques; c'est pourquoi ils ont été adoptés par les nations du continent qui ont imité la constitution anglaise. En voici d'un autre genre : quand un pair siége comme juge dans la cause d'un autre pair, il ne rend point son verdict sous serment, comme un juré ordinaire, mais *sur son honneur;* c'est de la même manière aussi qu'il répond aux actions intentées contre lui à la cour de la chancellerie; mais quand il est interrogé comme témoin dans une cause civile ou criminelle, il faut qu'il prête serment, car le respect que la loi témoigne à l'honneur d'un pair ne s'étend pas jusqu'au renversement de la maxime générale : *In judicio non creditur nisi juratis.* Toutes les fois qu'un grand procès se juge dans une cour de justice, tout pair a le droit d'entrer dans la cour et de s'asseoir, non couvert, à côté des juges.

Les pairs d'Angleterre se distinguent entre eux par cinq titres différens, savoir : par ceux de *duc*, de *marquis*, de *comte* (earl), de *vicomte* et de *baron*.

Le titre de duc n'est pas très ancien en Angleterre.

Édouard III l'accorda à deux de ses fils ; le célèbre Prince-Noir fut créé duc de Cornouailles en 1337, et Jean de Gand, duc de Lancastre, quelque temps après. Les premiers pairs qui obtinrent le titre de duc sans faire partie de la famille royale, le reçurent de Richard II, en 1397. Aujourd'hui, le premier duc et comte d'Angleterre est le duc de Norfolk, de la maison de Howard ; il est en même temps comte-maréchal, et maréchal héréditaire d'Angleterre. Le duc actuel est le douzième duc de sa maison, le premier ayant reçu ce titre de Richard III, en 1483. Le prédicat des ducs est *le plus noble* (most noble). Quand on leur parle ou qu'on leur écrit, on les traite de *votre grâce*.

Le prédicat des marquis est *le plus honorable* (most honorable). En leur parlant ou en leur écrivant on les traite, ainsi que tous les autres pairs, de *votre seigneurie*.

Les comtes, vicomtes et barons ont pour prédicat : *très honorable* (right honorable). Quant à ces derniers, il faut remarquer que le titre de *baron* ne leur est jamais donné que dans les actes authentiques ; en tout autre cas, on ne les appelle que du titre général de *lord*.

Les pairs actuellement siégeant au parlement sont les seules personnes en Angleterre qui aient le droit de prendre un des titres susdits, et leurs enfans sont les seuls qui puissent faire précéder leur nom du titre d'*honorable*. Ce prédicat est même, rigoureusement parlant, la seule distinction que la loi accorde aux fils de pairs, et la seule qu'ils aient le droit de prendre dans les actes judiciaires. L'usage a pourtant prévalu de donner des titres de courtoisie à tous les enfans des ducs et des marquis, au fils aîné ainsi qu'à toutes les filles des comtes. Les enfans des vicomtes et des barons ne peuvent point porter de titre. Les fils aînés des ducs, des marquis et des comtes portent ce que l'on appelle le second titre de leur père : ainsi le fils aîné du duc de Norfolk s'appelle le comte de Surrey ; celui du marquis de Londonderry est le vicomte Castlereagh, et celui du comte Spencer est le vicomte Althorp. Les fils cadets des comtes et des marquis ne peuvent point porter de titres pro-

prement dits; mais ils ajoutent celui de lord à leur nom de famille, qui, dans ce cas, doit toujours nécessairement être précédé du nom de baptême. Lord John Russell est un fils cadet du duc de Bedford. Toutes les filles des ducs, des marquis et des comtes prennent également le titre de *lady* devant leur nom de famille, précédé nécessairement du nom de baptême. On voit quel soin minutieux on prend en Angleterre pour qu'au simple énoncé du nom d'une personne on connaisse sur-le-champ son rang dans la société.

Il y a encore une chose à remarquer au sujet du titre de baron; c'est que s'il n'existe point en Angleterre comme distinction nobiliaire, on l'y retrouve comme désignation de charge judiciaire : ainsi les juges de la cour de l'échiquier s'appellent les barons de l'échiquier, sans que pour cela ce titre se joigne à leur nom, et moins encore à celui de leurs épouses.

Comme je l'ai dit plus haut, il n'y a d'autre noblesse en Angleterre que la pairie; il y existe cependant une distinction héréditaire qui s'en rapproche, et dont on ne trouve l'équivalent dans aucun autre pays de l'Europe : c'est celle des chevaliers baronnets. Les étrangers les confondent tantôt avec les *bannerets*, dont la distinction est purement personnelle et militaire, et tantôt avec les barons; c'est ainsi que chez les écrivains allemands et français on lit souvent : « Le jeune baronnet, » pour désigner le fils d'un lord, ce qui paraît fort ridicule à des oreilles anglaises.

Le titre de baronnet est une distinction purement honorifique, créée en 1611 par Jacques Ier, qui en distribua un certain nombre moyennant finance; et les sommes qu'il en retira furent employées à achever la conquête de la province d'Ultonie, en Irlande : elle est héréditaire. Le privilége des baronnets consiste d'abord à pouvoir, comme les chevaliers des ordres, employer le mot *sir* au lieu du mot *mister*, au nominatif, devant leur nom, tandis que, pour le reste des sujets anglais, ce mot n'est usité qu'au vocatif et toujours sans nom propre. Toutefois, il faut remarquer que ce mot de *sir*, de

même que le *don* en espagnol et en italien, doit toujours nécessairement être suivi du nom de baptême, et ne s'emploie jamais immédiatement devant le nom de famille. Le second privilége des baronnets leur est encore commun avec les chevaliers des ordres; il leur donne le droit de conférer à leurs épouses le titre de *lady*, précisément comme si elles étaient femmes d'un lord; enfin, les armoiries des baronnets sont distinguées par un franc-quartier chargé d'une main de gueules, qui sont les armes de la province d'Ultonie.

Le respect que nous portons en Angleterre aux titres de noblesse est si grand, que nous les regardons comme indélébiles. La fille d'un pair, qui, par sa naissance, a droit au titre de *lady*, bien que ce titre ne lui soit accordé que par courtoisie, le conserve lorsqu'elle épouse un roturier, et place ce titre de *lady* devant le nom de son mari, qui reste simple *mister*. Bien plus : la veuve d'un pair qui épouse en secondes noces un pair d'un titre inférieur à celui de son premier mari, conserve pendant toute sa vie non-seulement le titre, mais encore le nom de ce premier mari. A la vérité, il y a des jurisconsultes qui sont d'avis que ce droit n'existe que pour les duchesses; mais l'usage l'a consacré.

La classe de la *gentry* se distingue encore par le droit de porter des armoiries. J'ai tort de dire le droit, car toute personne pouvant disposer d'une certaine somme, qui, avec les frais, monte à environ 100 guinées, peut obtenir du héraut d'armes d'Angleterre le droit de faire peindre ou graver un écusson armorié sur les panneaux de sa voiture, sur sa vaisselle et sur son cachet. Il faut cependant convenir qu'il n'y a guère que les personnes jouissant d'un certain rang et d'une fortune indépendante qui se décident à faire cette dépense et les démarches qu'elle exige; d'ailleurs, si les larges écussons qu'étalent ces nobles de contrebande imposent à la multitude, ces mêmes classes savent fort bien distinguer les cimiers de fantaisie qui surmontent ces écussons, des couronnes dont les pairs seuls peuvent décorer leurs armes.

Ce serait une grande erreur de supposer que la hiérarchie

sociale que je viens de décrire n'existe en quelque sorte qu'en théorie, ou qu'elle n'a d'effet que dans certaines occasions rares et officielles. Jamais, même dans la conversation la plus familière, un Anglais n'omettra de donner à un lord ou à une lady le titre qui lui appartient. Pour adresser la parole à un baronnet, il faut nécessairement savoir son nom de baptême, afin de pouvoir l'appeler sir Richard ou sir Georges; tout ecclésiastique est *your reverence;* tout juge, *your worship;* enfin, ce qui pourra paraître incroyable chez un peuple aussi véritablement libre que l'est le peuple anglais, quand des personnes de rangs différens se trouvent réunies autour d'une table ou dans un salon, le baronnet n'aura garde de se lever ou de quitter la société avant le pair, ni le simple gentleman avant le baronnet. Ce serait un manque de savoir-vivre qui exposerait le délinquant à se voir exclu de la bonne compagnie. Et afin que personne ne puisse prétendre ignorer les règles de cette hiérarchie, un tableau des préséances a été dressé et se trouve imprimé dans plusieurs ouvrages. Je pense qu'il ne sera pas sans intérêt de le reproduire ici, en y joignant les explications de quelques dénominations dont le sens pourrait paraître vague.

TABLEAU DES PRÉSÉANCES.

Le roi ou la reine régnante.
Le prince de Galles.
Les fils cadets du roi d'après leur âge.
Les petits-fils du roi.
Les frères du roi.
Les oncles du roi.
Les neveux du roi.
L'archevêque de Cantorbery.
Le lord chancelier ou le garde des sceaux (pourvu qu'il soit pair).
L'archevêque d'York.
Le lord trésorier,
Le lord président du conseil.
Le lord garde du sceau privé.
} Pourvu qu'ils soient pairs.
Le lord grand chambellan.
Le lord grand connétable.
Le lord maréchal.
Le lord amiral.
Le lord intendant de la maison du roi.
Le lord chambellan de la maison du roi.
} Ceux-ci prennent rang au-dessus de tous les pairs du même titre qu'eux.

Les ducs.
Les marquis.
Les fils aînés des ducs.
Les comtes.
Les fils aînés des marquis.
Les fils cadets des ducs.
Les vicomtes.
Les fils aînés des comtes.
Les fils cadets des marquis.
Le secrétaire d'état, s'il est évêque.
L'évêque de Londres.
L'évêque de Durham.
L'évêque de Winchester.
Les évêques selon leur ancienneté.
Le secrétaire d'état, pourvu qu'il soit baron.
Les barons.
Le président de la Chambre des Communes.
Les lords commissaires du grand sceau.
Les fils aînés des vicomtes.
Les fils cadets des comtes.
Les fils aînés des barons.

Les chevaliers de la Jarretière.
Les conseillers privés.
Le chancelier de l'Echiquier.
Le chancelier du duché de Lancastre.

NB. Cette charge est supprimée depuis la réforme.

Le grand juge de la cour du banc du roi.
Le grand archiviste (*master of the rolls*).
Le grand juge de la cour des plaids communs.
Le premier baron de l'Échiquier.
Les juges ou barons des hautes cours.
Les chevaliers bannerets.

NB. Pour que les chevaliers bannerets jouissent du rang qui leur est assigné ici, il faut qu'ils aient été créés par le roi en personne, sur le champ de bataille, sous la bannière royale et en temps de guerre ; en tout autre cas ils prennent rang après les baronnets, comme on le verra plus bas.

Les fils cadets des vicomtes.
Les fils cadets des barons.
Les baronnets.
Les chevaliers bannerets, non créés par le roi en personne.
Les chevaliers du Bain.
Les chevaliers bacheliers.
Les fils aînés des baronnets.
Les fils aînés des chevaliers.
Les fils cadets des baronnets.
Les fils cadets des chevaliers.
Les colonels.
Les sergens ès-lois.
Les docteurs ès-facultés.
Les écuyers.

NB. Sir Edouard Coke confond les écuyers avec les *gentlemen*, et il est en effet assez difficile de dire positivement ce qui constitue en Angleterre la dignité d'écuyer. Camden en compte de quatre espèces, savoir : 1° Les fils aînés des chevaliers et les fils aînés de ceux-ci à perpétuité. 2° Les fils aînés des fils cadet de pairs, et les fils aînés de ceux-à perpétuité. 3° Les écuyers créés par lettres patentes du roi, et leurs fils aînés. 4° Les écuyers par le droit de leur charge, tels sont les juges de paix et toutes les personnes pourvues d'une place de confiance dans le gouvernement. A ceux-ci on peut ajouter les écuyers des chevaliers du Bain, chacun desquels en nomme trois, lors de son installation ; et enfin tous les nobles étrangers.

Les gentlemen.

NB. Ce mot, qui autrefois équivalait à celui de *gentilhomme* en français et d'*edelmann* en allemand, a été, comme celui d'*esquire*, beaucoup trop prodigué en Angleterre. Quiconque se livre à l'étude des lois et des sciences dans les universités et qui est en état de vivre de son revenu ou du moins sans travail manuel, est traité de gentleman. Son titre était autrefois *master* et aujourd'hui *mister*, mot qui, soit dit en passant, ne s'écrit jamais que par abréviations Mr., de même que le mot de *mistress* (madame), qui s'écrit Mrs.

Les Yeomen.

NB. Par *yeoman* on entend tout propriétaire faisant valoir lui-même une terre de franc aleu d'un revenu de 40 shillings par an.

Les marchands.
Les artisans.
Les ouvriers à la journée.

Portraits Historiques (1).

N° IV.

THOMAS JEFFERSON,

TROISIÈME PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS.

Dans tous les temps, chez tous les peuples, l'enthousiasme et la haine, la critique et les éloges, servirent de cortége au génie, à la célébrité. Encensés par les uns, accusés par les autres, tel est le sort des hommes qui s'élèvent au-dessus du vulgaire. Mais vienne la mort, l'irritation cesse; les haines s'apaisent, les amitiés s'éteignent : on ne pense plus au héros; on juge ses actes avec froideur, souvent avec une cruelle partialité. Jefferson n'a point subi cette alternative; la tombe en se fermant sur lui n'a point calmé les vives sympathies et les sentimens contraires qu'il inspira pendant le cours de sa longue carrière. Aujourd'hui ses amis sont aussi dévoués à sa mémoire, ses ennemis aussi ardens, aussi nombreux qu'autrefois : c'est que personne n'exerça une plus grande influence sur la religion, la politique, les sciences et les arts de son pays, que Thomas Jefferson.

Ses premiers pas dans la carrière politique datent de 1769, il était alors attaché au barreau de Williamsburg. Tout se préparait pour le grand drame qui allait s'accomplir. Déjà le gouvernement de la Grande-Bretagne avait refusé de sanc-

(1) Voyez les portraits de lord Shaftesbury, de Washington, d'Adams et de Bacon, publiés dans nos précédentes livraisons.

tionner les lois les plus utiles et les plus nécessaires au bien-être des colonies américaines, et ses gouverneurs avaient convoqué le corps législatif dans des villes éloignées du dépôt des archives, afin de le fatiguer par ces mesures; déjà l'on avait dissous les chambres qui s'opposaient avec fermeté à cet empiétement, sans en convoquer de nouvelles; on avait entravé les progrès de la population en refusant aux étrangers des lettres de naturalisation, en s'opposant aux émigrations, en élevant le prix des terres; déjà le Royaume-Uni avait créé une multitude de places nouvelles, et envoyé pour les remplir une fourmilière d'officiers publics qui dévoraient le peuple en le fatiguant par des vexations et des impôts; les juges étaient dans une dépendance absolue, et devaient attendre, pour condamner ou absoudre, le bon plaisir du gouverneur de la province dans laquelle ils exerçaient leurs charges, sous peine de perdre ou de voir réduire leurs émolumens; une armée considérable occupait le pays; des bâtimens de guerre croisaient sur les côtes sans le consentement de la législature des provinces; le pouvoir militaire usurpait les droits du pouvoir civil, et le commerce américain, sans cesse entravé, gémissait sous de lourdes taxes. C'était là une belle occasion de se montrer pour un homme doué de talens supérieurs comme l'était Jefferson.

Esprit, graces personnelles, ambition, énergie, tout ce qui caractérise et fait les grands hommes, rien ne lui manquait: son éducation ne laissait rien à désirer. Après avoir passé deux années au collége de William et de Mary, il avait étudié sous le docteur William Small; Small que l'Amérique regardait avec raison comme l'un de ses savans les plus distingués. Small ressentit une vive affection pour le jeune Jefferson, en fit son compagnon et son ami, cultiva ses heureuses dispositions, lui apprit la rhétorique et les mathématiques; puis à son départ pour l'Europe, il le présenta à Georges Whyte et au gouverneur Fouquier, alors un des hommes les plus capables de l'Amérique. Celui-ci l'admit à sa table; et George Whyte lui inspira son intégrité, son amour de la justice, son

désintéressement et son patriotisme. Voilà quels furent les maîtres qui ouvrirent au jeune Thomas Jefferson la carrière dans laquelle il devait un jour s'illustrer.

Appelé en 1769 au sein de la législature de la Virginie par le suffrage de ses concitoyens, Jefferson éleva la voix en faveur de l'émancipation des esclaves ; sa motion fut repoussée. Quelque temps après, les résolutions du parlement anglais relatives au Massachussets ayant été soumises aux délibérations de la législature virginienne, Jefferson se leva pour demander que la cause des Massachussets fût regardée comme celle de toutes les colonies américaines. Après l'adoption de cette mesure, le gouverneur prononça la dissolution de l'assemblée ; mais alors Jefferson et plusieurs membres se réunirent le jour suivant à la taverne de Raleigh, et y formèrent une convention où furent dressés les articles de l'acte d'association, qui défendait l'usage des marchandises anglaises en Amérique. Cet acte fut signé par tous les membres présens et l'on en recommanda l'application au peuple ; puis, tous les députés reparurent dans leurs comtés respectifs où chacun d'eux fut réélu, à l'exception du petit nombre de ceux qui avaient refusé de souscrire aux mesures adoptées par l'assemblée législative contre le commerce anglais.

Le gant était jeté, mais l'apathie régnait encore ; les esprits n'étaient pas assez mûrs pour accomplir le grand acte qui se préparait, lorsque Jefferson, que les patriotes regardaient déjà comme le principal appui de leur cause, appela l'attention de la législature sur le bill du parlement anglais relatif aux crimes et aux délits commis en Amérique ; ce bill était injuste. Déjà, soumis aux délibérations d'une cour d'enquête, tenu à Rhodes-Island en 1762, ce bill, qui avait pour objet de soustraire les Américains à la juridiction de leur pays, et de les déporter loin de l'Amérique après condamnation, avait donné lieu à de vifs débats. La mesure adoptée par Jefferson eut l'effet qu'il en attendait ; mais ce n'était pas assez : Jefferson se rendit à la taverne de Raleigh, avec Henry, Richard et Francis

Lee et M. Carr, et leur proposa de constituer dans toutes les colonies américaines des comités de correspondance chargés de prendre les mesures necessaires au succès de la cause américaine, d'en déférer ensuite aux comités-généraux, et de donner à ces mesures, par ce concours mutuel, l'unité d'action qui leur était nécessaire pour en assurer la prompte exécution. Nouvelle dissolution du comité d'où étaient parties ces courageuses résolutions : ce qui ne l'empêcha pas de se réunir le jour suivant, de préparer une circulaire pour les *speakers* des législatures des autres provinces, de dresser plusieurs copies des résolutions prises par lui, et de laisser à son *chairman* le soin d'expédier ces pièces par des courriers de confiance.

La fermeture du port de Boston, qui survint sur ces entrefaites, donna l'occasion à Jefferson de déployer de nouveau son zèle et son activité. Malgré tant d'efforts, le peuple américain semblait encore reculer devant une rupture, lorsque Jefferson, qu'aucun danger ne pouvait arrêter, se concerta avec plusieurs autres patriotes, à l'effet de signaler la journée du premier juin, jour de l'exécution des mesures prises envers le port de Boston, par des prières publiques ; il ne s'agissait rien moins que de convoquer le peuple dans les temples, afin de demander au ciel de donner aux Américains la fermeté nécessaire pour soutenir leurs droits, et d'inspirer au roi de la Grande-Bretagne et à ses conseillers des dispositions moins hostiles envers l'Amérique. Jefferson, pour donner plus de solennité à cet acte, se réunit avec ses collègues chez le docteur Nicholaï, homme d'un caractère grave et religieux ; on le pria de seconder ce projet ; il y consent et en fait lui-même la motion au sein de l'assemblée ; la motion passe sans opposition, et le gouverneur prononce de nouveau la dissolution de la législature virginienne. Les membres qui la composaient, aussi tenaces que l'était le gouverneur lui-même, se rendent dans le lieu où s'étaient tenues leurs séances lors des premières dissolutions, et arrêtent que l'on informera au plus tôt les comités de correspondance de la mesure qui vient

d'être adoptée; que chaque comité sera tenu de nommer un délégué afin de former un congrès qui avisera aux moyens les plus propres de faire face aux exigences du moment, et que la province élira des députés qui s'assembleront à Williamsburg le 1er août suivant, pour y connaître de l'état de la colonie. L'âme, le principal moteur de ces résolutions énergiques, était Jefferson.

Le 1er juin, le clergé se rendit à l'invitation qui lui avait été faite par les patriotes, et prononça partout des discours propres à exalter le public. L'effet de cette cérémonie répondit à l'attente de ceux qui en étaient les auteurs; car l'anxiété la plus profonde se répandit dans toutes les parties des provinces américaines avec la rapidité de l'étincelle électrique. Mais Jefferson, ardent, impétueux, infatigable, voulant briser tout d'un coup les faibles liens qui retenaient encore les colonies américaines sous la domination britannique, profite de ce qu'il est élu membre de la convention qui va être appelée à nommer les délégués du congrès, pour tracer les instructions de ces délégués. Dans ces instructions, il leur recommande d'exposer au congrès que les liens qui existaient alors entre la Grande-Bretagne et ses colonies n'étaient autres que ceux qui existaient entre l'Ecosse et l'Angleterre, avant l'union de ces deux pays; que ces relations étaient les mêmes que celles qui liaient alors le Hanôvre à l'Angleterre; en un mot, que les deux pays n'avaient de commun que le même pouvoir exécutif, mais qu'aucun autre lien politique ne leur était nécessaire; qu'enfin les émigrations des Anglais en Amérique ne donnaient pas plus de droit au gouvernement britannique sur les colonies américaines, que les émigrations des Danois et des Saxons n'en donnent aujourd'hui à la Saxe et au Danemarck sur l'Angleterre. Langage hardi, qui était alors de nature à appeler sur la tête de son auteur les plus grands dangers, et que désapprouvèrent Randolph, Lee, Nicholaï, Pendleton, qui jusqu'alors s'étaient montrés parmi les plus chauds patriotes. Ceux-ci insistaient pour que l'Angleterre eût le droit de régler le commerce des colonies,

et de lui imposer des taxes. Cette dissidence n'arrêta point Jefferson ; il partit pour Williamsburg, lieu où devait s'assembler la convention ; mais surpris en route par une dysenterie violente, et obligé de s'arrêter, il envoya sa déclaration à Randolph qui, à l'ouverture de la session, en donna communication à l'assemblée. Là, cette pièce trouva aussi peu de faveur qu'auprès des patriotes que Jefferson avait consultés ; les dispositions en furent regardées comme intempestives et surtout comme trop hostiles au gouvernement anglais ; cependant elle obtint les honneurs de l'impression et parut sous le titre « d'Aperçu sommaire des droits de l'Amérique » anglaise. » Trouvant ainsi sa route en Angleterre, elle donna lieu dans les deux chambres à des débats si vifs, que Jefferson vit bientôt son nom figurer sur une liste de proscription, avec les noms de Hancock, des deux Adams, de Peyton Randolph lui-même et de Patrik Henry.

Ce dévoûment, cette noble et courageuse résistance à l'oppression n'étaient que le prélude de la conduite future de Jefferson. La convention s'était réunie le 1er août, ainsi qu'il en avait été convenu ; elle avait désigné ses délégués au congrès, et leur avait donné des instructions pleines de sagesse et de modération. Les délégués partirent pour Philadelphie, lieu où devait se réunir le congrès, et y arrivèrent en temps opportun. On sait quels furent les travaux de ce congrès. La convention de la Virginie, à sa session suivante, approuva tous ses actes, vota des remercîmens à ses délégués pour la part qu'ils y avaient prise, et réélut les mêmes personnes en y ajoutant Jefferson pour représenter la colonie à l'assemblée, qui devait ouvrir sa session en mai, session mémorable, et que ne surpassèrent jamais ces assemblées législatives où Rome et Athènes déployaient une solennité si imposante. Il s'agissait de la liberté de tout un peuple ; il fallait triompher ; l'espoir d'une réconciliation, les demi-mesures n'étaient plus possibles ; on était allé trop loin. Le plan de rupture proposé par Jefferson à la législature virginienne trouvait maintenant son application.

Jefferson, doué d'une trop grande pénétration pour se tromper sur les suites des graves débats qui divisaient les deux pays, avait compris tout d'abord qu'il fallait rompre et vaincre, sinon se résigner à vivre sous le joug. Sa conviction, grâce à son éloquence, fut cette fois partagée par la majorité des membres de la convention virginienne, qui lui avait donné, ainsi qu'aux autres délégués, des instructions propres à amener la solution de cette grave question. La proposition en fut faite dans la séance du congrès du vendredi 7 juin 1776. Dans cette séance, Jefferson et ses collègues firent une motion par laquelle ils invitaient le congrès à proclamer l'indépendance américaine et l'affranchissement des colonies de l'Amérique de toute allégeance envers la couronne anglaise; ils demandèrent en outre qu'une confédération fût formée pour lier les colonies plus intimement l'une à l'autre, et que l'on adoptât ces mesures le plus promptement possible, afin de recourir au besoin à l'assistance des puissances étrangères. Cette question souleva de violens débats. Tous comprenaient l'alternative dans laquelle allaient être placées les colonies américaines; la perspective prochaine de la guerre civile, la crainte du danger retenaient encore les moins zélés. Wilson, Robert, T. Livingston, Rutladye, Dickinson, se levèrent pour combattre la proposition, et mirent tout en œuvre pour faire adopter leurs convictions par le congrès. Ils disaient que la mesure était inopportune; que les habitans du Maryland, de la Pensylvanie, du Delaware, de Jersey et de New-York n'étaient pas encore préparés pour une mesure aussi décisive; que si la résolution passait, elle jetterait l'alarme dans le pays et y ferait naître de la fermentation; que plusieurs des colonies centrales avaient défendu à leurs délégués de donner leur adhésion à cet acte; qu'ainsi il allait y avoir scission parmi les colonies; qu'enfin la France et l'Espagne, jalouses de voir s'élever à côté de leurs possessions coloniales une puissance nouvelle, seraient plus disposées à aider la Grande-Bretagne qu'à favoriser l'Amérique. Vains efforts! Jefferson appuyé par

Lee, Whyte et John Adams, répondit qu'au point où en étaient les colonies américaines avec l'Angleterre, les relations anciennes n'étaient plus possibles; que, d'ailleurs, l'indépendance américaine existait de fait; qu'il était en conséquence inutile que toutes les provinces fussent unanimes sur l'adoption de la mesure, par la raison qu'il était impossible que plusieurs hommes n'eussent qu'un même sentiment sur une question; qu'enfin il était probable que la France montrerait des dispositions bienveillantes en faveur de la cause américaine, et qu'elle recevrait dans ses ports les marchandises et les navires de l'Amérique, au lieu de lui être hostile comme on le pensait. Cette opinion l'emporta. Une commission, dont Jefferson, Lee, Adams et le docteur Francklin faisaient partie, fut nommée à l'effet de rédiger l'acte d'indépendance; ce fut Jefferson qui fut chargé de la rédaction de cet acte, et qui en fit le rapport au congrès. Les débats durèrent quatre jours, après quoi la déclaration fut adoptée par la chambre et signée par tous les membres, à l'exception d'un seul.

C'en est donc fait, la déchéance de l'Angleterre est proclamée, et les colonies américaines sont perdues pour elle. La part qu'avait prise Jefferson dans l'accomplissement de ce grand acte, ses services passés, déterminèrent sa réélection à la session suivante; mais le nouveau gouvernement était maintenant organisé, et Jefferson, qui espérait que sa présence serait plus utile au sein de la législature de sa province, résigna sa place au congrès. Son espoir ne fut pas déçu : le bill qu'il proposa pour l'établissement des cours de justice, établissement de la plus haute importance; l'adoption du bill qui abolissait le droit d'aînesse, bill dont Jefferson était l'auteur, et enfin son bill pour empêcher l'importation des esclaves dans la province, attestent sa sollicitude et son dévoûment pour la cause de la liberté. Mais une gloire plus éclatante, et qui pourtant devait soulever contre lui la critique la plus amère, les inimitiés les plus violentes, lui était réservée : je veux parler du bill qu'il proposa en faveur de la liberté religieuse.

Dans la concession faite à sir Walter Raleigh, à l'époque des premières émigrations des Anglais en Amérique, il y avait une clause expresse où il était dit que les colons n'auraient point d'autre religion que celle du pays qu'ils avaient quitté. Aussitôt que les circonstances le permirent, la colonie fut divisée en paroisses, et dans chacune d'elles fut établi un ministre de la religion anglicane, auquel on donna la jouissance d'une maison et de plusieurs acres de terre, et qui, indépendamment d'un salaire fixe, reçut une certaine quantité de tabac. On fit face à ces dépenses en prélevant un impôt sur tous les habitans indistinctement. Qu'ils appartinssent ou non à la religion dominante, tous les habitans payaient, plus ou moins, suivant l'état de leur fortune. Sur ces entrefaites, des quakers vinrent; mais bientôt, grâce à l'impitoyable intolérance du clergé anglican, ils furent chassés de la colonie et on leur en défendit l'accès sous des peines sévères. Le clergé anglican s'adonnait alors à l'entretien de ses fermes, à la culture de ses terres, récoltait régulièrement ses revenus, et s'occupait à loisir de l'instruction spirituelle de ses ouailles. D'autres sectaires, et particulièrement des presbytériens, succédèrent aux quakers, et, profitant de cette inactivité, ils eurent bientôt un grand nombre de prosélytes, nombre qui s'accrut au point qu'à l'époque de la révolution la majorité des habitans était dissidente; cependant chacun était comme par le passé obligé de payer pour subvenir aux dépenses du clergé de la minorité. Ce furent ces abus que le bill proposé par Jefferson avait pour objet d'abolir. Ce bill donna lieu à des débats animés, car la majorité des membres de la législature de la province appartenait encore à l'église dominante. Cependant, après une lutte violente, qui dura depuis le 11 octobre jusqu'au 5 décembre, Jefferson et tous les patriotes qui soutenaient la mesure parvinrent à faire annuler la loi qui défendait l'introduction d'un culte étranger au culte anglican dans la province; c'était un grand pas de fait, mais les clauses les plus importantes du bill avaient succombé sous les efforts puissans des adversaires de Jefferson. Cette défaite ne le dé-

couragea point. La question fut reprise pendant plusieurs sessions, enfin la victoire resta à son auteur, et les priviléges du clergé anglican furent entièrement abolis.

De combien de colères profondes et d'inimitiés violentes cette mesure ne fut-elle pas la source! La raison l'emportait, mais derrière elle se cachaient l'envie, l'irritation et la haine d'un ennemi toujours redoutable, le clergé. Jusqu'alors, par son caractère ferme et décidé, Jefferson, qui n'avait inspiré que de l'enthousiasme, se vit tout à coup environné d'ennemis implacables; ses actes, sa vie privée, ses principes religieux furent soumis à la plus amère censure. Examinons maintenant sous quelles inspirations Jefferson combattait ainsi pour la cause de la liberté religieuse.

Sa croyance religieuse n'appartenait à aucune secte particulière, quoiqu'elle se rapprochât du socinianisme. Une de ses maximes était que la douleur n'avait aucun but utile dans l'économie humaine. « Je comprends fort bien, disait-il, l'utilité de toutes mes autres passions, lorsqu'elles sont resserrées dans des limites convenables; la perfection du caractère moral ne s'acquiert point dans une apathie stoïque, mais bien dans le juste équilibre de toutes nos passions; j'ai vainement cherché dans quel but d'utilité l'auteur de la nature peut avoir créé l'affliction de l'ame. » Il repoussait la révélation, pensait que le Christ n'avait pas plus de titres au caractère divin que Socrate, et la morale chrétienne lui paraissait défectueuse dans un grand nombre de ses parties. Voici comment, dans une de ses lettres à William Short, il s'exprime au sujet du Christ. « Jésus-Christ, dit-il, en se donnant pour le fils de Dieu, ne voulait point en imposer aux hommes; il fut lui-même trompé par son exaltation. Doué d'une imagination ardente et d'une ame pure, possédant au plus haut degré, et sans qu'on la lui eût apprise, une éloquence persuasive et douce, qui, de ses auditeurs, lui faisait autant de prosélytes, il se crut inspiré du ciel. Socrate fut comme lui : ce philosophe se croyait sous l'influence d'un ange gardien; aujourd'hui même, combien d'hommes croient à la réalité

de ces inspirations, quoique la rectitude de leur jugement ne laisse rien à désirer sous tout autre rapport! » Telles étaient ses doctrines religieuses, doctrines qui, chez lui, étaient le fruit d'une conviction profonde, et auxquelles il resta toujours fidèlement attaché. Personne, d'ailleurs, ne fut plus tolérant que lui. « Dieu, disait-il, ne fera aucune distinction de sectes; tous les hommes justes seront pour lui des enfans et des frères de la même famille : Caton, Aristote, Penn, Littleton. » On ne doit plus, d'après cela, s'étonner de la ferveur qu'il mit à faire triompher les principes qu'il avait adoptés.

Quoi qu'il en soit, ces tracasseries, ces attaques violentes ne nuisirent point à la carrière politique de Jefferson; ses talens étaient d'un ordre trop supérieur pour qu'on ne les appréciât point dans des circonstances aussi critiques. Jefferson resta donc, comme par le passé, investi de la confiance de ses concitoyens. La confusion, suite inévitable de la séparation violente qui venait d'avoir lieu, régnait alors dans la distribution des lois. Jefferson, qui comprit l'un des premiers la nécessité de la révision du code américain, proposa un bill à cet effet, bill qui fut accepté, et aussitôt une commission, dont il faisait partie, fut nommée pour commencer ce travail. La première question fut de savoir si l'on substituerait au système en vigueur un système nouveau et complet, ou si on se contenterait de modifier les lois existantes. Le premier parti était téméraire : refondre tout le système, c'était ouvrir un vaste champ à la chicane; il fallait compulser Justinien, Bracton, Blackstone; formuler le texte de ces auteurs dans un langage clair et concis, travail de la plus haute importance, pour éviter les fausses interprétations, et dont l'exécution allait demander un temps infini; il fallait enfin que ce travail fût l'œuvre d'un seul, pour qu'il eût un ensemble systématique. Jefferson comprit tout d'abord ces difficultés, les fit sentir à ses collègues, et l'on se contenta de modifier le système en vigueur. Ce grand travail fut divisé; le droit commun et les lois pénales échurent en partage à Jefferson. La loi sur le droit d'aînesse attira de nouveau son attention; il proposa de

l'abolir; mais un des membres de la commission s'y opposa, et proposa d'adopter la loi hébraïque sur cette matière, c'est-à-dire de donner au fils aîné une double part dans les biens. A quoi Jefferson répondit : « Si le fils aîné peut manger double et faire à la fois le double de travail, rien de plus naturel que de lui donner une double part; mais si les besoins du fils aîné ne sont pas autres que ceux de ses frères, sa part dans la répartition du patrimoine ne doit point être double. » Cette opinion prévalut et fut adoptée par tous les autres membres.

Jefferson voulait aussi l'abolition de la peine de mort pour tous les crimes; mais ses collègues insistèrent pour que la peine de mort fût appliquée aux crimes de haute-trahison et de meurtre, et qu'on lui substituât pour les autres crimes les travaux forcés et, dans quelques cas, la loi du talion; principe révoltant, et dont la sanction par des hommes aussi distingués que l'étaient les membres de cette commission étonna avec raison tous les criminalistes de l'époque. Le rapport de ce travail fut fait par Jefferson et Whyte, le 18 juin 1779; mais les anciens usages avaient encore de trop nombreux partisans, pour que la base fondamentale n'en fût pas repoussée; cependant, en 1785, après la paix, la discussion fut reprise; et, grâce aux efforts de Maddison, qui par sa fermeté fit taire les criailleries et les mauvaises chicanes soulevees par les demi-légistes de l'Amérique; le bill ou du moins ses conditions les plus importantes furent adoptées.

Dans ce temps-là, Jefferson, qui était en France, reçut des lettres de son gouvernement; on lui demandait des instructions sur le système pénal de ce pays. Plusieurs tentatives avaient été faites, mais sans aucun résultat avantageux. Dans la Pensylvanie, où l'on avait soumis les prisonniers aux travaux forcés en public, et où on leur avait rasé la tête et donné des habits grossiers, il en était résulté une telle prostration dans le caractère de ces hommes, qu'ils ne purent rentrer dans le sein de la société sans de graves dangers pour elle. Jefferson ayant entendu parler d'une société anglaise qui, avec l'autorisation du gouvernement, avait soumis à

l'emprisonnement solitaire plusieurs criminels, et avait obtenu de ses expériences des résultats avantageux, recueillit tous les matériaux qui devaient l'éclairer dans cette branche importante de la politique, et s'étant convaincu de la bonté de ce système, il en donna connaissance à son gouvernement. Ce système d'emprisonnement solitaire ne fut pourtant adopté qu'en 1796, époque à laquelle il y eut une révision complète dans les lois pénales; les travaux publics furent entièrement abolis.

Mais avant son départ pour la France, Jefferson avait eu des charges importantes à remplir. Appelé à administrer les affaires de sa province, et nommé ensuite visiteur du collége William et Mary, où il avait fait ses premières études, il substitua à la chaire de théologie et à celle des langues orientales, des cours de droit, de politique, d'anatomie, de médecine, de chimie, de langues modernes, une chaire d'histoire naturelle, un cours sur la nature des droits internationaux, et plusieurs autres cours qui avaient pour objet de répandre le goût des beaux-arts parmi la jeunesse américaine. Mais comme gouverneur de la Virginie, Jefferson eût à combattre mille difficultés. La province était alors occupée par des forces anglaises. Jefferson, après être resté à son poste pendant deux ans, crut qu'en investissant du pouvoir civil un chef militaire, ce chef pourrait agir avec plus d'énergie, de promptitude et d'efficacité sur la province. Il se démit donc de son poste, et le général Nelson fut désigné pour lui succéder. Qui le croirait? cette action servit de texte à ses ennemis pour recommencer leurs attaques; ils l'accusèrent de lâcheté, et une accusation fut portée contre lui, dans la session législative qui suivit sa résignation, pour qu'il eût à rendre compte de sa conduite; mais, grâce à l'influence de ses amis, au lieu de paraître à la barre comme accusé, Jefferson reçut du sénat une adresse de remercîmens, dans laquelle ce corps lui exprimait sa reconnaissance pour les services qu'il avait rendus à la province pendant le cours de son administration.

A ces marques d'estime la législature en ajouta d'autres,

en le nommant bientôt son délégué au congrès. On sait quel rôle important il joua dans cette assemblée : telle était la confiance que ses collègues avaient dans ses lumières, qu'il fit partie de toutes les commissions importantes : ce fut lui qui proposa de changer le système monétaire de l'Amérique, et de lui en substituer un nouveau dans lequel le dollar devait être pris pour l'unité et les fractions du dollar réglées d'après le système décimal. Ce système monétaire est en vigueur aujourd'hui en Amérique.

Nommé président de la commission chargée d'examiner le traité de paix avec la Grande-Bretagne, ce fut Jefferson qui fit le rapport de cette commission, rapport qui sanctionnait l'indépendance dont lui-même avait rédigé l'acte sept ans auparavant. Mais de tous ses actes législatifs, aucun n'offre plus d'intérêt, soit qu'on le considère sous le rapport des résultats avantageux qui en découlèrent pour le pays, soit qu'on l'examine sous le rapport des vues étendues qui le dictèrent, que la motion dans laquelle il proposa au congrès de régler les lois internationales avec toutes les puissances européennes : libre admission des navires et des marchandises dans les ports des parties contractantes, protection de la propriété, abolition des corsaires, non confiscation des marchandises de contrebande, mais détention de ces marchandises jusqu'à paiement de leur valeur, fixation des limites des blocus, respect des neutres, permission aux étrangers de disposer librement et en tous lieux de leurs propriétés foncières, et finalement fixation de ces traités à 10 et à 15 ans, voilà quelles étaient les bases de cette motion. Ces résolutions furent approuvées. Des traités de commerce liaient déjà l'Amérique à la Hollande et à la France; on résolut de négocier avec l'Angleterre, Hambourg, la Saxe, la Prusse, le Danemarck, la Russie, l'Autriche, Venise, les Etats-Romains, Naples, la Toscane, la Sardaigne, Gênes, l'Espagne, le Portugal, la Porte, Alger, Tripoli, Tunis et Maroc; en conséquence, Jefferson fut nommé ministre plénipotentiaire des Etats-Unis, avec Adams

et le docteur Franklin. C'était la quatrième fois que cet honneur était conféré à Jefferson. En 1776 et en 1780, le choix du congrès était tombé sur lui pour aller en Europe y négocier la paix; mais Jefferson, en raison de l'état de ses affaires privées, avait refusé. Une troisième fois, dans l'automne de 1782, le congrès ayant eu l'assurance qu'un traité de paix allait être conclu, voulut de nouveau charger Jefferson des intérêts de l'Amérique en Europe: celui-ci accepta; mais au moment où le négociateur se disposait à partir, des informations venues d'Europe lui apprirent qu'un traité provisoire venait d'être signé, et son voyage ne s'effectua point. Cette fois, Jefferson quitta Boston le 5 juillet, arriva à Paris dans le courant d'août, et y trouva le docteur Franklin qui l'y avait précédé; Adams vint bientôt les rejoindre, et tous trois s'occupèrent aussitôt de remplir leur mission.

La France était alors à la veille de cette grande convulsion politique d'où allaient sortir tant de leçons pour les rois et les peuples. Jamais, depuis deux siècles, l'état de ses finances n'avait été plus embarrassé. La révolution américaine n'avait pas peu contribué, il est vrai, à précipiter ce grand événement; les jeunes officiers français qui avaient servi sous ses drapeaux étaient revenus dépouillés d'une partie de leurs préjugés, et avaient rapporté dans le sein de leur patrie des mœurs et des idées nouvelles que la presse, malgré les entraves dont le pouvoir cherchait encore à l'entourer, répandit bientôt parmi toutes les classes de la société; alors on vit le peuple le plus léger de l'Europe faire de la politique le thème de toutes ses conversations. Tiers-état, clergé, noblesse, femmes élégantes, femmes du peuple, l'attention générale se portait vers les dissipations de la cour; les abus de la liste civile et les embarras du gouvernement. Ces embarras étaient immenses; imposer de nouvelles taxes était chose impossible, devant l'opposition formidable du parlement; tromper la nation en cherchant à lui donner le change sur l'état réel des finances, c'était aggraver la situation, et Calonne l'avait vainement tenté; il fallut ré-

duire les dépenses, promettre au nom du roi de ne pas augmenter les impôts, réformer le code pénal, abolir la torture, supprimer les corvées, les gabelles, établir des assemblées provinciales. Ce fut au milieu de ces graves événemens que Jefferson se trouva en France.

Sa mission, vu l'état d'irritation où se trouvaient les esprits, n'eut pas le succès que lui et ses collègues en espéraient. Déjà, il est vrai, un traité de commerce liait l'Amérique et la France; mais ce traité était défectueux; il était nécessaire de le renouveler afin de l'établir sur des bases plus larges. Jefferson fit des ouvertures à ce sujet au comte de Varennes; mais celui-ci, trop préoccupé par les graves événemens qui se passaient en France, répondit qu'il valait mieux laisser aux législatures des deux pays le soin de faire, dans ces traités, telles modifications qu'elles jugeraient nécessaires. Jefferson ne pressa point de Varennes; il se contenta de sonder les dispositions des ambassadeurs étrangers qui étaient à la cour de Versailles. Les dispositions du vieux Frédéric étaient favorables aux Etats-Unis; ce prince se montra disposé tout d'abord à répondre aux ouvertures des négociateurs américains en désignant le baron de Heulemayer, son ambassadeur à La Haye, pour s'entendre avec eux; et le traité fut aussitôt conclu. Le Danemarck, le Portugal et la Toscane suivirent son exemple : des traités de commerce furent passés avec ces états; mais les autres puissances, soit qu'elles ne comprissent pas encore l'importance du commerce de l'Amérique, soit qu'elles crussent devoir attendre que le temps eût consacré la séparation des colonies américaines de l'Angleterre, refusèrent d'accéder aux propositions qui leur furent faites : Londres suivit cet exemple. L'outrage était trop récent, la plaie saignait encore, la cour de Saint-James n'avait point oublié ses griefs contre l'Amérique. Jefferson s'étant rendu à l'invitation d'Adams, qui était alors ministre plénipotentiaire auprès de cette cour, comprit, à la première conférence qu'il eut avec le marquis de Caermarthen, ministre des affaires étrangères, que l'Angleterre nourrissait

encore une aversion trop profonde pour les États-Unis, et qu'il était impossible de lier les deux pays par un traité de commerce. Jefferson prit congé d'Adams et revint sur-le-champ à Paris.

Malgré le peu de succès de ses démarches, Jefferson continuait sans relâche à servir les intérêts de l'industrie américaine en France où, grâce à la puissante influence de Lafayette, il fit recevoir les huiles de baleine, le poisson salé et les viandes salées qui venaient de l'Amérique aux conditions les plus favorables; le riz américain fut pareillement admis dans les ports français sur le même pied que celui du Piémont, de l'Egypte et du Levant. Mais l'occasion se présenta bientôt de servir les intérêts et l'honneur de son pays : le commerce américain venait de subir un échec dans le bassin de la Méditerranée, où deux de ses navires avaient été capturés par des pirates de la côte de Barbarie; Jefferson, qui ne voulait pas se soumettre aux traités humilians imposés aux puissances européennes par les états barbaresques, résolut de former une ligue défensive à l'aide de laquelle chacune de ces puissances, même en temps de guerre, devait se prêter assistance pour repousser et réprimer les attaques des pirates d'Alger. Ce projet fut proposé par lui à tous les ministres étrangers qui résidaient à Paris, et fut accueilli favorablement par le Portugal, Naples, les Deux-Siciles, Venise, Malte, le Danemarck, la Suède. Mais alors l'Espagne venait de conclure un traité avec Alger au prix de trois millions qu'elle avait payés, et ne voulait pas compromettre les avantages qui allaient résulter pour elle de ce traité; d'une autre part, on craignait que la France et l'Angleterre, prêtes à rompre, n'intervinssent pour contrarier ce projet; enfin tel était alors l'état financier des puissances qui désiraient faire partie de la ligue, qu'aucune d'elles ne pouvait tenir une frégate à demeure dans le bassin de la Méditerranée : force fut de renoncer à ce projet.

C'est en partie à l'organisation des affaires commerciales entre l'Amérique et la France que se borna le rôle diploma-

tique de Jefferson en France : la bonne harmonie régnait entre les deux pays ; à la suite des différends survenus entre la Hollande et l'Angleterre, lorsque la guerre parut imminente entre cette dernière puissance et la France, Jefferson, interrogé par Eden, depuis lord Aukland, sur les dispositions de l'Amérique, répondit sans hésiter « que, d'après les clauses du traité, l'Amérique était obligée de recevoir dans ses ports tous les vaisseaux de guerre français avec leurs prises, et d'en refuser l'accès aux navires des puissances qui seraient en guerre avec elle ; que par une autre clause du traité l'Amérique s'engageait à défendre les possessions françaises de l'Amérique ; qu'ainsi il était probable que l'Amérique prendrait fait et cause pour la France, si l'Angleterre voulait attaquer ces possessions. » Mais s'il n'eut aucune occasion de déployer ses talens politiques dans ce poste, la sagacité profonde avec laquelle il jugea les grands événemens qui se passaient dans ce pays accrut tellement sa réputation, qu'à son retour en Amérique, et lorsqu'il ne demandait que du repos, Washington le nomma secrétaire d'état. Son départ de la France, où il laissa de vives amitiés, et où il connut les hommes éminens de l'époque, eut lieu le 26 septembre 1789. Il arriva à Norfolk, le 23 novembre ; quelques mois après il prit possession de son nouveau poste : pendant quatre ans il conserva cette charge, et fut nommé vice-président des Etats-Unis en 1797.

Ce nouvel hommage rendu à ses talens ne changea point son caractère, il resta ce qu'il avait toujours été, l'ami sincère et le plus ardent défenseur du parti républicain. Sous l'administration d'Adams, le fédéralisme encouragé par Adams lui-même avait fait d'immenses progrès, la constitution avait été violée et la majorité dans les deux chambres était acquise à ce parti. Les républicains découragés voulaient, de guerre lasse, abandonner ce terrain pour rentrer au sein de leur législature respective afin de s'y défendre contre l'invasion du fédéralisme ; ce parti fut adopté : tous se retirèrent en conséquence, excepté Jefferson et M. Gallatin ; celui-ci était membre de la chambre des représentans et Jefferson était vice-

président du sénat : tous deux firent tête à l'orage, tinrent en échec le parti fédéraliste et prolongèrent ainsi la lutte jusqu'à la fin de la session ; leur opiniâtreté, leurs efforts personnels permirent aux républicains de se reconnaître ; ce parti était désorganisé, ses rangs se grossirent, il put en conséquence paraître en force à la session suivante, où bientôt il acquit une telle prépondérance que Jefferson, son chef principal, fut appelé au pouvoir suprême. Les services de Jefferson dans ce poste élevé sont trop connus pour que nous en parlions ; mais se fussent-ils bornés à bannir le faste et l'étiquette du rang élevé où le suffrage de ses concitoyens venait de l'élever, à décharger la dette nationale de 33 millions de dollars, à réduire les impôts, à étendre le territoire en y ajoutant des provinces fertiles sans recourir à la ruse ni à la violence, Jefferson aurait bien mérité de son pays ; les temps étaient difficiles et pourtant Jefferson sut conserver l'Amérique en paix avec le monde civilisé. Il quitta ce poste après l'avoir occupé pendant deux termes consécutifs, et reçut de la législature de la Virginie une adresse de remercîmens qui fut votée par les deux chambres et dans laquelle ce corps lui exprimait en termes flatteurs sa reconnaissance pour sa haute sagesse, le désintéressement et le dévoûment qu'il avait montrés dans l'administration des affaires du pays.

Jefferson rentre alors dans la vie privée, se retire à Monticello où il se livre à l'étude et exerce la plus généreuse hospitalité ; cette hospitalité était extrême et lui occasiona plus d'une fois des dépenses qui étaient au-dessus de ses moyens. Son goût pour l'étude était aussi très vif, il recherchait toutes les discussions qui avaient trait aux lettres et particulièrement aux sciences exactes : on lui attribue une traduction des commentaires de Tracy sur l'*Esprit des Lois,* ouvrage qui fut publié à Philadelphie ; les opuscules sur la Virginie, qu'il publia en 1787, ses Essais philosophiques et politiques, et son Manuel pratique parlementaire sont des œuvres parfaites ; mais de ses ouvrages littéraires, le plus important est sans contredit celui qui a été publié après sa mort par Tho-

mas Jefferson Randolph, son petit-fils, ouvrage qui se compose d'une autobiographie de l'auteur, et de matériaux du plus grand intérêt sur l'histoire et la politique des États-Unis depuis et avant sa séparation de l'Angleterre. Sous le rapport du mérite littéraire, ces ouvrages sont très estimés, les idées en sont originales, presque toujours heureuses, le style en est clair et pur quoique dans quelques parties il soit un peu prétentieux. Voilà à quels travaux Jefferson occupait les années de sa vieillesse. Mais il lui était réservé de rendre un dernier service à son pays en constituant l'Université de Virginie, qui fut fondée dans le voisinage du lieu où est situé Monticello, établissement que Jefferson regardait comme l'un de ses plus beaux titres à la reconnaissance de son pays. Jefferson vit s'élever cet établissement et en fut lui-même nommé le recteur, poste qu'il résigna quelque temps avant sa mort : cet événement eut lieu le 4 juillet 1826, le 50e anniversaire de la déclaration de l'indépendance américaine, à l'heure à laquelle cet acte avait été signé par lui; le même jour, à quelques heures d'intervalle que celle d'Adams, son adversaire le plus redoutable, et qui avait pris part comme lui à la plupart des grands actes auxquels avait donné lieu la séparation de l'Amérique. Il avait alors 84 ans. Ses funérailles furent célébrées sans pompe, ainsi qu'il l'avait désiré, cependant un grand concours de citoyens vint rendre un dernier tribut de respect à ses restes. Son corps, déposé dans un cimetière situé sur le versant d'une montagne auprès de Monticello, repose au milieu de deux ou trois tombeaux, sous un obélisque en granit de 8 pieds de haut, sur l'un des côtés duquel on lit cette inscription :

ICI REPOSE
THOMAS JEFFERSON,
AUTEUR DE LA DÉCLARATION DE L'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE,
DU STATUT DE LA VIRGINIE RELATIF A LA LIBERTÉ RELIGIEUSE,
ET PÈRE DE L'UNIVERSITÉ DE LA VIRGINIE;
ACTES QUE JEFFERSON REGARDAIT COMME SES PLUS BEAUX TITRES
A LA RECONNAISSANCE DE LA POSTÉRITÉ.

Telle fut la vie de Jefferson, vie de dévoûment, de gloire

et de luttes, mais dont tous les actes ne furent pas exempts de fautes : le système de défense qu'il proposa pour mettre la côte américaine à l'abri d'un coup de main, l'opinion qu'il émit sur l'inutilité des grandes villes, ainsi que sur la nécessité de faire dépendre la magistrature du bon vouloir du peuple, reposent sur des principes faux. Son caractère, son amour-propre et sa susceptibilité extrêmes, ses craintes de la critique quoiqu'il ne se fît pas faute de critiquer lui-même les actes de ses adversaires, la haute opinion qu'il avait de ses moyens, l'avidité avec laquelle il recherchait les louanges, la violence de ses attaques contre Adams et Hamilton, ce sont là de graves reproches à faire à sa mémoire. Mais à part ces défauts, aucun homme politique ne déploya plus de talent, d'intelligence, de discernement, de promptitude à saisir une idée et à l'appliquer à propos; Jefferson, avec une pénétration merveilleuse, lisait dans l'avenir et savait quels allaient être les changemens progressifs de la société long-temps avant que ces changemens s'accomplissent; cette haute estime qu'il avait de lui-même était aussi moins l'effet de son amour-propre que le résultat d'une conviction intime; il répétait souvent que quarante années d'expérience dans l'art de gouverner les hommes valent mieux que dix siècles de lecture, et il avait raison. Connaissant les hommes, leurs caractères et le motif de leurs actions, personne n'observait avec plus de sagacité et n'estimait à sa plus juste valeur leurs qualités et leurs défauts. Enfin Jefferson n'aurait-il que son désintéressement, ce serait pour lui une gloire immortelle; car sortir des affaires plus pauvre qu'on n'y est entré, après avoir occupé pendant 64 ans les plus hautes charges du pays, ce n'est pas de nos jours une vertu commune parmi les hommes d'état.

(*North American Review.*)

Économie politique.

ÉTAT ACTUEL DES DEUX CANADAS.

Si l'on compare la situation actuelle des deux Canadas avec les événemens qui se passèrent dans les États-Unis d'Amérique il y a soixante ans, on trouvera dans ce rapprochement une analogie frappante. Mêmes symptômes d'indépendance, même cri de ralliement. Aujourd'hui, aux mesures du gouvernement anglais le Canadien oppose une résistance énergique ; de toutes parts, dans les montagnes, dans les forêts, retentissent des cris d'insurrection ; un désir extrême de séparer ses intérêts de ceux de la mère-patrie domine l'habitant de ces contrées ; personne n'a plus que lui une haine profonde contre les Anglais. De son côté, l'Angleterre, ou du moins le pouvoir qui la représente au Canada, fidèle à son système, ordonne la prorogation ou la dissolution des législatures dans l'espérance de les ramener plus dociles. Inutiles efforts ! A chaque session nouvelle ces législatures reviennent avec une volonté plus ferme, et l'irritation s'accroît ; aux protestations succèdent les menaces ; aux assemblées populaires, les insurrections. Telle fut autrefois, avant 1776, la situation des États-Unis ; telle est aujourd'hui, en 1837, la situation des deux Canadas.

Mais quoi ! ces deux belles provinces échapperaient-elles à l'Angleterre ? Le Royaume-Uni perdrait-il les deux Canadas comme il a perdu les États-Unis ? Tout porte à le croire, si le gouvernement ne se hâte, par des concessions larges,

de sortir de la fausse route dans laquelle il s'est engagé. Ces haines ardentes, cette inimitié profonde, n'existèrent pas toujours; lorsque l'Angleterre, en 1763, à la suite du traité de Versailles, prit possession du Canada, elle se hâta d'assurer aux habitans le libre exercice de leur culte: pendant dix-huit mois ils purent librement vendre leurs propriétés ou quitter le pays. Outre leur religion, on leur conserva leurs lois et leurs coutumes. La liberté individuelle restait illimitée, et les taxes n'étaient pas considérables. Que désirer de plus? Aussi, à part la noblesse canadienne qui occupait les places les plus élevées du pays, personne ne songea-t-il à retourner en France. Tout cela a bien changé.

La bonne harmonie cessa lorsque la métropole reconstitua le gouvernement du Canada et divisa cette province, qui jusqu'alors n'en avait formé qu'une seule sous le nom de province de Quebec, en Haut et Bas-Canada. Les élections, l'introduction du jury, la formation d'une assemblée législative composée de députés élus pour quatre ans, par les colons domiciliés et jouissant d'une propriété foncière produisant au moins 40 shillings de revenu et par les habitans qui payaient 10 £ de loyer par an, furent les conséquences du nouveau système: innovations précieuses, et qui auraient dû être regardées comme une belle conquête par un peuple accoutumé aux redevances et aux droits seigneuriaux, si les institutions qui les accompagnaient n'en eussent contrarié les effets.

Au pouvoir de l'assemblée législative furent ajoutés des pouvoirs supérieurs qui exercèrent un contrôle absolu sur le premier. Le gouverneur, le conseil exécutif et le conseil législatif, dont les membres sont inamovibles, furent nommés par le roi. Il n'y eut, d'ailleurs, aucune incapacité religieuse pour l'électorat, à part cependant les juifs et les ecclésiastiques auxquels l'accès de l'assemblée législative fut interdit. Le conseil législatif et l'assemblée législative furent chargés de la discussion et du vote des lois d'intérêt local; toutes les questions se décidèrent à la majorité des suffrages

et par le scrutin secret. Les bills étaient alors soumis à la sanction du gouverneur qui la donnait, la refusait ou la réservait pour faire connaître plus tard la volonté royale, prérogative en vertu de laquelle le roi de la Grande-Bretagne avait le droit de retirer la sanction du gouverneur, mais qui devait être exercée dans les deux années subséquentes à la sanction donnée au bill, sinon le bill en question avait force de loi. Le gouverneur eut la faculté de convoquer, proroger et dissoudre les chambres législatives; mais celles-ci durent être assemblées tous les ans. La justice fut administrée par de hautes cours d'appel et par des cours du banc du roi : la cour d'appel se composa du gouverneur de la colonie qui la présidait, d'un premier juge (*chief justice*) de la cour du banc du roi, et des membres du conseil exécutif. Elle prononçait en dernier ressort dans toutes les causes en appel pour des sommes au-dessous de 500 £; au-dessus de cette somme, l'appel devait être porté devant le roi en son conseil privé. La police se fit par des juges de paix qui ne reçurent aucun salaire; les membres du conseil exécutif et ceux du conseil législatif devinrent partout où ils se trouvaient juges de paix de droit. Telles furent les institutions nouvelles, organisation qui est en vigueur aujourd'hui dans toutes les possessions de l'Amérique septentrionale et qui a donné naissance à tous les griefs et à toutes les haines qui divisent la métropole et les deux Canadas.

Avant la conquête, la magistrature et le pouvoir civil avaient pour la plupart de leurs représentans des personnes attachées à la noblesse. Cette aristocratie tempérait son orgueil héréditaire par de l'affabilité et des manières prévenantes qui la faisaient aimer et respecter du peuple. Aussi, quand après la cession du Canada elle quitta les hautes fonctions qu'elle occupait, les habitans ne la virent pas s'éloigner sans regret. La substitution fut complète; partout les conquérans remplacèrent les vaincus. Mais les nouveau-venus étaient loin de ressembler à leurs devanciers, du moins ils ne leur ressemblaient que sous le côté défavorable, car ils avaient

leurs défauts sans avoir aucune de leurs qualités. Quoiqu'en arrivant dans la colonie chacun d'eux eût mis le titre de *squire* à la suite de son nom, leur noblesse était plus que problématique. C'étaient pour la plupart des fournisseurs et des marchands qui appartenaient à des familles peu considérées, et qui, en entrant en fonctions, ne voulurent point renoncer à leur commerce. Beaucoup d'entre eux firent de leurs fonctions nouvelles une sorte de levier pour agrandir le cercle de leurs affaires personnelles; d'autres usèrent de la loi dont ils étaient les dépositaires pour exercer la tyrannie la plus odieuse et le despotisme le plus absolu. Ainsi un grand nombre de chasseurs, qui dans leurs relations commerciales avaient contracté des dettes envers eux, se virent tout à coup cités, arrêtés et conduits devant le magistrat qui était leur créancier, condamnés par lui à payer sur-le-champ la somme due, lorsque autrefois, dans les mêmes circonstances, ils avaient la faculté de payer en peaux ou en productions naturelles; puis, faute de paiement et lorsque la plupart du temps la dette excédait à peine 40 shillings, ils étaient traînés comme de vils criminels devant la cour de Québec qui les condamnait à la prison, où ils restaient jusqu'à parfait paiement. Mais ces fournisseurs et ces marchands ne furent pas les seuls à qui fut confiée l'administration civile et judiciaire du pays. Déjà le Canada avait été envahi par une foule d'Anglo-Américains qui avaient émigré des États-Unis d'où ils avaient été chassés. Ils se donnaient le titre de *loyalistes*, quoique, par le fait, ce fût à leurs sourdes menées et à leurs machinations que l'Angleterre dût sa séparation des États-Unis. Immenses avaient été les services qu'ils avaient rendus à la mère patrie, à leur dire, et grandes avaient été aussi leurs souffrances; mais plus grandes encore furent leurs criailleries et leurs plaintes. Le gouvernement anglais les écouta et délogea les derniers restes de la noblesse française pour donner aux *loyalistes* les places que celle-ci occupait encore. Dès lors les loyalistes et les fournisseurs firent cause commune, et bientôt il y eut entre eux une ligue offensive et défensive

pour l'accaparement des places contre laquelle se brisèrent tous les efforts de leurs adversaires. Jamais plan ne fut mieux suivi, jamais on ne vit accord plus parfait : querelles domestiques, amour-propre froissé, intérêts privés compromis, tout se tut devant l'intérêt de la petite communauté. Cet abus s'est transmis jusqu'à nous. Aujourd'hui, sur trente-cinq membres dont se compose le conseil exécutif du Bas-Canada, cinq seulement appartiennent au parti de l'opposition, encore ces cinq membres ne doivent-ils leur entrée au conseil qu'aux nombreuses et vives récriminations de l'assemblée. Mais le tableau suivant donnera une idée plus précise encore de la force de cet abus. Ce tableau fait connaître les places qu'occupent les membres d'une seule famille.

Jonathan Sewell, chef suprême de la justice..............	1,500 £
d° speaker du conseil législatif.............	900
d° juge de paix...........................	50
T. Sewell, fils de Jonathan, shérif........................	2,000
Edouard Sewell, fils de Jonathan, missionnaire...........	200
John Sewell, petit-fils de Jonathan, huissier de la verge Noire...	180
Le même, directeur de la poste aux lettres................	400
Henry Sewell, fils de Jonathan, greffier du conseil législatif.	200
Montague Sewell, fils de Jonathan, sous-greffier du conseil législatif..	100
	£ 5,530

Voilà donc une famille qui absorbe à elle seule le treizième du revenu de la province. Dans le Haut-Canada, les choses vont encore pis; là, une seule famille, celle des Davie Boulton, ses fils et ses neveux, au nombre de quarante, occupent toutes les places importantes du pays. Les tribunaux suprêmes, civils et militaires, ne sont remplis que de Boulton; aux Boulton appartient la moitié du conseil exécutif; un de ses membres est *speaker* (président) du conseil exécutif; huit autres font partie du même corps. Le contrôle du monopole de la compagnie canadienne, la présidence de la Banque et la moitié des directions de cet établissement sont

dans les mains des fortunés Boulton. Aussi, grâce à cette confraternité, à cette communauté d'intérêts, les affaires civiles et judiciaires du Haut-Canada dépendent-elles du bon plaisir et du bon vouloir des Boulton. Malheur à qui n'est pas dans les bonnes grâces des Boulton; car rien, pas même le pouvoir supérieur de la métropole, ne pourrait le sauver de l'arbitraire de leurs actes.

C'est un fait remarquable, et qui surtout caractérise bien les penchans de l'oligarchie canadienne, que cet amour de famille; on ne trouverait nulle part une amitié plus vive, une tendresse plus touchante que celle qui existe entre les neveux et les petits-neveux, le ban et l'arrière-ban des cousins d'une famille canadienne. Jetez plutôt les yeux sur le tableau suivant; ce tableau indique la part pour laquelle la famille Felton entra dans la répartition des terres que l'on faisait, à l'époque où cette concession eut lieu, à ceux qui avaient rendu des services au pays :

William B. Felton, chef de la famille	14,141 acres.
William Felton	1,000
Elisa Felton	1,200
Charlotte	1,200
Fanny	1,200
Maria	1,200
Matilda	1,200
Louisa	1,200
Octavia	1,200
Total	23,541 acres.

On s'imaginera sans doute, en voyant ce chiffre énorme, que les Felton sont une famille illustre, dont les membres ont sauvé le Canada de quelque commotion violente. Point du tout, miss Fanny avait quatre ans lorsque la concession fut faite; miss Louisa en avait cinq, et miss Octavia en avait sept. Les miss Mathilda, Maria, Charlotte, Eliza, sont les filles de William B. Felton; M. William Felton est le fils du précédent; et M. William B. Felton, le père de ces heureux enfans, est un

fripon qui fut accusé et reconnu coupable d'avoir détourné à son profit, par des moyens illicites, 10,000 acres de terre.

Mais c'est ici que brille cet esprit admirable de concorde et d'union qui distingue l'oligarchie canadienne. *Sauver un ami de la peine* (nous nous servons des locutions employées par elle dans ces sortes d'affaires), *sauver un ami de la peine*, c'est pour elle une œuvre méritoire, un devoir sacré : démarches, sacrifices pécuniaires, rien n'est épargné pour arriver au but. Imaginez ces bandes de voleurs qui suivent avec l'anxiété la plus profonde tous les détails d'une affaire dans laquelle est intéressé un des leurs que son mauvais sort et sa maladresse ont fait tomber dans les serres de la justice, et vous aurez une idée de la conduite, dans ces circonstances, de l'aristocratie canadienne. Tel fut le cas pour Felton; mais la faute était trop palpable, le crime trop flagrant, Felton ne put être sauvé. Le pauvre homme! on le plaignit du moins, on s'apitoya sur son sort, on lui donna mille marques de sympathie et de compassion; on déclara qu'il était *malheureux*, sa destinée excita le plus vif intérêt. Un M. John Caldwall fut autrement récompensé. Celui-ci était receveur-général; sa caisse présenta un déficit de plusieurs centaines de mille dollars. Depuis long-temps l'assemblée législative soupçonnait cette malversation; mais sir John était le protégé du gouverneur Dalhousie, et en conséquence sir John resta paisible possesseur de sa place. Cependant un *warrant* d'une faible importance n'ayant pas été payé, quoiqu'il dût y avoir plus de 100,000 £ dans la caisse publique, l'examen des comptes devint nécessaire. A ce sujet, l'assemblée législative rappela au gouverneur les paroles qu'il avait prononcées lorsqu'elle lui avait communiqué ses craintes : celui-ci avait répondu que le receveur était un officier de la couronne, et que, comme tel, il n'était justiciable que de la couronne; l'assemblée en concluait avec raison que puisque sir John ne devait de compte qu'à la couronne, c'était à celle-ci à supporter la perte et à combler le déficit. On ne tint aucun compte de ses raisons; sir John, au lieu d'être mis en jugement, resta le protégé du

gouverneur Dalhousie, qui le combla de ses faveurs et l'admit, le reçut comme par le passé à sa petite cour du château de Saint-Louis, dont il fut bientôt l'un des principaux ornemens.

Avidité, avarice, amour des places, voilà le caractère distinctif des hommes auxquels est confiée l'administration de ce beau pays. Mais à côté de ces hommes s'élève une bourgeoisie puissante par son instruction et par ses ressources. Cette instruction et ces ressources, elle les doit aux institutions nouvelles et à l'esprit de trafic, qui se glissa parmi les habitans aussitôt après la conquête. Jusqu'alors les habitans s'étaient contentés de vivre paisiblement du produit de leurs terres; mais sous l'administration nouvelle, le goût du commerce, que leur apportaient les vainqueurs, se fit sentir; et bientôt, grâce à son industrie, la classe bourgeoise devint aussi riche que ses maîtres. Avec l'accroissement de leur fortune, les négocians et les propriétaires comprirent combien il était important pour eux d'agrandir leurs connaissances; aussi donnèrent-ils tous leurs soins à l'éducation de leurs enfans. La bourgeoisie acquit ainsi de l'influence par sa position, ses richesses et ses connaissances, et n'eut pas de peine à s'emparer de l'affection du peuple. Cette classe joue aujourd'hui un rôle important au Canada; c'est elle, nous l'avons dit, qui nomme les membres de l'assemblée législative, puisqu'il suffit de posséder un revenu annuel de 40 £ ou de payer 10 £ de loyer pour être électeur. Ce fut dans le sein de la bourgeoisie qu'elle choisit ses représentans; de là une assemblée législative essentiellement démocratique, d'où naquit un conflit perpétuel, conflit qui dépasse tout ce qu'on peut imaginer et dont on ne trouve d'exemple dans aucun gouvernement constitutionnel. Ainsi, dans l'espace de quatorze ans, plus de deux cent seize bills, qui avaient été adoptés par l'assemblée législative, ont été repoussés par le conseil législatif et le pouvoir exécutif; quatre-vingt-six autres ont éprouvé de telles altérations, que l'assemblée législative n'a pu s'empêcher de les rejeter à son tour. Dans le Bas-Canada, la session de 1835 à

1836 a été presque nulle ; sur cent sept bills qui avaient été adoptés par l'assemblée législative, trente-quatre ou près d'un tiers ont éprouvé de telles modifications, lors de leur discussion au conseil législatif, que l'assemblée, à leur représentation, n'a pu se défendre d'en voter le rejet.

Mais, dira-t-on peut-être, les prétentions de l'assemblée législative sont exagérées. Erreur ! L'une des mesures adoptées par elle, et soumises à la sanction du pouvoir supérieur, avait pour objet de forcer le membre qui accepterait une place de la couronne à revenir à ses constituans, pour que ceux-ci pussent l'élire ou non, comme ils le jugeraient à propos : ce bill fut repoussé. Un autre bill, qui avait pour objet d'ordonner le retrait des troupes des lieux où se passaient les élections, fut également rejeté. L'assemblée législative a toujours montré le plus grand zèle pour répandre parmi les classes du peuple les bienfaits de l'éducation. A cet effet, elle voulut établir des écoles élémentaires d'après le système écossais ; en conséquence un de ses membres présenta, dans le cours de la session de 1814, un bill ayant pour objet d'inviter le peuple à nommer des commissaires pour l'exécution de ces travaux : ce bill eut le même sort que les deux premiers. Depuis cette époque jusqu'en 1829, un grand nombre de bills, ayant tous pour but d'établir des écoles dans les deux provinces, furent successivement adoptés par l'assemblée législative, et repoussés par le conseil exécutif. Mais alors, grâce à sa persistance, l'assemblée législative obtint du conseil exécutif sa sanction pour un *school bill* élémentaire ; et grande fut la joie de toute la population canadienne. Dans le cours de la même année, près de 14,753 élèves reçurent l'instruction gratuite ; et en 1835 ce chiffre s'éleva à 37,658. Malheureusement, la durée de l'acte n'était pas illimitée ; en 1836, époque de son expiration, le conseil n'a pas voulu le renouveler. Dans un seul jour, plus de 1,600 écoles furent fermées, et plus de 40,000 élèves furent privés des bienfaits de l'éducation. Quelquefois ce système de résistance de la part du conseil exécutif dégénère en manie stupide. Que penser, par exemple,

du *veto* apposé par le conseil exécutif au bill qui avait pour objet d'affranchir les hommes de loi de la dépendance de la couronne et de les soustraire au droit de 3 £ qu'ils payaient à titre de patente.

Cet état d'hostilité indique assez que tout arrangement entre deux pouvoirs mus par des principes si opposés est désormais impossible. L'assemblée législative l'a bien senti, alors que dans ses nombreuses protestations et dans ses adresses à la métropole, elle demandait que le conseil actuel fût remplacé par un conseil électif semblable à ceux qui existaient dans les vieilles colonies, sous les chartes accordées par la chambre des Stuarts. « La création d'une chambre élective, » disait il y a quelques années M. John Nelson, un des » délégués canadiens envoyés à Londres pour défendre les » intérêts du Canada, suffira pour apaiser les divisions qui » agitent aujourd'hui le Haut et le Bas-Canada. » Mais depuis lors, l'irritation a grandi ; le mécontentement a fait des progrès rapides; il faut aux Canadiens des concessions plus larges. Ce qu'ils voulaient en 1828 n'est plus en rapport avec leurs exigences actuelles, et ce qu'ils veulent en 1837 ne répondra pas sans doute à leurs exigences de 1838, si le pouvoir de la métropole ne se hâte de couper le mal dans sa racine. Le Canadien ne fait que suivre en cela l'exemple de l'Angleterre. Il y a quelques années, avant le bill de réforme, si le pouvoir eût consenti de bonne grace à l'abolition des bourgs-pourris et à l'affranchissement de quelques grandes villes, la nation se fût montrée satisfaite et n'aurait pas demandé des réformes plus étendues.

Ces réformes, demandées par l'assemblée législative du Canada, du moins les principales, consistent toutes dans la formation d'un conseil exécutif, et le droit d'exercer un contrôle absolu sur les recettes et les dépenses de l'administration locale. Cette réforme fait depuis long-temps l'objet des demandes de l'assemblée. Dès l'année 1810, lorsque les revenus des deux provinces commencèrent à se niveler avec les dépenses, l'assemblée législative proposa de surveiller elle-

même l'emploi et la perception des deniers de la colonie. On a vu par l'exemple de sir John Caldwall, combien une pareille mesure pouvait être utile pour empêcher les dilapidations et les malversations; cependant, fidèle à son système, le pouvoir supérieur repoussa la mesure. Il fit plus; l'auteur de la proposition, ainsi que ceux qui l'avaient soutenue, accusés de haute trahison, furent jetés dans un cachot comme de vils criminels. L'assemblée n'en persista pas moins, et son opinion prévalut enfin. Mais telle est la nature des obstacles que lui opposent encore aujourd'hui ses adversaires, que ceux-ci disposent à leur gré des finances publiques sans aucune espèce de responsabilité. A côté de la question financière s'élève l'intervention du gouvernement dans les affaires purement locales : cette intervention est toujours longue, et amène à sa suite des difficultés sans nombre qui portent souvent un grave préjudice aux intérêts de la colonie. Aussi, dans la charte de la compagnie anglo-américaine accordée par le gouvernement, celui-ci, au mépris des intérêts du pays, a fait à cette compagnie, pour une faible somme, d'immenses concessions de terrains qui, mieux vendus, auraient infailliblement produit des ressources importantes. L'assemblée demande le rapport de ce bill d'intervention, et veut aussi exercer son contrôle sur les donations des terres afin que le pouvoir supérieur ne fasse pas de ces donations un moyen de corruption, comme cela a déjà eu lieu.

Mais sans énumérer ici toutes les réformes que demandent aujourd'hui les représentans des électeurs canadiens, examinons la conduite du gouvernement de la métropole pendant ce grave conflit. Sous la courte administration tory, après le renvoi du ministère Melbourne, sir Robert Peel annonça à la chambre des communes qu'il allait envoyer au Canada des commissaires royaux pour s'enquérir de la situation réelle du pays. Les commissaires partirent, et leur arrivée au Canada fut saluée par les patriotes comme le présage d'une ère nouvelle pour le pays; mais quel ne fut pas le désappointement général, lorsqu'à l'ouverture

de la session le gouverneur prononça un discours qui ne différait des précédens que par sa longueur, et dans lequel il ne fit aucune allusion aux réformes demandées! Dans cette circonstance, l'assemblée ne voulut point reconnaître la commission; cependant, pour ne pas entraver la marche des affaires, elle vota des subsides pour six mois. Ce vote, qui témoignait de son bon vouloir pour entrer en arrangement, ne désarma point ses adversaires; ils repoussèrent tous les bills qu'on leur présenta. De son côté, l'assemblée législative ne se tint pas pour battue; on la vit renouveler ses protestations et ses adresses au roi et au parlement, afin d'obtenir les réformes qu'elle avait déjà demandées; mais pendant ce temps-là le ministère whig, qui était entré aux affaires, faisait adopter par les deux chambres des résolutions qui devaient plutôt agrandir la plaie que la guérir, et dont l'une avait notamment pour objet la saisie des revenus publics.

On ne peut s'imaginer quelle irritation firent naître ces mesures coërcitives. Des *meeting* eurent lieu sur tous les points du territoire; les sentimens les plus violens y éclatèrent, et si quelques esprits prudens n'eussent retenu une population exaspérée, peut-être une lutte à main armée eût-elle commencé immédiatement. A Montréal, dans une réunion où se trouvaient plusieurs milliers de personnes, on adopta plusieurs résolutions dont voici les principales :

Résolu : que le parlement anglais s'étant rendu coupable d'une violation manifeste de nos droits reconnus, il est de notre devoir impérieux de résister à une semblable violation par tous les moyens légaux qui sont en notre pouvoir, et de ne plus avoir recours à un corps qui s'est déclaré si positivement hostile à nos libertés.

Résolu : que ne comptant pour le maintien et l'établissement de nos libertés que sur notre seule énergie et sur la sympathie de nos voisins du continent américain, il est prudent de nous préparer à faire face aux difficultés qui peuvent survenir par l'exercice d'une économie rigoureuse dans nos dépenses personnelles, par l'avancement de l'instruction, l'amélioration de l'agriculture et des manufactures domestiques et l'extension du commerce intérieur.

Dans ces *meeting* et dans d'autres, il fut encore résolu qu'on adopterait des mesures semblables à celles qui furent prises par les anciennes colonies anglaises de l'Amérique, dans des circonstances analogues, c'est-à-dire que l'on ne consommerait aucun des produits qui contribuent aux revenus que le ministère se propose de saisir; le café, le thé et notamment le rhum et l'eau-de-vie ont été classés parmi ces produits. La consommation de ces spiritueux est considérable : on l'évalue à 1,000,000 de gallons pour le rhum, et à 250,000 gallons pour le gin et l'eau-de-vie. Le rhum paie un shilling de droit par gallon, et l'eau-de-vie 1 shilling 6 pence. La suppression de ces spiritueux, que les patriotes se proposent de remplacer par du gin et du wisky, liqueurs fabriquées dans le pays, causerait donc un tort considérable au trésor; d'un autre côté, pendant que ces résolutions sont prises, les députés influens du parti, dans le nombre desquels nous citerons M. Papineau, homme remarquable et d'une haute capacité, parcourent en tout sens les communes pour former une organisation générale, établir des correspondances entre les comités communaux et le comité central et permanent de Montréal.

Telle est la situation du pays et l'état actuel des esprits. Jusqu'à présent, la résistance des Canadiens a été purement passagère; mais combien de temps les choses en resteront-elles à ce point. Quand un peuple est aussi bien disposé à rompre avec ceux qui le gouvernent, l'événement le p'us simple suffit pour amener la lutte. Quelles seraient alors les chances de succès des insurgés? Les Canadiens sont braves, endurcis aux fatigues et aux privations de toute espèce; ils ont contre eux, il est vrai, le clergé des villes et la population des séminaires; mais le clergé des campagnes, dont l'influence est autrement considérable, favorise leur cause de tout son pouvoir. Le parti français, le plus hostile aux Anglais, forme dans le Bas-Canada les 9/12 de la population. Quant aux États-Unis, bien qu'ils n'éprouvent pas une grande sympathie pour le Canada, il est à peu près certain qu'ils ne favoriseraient pas les An-

glais; car leurs anciens griefs ne sont point encore tout-à-fait oubliés, et la jalousie que leur inspire le commerce de l'Angleterre et la question toujours en litige des frontières du nord-est prennent chaque jour un caractère plus vif. Mais des ressources autrement efficaces seraient fournies aux insurgés par les habitans de la Nouvelle-Ecosse, de Terre-Neuve et de l'Ile du prince Edouard, qui, fatigués comme le Canada du joug de la métropole, demandent aussi des réformes, entre autres un conseil électif. Dans le nouveau Brunswick, les habitans ont renvoyé dernièrement leur gouverneur, parce que celui-ci se montrait hostile à leurs intérêts. Or, la population de ces possessions, réunie à celle du Canada, présente un effectif d'un million et demi d'habitans, chiffre bien supérieur à celui de la population des États-Unis, à l'époque de l'insurrection qui les sépara de la mère-patrie.

Il nous reste à examiner de quelle importance serait la perte du Canada pour l'Angleterre. Pour cet objet, bornons-nous à exposer la situation des deux provinces, leurs ressources, l'état de leur agriculture et la nature de leur commerce.

Le Bas-Canada est borné au nord par les terres de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à l'est par le golfe St-Laurent, et par une ligne droite allant de l'Anse au Sablon, sur la côte du Labrador jusqu'au 52e degré de latitude; au sud par le Nouveau-Brunswick et par les terres des états du Maine, de Hampshire, de Vermont et de New-York, et à l'ouest par le Haut-Canada. Sa superficie est de 205,863 milles carrés: c'est à peu près la même étendue que celle de la France. Il est peu de contrées où la nature se montre aussi belle, aussi variée que dans le Bas-Canada; de longues rangées de montagnes couvertes de forêts, de larges vallons et de vastes prairies, des lacs semblables à de petites mers intérieures, et d'où sortent les fleuves et les rivières qui arrosent le pays et vont se perdre dans le golfe Saint-Laurent, dans l'océan Atlantique ou dans la baie d'Hudson, couvrent cette province de toutes parts. Le fleuve Saint-Laurent, qui ne prend son nom qu'à Montréal, est le principal canal par où s'écoulent les eaux des lacs Ontario,

Érié, Huron et Supérieur. Ce fleuve communique sans aucune interruption avec tous les lacs, depuis le lac Supérieur jusqu'au golfe Saint-Laurent. Du point le plus occidental du lac Supérieur, le plus grand des lacs connus, et qui n'a pas moins de 1500 milles de circonférence, jusqu'à l'embouchure du Saint-Laurent, le parcours des eaux est de 3000 milles dont 2000, en y comprenant les lacs Ontario, Érié et Huron, sont navigables pour les bâtimens d'un assez fort tonnage. Le reste de la distance ne l'est que pour des bateaux ou des barques du port de 10 à 30 ou même 50 tonneaux. L'embouchure du Saint-Laurent, dans la partie du golfe où se trouve l'île d'Anticosti, qui la divise en deux, n'a pas moins de 70 milles de largeur : du milieu on peut voir les deux rives, et du côté du nord une suite de montagnes élevées dont les crètes couvertes de neige rappellent les Pyrénées. A Québec, qui est éloigné de quatre-vingts lieues d'Anticosti, cette largeur n'est plus que de 1200 mètres; cependant les marées s'y font vivement sentir et il est des époques où refoulant les eaux du fleuve, elles les font déborder dans les vallées voisines.

Le Bas-Canada a proportionnellement une aussi grande étendue de bonnes terres qu'aucun autre pays du globe, les meilleures sont celles où croissent le chêne, l'orme et l'érable. Il en est dont la fertilité est telle qu'elles ont rendu jusqu'à soixante boisseaux de froment par acre. Dans les terres basses, le chanvre, qui exige un sol très riche, se cultive avec beaucoup d'avantage. Le produit annuel des terres cultivées en grains peut être estimé, d'après le tableau suivant, à 34,000,000 fr. En voici le détail :

1,237,000	hectolitres	de froment.	fr. 20,000,000
1,200,000	d°	d'avoine.	9,000,000
113,100	d°	d'orge.	1,700,000
84,889	d°	de seigle.	800,000
38,553	d°	de sarrazin.	400,000
123,600	d°	de maïs.	250,000

Les pommes de terre et les pois forment aussi une branche

considérable de l'agriculture canadienne, la récolte est de 2,500,000 hectolitres pour les pommes de terre, et de 300,000 hectolitres pour les pois, ce qui représente une valeur d'environ 4,000,000 fr. Les animaux domestiques de cette province consistent en 170,000 chevaux, 400,000 bêtes à cornes, 550,000 moutons et 300,000 porcs. On doit encore comprendre au nombre des produits agricoles les bois de construction, de charpente et de chauffage, ainsi que les cendres de ceux que l'on brûle pour faire de la potasse ou de la perlasse. Enfin le pays fournit aussi une grande quantité de légumes et d'autres plantes potagères, des pommes dont on fait du bon cidre, du sucre qu'on obtient de la sève de l'érable, du chanvre, du lin, du tabac, etc.

Québec et Montréal sont les deux ports de commerce du Haut et du Bas-Canada; là se chargent et se déchargent toutes les marchandises importées par mer pour ces provinces, ou destinées à en être exportées. La valeur de leur commerce maritime, qui se trouve ainsi confondu, est portée à près de 3,000,000 par an; et le nombre des navires qu'occupe ce commerce tend continuellement à augmenter; depuis 1819 jusqu'à 1833, celui des bâtimens arrivés à Québec chaque année s'est successivement élevé de 613 navires jaugeant ensemble 155,518 tonneaux à 1007 navires jaugeant ensemble 271,147 tonneaux; Montréal, où peuvent remonter les bâtimens de 400 tonneaux, n'en reçoit pas autant à beaucoup près de Québec. Les vaisseaux qui s'arrêtent dans ces deux ports s'en retournent avec des cargaisons qu'ils y prennent, de sorte que le commerce maritime du Canada donne lieu à un mouvement annuel de 600,000 tonneaux. La valeur moyenne officielle des importations au Canada pendant les années 1827, 1830 et 1831, a été de 1,350,330 £, celle des exportations de 1,413,354. Les principaux articles importés à Québec et à Montréal consistent en vins et eaux-de-vie, en sucres bruts ou raffinés, en mélasses, cafés; thés, tabacs en feuille ou en poudre; en fer en barres ou travaillé; en poteries, verreries, huile d'olive et autres, fruits secs, etc. La France n'est guère

comprise que pour une petite quantité de vin en tonneaux ou en bouteilles dans les importations directes. Les principaux articles qui s'exportent du Canada sont les blés, les farines, le bœuf et le porc salé, la potasse et la perlasse, les bois de charpente et de constuction, le merrain, les fourrures, le beurre, le poisson salé. Les blés et les farines exportés en 1833, tant aux Iles-Britanniques que dans les autres colonies de l'Amérique, se sont élevés : les blés à 551,672 minots (le minot égale à peu près 40 litres), et les farines à 90,193 barils; les exportations en bœuf salé ont été la même année 9,298 barils, celles de porc de 11,163 barils, celles de potasse de 23,116 barils, et de perlasse de 13,000 barils; en bordages, en planches de chêne et de sapin, 2,048,262 pièces, et en merrain 4,585,000 pièces sont sortis des ports du Canada. Les bois de construction entrent dans le chiffre des exportations pour 500,000 pieds cubes de chêne et de pin ; le produit annuel du commerce des fourrures est évalué de 6 à 700,000 fr. Cette branche d'industrie est de jour en jour plus difficile à exploiter, les différentes espèces d'animaux qui fournissent les fourrures devenant de plus en plus rares, et les chasseurs étant forcés d'aller les chercher à de grandes distances dans l'ouest, quelquefois même jusqu'à la mer Pacifique. Le commerce par mer se trouve en général complétement interrompu pendant cinq mois, depuis les premiers jours de novembre jusque dans la dernière quinzaine d'avril; le fleuve cesse alors d'être navigable, son lit est transformé en une masse de glace qui s'étend depuis les lacs jusqu'à Québec. La navigation reste ainsi suspendue, les vaisseaux ne pouvant, sans courir le risque de se perdre, entrer dans le fleuve ou en sortir depuis le moment où les glaces commencent jusqu'à celui où elles ont entièrement disparu.

Cette âpreté du climat n'a point empêché que la population ne s'accrût dans une progression rapide. A l'époque de la cession de cette partie de l'Amérique à l'Angleterre, la population du Haut et Bas-Canada ne dépassait pas 65,000 ames. Au-

jourd'hui la population du Bas-Canada seulement est de plus de 600,000 ames. La cause la plus puissante de cette augmentation est attribuée aux nombreux émigrans que l'Europe fournit sans discontinuité à cette partie des possessions anglaises : de 1829 à 1834, Québec et Montréal en ont reçu 187,521 venant d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, ce qui porte à plus de 30,000 par an la moyenne du nombre des émigrans, dont l'Irlande a fourni à peu près les deux tiers. Dans le Haut-Canada, les progrès de la population n'ont pas été moins rapides ; en 1759 et 1760, le chiffre qui la composait était peu considérable ; mais, en 1806, la population de la province s'élevait déjà de 70 à 71,000 ames : depuis lors, elle s'est accrue avec une rapidité qui tient presque du prodige. En 1811, elle était de 77,000 ames, sans comprendre les aborigènes ; en 1823, elle s'élevait à 151,097 habitans d'origine européenne ; et dix ans après, en 1833, elle avait presque doublé : on n'y comptait pas moins de 296,544 individus, non compris les Indiens, restes des Hurons et des Algonquins, dont le nombre diminue chaque jour. Dans les quatre années qui viennent de s'écouler, l'émigration dans cette province n'a pas été moindre de 120,000 individus. On peut donc, sans exagération, évaluer à plus de 400,000 habitans d'origine européenne la population actuelle du Haut-Canada.

Cette province est bornée au nord par le Bas-Canada ; au sud par une ligne qui, tirée par le centre des lacs, la sépare des États-Unis ; au nord par le territoire de la baie d'Hudson ; à l'est par le Bas-Canada, l'Ottaiva et la grande rivière ; et au nord-ouest par une contrée jusqu'ici inoccupée, et qui s'étend jusqu'à l'océan Pacifique. On évalue à 100 milles carrés la superficie de cette province : c'est presque la moitié de celle de la France. La partie habitée de ce vaste territoire est, en général, un pays de plaines ; cependant, au nord du lac Ontario, la contrée, dans une grande étendue, est montagneuse, et au-delà de la rivière Françoise, qui se perd dans le

lac Huron, il existe une grande chaîne de hautes montagnes dont l'élévation n'a pas encore été calculée. Le Haut-Canada possède aussi un grand nombre de lacs, dont plusieurs, tels que les lacs Supérieur, Huron, Erié, Ontario, sont d'une immense profondeur. Le lac Supérieur communique avec le lac Huron par le détroit de la rivière Sainte-Marie, dont la longueur est de 20 lieues; celui-ci communique avec le lac Michigan par le bras de Machillimakiane; avec le lac Erié, par la rivière et le lac de Saint-Clair; avec le lac Ontario, par la Saverne, le lac de Simeoe, une suite de petits lacs, et la Trent. Mais indépendamment des facilités que donnent les lacs pour les communications et le commerce dans le Haut comme dans le Bas-Canada, de grandes entreprises de canaux de navigation ont été faites dans ces provinces : les principaux sont, 1° le canal de Rideau, celui de Welland, celui de Grenville, qui complète la ligne de communication entre Kingston sur l'Ontario, et Montréal; le canal de la Chine, qui commence à la Chine, près Montréal, et forme une ligne de communication entre cette ville et le lac Saint-François. Ces travaux ont non-seulement ouvert à l'industrie d'utiles débouchés dans une grande étendue de pays, mais ils permettent à la navigation à la vapeur de transporter à peu de frais des voyageurs et des marchandises sur les points les plus reculés des deux provinces.

Le climat du Haut-Canada est, en général, plus doux que celui du Bas-Canada. Dans les parties habitées, il n'est ni aussi froid en hiver que celui-ci, ni aussi chaud en été que celui de New-York : un ouvrier peut, pendant tout l'hiver, y travailler au grand air, ce qu'il ne pourrait faire dans l'autre province; les grandes chaleurs de l'été y sont tempérées par la brise qui s'élève tous les jours du sud-ouest, vers les dix heures, et ne cesse que de trois à quatre heures après-midi. L'agriculture du Haut-Canada n'est pas dans un état moins florissant que celle du Bas-Canada, et son commerce se compose des mêmes articles. Les denrées qu'expé-

die le Haut-Canada, et celles qui lui arrivent par mer, exigent l'emploi d'un nombre très considérable de bateaux de charge. Dans une seule année, en 1833, les bureaux établis pour la perception des droits de péage sur le canal de la Chine ont constaté le passage de 2,047 bateaux descendant du Haut-Canada, et 2,160 y remontant. Les principaux articles se composaient de 140,866 hectolitres de froment, 126,866 barils de farine, du poids de 100 kilogrammes le baril, et de 30,836 barils de bœuf et de porc salé.

(*Weekly and Parliamentary Papers.*)

Voyages.

EXPÉDITION

DANS L'INTÉRIEUR DE L'AFRIQUE

PAR LE NIGER ET LE QUORRA.

On ne s'étonnera pas si la découverte de Lander a été saluée avec plus d'enthousiasme par le monde mercantile que par les savans. Cette nouvelle route offrait aux entreprises commerciales un champ illimité, au manufacturier un vaste marché pour ses produits, à l'énergie, à l'ardeur de la jeunesse, les charmes irrésistibles de la nouveauté et des dangers. Ce ne furent pas cependant les seuls motifs des promoteurs de cette expédition; une plus noble pensée les animait. Encouragé par Lander, M. Laird, d'accord avec plusieurs personnes honorables de Liverpool, résolut de créer une compagnie dont le premier objet serait d'ouvrir une communication directe avec l'intérieur de l'Afrique, et, s'ils y réussissaient, d'établir un comptoir à la jonction du Shari et du Niger, qui non-seulement réunirait les diverses productions du pays, mais qui y ferait pénétrer les premiers germes de la civilisation.

L'expédition, composée du *Quorra*, de l'*Albuquerque* et de la *Colombine*, beau brick de 200 tonneaux, quitta le port de Liverpool le 17 juillet 1832, sous le commandement de Lander. On relâcha à Sierra Leone pour embarquer quelques kroumans comme supplément d'équipage; et trois mois après son départ de Liverpool, l'expédition entra dans les

eaux du Nun. Mais à peine en avait-elle traversé la barre, que la mort du capitaine du *Quorra* et celle d'un des ingénieurs vinrent attrister tout l'équipage et faire naître les plus tristes pressentimens. Néanmoins les bâtimens à vapeur remontèrent le fleuve, laissant la *Colombine*, à l'ancre, attendre leur retour. Les voyageurs parcoururent trente milles sans rien apercevoir ; les mangliers seuls marquaient le chenal. Les habitans de ce pays marécageux ont un aspect des plus misérables ; ils sont couverts d'ulcères et d'éruptions cutanées. Cependant, à mesure qu'on avança, les bords du fleuve devinrent plus élevés, et des bois épais d'arbres majestueux remplacèrent les buissons de mangliers. Eboé, à 160 milles de l'embouchure du Nun, fut la première ville importante qu'atteignirent nos voyageurs.

Eboé est située sur les bords d'une crique parallèle au Niger, et dont les extrémités communiquent avec ce fleuve dans la saison des débordemens. Cette ville se compose de huit cents à mille maisons ; la population, dont les deux tiers au moins sont au-dessous de 14 ans, peut se calculer à six personnes par toît. Ces hommes sont les commerçans les plus entreprenans et les plus industrieux des bords du Niger. L'humidité du sol rend malsains la ville et les environs ; on y voit peu de vieillards; presque tous les jeunes gens paraissent faibles et d'une vieillesse prématurée. Les esclaves et l'huile de palmier forment le principal commerce d'Eboé. La valeur des esclaves varie suivant les demandes à la côte ; mais le prix moyen d'un garçon de 16 ans est de 60 shillings (75 francs). Les femmes sont vendues un peu plus cher.

L'huile de palmier se récolte autour d'Eboé en immense quantité. On la recueille dans de petites gourdes pouvant contenir chacune huit à seize pintes; on la verse ensuite dans des tonneaux pour la livrer au commerce. Je vis quelques-uns de ces tonneaux à Eboé ; ils appartenaient à des bâtimens ancrés dans le Bonny; mais, en général, on transporte les gourdes dans de grands canots, à un marché qui se tient sur le bras du Niger où se trouve Bonny. Ce bras

étant sans eau dans la saison des sécheresses, l'huile d'Eboé arrive à Bonny par la crique de Brass. La fabrication de l'huile de palmier n'a pas toute l'activité dont elle serait susceptible. Doit-on s'en étonner? La fatigue qu'occasione la capture d'un homme est légère; celle que donne la récolte d'un tonneau d'huile n'est pas grande, il est vrai, mais encore est-elle plus pénible; le prix de l'un et de l'autre est à peu près le même, et si l'on considère combien est considérable la demande des esclaves, on sera plutôt surpris que cette fabrication ait atteint le développement actuel. Ajoutons que la capture d'un homme a tout le mouvement, tout l'entraînement d'une chasse; que la récolte de l'huile est sans attrait; que l'une n'offre aucun prétexte de satisfaire cet instinct de cruauté naturel à l'homme de ces contrées à demi-sauvages, tandis que l'autre ne lui en fournit que de trop fréquentes occasions.

Quelque abondante que soit actuellement l'huile de palmier à Eboé, il serait facile, suivant M. Laird, d'en obtenir encore de plus grandes quantités. Il calcule qu'on n'en récolte que la vingtième partie. Mais, tant qu'existera la traite des esclaves, on ne doit espérer qu'un bien faible progrès pour l'industrie et le commerce de ces contrées. Comment s'attendre à ce que les habitans s'aventurent dans les forêts de palmiers pour les exploiter, tant que se maintiendra cette barbare pratique de chasser à l'homme? Que la répression de cet odieux trafic soit réelle, et nous ne doutons pas que le développement de l'industrie n'en soit une prompte conséquence.

Un peu au-dessus d'Eboé, de grands embranchemens du fleuve s'étendent jusqu'à Benin et Bonny. Plus loin encore, sur le Quorra, se développe un fleuve imposant d'un mille et demi de largeur. La campagne étalait une riche variété de tableaux aux yeux des voyageurs, fatigués de la monotonie du delta. Mais la fièvre avait répandu sur eux son souffle mortel: sur trente-sept hommes d'équipage, quinze moururent en quelques jours; presque tous étaient indisposés. Cependant la vue des montagnes qui s'étendaient un peu plus haut à tra-

vers le fleuve vint leur donner l'espérance d'un meilleur climat et les empêcher de céder au désespoir. Ils atteignirent ainsi Attah, ville pittoresque, assise sur une colline qui se penche en plusieurs endroits sur le fleuve et présente des escarpemens de 300 pieds de hauteur.

Le climat d'Attah est salubre; c'est le seul endroit de la rivière où il serait possible aux Européens de vivre quelque temps. Cette ville possède plusieurs avantages naturels et sera un jour de grande importance. Située comme elle est à l'entrée de la vallée du Niger, elle commande aujourd'hui tout le commerce de l'intérieur. On comprend que ce commerce est destiné à devenir immense.

Au dessus d'Attah, le fleuve traverse la chaîne de montagnes auxquelles M. Oldfield donne le nom de Kong. Ces montagnes, toutes à sommet plat et d'égale hauteur, s'élèvent à 2,500 ou 3,000 pieds au dessus du niveau du fleuve, et présentent de toutes parts des sites enchanteurs. A l'entrée de cette partie de la rivière est la ville de Bocqua, où, tous les dix jours, se tient, sur un banc de sable, une foire qui dure trois jours, et à laquelle se rendent des milliers de marchands; plusieurs font 2 et 300 milles pour y venir. Chaque grand canot avait à bord un cheval, que les marchands amenaient sans doute dans le but d'augmenter l'activité de leurs transactions à terre.

On leva l'ancre le matin, et bientôt se déroula aux yeux des voyageurs le plus imposant spectacle que puisse concevoir l'imagination. Un fleuve immense, de 3,000 yards (3,000 mètres environ) de large, s'étendant aussi loin que l'œil pouvait atteindre, coulait avec majesté. Les bords, parsemés de bouquets d'arbres, présentaient l'aspect riant d'un parc, et la fumée qui s'échappait de différentes villes assises sur les rives de ce fleuve, et les nombreux canots balancés sur ses eaux donnaient à ce paysage un air de sécurité, d'abondance et de paix qu'offrent bien rarement les sites africains. Le confluent du Shari, et une chaîne de collines peu élevées qui se prolongeait E.-N.-E. sur la rive septentrionale du

Niger; puis, sur celle occidentale, deux plateaux isolés, d'un bel et romantique aspect, terminaient ce tableau magnifique.

Déjà l'expédition avait mis un mois à remonter le Niger, jusqu'à sa jonction avec le Shary. Elle passa le jour de Noël dans un site nouveau, au confluent de deux grandes rivières qui coulent à travers des régions depuis long-temps l'objet de la curiosité des savans. Le *Quorra* avait échoué; on jugea convenable de le couvrir, afin d'attendre patiemment le retour des eaux, temps encore assez éloigné. *L'Alburkah* était à l'ancre à six milles plus haut. Deux mois entiers se passèrent dans cette situation. La découverte d'un marché établi sur un banc de sable, quelques visites aux villages voisins et rendues par leurs habitans, des explorations infructueuses dans les montagnes, telles furent les occupations de M. Laird et de ses compagnons pendant cette longue station, pour échapper à l'ennui. Une partie de ce séjour à l'embouchure du Shary n'a pas laissé de trace dans la mémoire de M. Laird. Les souffrances, les préoccupations cruelles auxquelles il fut en proie, en ont effacé jusqu'au souvenir. Plus de la moitié de ses compagnons étaient morts, et les survivans luttaient avec peine contre le découragement. Toutefois, il donne sur le pays et sur les habitans les détails suivans, qui ne manquent pas d'intérêt :

« Les deux rives du fleuve sont couvertes de villes et de villages : j'en ai pu compter sept du lieu où nous étions. Entre Eboé et le confluent des fleuves, il ne peut y en avoir moins de quarante. Ces villes sont, en général, à deux ou trois milles l'une de l'autre. Les principales sont Attah et Addakudda. En attribuant mille habitans à chaque ville ou village, on aura, je pense, à peu près la population des deux rives. Sous le rapport intellectuel, ces peuples sont de beaucoup supérieurs à ceux des pays marécageux voisins de la mer. Les premiers sont rusés, intelligens, de perception vive, de dispositions plus douces et d'habitudes plus paisibles. Chez eux, la vie et la propriété sont en sûreté et l'agriculture y est assez florissante; car ces contrées fournissent sans grand

labeur du blé de Turquie et plusieurs autres espèces de céréales. Ils cultivent peu le tabac, qu'ils ne vendent, tout séché et empaqueté, que cent couries (deux sous) la livre. »

L'abondance du poisson dans ce pays est presque inconcevable. Les riverains sont de persévérans pêcheurs; ils fabriquent d'immenses filets de jonc qu'ils manient avec beaucoup d'adresse. Après s'en être servis, il les étendent avec le plus grand soin sur des perches pour les sécher au soleil, à la manière de nos pêcheurs. Ils fendent le poisson, le vident, puis l'exposent à la fumée d'un feu de bois. Ces poissons et quelques substances farineuses composent leur principale nourriture. Les fruits ne sont pas abondans sur les bords du fleuve. La banane, le limon, le tamarin, une espèce de prune, et l'ananas sont les seuls qu'on y rencontre. Les ananas sont très rares; les autres fruits nullement abondans.

Le commerce entre les villes riveraines est actif. Il paraissait y avoir deux fois plus de négoce que sur le Haut-Rhin. La population des bords du Niger est toute commerçante: les hommes, les femmes, les enfans trafiquent. Les hommes se chargent exclusivement de la vente des esclaves, de l'ivoire et des étoffes; le reste est du ressort des femmes. La foire de Bocqua est le centre de ce commerce; il se fait par vente et par achat, jamais par échange; les couries sont la monnaie courante; on peut les évaluer à un shilling (25 sous) le mille.

Vers la fin de février, la mort, en frappant le Dr Brigg, vint enlever à M. Laird son unique ami. Il résolut, pour calmer sa tristesse, de remonter le Shary dans une chaloupe pour se rendre à Fundah, petite ville qui se trouve à 10 milles des bords de ce fleuve. Il y parvint après six à sept jours d'une navigation très pénible. Le roi ne voulait pas lui fournir les moyens de partir, et M. Laird fut obligé d'user d'artifice; il apprit, à son retour, que Lander avait redescendu le fleuve jusqu'à la mer. *Le Quorra* était de nouveau à flots, et M. Laird résolut de revenir lui-même avec les deux bâtimens; mais, le 10 juillet, après avoir fait quelques milles, il rencontra Lander qui remontait le fleuve. Ils convinrent ensemble que M. Laird

retournerait à la côte sur *le Quorra*, tandis que Lander, avec *l'Alburkah*, tenterait de remonter le Shary jusqu'à Boussa. Ici donc nous quittons le journal de M. Laird pour prendre celui de M. Oldfield, officier de santé et journaliste de *l'Alburkah*.

L'Alburkah entra dans le Shary, et le remonta l'espace de 100 milles; mais cette exploration fut presque sans résultat. Partout les naturels refusèrent obstinément d'entrer en relations avec les étrangers, et ceux-ci se virent forcés de revenir sans avoir pu recueillir de nouvelles lumières. Le cours du Shary était ce qu'il importait le plus de connaître; M. Laird questionna à cet effet tous ceux dont il espérait quelques renseignemens : tous s'accordèrent à lui répondre qu'il venait du lac Tchad, et un natif de Kouka s'offrit de l'y mener en douze jours sans changer de canot. Cette dernière expression le frappa vivement; il interrogea cet homme avec plus de soin; celui-ci demeura ferme dans sa première assertion, et se mit à énumérer une longue liste de villes situées sur les bords du Shary. Ce témoignage, quoique assez explicite, n'est nullement concluant : le mensonge est une habitude si invétérée chez ces sauvages, qu'on ne peut accorder aucune confiance à ce qu'ils avancent; leurs assertions étaient d'ailleurs bien faibles en présence des faits suivans : « Les eaux » du Shary sont plus froides que celles du Niger; la crue de » ses eaux est plus soudaine et commence plus tôt que celle » du Niger. »

Le commerce sur le Shary est peu considérable en comparaison de celui qui se fait sur le Niger; il devrait être immense si le Shary communiquait avec la mer de Soudan.

Ces raisons portent M. Laird à croire que le Shary prend sa source dans un pays montagneux, et que ce pays est très près de l'équateur. Il est probable que la chaîne de collines où naissent le Camerouns, le Malimba, et autres grandes rivières, jette sur son versant opposé les sources du Shary.

Nos voyageurs n'éprouvèrent aucune difficulté à remonter le Quorra au-dessus de sa jonction avec le Shary. La largeur

du Quorra demeure uniforme; M. Oldfield l'évalue à 3,500 yards (environ 3,500 mètres). Des îles très boisées interceptaient la vue des deux rives; de sorte qu'il ne put reconnaître la position des embranchemens qui viennent alimenter le Quorra, et que les habitans disent très multipliés.

Le grand nombre de villes que l'on voit sur les bords de ce fleuve indique que la population de ces contrées est très considérable. Le voyageur n'est pas plus tôt en vue d'un village, qu'il en aperçoit trois, quatre, quelquefois cinq autres. Dans toutes les directions, la foule des habitans paraît aussi épaisse que celle des abords de nos marchés en Angleterre. Le pays est couvert d'arbres et d'arbustes d'un riche et beau feuillage; à l'est se prolongent des allées régulières de palmiers, et des deux côtés des plaines larges et étendues.

Après avoir passé Eggaginée ou Batchinkie, on aperçoit une multitude de huttes border au loin les rives du fleuve; puis onze villes grandes et populeuses à un jet de pierre l'une de l'autre; elles sont sous la domination d'Édérésa, leur roi légitime, mais tributaire des Felatahs.

Le 18 septembre, *l'Alburkah* jeta l'ancre devant Rabbah, à 600 milles de la mer. Cette ville contient 40,000 habitans natifs de Houssa, d'Harriba, d'Ibbodo et de Nufi. Placée au milieu d'un pays très peuplé, elle est le centre d'un commerce étendu; elle est fréquentée par des Arabes de Tripoli, par des marchands de Timbouctou, de Bournou, et par ceux qui habitent le Bas-Niger.

Des différends qui s'élevèrent dans le cours de l'expédition vinrent interrompre les travaux de nos voyageurs. Pendant leur séjour à Rabbah, il y eut un soir, à bord de *l'Alburkah*, une rixe durant laquelle le cylindre de la machine fut très endommagé. Cette circonstance empêcha d'aller plus avant, et fit échouer l'expédition dans un des points essentiels, celui de remonter le Quorra jusqu'à Boussa. M. Oldfield apprit que Timbouctou est à dix ou quinze jours de marche de Rabbah, c'est-à-dire (suivant son estime) à 500 milles environ. Quant au Shary, les Arabes que M. Oldfield vit à Rabbah lui

assurèrent que ce fleuve coule jusqu'à Bergharmi, passant par les villes de Wadai (Borgou), de Senai (Sennar), de Fouah, etc.

Plusieurs Arabes intelligens, questionnés par M. Oldfield sur le cours du Quorra, répondirent que ce fleuve traversait deux pays, le Nufi et l'Ibbodo; qu'il coulait ensuite à l'est pour se verser dans le lac Tchad; que ce lac recevait plus de cinq ou six rivières. Ces Arabes ne voulurent pas le croire lorsqu'il leur dit que le Quorra ne se jettait pas dans le lac Tchad, mais que le Shary venait joindre le Quorra. L'un d'eux était si persuadé du contraire, qu'il s'offrit d'accompagner M. Oldfield pour vérifier le fait.

Il semblerait donc que les Arabes, n'ayant jamais descendu le delta, ignorent que le Quorra coule jusqu'à la mer, et ont imaginé, pour expliquer le cours de ce fleuve, ces ingénieuses hypothèses d'embranchemens de rivières qui, avant les découvertes de Claperton et de Lander, avaient tant embarrassé les savans; cela montre le peu de cas qu'on doit faire des opinions des Arabes quelque accréditées qu'elles soient dans le pays. M. Oldfield revint à Iddah; il acheta en face de cette ville une île qu'il nomma *Ile-Anglaise*, et y fit bâtir une habitation pour M. Brown, négociant de l'établissement de Cap-Coast, qui avait accompagné M. Lander, et qui fut chargé de rester dans l'île pendant quelques mois pour trafiquer avec les indigènes. La descente du fleuve depuis Iddah jusqu'à la mer (espace de 300 milles) fut effectuée en six jours; enfin, après un voyage fort périlleux, à cause des gros temps et du manque de provisions, l'expédition arriva le 3 novembre à Fernando-Po.

Après une semaine de repos, on équipa de nouveau *l'Alburkah* pour remonter le Quorra. M. Oldfield en avait le commandement: il faillit échouer à l'embouchure du Bonny; mais l'assistance de quelques vaisseaux en croisière lui permit de réparer ses avaries et d'atteindre le chenal du Nun, le seul par lequel on eût jusqu'alors réussi à entrer dans le Niger. Le reste du voyage ne fut qu'une suite de désastres;

il semblait en effet qu'on eût pris à tâche de réunir toutes les causes de non succès : le commandant n'était pas marin; les machines furent dérangées au bout de quelques jours faute d'huile et de graisse dont on n'avait pas eu la prévoyance de se pourvoir à bord; on tentait de remonter la rivière dans la plus mauvaise saison, lorsque les eaux étaient basses; aussi le navire ne s'était pas plus tôt dégagé d'un banc de sable qu'il allait donner sur un autre; on perdit des ancres par pure négligence, et, pour comble de malheur, le découragement et l'inquiétude se liguèrent avec le climat, et l'équipage tomba malade; enfin M. Oldfield fut obligé de laisser son bâtiment à Eboë et d'aller dans une chaloupe, à 150 milles de là, chercher des secours à Iddah. Les indigènes lui prêtèrent dix grands canots de guerre, portant chacun cinquante à soixante hommes, et avec cet aide *l'Alburkah* fut remorqué jusqu'à l'*Ile-Anglaise.*

Ils y retrouvèrent M. Brown. Un séjour de deux mois n'avait en rien altéré sa santé, et il avait été bien traité par le roi d'Iddah. M. Oldfield lui-même y demeura cinq mois, pendant lesquels il fit quelques visites aux marchés de Bocqua et d'Addacuddha, en face du Shary. Quelles excellentes occasions avaient ces messieurs de recueillir des notions exactes sur le pays et sur les habitans ! M. Oldfield surtout, qui dit posséder parfaitement la langue houssa; et pourtant combien sont rares et vagues les renseignemens géographiques qu'il nous transmet. Nous avons peine à concevoir comment un jeune homme bien organisé peut passer cinq mois dans un pays, et apprendre si peu de chose. Le seul nom qu'il ait ajouté à la géographie est celui de Foto, ville de grande importance, à en juger par la description suivante :

« Foto possède une population immense; cette ville est réputée la plus grande de ce pays; elle se trouve à 30 milles à l'est de Fundah, et à 50 des bords du Tchadda. Les habitans sont guerriers, fabriquent des pipes en glaise et en cuivre, des lances, des arcs, des flèches, des tambours, des étriers en forme de pelle, des brides et des selles, des

sandales, des habillemens, des chapeaux de paille bordés de cuir et quantité d'autres articles. On y vend un cheval arabe 5 à 6 £ (cent milles couries); ces chevaux viennent de Sockatou. Les indigènes font aussi avec des calebasses une grande variété d'objets. On y trouve en abondance des bœufs, des moutons, des chèvres, des chevaux, des autruches et des chameaux. »

M. Lander fut attaqué par les indigènes, comme il remontait le fleuve, et reçut une blessure dont il mourut à Fernando-Po. Enfin, vers le milieu de juin 1834, M. Oldfield descendit le Quorra une seconde fois : tous ses compagnons d'Europe étaient morts, son équipage nègre était diminué de moitié et insubordonné, son navire dans l'état le plus pitoyable, sans ancres, sans cordages; le retour à Fernando-Po fut donc accompagné de souffrances et de périls sans nombre.

Il ne faut pas croire que de si grands désastres soient les suites inévitables d'un voyage sur le Quorra; on ne doit les attribuer qu'à l'inexpérience de ceux qui dirigèrent l'expédition et à leur ignorance de la navigation et du pays; le succès de M. Becroft nous en fournit la preuve : éclairé par l'expérience de ses devanciers, il entra dans le Quorra, en septembre 1835, le remonta jusqu'à Addacudda, près de l'embouchure du Shary, fit un commerce très avantageux avec les indigènes, et revint à Fernando-Po, après une absence de trois mois, n'ayant eu à bord que deux cas de maladie, et un seul de mort. M. Laird termine le récit de cette expédition par quelques remarques judicieuses sur le commerce de l'Angleterre avec l'Afrique.

« L'importance de notre commerce avec l'Afrique, dit l'auteur, sera mieux appréciée en le comparant à celui que nous faisons avec les autres pays. En 1834, l'Angleterre envoyait en Afrique cinq fois plus de marchandises qu'en Suède et en Norwége, trois fois plus qu'en Danemark, et près de deux fois plus qu'en Prusse. Les exportations en Afrique employaient deux fois plus de navires que celles pour la Suède, six fois

plus que celles de Norwége, dix pour cent de plus que celles du Danemark, quinze pour cent de plus que celles de Prusse, près de deux fois de plus que celles pour la Turquie et le Levant; enfin le commerce d'Afrique emploie autant de navires que celui du Brésil et la pêche de la baleine.

» Eh ! que l'on ne dise pas que le nègre livré à lui-même ne veut pas travailler, c'est un préjugé suranné que les faits ont renversé. En 1808, l'importation de l'huile de palmier n'excédait pas cent à deux cents tonneaux par an; on en importe aujourd'hui quatorze mille tonneaux. Il y a vingt ans, les bois africains étaient inconnus dans nos marchés; on en importe actuellement treize à quinze chargemens par an. Et si l'on pense que ce commerce s'est développé en dépit de la traite, qu'il n'a été encouragé par aucune protection légale, par aucun motif politique; que malgré ces obstacles il s'est accru d'une manière uniforme et soutenue, on sera convaincu qu'il n'y a pas de peuple plus intelligent pour le négoce, et de meilleure volonté, que les Africains. Il faut connaître les ressources du pays et les dispositions de ses habitans pour comprendre quelle extension l'industrie pourra prendre en Afrique, lorsque l'abolition de la traite aura rendu à ces peuples la tranquillité et leur aura ouvert les voies de la civilisation et du bonheur. N'oublions pas enfin le tort que fait à ce commerce l'exportation annuelle de soixante à quatre-vingt mille producteurs.

» La prime d'assurance des négriers de la Havane nous fournira la preuve de l'insuffisance des mesures prises pour la suppression de la traite. Une compagnie s'est formée dans ce port qui moyennant 15 p. 0|0 garantit les navires négriers avec ou sans cargaison contre toute espèce de risque; aussi les expéditions pour la traite s'y font-elles avec une audace sans égale; et les esclaves sont maintenant à meilleur marché à la Havane qu'en 1818. D'un autre côté, le système suivi jusqu'aujourd'hui de payer la prime de prise d'après le nombre d'esclaves capturés encourage les négriers. La conséquence de cette mesure est évidente: tout avantage dépen-

dant de la capture; les vaisseaux envoyés en croisière, loin de mettre obstacle à la traite, lui laissent toute facilité, afin d'en profiter en ne donnant la chasse qu'aux bâtimens chargés d'esclaves. Au lieu donc de croiser à l'entrée des ports où ces bâtimens viennent chercher des nègres, seul moyen efficace d'empêcher les navires de sortir avec leurs cargaisons, les croiseurs anglais se tiennent assez éloignés pour ne pas être en vue, et pour permettre aux négriers d'opérer leurs chargemens et leur sortie du port. C'est alors que le croiseur se met à leur poursuite, et il est facile de calculer ses chances de succès. Retranchons aux 12, 5 0/0 de prime d'assurance, 4 0/0 pour les risques de mer, il restera pour ceux de capture 8, 5 0/0, ou un bâtiment sur 12. Les horreurs dont la chasse est l'occasion sont de nouvelles preuves de la cruauté du système actuel d'abolition. Le croiseur aperçoit le négrier et force de voiles à sa poursuite; quand celui-ci est encore près du port qu'il vient de quitter, il tâche de le regagner, jetant à la mer les esclaves enchaînés, pour éviter toute condamnation s'il vient à être pris et visité. S'il est trop éloigné de la côte, il cherche à échapper par la supériorité de sa marche; enfin, lorsque cette dernière ressource lui manque, il jette sa cargaison à la mer et brave la visite. On peut citer des faits qui ne sont que trop récens. *La Jeune Estelle,* poursuivie par un vaisseau anglais, mit douze nègres dans des tonneaux, et les jeta pardessus bord. En 1831, *le Black Jack* et *le Fair Rosamund* avisèrent, près de Bonny, *l'Hercule* et *le Régule;* ces derniers ayant aperçu les croiseurs, tentèrent de regagner le port, et lancèrent à la mer, avant d'être pris, plus de cinq cents malheureux enchaînés ensemble!

» Les capitaines négriers se glorifient même de ces détestables actions. Celui de *la Maria-Isabella* dit au lieutenant Rose, qui l'avait capturé, que si l'on eût aperçu le croiseur une heure plus tôt, il aurait fait jeter à la mer jusqu'au dernier de ses nègres, puisque son bâtiment était assuré.

» Lorsque le négrier est capturé avant d'avoir eu le temps d'user de ces moyens barbares, il est envoyé à Sierra-Leone

et la cargaison est mise en adjudication. On peut se faire une idée des horreurs de ce voyage, en le comparant au passage ordinaire dans le Brésil : sur 47,258 esclaves embarqués en Afrique pour le Brésil, il en mourut 3,524, ou un peu plus que 8 0/0; dans le voyage à Sierra-Leone, la perte s'élève de 17 à 50 0/0. De pareils faits n'ont pas besoin de commentaires: en condamnant la traite comme contrebande et non comme piraterie, le système adopté n'a eu qu'un résultat: de faire servir à ce trafic des navires construits pour une marche rapide, dans lesquels le manque d'espace ajoute aux souffrances déjà si grandes des malheureux qui y sont entassés. Le gouvernement britannique n'a donc fait que se substituer légalement à ceux qui faisaient la traite; et malgré l'influence pernicieuse qu'elle a sur la civilisation africaine, j'aimerais mieux qu'on la reconnaisse que d'en voir aggraver les maux par les mesures adoptées pour la suppression »

Les objections de M. Laird nous semblent très fondées; mais nous ne pouvons partager ses vues sur la manière de civiliser l'Afrique. Il propose d'élever sur le Niger une ligne de forts qui irait jusqu'à Sego, pour de là s'étendre sur la Gambie jusqu'à Sierra-Leone et Barraconda, en passant par Timbo. Nous ne croyons pas une pareille ligne nécessaire à la sûreté de nos relations en Afrique; et le passage suivant, dans lequel M. Laird fait preuve d'autant de discernement que d'une généreuse confiance, servira de base à notre opinion. « Je puis assurer que les négocians européens seront reçus à bras ouverts par tous les habitans de l'intérieur de l'Afrique. Ils n'y trouveront aucune disposition hostile; partout on les traitera avec respect et bonté, et sur les bords du Niger la vie et la propriété seront aussi en sûreté que sur ceux de la Tamise. La seule chose qui empêche les nations de l'intérieur de trafiquer avec les Européens établis sur la côte, c'est la terreur que porte avec lui le nom d'homme blanc, terreur habilement propagée par les chefs des peuplades de la côte, et que tend à maintenir la désorganisation du pays produite par la traite. »

(*Naval and Military Magazine.*)

Statistique.

INSTITUTIONS PHILANTROPIQUES

DE LA VILLE DE ROME (1).

Depuis que le choléra a fait son apparition en Italie, le tableau de ses ravages est moins effrayant que celui des actes de superstition ou de barbarie enfantés par la terreur qu'il inspire. Il ne fallait rien moins que la visite de ce fléau pour montrer à quel degré d'abjection peut descendre un peuple retenu par ses maîtres dans l'ignorance et le fanatisme. Un monstrueux égoïsme, d'atroces défiances, des précautions où le ridicule le dispute à l'odieux; chaque maison transformée en citadelle, où chaque individu élève un rempart qui l'isole d'une contagion chimérique; les rues désertes, ou parcourues de loin en loin par des spectres que la peur a désignés aux coups du fléau, et qui, l'épée ou le pistolet au poing, se mettent en défense contre l'approche de tout être vivant; les médecins donnant l'exemple de ces lâches frayeurs, que la présence de la peste n'excuse même plus; les grands et le clergé barricadés dans leurs hôtels, et se félicitant d'échapper aux atteintes qui déciment la populace;

(1) La *Revue Britannique*, dans ses précédentes séries, a publié plusieurs articles sur le choléra. *Voyez* dans le dernier numéro l'article sur le choléra à Rome et la curieuse statistique que nous avons publiée il y a un an des différentes professions exercées dans la métropole du monde chrétien.

celle-ci, à son tour, manifestant une joie féroce à la nouvelle que des grands ou des prélats viennent de sucomber... Voilà Rome telle que l'absolutisme monacal l'a faite pour ces temps d'épreuve où la fraternité évangélique devrait rallier tous les habitans, et l'art recueillir toutes ses ressources, tout son courage pour le soulagement de l'humanité.

Que la Sicile, la Calabre et ce peuple de lazzaroni couchés sur les dalles de Chiaia, brisent tout lien social aux approches du choléra, on le conçoit. Malgré les traces que l'administration française a laissées de son passage, ce ne sont pas les institutions civilisatrices qui ont fait le plus de progrès dans le royaume de Naples. Les scènes monstrueuses qui ont accompagné ce fléau dans la capitale du monde chrétien sont plus difficiles à concevoir. Là en effet, les établissemens de bienfaisance, de charité, d'éducation sont, relativement à la population, plus nombreux que dans aucune autre ville d'Europe. A Rome, il n'est pas un seul quartier qui ne possède des hôpitaux, des hospices, des maisons de secours ou d'instruction; on dirait que Rome est organisée par une charité prévoyant pour assurer à l'enfant une instruction vulgaire, à l'homme un refuge contre la maladie et l'indigence. Mais aussi lorsque les prévisions de la bienfaisance publique sont déjouées par l'invasion soudaine d'une épidémie, n'est-il pas à craindre que les habitans, accoutumés à compter sur les congrégations de charité et sur les asiles spéciaux ouverts à chaque maladie, ne trouvent contre elle aucune ressource dans leur courage personnel, aveuglés et insoucians qu'ils sont par une charité routinière dont les tributs périodiques les dispensent de travail, de prévoyance et d'économie? C'est ce qui arrive aujourd'hui.

Toutefois, ne calomnions pas la charité romaine : au milieu des ténèbres qui voilaient l'horizon de l'Europe féodale, dans les siècles qui suivirent la chute de l'empire, la chaire de saint Pierre se montra souvent l'organe fidèle des droits de l'humanité, et l'on trouverait dans les archives de Saint-Jean-de-Latran les plans les plus sages pour améliorer la con-

dition du peuple, relever la dignité de l'homme, et prévenir ou soulager sa misère. Ainsi, les recherches du père Mabillon attestent que le système pénitentiaire exploité de nos jours par la philantropie britannique ou française, et qui a passé dans la législation des Etats-Unis, n'est pas d'origine moderne, mais remonte aux premiers siècles du christianisme. La création des hôpitaux, celle d'une foule d'institutions de bienfaisance, entre autres celle des monts-de-piété et des tontines, sont également des bienfaits de la papauté. Il est consolant de dresser le tableau de ces pieuses fondations pour l'opposer au scepticisme qui s'armerait contre le catholicisme, des excès d'une population en délire.

Nous consacrerons l'article qu'on va lire aux établissemens philantropiques dont la métropole du monde chrétien est redevable à la munificence pontificale ou à la piété des fidèles. Cette revue fera connaître sous un nouveau jour une ville dont les touristes n'ont visité jusqu'ici que les débris antiques, les églises modernes, les villas et les musées.

Le premier hôpital qui ait existé en Europe a été fondé à Rome, par le pape Symmaque, au commencement du sixième siècle ; il subsista pendant près de quatre cents ans, et ne fut détruit qu'à l'époque où les tyrans féodaux commencèrent à battre en brèche, en Italie, l'empire de Charlemagne. A côté de ce pieux monument, entre le Tibre et le Vatican, un roi saxon établit en 717 un hospice pour les pauvres pélerins de son royaume ; aussi cet emplacement a-t-il conservé le nom de quartier de Saxe. C'est là qu'Innocent III fit construire en 1198, sous le nom de *Santo-Spirito-di-Sasso,* un hôpital dont il confia la direction à Guy de Montpellier, qui venait de fonder l'ordre des hospitaliers du Saint-Esprit. Une confrérie du même ordre, qui subsiste encore aujourd'hui, fut préposée à la surveillance de cet hospice. En 1471 Sixte IV y fit bâtir, sur les plans de Braccio Pinelli, une grande salle à trois rangs de lits, ayant 338 pieds de long sur 36 et 40 de hauteur, avec un péristyle au rez-de-chaussée servant de chauffoir et de réfectoire publics. Cette magnifique salle est ornée de fresques

qui rappellent les traits principaux de la vie du fondateur, et d'un autel surmonté d'une belle coupole. Alexandre VI y ajouta une galerie de 100 pieds de long sur 30 de large, sous l'invocation de Saint-Jérôme, destinée à recevoir les blessés. Plus tard, on plaça dans des salles du rez-de-chaussée les personnes atteintes de scorbut, de phthisie, de maladies chroniques. Les blessés furent recueillis dans une autre maison, et la salle Saint-Jérôme fut convertie en infirmerie.

La population de Rome ayant doublé depuis le pontificat de Sixte IV, Benoît XIV fit construire dans cet hôpital une galerie parallèle à la salle Sixtine; il la fit décorer, par Gregorio Guilhielmi, de fresques représentant les guérisons miraculeuses opérées par Jésus-Christ, et il enrichit l'établissement d'un cabinet d'anatomie et d'un amphithéâtre. Pie VI, sous lequel Rome comptait 165,000 habitans, y ajouta une galerie garnie de 58 colonnes, et au-dessus, deux vastes salles dites de Sainte-Marie et de Saint-Charles, ayant l'une 353, l'autre 364 pieds de long sur 48 de large, et à quatre rangs de lits. Pie VII restaura les bâtimens, substitua des poêles aux *braseros*, fit construire la plus belle salle de dissection qu'il y ait en Europe, et y fonda une chaire de clinique pourvue de 18 lits, et occupée par deux professeurs de l'Université.

L'hôpital du Saint-Esprit possède 1616 lits : on y reçoit tous les sujets et spécialement les fiévreux. Chaque malade est inscrit sur un registre contenant ses noms, profession, domicile, et le numéro du lit qui lui est assigné. On met ses effets en dépôt, pour les lui rendre à sa sortie, ou pour les vendre s'il meurt dans l'établissement. La literie se compose, comme dans les autres hôpitaux, d'un lit en fer, avec paillasse, matelas, traversin, oreiller, deux draps, une couverture de serge pour l'été et deux ou trois de laine pour l'hiver. Au chevet de chaque lit est clouée une ardoise où l'on écrit l'état du malade, son traitement, et le régime alimentaire auquel il est soumis. Un mot suffit pour indiquer ce régime. Ainsi *terza* signifie un consommé servi trois fois par jour; *senza pane*, un potage, un œuf, deux verres d'eau rougie; *dieta*, à dîner et à souper un

potage, quatre onces de pain, deux de viande, eau rougie; *carne*, une soupe, trois onces de viande, six de pain, un peu de vin, et parfois de la chicorée au jus; *seconda*, une soupe, quatre onces de pain, un œuf et de l'eau. Les repas ont lieu de sept à neuf heures du matin, et de deux à cinq heures et demie de l'après-midi. L'orgue s'y fait entendre trois fois la semaine. L'uniforme du malade est une veste de laine l'hiver, de toile l'été, et des sandales. En hiver, on chauffe les salles par des tuyaux qui partent d'un poêle central où bout constamment une tisanne d'orge, de lierre et de réglisse, boisson commune, servie à discrétion.

On nétoie les salles quatre fois par jour; on lave les dalles une fois par mois. En cas de mort, on renouvelle les matelas. Au printemps, on nétoie les planchers, on reblanchit les murs, revernit les tables. En tout temps l'air est renouvelé par des ventilateurs, et désinfecté par le chlorure. Sous le pavé des grandes salles du rez-de chaussée et des cours latérales circule une eau courante qui entraîne et décharge dans le Tibre tous les immondices de la maison.

Les convalescens et les étrangers indigens sont envoyés à l'hospice de la *Trinité*; ceux qui succombent sont transportés, deux heures après le décès, dans la chambre mortuaire où ils restent un jour entier. On a proposé de déplacer aussi les moribonds pour ne pas aggraver l'état de leurs voisins par le spectacle de l'agonie et de l'appareil religieux qui l'accompagne; mais il est à craindre que ce déplacement précurseur de la mort ne l'accélère. Il vaudrait mieux comme à *Saint-Louis* de Turin, ménager à chaque chevet une porte secrète par où le lit glisse sur ses roulettes dans une autre salle, tandis que les rideaux fixés au mur masquent cette opération.

La direction de l'hôpital est confiée, sous les ordres immédiats de Sa Sainteté, à un prélat décoré du titre de commandeur de l'ordre du Saint-Esprit: un chapitre composé de disciples de Guy de Montpellier est chargé des diverses branches de l'administration. Outre les douze chapelains ou confesseurs préposés au service spirituel dans chaque salle (où l'on dit la

messe tous les jours), deux religieux de tous les ordres réguliers viennent chaque mois remplir officieusement le ministère de la confession. D'autres prêtres s'y rendent pour se livrer à la prédication ou à des actes de charité. Le dimanche, certaines confréries viennent offrir leurs services aux malades; l'un leur apporte des sirops, des fruits confits; l'autre fait leur lit, leur barbe. On pourrait donner à ce zèle malentendu une meilleure direction, au moyen d'un noviciat qui rendît plus utile l'assistance de ces hommes pieux. Les parens des malades ont la permission de les voir, les hommes tous les jours, les femmes deux fois par semaine.

L'hôpital a quatre médecins, deux premiers chirurgiens et six aides internes, sans compter les médecins surnuméraires. On en compte un sur soixante-dix sujets. Cinq élèves-majors sont préposés aux saignées, vésicatoires, sinapismes, sangsues, à la surveillance des blessés et à l'inscription des arrivées et des départs. Le service de quart se compose d'un élève-major, de deux étudians, de deux chapelains, de quatre infirmiers et de quatre hommes de peine. Quatre élèves de clinique dressent deux fois par jour le bulletin de la maladie et des variations de la température. La pharmacie fournit des médicamens, non-seulement au grand hôpital, mais encore à celui des fous, aux conservatoires, aux nourrices, aux indigens et aux gens de la maison.

Le célèbre docteur Lanuzzi dota l'établissement d'une bibliothèque, où l'on a fondé des chaires de médecine et de chirurgie, d'anatomie et de chirurgie pratique.

Comme on reçoit au *Saint-Esprit* beaucoup de paysans et de soldats victimes de la *malaria* et des dysenteries, qui sévissent surtout en automne, le nombre des lits occupés diminue sensiblement au printemps. D'après un tableau statistique des sujets reçus, partis ou décédés chaque année, de 1823 à 1833, le terme moyen des réceptions est, par an, de 11,900. Il en meurt, par an, de 841 à 842. — Mortalité 7 ou 8/100, y compris 46/62 phthisiques. Ce résultat est le plus bel éloge de l'institution et des talens des médecins de cet hôpital.

Les revenus de l'hôpital du *Saint-Esprit* sont de 85,000 écus romains par an. Le trésor supplée à leur insuffisance par un apport de 36,000 écus, et la banque des dépôts, après avoir payé ses frais d'exploitation, lui remet le surplus de son dividende annuel.

On nous pardonnera les détails qu'on vient de lire sur le premier hôpital de Rome; nous examinerons les autres plus rapidement.

L'hôpital *Saint-Sauveur,* fondé en 1216 par le cardinal Colonna, et agrandi par Alexandre XII, possède aujourd'hui quatre grandes salles, la première de cent trente lits, la seconde de quatre-vingt-quatre, et les deux autres de deux cent soixante. Il y a, en outre, des salles distinctes pour les phthisies, les nevroses, etc. Le nombre total des lits s'élève à 578, occupés en automne par près de cinq cents malades. Le reste de l'année, on n'en compte que deux cents. La maison est encore mieux tenue que celle du *Saint-Esprit*. Au nombre de ses bienfaiteurs, dont les noms sont inscrits dans la salle principale, figure celui de la fameuse courtisanne *Vanozza*, mère des Borgia. *Saint-Sauveur* est desservi par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paule, et administré par un comité présidé par un des princes de l'église. Les revenus de cet établissement s'élèvent à 32,000 écus, et le trésor en ajoute 14,400; la mortalité y est d'un dixième.

En 1818, le cardinal Jacques Colonna, voyant qu'on repoussait des hôpitaux les personnes atteintes de maladies cutanées, fonda près du Mausolée d'Auguste l'hôpital de *Saint-Jacques-in-Augusta*, administré de nos jours par la confrérie de *Sainte-Marie-del-Popolo*. Au commencement du XVIIe siècle, le cardinal Salviati y fit construire la salle Saint-Jacques, et restaura la salle des hommes. Pie VIII en consacra une seconde aux femmes, et y fonda une chaire de clinique chirurgicale, trois cent cinquante lits, une bonne pharmacie, une bibliothèque, un amphithéâtre d'anatomie, un cabinet de dissection, une salle de bains, des fourneaux économiques, une buanderie, une étuve : tels sont les avantages qu'offre cet éta-

blissement d'ailleurs mal construit et mal situé. On y reçoit les syphilitiques dans un pavillon isolé, où les étrangers se rendent souvent en consultation. L'organisation administrative y est la même qu'à *Saint-Sauveur*. Des dames charitables viennent assister les malheureuses que le vice a conduites à d'effroyables maladies, et essayer de les rendre à la vie chrétienne. Deux premiers médecins, deux premiers chirurgiens, deux aides, deux suppléans et quinze élèves forment le personnel de l'établissement, desservi par les sœurs de charité. Ses revenus sont de 30,000 écus, dont 16,760 sont fournis par le trésor. Sur 16,287 sujets entrés, de 1823 à 1833, il en est mort 1,880, proportion qui s'explique par la nature des maladies qu'on y traite.

L'hôpital de *Sainte-Marie-de-la-Consolation*, dont la fondation date du XIIe siècle, reçoit les personnes atteintes de meurtrissures et de blessures. Il possède cent vingt-huit lits, occupés surtout à la suite des excès du carnaval. Il s'y présente tous les jours un grand nombre de blessés qu'on renvoie dès qu'on a posé le premier appareil. Les revenus de cet hôpital sont de 12,100 écus, dont 3,750 sont fournis par le trésor. La mortalité n'y est que d'un sur vingt.

L'hôpital de *Saint-Roch*, fondé en 1500 pour les fiévreux et les blessés, fut affecté plus tard aux accouchemens par un legs du cardinal Salviati. Il possède vingt lits isolés. On y reçoit toutes les femmes qui s'y présentent, sans s'informer de leur nom ni de leur condition ; elles peuvent y entrer et y rester voilées. On n'inscrit pas même le nom des décédées. Ces femmes sont nourries aux frais de la maison, depuis l'instant où les secours de l'art leur sont nécessaires jusqu'au neuvième jour après l'accouchement. On reçoit dès les premiers symptômes de grossesse les filles-mères, afin de ménager la honte des familles et de prévenir les infanticides. Ces filles paient une pension dont le minimum est de 30 paoli par mois jusqu'à l'accouchement. L'hôpital *Saint-Roch* est un asile contre toute juridiction criminelle et ecclésiastique ; nul n'a le droit d'y pénétrer. Les enfans, aussitôt après leur

naissance, sont exposés dans une des salles du *Saint-Esprit;* et les mères qui ne veulent pas perdre leurs droits sur eux attachent à leur cou un signe de reconnaissance. Sans cette précaution, les enfans naturels ne pourraient jamais retrouver leur mère. La situation de la maison, au milieu d'une vaste cour à deux issues, dont l'une sur une place inhabitée, où aboutissent des ruelles presque désertes, permet aux femmes pensionnaires de sortir quand il leur plaît, sans crainte d'être reconnues. Le nombre des accouchemens laborieux est de 4 à 5/100. Sur 1,708 sujets entrés de 1822 à 1832, il n'en est mort que 12.

Dans l'île de Saint-Barthélemy, on voit, près des ruines d'un temple d'Esculape, un hôpital fondé en 1581 par les frères de Saint-Jean-de-Dieu. Soixante-quatorze lits y sont dressés pour le traitement des maladies aiguës. On n'y est reçu que sur la présentation des bienfaiteurs de l'établissement. A l'exception d'un médecin, le service est fait exclusivement par les religieux de cet ordre; et leur zèle éclairé atteste qu'on ne peut confier le sort des malades à de meilleures mains; la mortalité annuelle n'y est, en effet, que de 6/100. Dans l'origine, les frères parcouraient les rues en robe blanche, la tête découverte, pieds nus, et une cassette à la main, demandant l'aumône pour les pauvres malades en ces mots : *Fate ben fratelli, per l'amor di Dio.* Le nom de *Ben-Fratelli* leur est resté. Ils ont modifié leur costume pour être plus alertes dans l'accomplissement de leurs devoirs. A la diète près, leur nourriture est la même que celle de leurs malades.

Sous Grégoire VIII, un lépreux venant de France arriva à Rome chargé de tant d'aumônes recueillies sur sa route, qu'il conçut la pensée de bâtir, sous l'invocation de saint Lazare, un asile pour les malheureux atteints de cette infirmité. A mesure qu'elle devint plus rare, on admit dans cet hôpital d'autres maladies cutanées; et en 1772, le recteur de l'hospice de Saint-Gall fonda, dans le *Transtevere,* pour les enfans qui en seraient affectés, l'hôpital dit de *Saint-Gallicano.* Il possède deux salles : l'une de cent vingt lits et l'autre de quatre-

8.

vingt-huit, un amphithéâtre d'anatomie, des bains de marbre, un cabinet de dissection et une pharmacie. Après la messe et le traitement quotidien, les enfans sont conduits à l'école, où l'on se borne à leur apprendre le catéchisme. Saint-Gallicano n'a qu'un revenu personnel de 2,600 écus; mais le gouvernement couvre ses dépenses par un supplément de 10,000 écus.

Deux Espagnols, don Fernando Ruys et Angelo Bruno, et une dame romaine, Faustine Fraccolini, fondèrent, en 1548, l'*hôpital des fous*. Peu de temps après, il eut pour bienfaiteurs le jésuite Lainez, le cardinal Queva et Saint-Charles Borrhomée. Benoît XII le fit transporter, en 1772, de la place Colonna dans le voisinage de *Santo-Spirito*. Il y a quelques années, on a proposé de l'établir sur le mont Janicule, dont le cimetière serait reporté plus loin, ou au palais Salviati, en affectant le palais de Latran aux archives romaines. Là, de grands terrains, de nombreuses constructions permettraient de classer les aliénés, suivant la nature de leurs affections mentales; de les isoler dans des cours et des pavillons séparés. Sous ce rapport, Palerme et Perouse offrent de bons modèles (1). Néanmoins, l'hôpital de *Sainte-Marie-de-la-Pitié* a reçu d'importantes améliorations qui lui ont valu les éloges du docteur Esquirol. Les pauvres y sont admis gratis, les autres moyennant une indemnité alimentaire de 50 écus par an. Leur ration journalière se compose de dix-huit onces de pain, d'une demi-bouteille de vin, d'une soupe, de six onces de viande et d'une salade. Les revenus de l'hôpital s'élèvent,

(1) Si M. Morichini, à qui nous devons cette précieuse statistique des hôpitaux romains, avait connu le magnifique établissement fondé à Vanvres, près Paris, par MM. Falret et Voysin, il est probable qu'il eût spécialement recommandé cet établissement Là, chaque aliéné a son appartement, son jardin, et un parc de 80 arpens sert de promenade commune alternativement aux aliénés de chaque sexe; les résultats les plus heureux ont couronné les efforts de ces deux honorables citoyens, et l'on peut dire que, grace à leur habile persévérance, la folie n'est plus incurable. Il ne sera pas sans intérêt de consigner ici les résultats curieux que M. Brière de Boismont vient de publier sur les rapports qui existent entre le développement de la civilisation et l'intensité de la folie. Nous nous contenterons

indépendamment des pensions alimentaires, à 15,000 écus, y compris les 10,000 que fournit le trésor. L'établissement pourvoit chaque jour à l'entretien de 376 aliénés, terme moyen; chacun d'eux y séjourne 774 jours. Le rapport entre le nombre des hommes et celui des femmes est de 2/60 à 1/51; la mortalité, pour celles-ci, est de 6/47, et, pour les hommes, de 4/71 pour cent; d'où il résulte que si la folie est plus rare chez les femmes, ele est en général d'un caractère plus grave.

Dans l'année du Jubilé de 1550, saint Philippe de Néri institua une confrérie pour donner l'hospitalité aux pauvres pélerins qui venaient assister à ces solennités; et au moment de leur départ, il se chargea de recueillir dans la maison qui leur avait servi d'asile les convalescens des autres hôpitaux. Depuis cette époque, l'institution n'a point failli à sa double mission. La maison dite de la *Trinité* possède des dortoirs pour 941 individus, nombre que la dimension des lits permet de doubler, et un vaste réfectoire pour 482 cou-

de reproduire le tableau comparé du nombre des habitans et des aliénés de quelques capitales:

CAPITALES.	POPULATION.	ALIÉNÉS.	RAPPORT.
Londres	1,400,000	7,000	1 sur 200
Paris	890,000	4,000	1 — 322
Saint-Pétersbourg	377,000	120	1 3 133
Naples	364,000	479	1 — 725
Le Caire	330,000	14	1 30 714
Madrid	201,000	60	1 3 358
Rome	154,000	320	1 — 481
Milan	150,000	618	1 — 242
Turin	114,000	331	1 — 334
Florence	80,000	236	1 — 338
Dresde	70,000	150	1 — 466

M. Boismont compare ensuite le chiffre total des aliénés avec celui de la population générale de chaque contrée, et en tire les conclusions suivantes: 1° que l'aliénation est d'autant plus fréquente et ses formes plus diverses que les peuples sont plus civilisés, tandis qu'elle devient d'autant plus rare qu'ils sont moins éclairés; 2° que chez les premiers, l'aliénation est surtout due à l'action des causes morales; que chez les seconds, au contraire, les causes physiques ont une plus grande part au dérangement de l'esprit.

verts. On sait quelle foule immense vient en pélerinage à Rome pendant l'année sainte ; dans les années ordinaires, l'affluence des étrangers se manifeste surtout aux quatre grandes fêtes de l'année. A ces diverses époques, les pélerins ne sont admis à la *Trinité* que sur un certificat de l'évêque diocésain, attestant qu'ils viennent d'une distance de plus de soixante milles pour visiter les lieux saints. On reçoit les Italiens pour un jour, et les Ultramontains pour deux seulement. Quel touchant spectacle que de voir assis à la même table, servis par les frères de Saint-Philippe, et souvent par de grands personnages humiliant leurs blasons dans ce pieux office, près d'un millier d'hommes si divers de physionomie, de costume et de langage ! Chaque Jubilé coûte à la confrérie près de cent mille écus. Les dépenses annuelles de l'asile des convalescens sont beaucoup moins considérables ; la chambre apostolique y contribue d'ailleurs pour chaque militaire à raison de quatorze *baiocchi* par jour, indépendamment d'un versement annuel de 2,400 écus. Le revenu total de l'établissement est de 18,000 écus, sans compter le produit des aumônes.

Capitale du monde chrétien, Rome a des hôpitaux particuliers pour tous les peuples de l'Europe. Les plus anciens sont :

1° Celui des Flamands, restauré en 1094 par le comte Robert ; — 2° celui des Espagnols et des Sardes, fondé en 1350 par Giacomo Fernandez et Marguerite de Maïorica, pour les sujets du roi d'Aragon. Charles-Quint y affecta une dotation de 500 ducats. On y a réuni celui de St-Jacques, fondé en 1450 par don Alphonse de Parinas ; Ignace de Loyola l'habita durant son premier séjour à Rome. Viennent ensuite les hôpitaux des Esclavons (1471) ; — des Français (1478) ; — des Allemands (1500) ; — celui des Lombards, fondé par le pontificat de Sixte IV ; — celui des Polonais, dû à la générosité du cardinal Osio, vers la même époque ; celui des Florentins, créé en 1606, à l'aide des aumônes recueillies par les boulangers de cette ville ; — celui des Lucquois, fondé en 1649 par l'abbé Guasticrotto ; — celui de Saint-Antoine, affecté aux Portugais par la bienfaisance d'une dame de Lisbonne ;

enfin ceux des Maures, des Abyssiniens, des Catalans, des Génois, des Bergamasques, des Siciliens et des Bourguignons.

La maison de la *Trinité* sert de transition entre les hôpitaux consacrés au traitement des maladies et les hospices; avant de visiter ces derniers, n'oublions pas une institution précieuse pour l'humanité, c'est la *Confrérie de la Charité*. Elle se compose de femmes mariées ou veuves et de demoiselles âgées de quarante ans qui se dévouent spécialement aux indigens atteints d'infirmités permanentes ou chroniques. Elles les visitent deux fois par semaine, leur font distribuer une demi-livre de viande par jour, paient les médecins, chirurgiens et apothicaires, leur fournissent s'il le faut le lit et le blanchissage, et ne les abandonnent que morts ou guéris. La seule paroisse de Notre-Dame *Dei Monti* compte 30 dames de charité, sur 5,000 âmes de population. La bienfaisance romaine suit les malades de leur lit de mort jusqu'à l'asile ouvert par le fossoyeur à leur dépouille mortelle. La *Confrérie de la Mort et de l'Oraison*, fondée en 1551, et qui compte dans son sein des personnages du rang le plus élevé, a pour mission l'inhumation des pauvres de la Campagne de Rome, dans un rayon de 20 à 30 milles, décédés pendant leur transport aux hôpitaux de la métropole, ou ceux qui, par un crime ou tout autre accident, ont été frappés de mort violente en ville ou dans les environs. Dès qu'elle est informée d'un décès, la confrérie se réunit dans son oratoire *in viâ Juliâ*, et ensuite marche processionnellement, la face couverte d'un capuchon ouvert sur les yeux, bannière en tête et le cierge à la main, vers la maison mortuaire, et de là à l'église paroissiale, en psalmodiant sur un ton lugubre le *miserere* et les vêpres des morts. Cette institution remonte à l'empereur Constantin.

La *Confrérie de Saint-Jean-Décollé* est une imitation de la célèbre confrérie des *Sacconi*, ou membres de la Miséricorde de Florence; ils ne peuvent rien posséder, comme confrérie, si ce n'est leur chapelle. Vêtus d'un sarreau de toile grossière, ils vont mendier de porte en porte, se jettent à genoux

les bras en avant, lorsqu'ils entendent blasphémer; ils portent secours aux malades, escortent les suppliciés, et prennent soin de leurs familles pendant l'exécution. La *Confrérie de Saint-Jean-Décollé* ne reçoit que des Toscans dans son sein. Celle *de la Peste* a le droit d'arracher à la mort, tous les ans, un condamné, qu'elle porte ensuite en triomphe à travers la ville. Une confrérie spéciale se charge de donner des soins à l'étranger qui tombe malade dans les auberges: elle réclame, comme lui appartenant, tous les effets que les étrangers peuvent laisser s'ils viennent à mourir pendant leur séjour : prétention qui donne lieu à plus d'un procès, et qui est fréquemment contestée. Un Tyrolien, le comte Fedrigotti, expira, il y a peu d'années, dans une hôtellerie romaine ; la confrérie, qui ne s'était jamais occupée de lui, prétendit s'emparer de ce qui lui appartenait; l'ambassade d'Autriche s'y opposant, il fallut plaider. L'avocat exhuma péniblement les antiques priviléges de l'ordre, qui remontent au treizième siècle; mais ses efforts furent inutiles, la confrérie perdit son procès. Malgré les railleries que de tels événemens excitent toujours, les confréries sont plus que jamais en honneur à Rome.

Comme toutes les capitales, Rome possède des hospices pour les enfans abandonnés, les orphelins et les vieillards. Le premier, fondé par Innocent III, en 1198, a précédé de plus de quatre siècles l'œuvre de Saint-Vincent-de-Paule. L'enfant est déposé à la porte de l'hospice, dans un tambour matelassé dont le moindre mouvement ébranle une sonnette qui donne l'éveil au gardien. Celui-ci retire l'enfant et l'inscrit sur son registre en tenant note de tous les signes qui pourront le faire reconnaître. De là, on l'apporte dans la salle des nourrices provisoires, où il est allaité pendant huit ou dix jours : on le confie ensuite à des nourrices particulières; ce sont en général des paysannes qui se présentent, munies d'un certificat de leur curé portant que leur nouveau-né est mort ou vient d'être sevré. Cette précaution est indispensable pour empêcher que les mères, spéculant sur la pension payée par l'hospice, ne reprennent leurs enfans après les

avoir exposés. On leur donne un écu par mois pendant un an environ, et comme elles doivent garder leurs nourrissons jusqu'au moment où ils seront en état de gagner leur vie (12 ans pour les garçons, 10 ans pour les filles), on leur donne après le sevrage 60 baiocchi par an jusqu'à ce terme. Il arrive souvent que ces enfans sont adoptés par leurs nourrices; ceux qui rentrent dans l'établissement sont envoyés à l'hospice de Viterbe où on leur apprend un métier. A l'âge de 20 ans, on les congédie avec un pécule de dix écus; les autres sont reçus dans *l'Asile de l'Industrie* ou dans les monastères. Les jeunes filles entrent pour la plupart au couvent de *Sainte-Thècle*, spécialement consacré à leur éducation. Pie II institua pour ces jeunes filles trois processions solennelles où elles se montraient en spectacle dans les rues de Rome; il en résultait de nombreux mariages : on en compta 75 en 1647, ainsi que l'atteste le père Saulnier dans sa Dissertation sur le chapitre du Saint-Esprit (Lyon, 1649); mais Dieu sait combien d'intrigues s'y dénouaient moins heureusement! Benoît XIV soumit l'institution à une discipline plus austère. Il y établit des ateliers de lingerie, de maillots, de tissus de paille, de broderies pour les ornemens sacerdotaux. Les jeunes filles qui sortent de Sainte-Thècle pour se marier reçoivent aujourd'hui une dot de cent écus.

On dépose aux *Enfans-Trouvés* un nombre considérable d'enfans de la campagne de Rome; il en vient même du royaume de Naples. Le peu de soin qu'on prend de ces chétives créatures pendant le transport, surtout en hiver, produit une mortalité considérable : on en expose tous les ans sept ou huit cents. Le nombre des enfans entretenus par l'établissement depuis 1829 jusqu'en 1833, a varié de 2,241 à 2,356, et celui des morts de 540 à 682, proportion effrayante, et qui le serait bien plus encore si les enfans n'étaient confiés, pour la plupart, à des nourrices de la campagne. Sur le nombre des survivans, 58 ont été rendus, terme moyen, chaque année aux parens légitimes qui les réclamaient; 53 garçons ont quitté l'hospice pour apprendre un métier; 15 filles

sont sorties pour se marier ; 32 sont entrées dans les conservatoires ou ateliers de charité.

La misère concourt autant que l'immoralité à l'exposition des nouveau-nés. Le meilleur moyen de remédier au mal serait de favoriser le bien-être des classes inférieures, ce qui réduirait de beaucoup le nombre des unions illégales ; d'ouvrir des asiles à l'enfance, de fortifier le moral du peuple, et de graver dans tous les cœurs, dans celui des femmes surtout, les maximes religieuses, le frein le plus puissant du libertinage.

Rome possède quatre hospices d'orphelins ; le plus considérable, celui de *Saint-Michel*, a été fondé par Sixte-Quint, et successivement agrandi ou restauré par Innocent XI, Clément XI et Pie VI. Doté de 50,000 écus, il recueille les orphelins et les invalides des deux sexes, cantonnés dans quatre divisions séparées. Les enfans y reçoivent, suivant la position sociale que leurs parens occupaient, une éducation libérale ou purement industrielle. On y a établi des ateliers d'imprimerie, de reliure, de chapellerie, teinture, sellerie, ébenisterie, arts métallurgiques, tissage de tentures brochées, sculpture sur pierre ou sur bois, peinture, gravure, camées, musique, etc. L'instruction littéraire varie suivant les dispositions des élèves pour les divers arts que nous venons de citer. On y professe l'anatomie, l'histoire sacrée et profane, la mythologie, la géométrie, la mécanique et la chimie appliquée. L'hospice est ainsi devenu un véritable conservatoire d'arts et métiers.

L'institut des femmes possède 240 élèves : elles y reçoivent une éducation religieuse capable de les sauver plus tard des séductions d'un monde où elles se trouveront sans appui : on leur apprend à lire, à écrire, le calcul, l'économie domestique. Elles ne sortent de l'établissement que pour embrasser la vie monastique ou se marier. La confrérie de l'Annonciation verse à l'hospice Saint-Michel une somme annuelle de 800 écus, destinée à les doter.

Indépendamment de l'hospice *Saint-Michel*, neuf conserva-

toires, dont trois remontent au seizième siècle, sont consacrés aux orphelins, trois autres aux néophytes, aux jeunes filles en danger, à celles que la misère de leur famille abandonne à la charité publique; les pauvres veuves ont aussi des asiles fondés par la piété des Salvati, des Ruspoli, des Barberini. Enfin trois maisons de refuge s'ouvrent aux filles perdues qui sortent de l'hôpital *Saint-Jacques* ou des prisons avec la résolution de s'amender.

L'hospice de *Sainte-Marie-des-Anges* remplace les deux dépôts de mendicité créés par le gouvernement français. Sa population est de 550 femmes et de 250 hommes. Ces derniers sont répartis en cinq divisions, sous la direction des frères ignorantins. Les deux sexes, enfans et adultes, y reçoivent une instruction élémentaire; des ateliers sont ouverts aux garçons. On occupe les femmes à filer le coton, le chanvre et le lin, à tresser l'osier pour les chaises fabriquées dans le quatier des hommes. La nourriture se compose pour les deux sexes, d'une livre et quart de pain, d'une soupe, de trois onces de viande et d'une demi-bouteille de vin. L'uniforme de la maison est simple et propre : la commission des secours donne à l'hospice, 35,000 écus par an, et le produit net des travaux s'élève à 4,000 écus. Nous ne citerons que pour mémoire un hospice pour les prêtres infirmes et deux asiles de nuit pour les pauvres des deux sexes.

La science économique réprouve l'abus des fondations dont l'objet est de doter les pauvres filles. Sans adopter les doctrines de Malthus, on est en droit de se demander si douze confréries, en dotant près de onze cents filles par an, avec un fonds de 30,000 écus, ne contribuent pas à propager le paupérisme par ces imprudentes libéralités, en favorisant des mariages dont les fruits n'auront jamais qu'une existence précaire. Nous ne ferons pas le même reproche aux secours à domicile distribués avec discernement; nous n'aurons donc que des éloges à donner à l'institution de l'*Aumônerie apostolique* et aux distributions qu'elle fait dans les grandes solennités, et notamment à l'époque de l'intronisation du souverain pontife.

48,000 pauvres profitent de cette aumône intelligente, qui absorbe par an 9,760 écus fournis par la *Doterie.*

En 1826, Léon XII, pour ne plus cumuler d'aumônes sur la même tête, chargea une commission de recueillir en une seule caisse générale toutes les sommes que fournissaient à la bienfaisance publique la *Doterie,* la *Secrétairerie des Brefs,* la *Chambre apostolique*, celle des *Lots*, et les autres institutions de charité, les impôts dits de charité, les legs pieux, les collectes faites à l'église, les droits des pauvres dans les spectacles; de régler la subvention des hôpitaux, hospices et conservatoires, de manière à répartir les secours entre tous les pauvres au *prorata* de leurs besoins; de procurer du travail aux mendians, de reviser enfin les pensions gratuites, et d'en distribuer le montant entre les familles les plus dignes de cette faveur. Le résultat de la commission a été un *motu proprio* du 16 septembre 1826, qui organise un nouveau système de distributions de secours à domicile, par l'entremise d'une commission nommée pour six ans, et présidée par l'un des primats de l'église. Au-dessous de cette commission sont échelonnés douze comités de districts ou régions de la ville, divisés en autant de sous-comités qu'elle compte de paroisses. Tous les mois, ces derniers se réunissent en assemblée générale pour conférer sur les besoins de la classe indigente. Les secours ne sont accordés que sur une pétition au cardinal président de la commission centrale, remise à un député de paroisse : on les alloue en argent pour six mois, sauf à les continuer le semestre suivant. On fournit aussi aux pauvres des vêtemens, des draps, des couvertures, des outils, etc. Ces objets sont marqués du sceau de la commission, et il est défendu de les vendre sous peine de dix jours de prison et de confiscation. En cas d'urgence, chaque commissaire est autorisé à délivrer des secours sans attendre la décision de la commission.

Le statut de Léon XII défend de mendier sur la voie publique : le coupable est arrêté et conduit à la salle de correction de la maison d'industrie; on l'y retient trois jours, après quoi on le renvoie s'il est étranger, ou bien on le place dans

les ateliers. La récidive est punie des travaux forcés, et pour que la religion ne serve plus de prétexte à l'oisiveté, il est défendu aux pèlerins de stationner dans les rues ; ils doivent se réunir dans les hospices qui leur sont assignés; enfin les monastères sont tenus de se concerter avec la commission pour la distribution de leur desserte.

En 1827 et 1828, la commission distribua 648,120 écus, y compris 72,000 aux hôpitaux, 35,000 à la maison d'industrie, 6,000 à l'aumônerie apostolique. Depuis quelques années, on a rétabli les caisses spéciales de la loterie des brefs et des lots dont les fonds entraient, d'après le statut précité, dans la caisse générale des secours.

La confrérie des *Saints-Apôtres* et celle de la *Divine-Pitié* distribuent directement 4,840 écus d'aumônes aux familles pauvres; 400 écus sont en outre répartis entre les clercs indigens; enfin trois legs pieux de MM. Carmignano, Chiesa et Cavalieri, qui remontent à 1812 et 1815, offrent à ces derniers et aux filles pauvres un fonds de charité de 3,500, 600 et 15,000 écus par an; et tandis que la confrérie de *Saint-Yves*, composée de prélats, de magistrats et de gens de loi, se charge de la défense gratuite des pauvres, celles de Saint-Jérôme, de la Pitié et de Saint-Jean-Décollé, fondées en 1519, 1575 et 1588, assistent les accusés dans leurs cachots, et prodiguent aux condamnés les consolations de la religion jusqu'au pied de l'échafaud.

Les établissemens romains les plus utiles à l'indigence sont les ateliers de travaux publics et le Mont-de-Piété. L'origine des premiers remonte aux grandes époques de la république et de l'empire; c'est à eux qu'on doit les monumens qui ont fait de Rome antique la capitale du monde, et ceux qui, sous Léon X, Sixte-Quint, Innocent II, ont rendu son ancienne splendeur à la métropole de la chrétienté. L'administration française accueillait les indigens qui demandaient à prendre part aux travaux publics; elle leur donnait la soupe, du pain, et 50 centimes par jour : les ateliers comptaient, à cette époque, de 15 à 1,800 ouvriers, et ses frais, pendant quatre ans,

se sont élevés à 5 millions. Léon XII les rouvrit; Pie VII y affecta 500 écus par semaine, et Grégoire XVI a porté ce contingent hebdomadaire à 640 écus et 25 baiocchi par semaine, ou 32,293 écus par an : 600 ouvriers reçoivent, par jour, 12 baiocchi et un pain; celui qui manque à l'appel trois jours de suite est renvoyé. On en occupe 60 aux forges de Tivoli; plusieurs centaines travaillent aux fouilles du Forum, le reste au rétablissement de la basilique d'Ostie. On pourrait les employer encore à creuser le lit du Tibre, à construire les quais, à établir de nouvelles routes, à terminer le cimetière Saint-Laurent; travaux urgens, indispensables, et dont l'accomplissement serait le meilleur remède contre la mendicité.

Le Mont-de-Piété de Rome doit son origine à ceux établis, au XVe siècle, à Pérouse, Orvieto, Viterbe, Savone et Césène. Fondé en 1539 par le père Giovanni Calvo, comme banque de prêts, protégé par saint Charles Borromée, qui en rédigea les statuts et prêta son hôtel aux dépôts, il fut réuni, en 1584, à la banque des dépôts civils et judiciaires. Cet établissement, après diverses vicissitudes qu'il serait trop long de raconter, fut supprimé en 1799 et rétabli en 1803; en 1814, chaque prêt fut réglé à un maximum de 3 écus, et successivement la limite fut étendue de 20 à 50. Tous les effets peuvent être mis en gage, à l'exception des choses sacrées et des objets marqués du sceau d'un établissement public. Le prêt est du tiers de la valeur fixée par experts; l'or et l'argent sont évalués, abstraction faite de la main-d'œuvre; le gage est gardé six et sept mois, après quoi, s'il n'est renouvelé moyennant un intérêt de 5 0/0, il est vendu aux enchères. L'établissement se rembourse du capital prêté et de l'intérêt, et l'excédant du prix est remis à l'emprunteur. Le Mont-de-Piété prête de 2 à 3,000 écus par jour; son fonds de roulement est de 230,000 écus; les autres capitaux de l'œuvre, y compris ceux engagés dans les opérations de la *camera* et les fonds qui restent sans rapport, s'élèvent à plusieurs millions.

Rome possède un grand nombre d'établissemens où les enfans des deux sexes reçoivent une instruction élémentaire

gratuite : le plus important est celui des écoles régionnaires ou de quartier, dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Les derniers statuts de cette institution, promulgués par Léon XII, les placent sous la direction du cardinal-vicaire. On en compte 55 pour les garçons, 80 pour les filles, et 160 de la première enfance pour les deux sexes. Dans les écoles des garçons, les élémens d'instruction sont : le catéchisme, la lecture, l'écriture, l'arithmétique; il en est où l'enseignement comprend les langues italienne, latine et française, l'histoire et la géographie; elles comptent 2,115 élèves, 102 professeurs : la chambre apostolique leur accorde 328 écus par an, et les maîtres reçoivent des élèves une allocation de 4 à 10 paoli par mois. Dans les écoles des filles de 5 ans et au-dessus, on apprend à lire, à écrire, à broder, à dessiner, et, en outre, l'italien et le français; elles comptent, en tout, 1,600 élèves payant le même prix que dans les écoles de garçons; celles de la première enfance en ont 4,800. Ces institutions, où des bambins de 2 à 5 ans apprennent à épeler dans un alphabet et à balbutier quelques mots de catéchisme, sont en général fort mal tenues, et toutes ont grand besoin d'améliorations. Les maîtresses tiennent l'école chez elles, moyennant une rétribution mensuelle d'environ 2 paoli.

L'instruction élémentaire possède en outre plusieurs établissemens pour les garçons, savoir : les écoles pieuses de Saint-Pantaléon et de Saint-Laurent-du-Bourg, fondées en 1597 : 5 maîtres et 385 élèves; — celles des Pères de la doctrine : 5 maîtres, 310 élèves, et 120 écus d'allocation de la chambre apostolique. On y apprend le latin. Les écoles chrétiennes du Père de la Salle ont 1,290 élèves, 14 maîtres, un revenu particulier de 1,200 écus, une allocation de la chambre, de 450. Les Frères ignorantins y enseignent le catéchisme, la lecture, l'écriture, l'arithmétique et l'italien. Celle fondée en 1820, par le prince Massimo, pour les transteverins, donne le même enseignement à 64 sujets; son revenu particulier est de 130 écus. Il en est de même des écoles établies sous Léon XII par les curés de chaque paroisse; elles ont 625 élèves des deux

sexes, et un fonds annuel de 1,170 écus versés par la chambre apostolique.

Deux écoles du soir, fondées, l'une en 1819, par Mgr. Gianoli, et l'autre en 1825, par M. Gigli, avocat, rassemblent chacune 70 élèves. On n'y admet que des fils d'ouvriers qui se trouvent dans l'impossibilité de fréquenter d'autres institutions. Une école fondée, en 1784, par don Pascal di Pietro, et dotée d'une rente de 180 écus, est affectée à l'instruction primaire de 70 sourds-muets des deux sexes; enfin, 500 enfans, dont 430 jeunes filles, sont élevés dans les *écoles pontificales*, dotées par la grande-aumônerie d'un revenu de 1,320 écus.

Indépendamment des écoles *régionnaires* de femmes, sept institutions formant onze écoles, dont cinq dites *delle Maestre pie*, une d'Ursulines, une des sœurs de l'Amour divin, et deux des dames du Sacré-Cœur, réunissent 2,200 jeunes filles auxquelles on enseigne le catéchisme, la lecture, l'écriture, les travaux de leur sexe, et dans les deux dernières, l'arithmétique et l'histoire sainte.

En résumé, 6,809 garçons et 6,890 filles reçoivent à Rome, dès le berceau, une éducation primaire dont les méthodes peuvent être défectueuses; mais ces établissemens suffisent pour classer la capitale du monde chrétien au rang des villes où le zèle du gouvernement et des particuliers concourt avec le plus de succès aux progrès de l'instruction populaire. Vienne encore pape un qui, comme Léon XII, prenne quelque soin des lettres et des arts, qu'il tienne compte des progrès faits en d'autres pays, spécialement en Angleterre, en Suisse et en France, et il achèvera ce que l'esprit religieux a si bien commencé.

(*Stastical illustrations.*)

Esquisses de Moeurs.

UNE SAISON AUX EAUX

DE BADEN-BADEN, DE CARLSBAD ET DE TOEPLITZ.

Éprouvez-vous depuis long-temps un mal opiniâtre; ressentez-vous quelque irritation nerveuse; êtes-vous tourmenté par la migraine ou les indigestions; votre constitution est-elle naturellement délicate; jeune, avez-vous usé de la vie jusqu'à l'excès; le travail a-t-il fatigué tous les ressorts de votre être; les empiriques et les homéopathes ont-ils été impuissans pour vous guérir de l'hypocondrie, de l'asthme, des catarrhes, de la fièvre ou de la goutte? Partez pour les eaux. — Jouissez-vous, au contraire, d'une santé parfaite, mais désirez-vous varier vos plaisirs, vivre heureux quelques jours loin du tracas des affaires? Allez aux eaux. — Êtes-vous diplomate, joueur, poète, savant, naturaliste, peintre; — aimez-vous les sites pittoresques et les beautés que la nature y déploie? Dès que le retour de la belle saison se fera sentir, dès que le soleil du mois de mai viendra réchauffer la terre et la couvrir de ses trésors, oubliez les valses et le galop, dites adieu au wist et à la bouillotte; partez vite pour les eaux.

Combien de miracles! combien de métamorphoses charmantes! que de cures merveilleuses les eaux n'ont-elles pas accomplis! Combien de jeunes filles aux pâles couleurs sont revenues, après la saison des eaux, fraîches et rosées! Con-

naissez-vous le vieux Nabab, sir Isaac Mackensy, l'un des plus riches Crésus de la cité? L'avez-vous vu se promener dans Hyde-Park, le dos tout ployé, les jambes enveloppées de flanelle, le corps rongé de goutte, se traînant à peine appuyé sur le bras de son neveu? A soixante-dix ans, malgré sa goutte et ses rhumatismes, sir Isaac, qui avait toujours vécu seul avec son portefeuille et ses vieux domestiques, s'avisa, pour perpétuer sa race, de prendre une femme jeune et belle. Vain espoir! Les années s'écoulent, et chaque hiver la goutte revient plus affreuse et plus intense. Le Nabab consulte les plus célèbres esculapes. « Allez aux eaux, mon cher, lui dit-on de toutes parts. » Isaac suit ce conseil; il part, emmène avec lui sa jeune femme et son neveu. A peine a-t-il passé une saison à Bath, son teint fleurit, ses poumons reprennent leur élasticité première, ses jambes leur vigueur. Ce n'est plus le même homme; et pour comble de bonheur, sa jeune épouse le rend père. — Et miss Anna Jiggling, qui s'était vouée au célibat le plus austère! L'an passé, miss Anna était encore, de toutes nos beautés la plus sauvage, la plus altière, la plus inhumaine; son cœur, jusqu'à son cinquième lustre, n'avait encore ressenti qu'une aversion profonde pour notre sexe; la vue d'un homme lui faisait mal. Quelle fut donc la surprise du monde fashionable, lorsqu'au retour des eaux on apprit que cette beauté si fière et si cruelle avait donné sa main à un jeune officier qui se trouvait par hasard à Brigthon.

Mais ce sont là des miracles fort ordinaires et tout-à-fait bourgeois, que Brighton et Cheltenham voient s'accomplir chaque année par centaines. Aux eaux de l'Allemagne sont réservées de plus belles prérogatives. C'est là que se nouent les grandes intrigues, que se décident les alliances de hautes et puissantes maisons, que s'opèrent les conversions politiques, que se méditent les emprunts, que se rédigent les déclarations de paix ou de guerre. Ici, le luxe, l'élégance, les brillans équipages se donnent rendez-vous; les eaux de Baden-Baden, de Tœplitz, d'Aix-la-Chapelle, de Carlsbad sont sans rivales. Ce sont là des eaux à congrès, et

que fréquentent avec fruit dans tous les temps les diplomates et les ambitieux. Quelle vie! comme elle est belle et joyeuse! Chaque jour est un jour de fête! la gaîté, le plaisir, prennent mille formes pour vous distraire; pas une heure qui ne soit employée : brillantes cavalcades, excursions dans les bois, promenades à pied, où se montrent toutes les sommités aristocratiques de l'Europe. On y dépense beaucoup, mais on y vit bien; et Baden-Baden n'a rien négligé pour multiplier les jouissances des étrangers! Au milieu des sites enchanteurs de l'Holbach et du Friesenberg est la maison de *Conversation*, construite par feu le grand-duc Charles; maison merveilleuse, où sont réunis tous les plaisirs : spectacles, danses, jeux publics, restaurans. Au centre d'une quadruple rangée de superbes maronniers, que longe à l'extérieur une ligne d'élégantes boutiques, les promeneurs viennent échanger leurs visites, se rassembler en petit comité pour s'informer des personnages arrivés la veille, ou se communiquer leurs commentaires sur l'efficacité physique et morale des eaux.

Ce fut par une belle journée du mois de mai que j'arrivai dans cette ville charmante. Le matin, j'avais quitté Strasbourg, dans un léger britschka, qui, après une demi-heure de course, franchit le pont de bateaux sur le Rhin, et me déposa à la première ligne de douanes allemandes. Cinq ou six douaniers s'emparèrent de mes malles; et mon postillon français, jeune garçon à la mine éveillée, à la veste bleue couverte de boutons, céda aussitôt sa place à un gros et lourd Allemand dont la veste jaune, les paremens jaunes, le visage enluminé, les cheveux ardens, la corpulence excessive, me firent mal augurer de son activité. Je ne m'étais pas trompé; nous mîmes deux heures pour franchir la distance qui sépare Kehl de Bishapsheim, une poste d'Allemagne; mais la beauté des sites et la magnificence de la scène qui se déroulait à mes yeux me consolèrent bientôt de sa lenteur. Imaginez une route superbe et plate, située sur la rive droite du Rhin, dont on aperçoit çà et là les eaux à travers des lignes sans fin de peupliers; sur la gauche s'élevaient les mon-

tagnes de la Suisse, couronnées d'arbres et de neige. Après avoir traversé Stollhoffen, nous rencontrâmes des villages, des maisons toutes blanches qui se détachaient légèrement sur un panorama de verdure formé par des vignes, des vergers, des champs où croissent de riches moissons. Jamais, dans mes montagnes âpres, escarpées de l'Écosse, je n'avais rien vu d'aussi majestueux, d'aussi brillant. Cependant, mon britschka roulait toujours; nous approchions de Baden-Baden; alors s'offrirent à mes regards un amphithéâtre de collines charmantes, des gorges profondes, bordées d'arbres fruitiers; les ruines de Altes-Bademer-Schloss, qui sont perchées sur une hauteur, puis des villas prétentieuses, tantôt isolées, tantôt réunies en groupes, à côté d'humbles cottages arrosés par les eaux fécondantes de l'Ohlback. J'allais enfin entrer dans la ville que les baigneurs ont surnommée avec raison la *reine des eaux minérales de l'Allemagne*. Baden-Baden était à ma gauche; nous y arrivâmes par une longue avenue de peupliers, où au milieu de l'été on respire la plus délicieuse fraîcheur.

La ville était déjà pleine d'étrangers; tout ce que le bon ton et la mode comptent d'hommes élégans s'y était donné rendez-vous. Les Grant, les Hyde, les Taylor, les Meyer d'Angleterre s'y trouvaient; les marquis, les ducs, les comtes, les princes y foisonnaient; et, avec eux, les fripons et les escrocs de tous les pays; c'est la règle. J'eus toutes les peines du monde à me loger. De l'hôtel du *Dragon*, je fus renvoyé à celui du *Soleil;* du *Soleil* à l'hôtel de *Hirsch*, près de celui du *Cerf*. Le *Zaehringerhof* et le *Badischenhof* (noms abominables que ma bouche se refusait à prononcer) me furent tour à tour inutilement indiqués. Déjà, tout était occupé. Enfin mon britschka s'arrêta devant le grand hôtel du *Saumon*, d'où je vis aussitôt sortir le propriétaire, qui, de l'air le plus gracieux, le plus avenant, me demanda, sans me permettre de descendre, si je voulais d'une petite chambre au quatrième. Il n'y avait pas à hésiter, car je lisais ces mots sur sa figure : « C'est à prendre ou à laisser; ce que

» vous refuserez, dix personnes le prendront. » Je quittai ma voiture, et sans faire attention à l'escalier, dont les marches rudes m'eussent fait frémir dans toute autre circonstance, oubliant les fatigues du voyage et les cahots du britschka, j'allai prendre possession de mon petit grenier; un lit peu moëlleux, cinq ou six chaises mal empaillées, une petite table branlante, une glace éraillée, des rideaux verts à l'alcove; tel était l'ameublement de ce lieu de plaisance. Je n'eus pourtant pas sujet de me plaindre du parti que j'avais pris; car, à peine installé, je vis, en moins d'une demi-heure, se succéder une longue file de chaises de poste pleines de voyageurs qui venaient comme moi humer l'air de Baden-Baden. Dans l'une était une princesse russe; dans l'autre un officier-général autrichien; dans la troisième un Suédois de distinction; dans la quatrième une famille française; la cinquième portait un négociant de Hambourg, sa femme et sa fille; la sixième un hetman de Crimée, avec la princesse et son fils.

Cette affluence d'étrangers n'est point extraordinaire; le catalogue de M. Scotzniovsky, dans lequel sont inscrits tous les visiteurs de Baden-Baden, porte leur nombre annuel à 15,000; mais, soustraction faite de tous les noms de ville qui sont portés dans ce catalogue pour des noms propres, ce nombre doit être réduit à 10,000; c'est 5,000 personnes de plus que Baden n'en peut loger. Et ce n'est point encore à Bade que vont de préférence les personnages les plus élevés de la hiérarchie sociale; les eaux de Gastein, de Tœplitz et de Carlsbad, surnommé le *salon* de l'Europe, sont leur lieu de prédilection. Gastein reçut naguère dans ses murs le roi de Wurtemberg, le prince Louis de Wurtemberg, l'archiduc Régnier, la belle princesse Narischkin, la princesse-douairière de Schwartzenberg, le prince Gallitzin et le prince Walterstein A Carlsbad, même affluence dans la saison des eaux : la promenade de Wiese, le prater de la Spa, offrent une réunion de personnages fort curieuse à observer; toutes les maisons princières de l'Allemagne y ont leurs représentans. Dans

un petit annuaire publié par le docteur Carron, sous le titre d'*Almanach de Carlsbad*, on trouve que, dans le cours de dix années, les eaux minérales de cette ville ont été visitées par 53 princes et princesses appartenant à des familles régnantes, 13 hauts dignitaires de l'église, 67 hommes d'état, 27 officiers-généraux autrichiens, 66 Russes, 21 Prussiens, 10 Anglais, 6 Français, 8 Polonais, et 19 officiers-généraux appartenant à d'autres nations. La plupart de ces hauts personnages, à les juger par leurs actes politiques et l'influence que ces actes exercent sur la destinée des hommes, seraient les uns attaqués du cerveau, les autres sujets à ces maladies cruelles qui mettent en mouvement la bile et rendent l'humeur acre; il n'en est rien pourtant, le plus grand nombre jouissent d'une santé parfaite, et leur visage est si frais, si riant qu'il fait vraiment plaisir à voir. Parmi les hommes de lettres et les poètes figurent la princesse Hélène Poninska, la comtesse Choiseul de Gouffier, qu'une mort récente vient d'enlever à ses nombreux amis; madame Trembickta, et miss Charlotte Anley, auteur d'un ouvrage original intitulé *le Corps, l'Ame et l'Esprit;* et parmi les artistes, Wilkie, Hummel, Paganini, Lafont, Rossini; enfin le dernier de la liste est le prince de Hohenlohe le chanoine, qui, ayant perdu confiance dans les vertus curatives de ses prières, est venu se mêler à la foule et boire les eaux du Spindel.

Mais j'oublie que je suis à Bade. On ne compte à Bade, dans tous les hôtels réunis, que 208 baignoires : ces baignoires sont à l'usage de deux personnes, on s'y baigne une fois par jour et de cinq à dix heures du matin. Chaque bain dure une demi-heure au moins; une baignoire ne peut en conséquence fournir que 10 bains par jour; toutes les baignoires de la ville ne donnent que 2,080 bains en tout. Il n'y aurait donc, d'après ce calcul, sur les 10,000 visiteurs de Bade que 2080 malades, en admettant que chaque malade prît un bain par jour.

Considérées sous le point de vue médical, les eaux de Bade ne sont point inférieures à leur réputation. Les sources qui les fournissent: l'*Ursprung,* le *Kuhlen-Brunnen,* le *Büthe,* le *Ju-*

denquille, le *Klosterquelle*, le *Brühbrunnen* et le *Hœhlenquelle*, ont une température très variable; celle de la source dite *infernale*, à cause de la forme du rocher et du précipité d'oxide de fer que contient ses eaux, est très élevée; on ne s'en sert que pour dépouiller les volailles et le gibier de leurs plumes et de leurs poils. La principale source, l'Ursprung, est enceinte de murs qui sont incrustés d'ocre rouge et de stalactites; l'eau qui s'en échappe est conduite par un tuyau à une fontaine extérieure où des femmes distribuent le fluide salutaire à toutes les personnes qui en veulent. Quand on y ajoute de l'eau froide ou du lait, addition souvent recommandée, la pesanteur spécifique des eaux de l'Ursprung est de 1,030; une pinte pesant 7,392 grains renferme 23 grains 3/20ᵉ de matière solide, dont 16 grains de sel commun. Les autres principes sont le sulfate de muriate, le carbonate de chaux, la magnésie, quelques traces de fer et environ un 1/2 pied cube de gaz acide carbonique : elles guérissent les obstructions vasculaires, principalement chez les femmes, les maladies chroniques rebelles, l'indigestion et ses mille variétés.

Je n'avais aucune de ces maladies, grâce au ciel; je n'étais venu à Baden-Baden que pour obéir à la mode, y dépenser le plus gaîment possible les guinées que m'ont données le ciel et mon oncle. Toutefois, mon voyage ne sera pas sans intérêt pour ceux qui voudront m'imiter : je serai leur cicerone.

Baden-Baden appartient à l'histoire ancienne. Cette ville, du temps d'Auguste, ou du moins l'emplacement qu'elle occupe, s'appelait *Civitas Aurelia Aquensis*, nom qui fut métamorphosé en celui de Baden par les Allemands. Au septième siècle, Baden tomba dans les mains des moines qui l'agrandirent et lui donnèrent une certaine importance; des comtes palatins, des rois de France, furent ensuite les suzerains du lieu : sous ces maîtres Baden resta stationnaire; mais, lorsqu'il y a trois cents ans, la ville devint le patrimoine des margraves, sa réputation commença à s'étendre sur tous les points de l'Europe. Depuis cette époque jusqu'en 1799, les luttes consécutives de la France et de l'empire ont sou-

vent ensanglanté ses murs; la révolution française fut terrible pour Bade : heureusement le congrès de Radstadt vint calmer ses alarmes et lui garantir la tranquillité si nécessaire à son existence.

Rien de plus élégant et de plus confortable que cette petite capitale : elle possède 418 maisons, toutes peintes de rose, et la plupart des hôtels qui sont situés sur le vieux Stadtgraben ressemblent à des palais. Sur les boulevarts, autrefois les fossés des vieilles fortifications, on trouve de riches boutiques, des magasins superbes, où sont étalés des bijoux, des tissus précieux et des objets de mode. Le pavillon de la grande-duchesse Stéphanie, le nouveau palais du grand-duc Léopold, le grand hôtel d'Angleterre, le château de M. Priersh, maître maçon, et par-dessus tout les villas et les cottages répandus çà et là sur le versant des hauteurs, forment un tableau plein de fraîcheur, de grâce et de goût. La *Conversation-Haus* occupe une situation magnifique; tout autour de cet établissement sont des magasins où l'on voit de jolies femmes venues des différentes parties de l'Allemagne, portant le costume de leur pays respectif. Sur le côté opposé se trouve le parc d'où, par des labyrinthes et des promenades charmantes, l'on arrive à de petites maisonnettes, dont l'une s'appelle la *Sokraterhall*, ou maison de Socrate. De là, l'œil embrasse un vaste horizon, et se promène successivement sur la Forêt-Noire, les ruines d'un vieux château, la délicieuse vallée de Lichtentall, l'abbaye Cistertienne, et le *Teufelskanzel*, ou la Chaise du Diable, qui termine la perspective.

Après avoir parcouru tous ces lieux, j'allai rendre visite au fameux Chabert. Chabert est le Véry de Baden-Baden; vous ne pouvez dîner chez cet illustre amphitryon qu'après avoir fait inscrire votre nom quatre ou cinq heures d'avance. Je me soumis à l'étiquette, et lorsque mon tour fut venu, on me remit une carte sur laquelle était mon nom, avec l'indication de la place que je devais occuper. Déjà la salle était pleine : 400 convives, dont plus de la moitié se composait de jeunes et jolies femmes, assis devant trois longues lignes de

tables parallèles, présentaient un coup d'œil magnifique. Byron, qui prétendait qu'une jolie femme ne doit jamais se montrer à table, aurait certainement changé d'avis en voyant ces deux cents femmes parées avec recherche, rivalisant toutes de luxe, de grâce et de beauté. La conversation fut d'abord lente à s'engager; chacun cherchait à se reconnaître et à prendre position; mais bientôt une sorte d'intimité s'établit entre les convives, et on devint plus communicatif: j'avais à ma gauche un gentilhomme hollandais, plus causeur que ne le sont en général ses compatriotes, rond comme une pipe de Madère; à ma droite se trouvait une jeune et jolie blonde aux yeux bleus, à la bouche fraîche et rose, à la peau transparente, à la taille légère; la bonté était empreinte dans son regard, et sur son front régnait une expression de mélancolie touchante. « Pauvre mère! me dit-elle d'un son de voix qui allait à l'âme; elle est arrivée dans un état affreux; mais, grâce au ciel, elle va beaucoup mieux, Monsieur; les bains l'ont sauvée!

— *Gâçon*, s'écria en cet instant une voix vibrante qui partait d'une table voisine, juste en face de la place que j'occupais: *Gaçon, appotez moâ une bottle de Champaign.*

A cet accent, mais surtout à la cravate haut montée et au frac, façon Stultz, qui n'aurait reconnu un enfant de la vieille Angleterre. J'oubliai en un instant ma jolie voisine pour porter mes regards du côté d'où venaient ces accens: quelles furent ma surprise et ma joie en reconnaissant dans celui qui venait de prononcer ces paroles, l'un des plus dignes champions du parti tory, à la chambre haute, lord P***, qui avait tout récemment enlevé une actrice de Covent-Garden, pour faire le voyage de Gretna Green. Les deux époux, un peu ennuyés l'un de l'autre, étaient venus chercher des distractions aux eaux. Je le crus du moins, en voyant le teint fleuri de mylord et le visage frais et rosé de milady. Sa seigneurie me reconnut, et me demanda avec un sourire gracieux, si j'étais venu à Baden retremper mes forces aux sources de la santé. Je lui dis le motif de mon voyage, et lui fis compliment de ce

qu'elle-même ne paraissait avoir aucun besoin des eaux.

— Vous vous trompez, me dit milady ; il ne faut point se fier aux apparences. Telle que vous me voyez, je souffre horriblement du cœur ; mais, grâce au ciel, je prends les eaux sous la direction du docteur Giggart. Excellent docteur! ses conseils me font un bien infini!

— Cette science dont vous parlez, il la doit probablement à de nombreuses veilles.

— Non! le docteur Giggart n'a que 28 ans ; mais qu'importe : ce n'est ni l'âge ni la longue pratique qui font un bon docteur ; c'est le génie : on est médecin-né comme on est né poète ; le docteur Giggart a le regard sûr et pénétrant ; d'un coup d'œil il voit ce que vous avez et vous indique le traitement nécessaire ; mais venez, venez demain m'accompagner chez lui, vous jugerez vous-même.

— J'aurai l'honneur de me rendre demain à l'invitation de votre seigneurie, j'ai le plus vif désir de connaître M. Giggart.

On se leva de table ; j'offris mon bras à milady, et nous allâmes sur la terrasse où nous nous mêlâmes pendant quelques instans avec les princes, les ducs et toute la noble foule qui s'y trouvait ; mais bientôt les rangs s'éclaircirent et l'on se dirigea vers le grand salon où le *marquis du rateau*, en d'autres termes, le fermier des jeux, avait dressé ses autels. Là, autour du tapis vert, au milieu de joueurs aux manières communes et souvent grossières, on voyait des jeunes personnes appartenant aux familles les plus élevées de l'aristocratie anglaise. *Rouge gagne*, *et couleur,* criait le tailleur ; faites votre jeu, mesdames et messieurs! Et bientôt l'or s'échappant des doigts effilés des jolies joueuses, allait grossir la masse du banquier. Milady voulut être de compte à demi avec moi, c'est-à-dire qu'elle voulut entrer dans les bénéfices et nullement dans la perte, comme c'est toujours l'usage dans ces sortes d'association. Je perdis 200 guinées. Nous nous rendîmes ensuite dans la salle de bal ; le quadrille, mais particulièrement la valse et le galop, font fureur aux

eaux de Baden. Là, point de gène ; une société mixte; des fripons et des nullités pêle-mêle avec les personnages les plus honorables et les plus distingués, des vertus suspectes avec des femmes d'une réputation sans tache. La présence de la duchesse douairière et de sa fille n'est point un obstacle à cet étrange amalgame. L'étiquette n'est connue de personne ; les femmes y viennent en demi-toilette ; les hommes en pantalon blanc; les hussards en bottes y sont très-nombreux, ainsi que les attachés d'ambassade. La réunion était charmante, la musique délicieuse : on y étouffait; mais tout-à-coup, à l'issue d'un galop que je venais de danser avec ma charmante lady, une commotion violente s'empare de tout mon être. Que vois-je! m'écriai-je. O mânes de l'auteur de *Don Juan* et de *Childe-Harold*, comment n'en avez-vous pas frémi! C'était-elle, Guiccioli, la *divina contessa*, dont le bras rond, blanc et potelé, que protégeait à demi un gant rose, était passé dans celui de sir John, le plus stupide, le plus anti-poétique et le plus anti-méridional de tous les hommes. Le burlesque de cette association avait quelque chose de si extraordinaire, qu'un sourire railleur effleura les lèvres de tous les assistans. Cependant ces sourires et les sarcasmes qui souvent les accompagnaient n'émurent point la *divina contessa;* elle prit une glace que son cavalier paya six kreutsers, et tous deux disparurent.

Le lendemain, je me rendis avec lady P*** chez le docteur Giggart. Le docteur donnait audience à ses malades, et son antichambre était pleine d'invalides qui attendaient patiemment ses conseils. Au nom de milady, la porte privée du cabinet s'ouvrit pour nous recevoir. Le célèbre Giggart, enveloppé d'une robe de chambre à grands ramages, que retenait à sa ceinture une corde grossière, vint au devant de milady le sourire sur les lèvres, lui présenta galamment la main, et la fit asseoir auprès d'un secrétaire chargé de pipes d'écume, de papiers, de fioles, de thalers et de piles de ducats. Nous trouvâmes dans son cabinet un ancien ami de lord P***, le pauvre duc de B***, dont la vie ne tenait qu'à un fil. Un

anévrisme avait fait de si grands ravages sur sa constitution, que son corps ressemblait à une momie. Milord duc avait inutilement essayé des eaux thermales de tous les pays; les eaux de Cheltenham, leurs vertus laxatives; l'iode et le brôme si vantés des eaux de Bath et de Bristol, n'avaient point eu de succès. Aussi les docteurs, craignant que la mort d'un si grand personnage ne fît du tort à la réputation de leurs eaux, repoussaient le malheureux comme des joueurs de raquette chassent un volant.

— Il vous faut, milord, disait le docteur Giggart, qui pour la même raison voulait éloigner le duc de son quartier-général, il vous faut une température uniforme, des eaux qui aient une odeur hydrogénée, une saveur douceâtre, des eaux onctueuses qui contiennent des sels de chaux et de magnésie, un peu de fer et beaucoup de soufre, un air doux et salubre, et du repos : allez en Savoie, à Aix, par exemple.

— J'en viens, répartit avec douleur le pauvre duc.

— Eh bien! l'air natal peut encore vous rendre la santé. Les eaux minérales de votre pays sont excellentes. J'ai connu des personnes qui étaient plus malades que vous ne l'êtes, et qui se sont bien trouvées d'un voyage aux eaux de Bath et de Cheltenham.

— Docteur, reprit le patient, vos confrères qui habitent ces deux villes ont une manière de voir différente de la vôtre; ils pensent au contraire que je ne puis être sauvé que par les eaux thermales de votre pays.

— Eh bien! allez à Carlsbad, reprit le docteur un peu déconcerté; mais se remettant bientôt : c'est Carlsbad qui vous sauvera. Notre ville est, dit-on, la reine des eaux minérales, mais Carlsbad en est le roi.

— Ah! docteur! s'écria le malheureux duc, je mourrai en route.

— Mais, monsieur Giggart, s'écria milady qui avait écouté la conversation avec la plus vive attention, l'anévrisme, n'est-ce pas une maladie du cœur?

— Oui, milady.

— Ah! mon Dieu! Mais si j'avais un anévrisme, reprit aussitôt lady P*** avec frayeur; d'après ce que je viens d'entendre, les eaux de Bade me seraient contraires.

Le duc se levait alors pour partir. M. Giggart lui offrit son bras, et le remit dans les mains de ses laquais; puis revenant à milady P***, il lui parla du muriate de chaux, du sulfate de soude, de l'oxide de fer, de l'hydrogène sulfuré et de l'acide carbonique, et, grace à ces mots scientifiques, entremêlés de complimens sur la beauté et la fraîcheur de sa malade, milady finit par comprendre que les eaux qui n'étaient pas bonnes pour lord B*** étaient excellentes pour elle.

Le docteur traita ensuite le chapitre du régime avec une gravité non moins comique.

— La bavaroise est fort bonne pour les maux de cœur; tels sont aussi l'eau d'orge, le bouillon, pourvu qu'il ne soit pas trop gras, le chocolat et le café en petites quantités, le lait d'amandes, l'eau sucrée; mais gardez-vous de la limonade, des liqueurs de toute espèce, du punch, du thé, des vins spiritueux et de l'eau glacée. Quant à la nourriture, vous mangerez des asperges, des haricots verts, du poulet, de la carpe, des œufs, du poisson, de la volaille, du lapin, du mouton maigre, de la perdrix, du pigeon, des pois verts, des fraises, des épinards, de la truite, de la venaison et du veau, c'est à choisir; mais je vous défends les pommes, les abricots, les anchois, les choux, les gâteaux, les câpres, les carottes, le fromage, le canard et l'anguille, ainsi que le gras de toute espèce, les fruits verts, l'oie, les glaces, la lamproie, les lentilles, mais par dessus tout: les champignons, le melon, le porc, les épices, le navet et les truffes.

Après ce beau morceau d'éloquence prononcé tout d'une haleine, le docteur Giggart respira. Milady le remercia, et nous prîmes congé de lui.

Je restai quinze jours encore à Bade, puis je me dirigeai sur Wildbad, dont les eaux jouissent d'une grande réputation. Je quittai Bade par une belle matinée. Les premiers rayons

du soleil couvraient d'une nappe d'or les bois, les prairies et les collines. J'eus bientôt franchi les ruines menaçantes du château d'Eberstein; de là, cent pics s'élèvent dans toutes les directions; sur la droite est Germbach, en face Ottenhaw, et au loin, sur la gauche, Gaggenhaw et Rothenfelds. Ce panorama est magnifique; je ne pouvais me lasser de l'admirer. Du lieu appelé Neuhauss, on découvre la fertile et délicieuse vallée de la margravine Sibylla, Rastadt, l'entrée du Mourgthal, le Rhin et la vallée de la Mourg, qui, d'abord paisible ruisseau, devient un torrent écumeux en se rapprochant de la forêt Noire.

Nous prîmes quelques instans de repos à Schœmunzach, sur la frontière du duché de Wurtemberg, dont Wildbad est éloigné de deux postes allemandes. La route conduit à Schwarzenberg, village situé dans les montagnes, au milieu de la Forêt-Noire; puis ayant franchi le Rothmourg et le Weismourg, nous nous arrêtâmes à Frendenstadt. Toute cette contrée, dont les deux tiers appartiennent au grand-duc de Bade, est remplie de sources minérales. Griesbach et Rippoldsau sont les plus remarquables. L'eau de la dernière source est mise en bouteilles et on l'exporte dans toutes les parties de l'Allemagne. Elle est sapide et piquante, particulièrement lorsqu'on la mêle avec du vin du pays, et laisse un arrière-goût astringent. La nuit nous surprit à Frendenstadt, et nous arrivâmes dans la capitale du Wurtemberg vingt heures après notre départ de Bade. Stuttgardt est une ville moitié ancienne, moitié moderne; les rues nouvelles sont larges, droites, longues et belles. La rue appelée le Kœnigstrasse, ou la rue Royale, est bordée de palais et d'édifices publics dont la magnificence et la grandeur n'ont rien à envier aux édifices des capitales les plus riches de l'Europe.

Le lendemain de mon arrivée à Stuttgardt, je pris la diligence qui conduit à Wildbad; j'y trouvai pour unique compagnon de voyage un gros Allemand, à la figure si large et si fraîche que je crus ne pouvoir me dispenser de lui faire

compliment sur sa santé. Mon Allemand était un homme du pays.

— Monsieur le gentleman se rend sans doute à Wildbad, pour y prendre les eaux? me dit-il après m'avoir remercié de l'intérêt que je prenais à sa santé.

— Oui, Monsieur.

— Ah! Monsieur, reprit-il avec une sorte de transport, vous serez enchanté, ravi de ces bains. J'avais, il y a quelques années, ajouta-t-il, une maladie qui m'avait rendu étique; tous les docteurs désespéraient de ma vie. Eh bien! les eaux de Wildbad m'ont guéri comme par magie, et m'ont rendu à l'état de santé qui vient de m'attirer vos éloges.

Cette conversation allait ainsi se continuer avec le même flegme, lorsque nous pénétrâmes dans une vallée profonde, située à 1,323 pieds au dessous du niveau de la mer; puis nous nous trouvâmes au milieu de cafés élégans, d'équipages légers, de beaux chevaux qui caracolaient et piaffaient en passant à côté de nous; c'était Wildbad.

Wildbad est une petite ville charmante, qui a des salons de lecture et une *maison de conversation* comme Bade. La *Platz* forme un parallélogramme parfait, et devant l'église est une fontaine surmontée d'une statue colossale qui représente l'un des anciens ducs de la Souabe, revêtu de son armure. Le *Bad-Hof*, ou la maison des bains, est situé à l'extrémité de la place; l'eau qu'elle renferme varie de 23° ½ à 30° Réaumur, ou de 84° à 108 Fahrenheit. A côté du *Bad-Hof* est un autre bassin appelé le *Furstenbad* ou le bain des princes; puis vient le *Fraunbad* ou le bain des dames.

J'allai au *Furstenbad;* après être descendu dans le bain, dont le fond est couvert d'un sable très fin, je me couchai près de la source, ainsi qu'on me l'avait recommandé; puis reposant ma tête sur un oreiller en bois, je sentis courir sur tout mon corps une eau douce, chaude et moëlleuse, cristalline comme le diamant; qui, en s'échappant de la source, produisait un léger murmure; des millions de bulles de gaz sortaient du sable, glissaient sur ma peau, puis s'élevaient à

la surface de l'eau où elles éclataient en pétillant. La sensation que j'éprouvais était délicieuse; je la comparais à l'effet tant vanté de la titillation que produit le magnétisme, ou plutôt à l'extase des mangeurs d'opium. Ma tête était calme, mon pouls battait lentement; cependant il n'y avait chez moi ni torpeur, ni hébétement; mes sens étaient dispos, mes pensées s'élargissaient, embrassaient un horizon immense, jaillissaient vives et riantes ; tout était pour moi dans ce moment bonheur et plaisir. Mais, hélas! au moment où j'espérais prolonger encore ces douces sensations, tout s'évanouit comme un beau rêve; l'instant de la réalité était venu ; un bruit se fit entendre à la première porte, et je vis entrer le *badmeister*, qui m'avertit que je ne pouvais rester plus long-temps dans le bain sans danger.

L'eau minérale de Wildbad est transparente, sans goût ni odeur; dans sa composition chimique il entre du sel commun, du carbonate de soude, des sels de Glauber, du sulfate de potasse, du carbonate de chaux et du carbonate de magnésie; sa densité est de 1 250ᵉ de grain plus grande que celle de l'eau naturelle; ses principes gazeux sont l'acide carbonique, l'oxigène et l'azote. Cette eau est prise à l'intérieur comme à l'extérieur; son action est immédiate sur les gouttes obstinées, les rhumatismes, les contractions nerveuses, les affections paralytiques, les obstructions causées par la chlorose, le sang vicié, les maladies de la peau et les maladies du foie. Comme Bade, Wildbad est visité par une foule d'étrangers de distinction. Le roi de Wurtemberg y vient presque tous les ans, et sa présence y attire toujours un grand nombre de voyageurs, des princes russes, et principalement des Anglais. Le prix des bains, ainsi que celui des hôtels, est fixé par un tarif approuvé par le gouvernement. Ces prix sont modérés; mais telle est l'affluence des étrangers dans les hôtels, qu'il est nécessaire de se pourvoir de la fourniture d'un lit, si l'on veut se coucher. Je dis adieu avec regret à ce joli endroit; puis ayant visité successivement Liebenzell, Demach, Cannstadt et Boll, je m'arrêtai à Munich.

Munich doit un jour devenir l'Athènes de l'Allemagne. Sous le rapport de l'importance politique et de l'étendue du territoire, d'autres états l'emportent sur la Bavière, mais on trouverait difficilement ailleurs une protection plus large et mieux entendue pour les professions libérales et les beaux-arts. Le *Glyptotheck* est une des plus belles créations des temps modernes; plus de trois cents objets d'art d'un mérite supérieur, remontant à la plus haute antiquité, y sont conservés; on y voit des urnes lustrales, des canopes, des statues antiques, des bustes sortis du ciseau de Thorwaldsen et de Canova. Paris, Londres, Berlin, Vienne, n'ont rien d'égal au *Glyptotheck*, sous le rapport de l'art, du goût et de la richesse; la structure en est noble, chaste, grande et simple; on y arrive par un portique de douze colonnes de la plus grande beauté, dont le pavé est en marbre noir et vert. On pénètre ensuite dans le vestibule d'un édifice quadrangulaire, divisé en douze salles de diverses formes et d'inégales dimensions. C'est là que sont renfermés des chefs-d'œuvre tirés de la villa Albani, du Palazzo Barberini, des bronzes, des bas-reliefs, des vases étrusques, des marbres d'Épire et des statues grecques de la plus grande beauté. Le faune de Barberini, ou le *satyre dormant*, dont les formes moelleuses et belles semblent avoir été créées par le ciseau de Praxitèle, s'y trouve également. Ce faune a sept pieds de haut; il est à demi-couché sur un roc. Il faisait partie du patrimoine de Barberini, et passa ensuite dans les mains de Lucien Bonaparte, puis dans les mains d'un troisième propriétaire, qui le vendit au roi de Bavière. Une des salles du *Glyptotheck*, appelée les *Niobides*, est toute resplendissante de dorures; elle renferme entr'autres chefs-d'œuvre, *le Fils de Niobé*, connu sous le nom d'*Ilioneus*. Cette petite statue est mutilée; mais ce qui reste est digne du ciseau de Praxitèle, auquel les Romains l'attribuaient à l'époque où Pline la vit dans le temple d'Apollon à Rome. Cette statue fut achetée par le docteur Barthe, d'un tailleur de pierre, au moment où celui-ci allait en faire les marches d'un petit autel;

Barthe la paya très bon marché, et la revendit 6,000 ducats au roi de Bavière, qui en orna aussitôt le *Glyptotheck*. Dans une autre salle de cet édifice, appelée la salle des Héros; les dorures, arrangées avec un art admirable, éblouissent le spectateur; les fleurons et les rosaces du plafond sont d'un rouge brillant, les murs sont en stuc lilas. Cette salle a 125 pieds de long et 40 de large; là sont réunis des fragmens de l'ancienne sculpture romaine : des bas-reliefs, des candélabres, des sarcophages et des colonnes. Plus loin est la salle des modernes, où l'on voit un *Phénix*, emblème de la renaissance, et quatre médaillons représentant Nicola di Ria, Michael Angelo, Canova et Thordwalsen; et, au milieu, un Pâris et une Vénus de Canova.

Mais mon intention n'est point de donner ici une description complète de la capitale de la Bavière; mon séjour n'y a pas été d'ailleurs assez prolongé pour cela.

Je franchis les Alpes tyroliennes et bavaroises du sein desquelles s'élancent comme deux géans le Zugspitz et le Karwœndel. De là, après avoir traversé Wasserburg, nous côtoyâmes les lacs de Jachen et de Wagniger où sont situées les salines de Reitthencall, les plus importantes de la Bavière. Le pays est d'une fertilité extraordinaire; tout y croît en abondance. — Aux abords de Saltzburg, l'œil mesure avec effroi la hauteur du Stauffenberg et le Untersberg; puis, sur le plateau de la montagne, on découvre une plaine magnifique qui recèle des richesses précieuses pour le géologue et le naturaliste. C'est là que se trouve Saltzburg, où demeuraient alors la princesse de Beira et son camarero-mayor. Je voulus m'y arrêter quelques heures, non pour rendre mes devoirs à la princesse, mais pour jeter quelques fleurs sur les cendres de Michel Haydn, dont le tombeau est placé dans la petite église de Sainte-Marguerite. C'est un piédestal carré dont la partie supérieure supporte une urne dans laquelle est renfermée la tête de Michel Haydn; une lyre dont les cordes sont brisées est placée à côté de l'urne; sur un des côtés, on lit le nom, la date de la naissance et celle de la mort

du grand musicien, et sur l'autre, l'inscription suivante :

HIC REQUIESCAT CAPUT.

De l'église Sainte-Marguerite, j'allai faire un pélerinage à la maison du célèbre Mozart; elle est située dans une rue basse, étroite, appelée *Getraidgosse*, auprès de la rivière; l'intérieur ni l'extérieur n'offrent rien de remarquable; mais il est difficile de se défendre d'une vive émotion à la vue du modeste asile où ce grand génie a rendu le dernier soupir.

Je quittai Saltzburg dans l'après-midi. La route de Saltzburg, jusqu'au défilé de la Klamme, est couverte de prairies charmantes arrosées par le Solza : de jolis villages, des pentes douces tapissées de verdure, des champs où croissent de riches moissons, le joli village de Hallein, qui est distant de Saltzburg de 3 milles, Werfen, le défilé de Lueg, et la délicieuse vallée de Leudt, qui ressemble à celle de Wildbad; voilà ce que rencontre le voyageur sur cette route. Après la vallée de Leudt commence le défilé de la Klamme, où nous fûmes obligés de mettre un troisième cheval à notre britschka : mais ce renfort nous permit de vaincre sans peine les difficultés du chemin. Nous entrâmes alors dans la vallée de Ache; puis, au milieu d'un hémicycle de hautes montagnes dont les pitons élevés sont en tout temps couverts de neige, nous découvrîmes Hofgastein, et plus loin Gastein, où nous arrivâmes après 16 heures de marche.

Gastein a quatre sources principales, le *Fierstenquelle*, le *Doctorsquelle*, le *Franzensquelle* et le *Spitalquelle*. La température de ces sources est de 116 à 118° Fahreinheit; l'eau est inodore, transparente, cristalline, aussi pure que de l'eau distillée; elle ne fait aucun dépôt, mais elle a un arrière-goût un peu salé; les habitans de Gastein s'en servent pour leur usage domestique; sa densité spécifique est moins forte que celle de l'eau naturelle à température égale; ses principes sont le sulfate de soude, le carbonate de chaux, le muriate de soude et de potasse; elle ne renferme point de fer; on ne l'emploie pour boisson que lorsqu'elle est froide, l'expérience ayant dé-

montré qu'elle nuit à la digestion lorsqu'elle est chaude. Comme à Wildbad, le prix des bains est fixé par un tarif approuvé par le gouvernement autrichien. Pour une personne, le prix d'un bain est par semaine de 2 florins, plus 42 krutzers (4 sous 2 deniers); pour deux personnes dans un même bain, chacune 2 florins (3 sous 4 deniers); pour trois ou quatre personnes, un florin et 36 kreutzers; le linge et le chauffage de la chambre sont payés à part. Les vertus médicinales de ces eaux sont remarquables dans toutes les maladies nerveuses, ainsi que dans la paralysie, les rhumatismes, la goutte, l'apoplexie, les contractions de nerfs, les ulcères chroniques et le dérangement des organes digestifs.

L'esculape le plus célèbre de ces eaux, c'est le docteur Storch, surnommé le Nestor des eaux minérales de l'Allemagne. Le docteur Storch est conseiller de S. M. I. et chevalier de plusieurs ordres d'Autriche. Personne ne possède une connaissance plus étendue de la vertu des eaux minérales de cette contrée, et ne professe pour elles une prédilection plus grande. Autrefois allopathe déterminé, il se montre, dit-on, aujourd'hui l'un des partisans les plus zélés de la nouvelle école. Sa conversion aux doctrines homéopathiques est attribuée à un motif peu honorable et qui mérite de trouver sa place dans les annales de la science. Le gouvernement autrichien, grand amateur du monopole, avait envoyé aux eaux de Gastein un jeune apothicaire pour y vendre exclusivement ses drogues. Ce privilége appartenait autrefois au docteur Storch, qui cumulait ainsi deux places lucratives. Storch voyant que la plus belle partie de ses bénéfices allait lui échapper, se fit alors homéopathe; se contentant des médicamens contenus dans une des boîtes inventées et mises à la mode par Hahnemann, il ne prescrivit aucune autre drogue (1). Le jeune apothicaire se trouva ainsi ruiné et fut forcé d'abandonner la place. Au

(1) Ces boites ont 8 pouces de long, 6 pouces de large, un pouce et demi de profondeur. L'on y trouve des petites fioles dans lesquelles est renfermée la *materia medica* avec laquelle Hahnemann prétend guérir ses malades.

reste, la médecine homéopathique, à part quelques rares exceptions, est tombée en défaveur dans toutes les parties de l'Allemagne. L'auteur prétend guérir les *semblables* par les *semblables*. Si étant en parfaite santé, dit-il, je prends une certaine quantité de quinquina, je suis sûr de produire les symptômes de la fièvre intermittente; *ergo* lorsque je souffre de la fièvre, je prends du quinquina pour la guérir. D'après ce raisonnement, si vous avez aux pieds des bottes trop étroites, vous aurez naturellement des cors; *ergo* prenez des bottes plus étroites encore, et vous n'en aurez plus. Les écrits de Stricklitz de Hanovre, de Gmelin de Tubingen, d'Eble de Vienne, de Werneck de Strasbourg, de Friedman de Berlin, et de Litterland d'Aix-la-Chapelle ont fait justice de ce système, et son auteur, après d'inutiles efforts pendant trente années pour implanter ses doctrines sur le sol germanique, s'est réfugié en France afin d'échapper à la critique de ses concitoyens.

Les hôtels de Gastein, comme dans toute l'Allemagne, sont magnifiques. Le principal appartient à maître Peter Straubinger Bürg Gastgeber, le pourvoyeur général de Gastein. Maître Peters descend en ligne directe d'une famille qui a exercé l'utile profession de restaurateur dans cet endroit pendant plus de 300 ans. Maître Peters est aussi riche aujourd'hui que le marquis de Carabas; il possède les plus belles prairies des environs. Toutefois sa cuisine n'est pas en rapport avec l'immensité de sa fortune. Ses vins de Hongrie et d'Autriche sont fort médiocres, et ses servantes, malgré leurs chapeaux à la tyrolienne, ne sont pour la plupart que de mauvais domestiques. A Gastein, il n'y a pas de spectacle; on soupe à huit heures et demie, l'on se couche une heure après, ce qui n'empêche pas que le séjour de cette ville, en raison de la grande affluence d'étrangers, ne soit très agréable.

Je restai quinze jours seulement à Gastein; de là je me rendis à Franzensbad dont l'eau mêlée avec un peu de sucre et de vin forme un délicieux breuvage. Cette eau purifie le

sang et facilite la digestion ; excellente pour les lymphatiques et les glanduleux, elle guérit les constitutions appauvries par les excès et fait refleurir les roses sur le teint des femmes qui les avaient perdues; on en fait aussi d'excellent vin de Champagne. Je ne fis que passer à Franzensbad et je continuai mon voyage tout d'une haleine jusqu'à Tœplitz. Une route montueuse et difficile vous conduit par Brux, Ossegg, Dux, Bellna, Seidschutz et Seidlitz; de toutes parts le pays est couvert de châteaux et de villes. Les hommes aussi bien que les femmes des environs de Tœplitz sont bien tournés, grands, bien faits; leur costume est propre et élégant. Les femmes ont toutes les cheveux bien peignés; chez quelques-unes cette partie de la toilette décèle tant d'art et de goût que le plus habile coiffeur de Paris serait fort embarrassé de faire mieux.

A Tœplitz, je descendis à l'hôtel de la Poste, que l'on m'avait recommandé. Mon hôte, bavard officieux et complaisant comme le sont la plupart des maîtres d'hôtel d'Allemagne, me promena dans les appartemens qu'avaient habités le roi et la reine de Saxe, lorsqu'ils se rendaient à Prague pour assister au sacre de l'empereur d'Autriche. J'arrêtai une très modeste chambre, puis j'allai visiter la ville.

Les bains de Tœplitz sont distribués dans des édifices séparés. Le *Stadtbad* contient trois sources chaudes qui fournissent de l'eau aux bains particuliers et notamment au somptueux édifice public appelé le château du prince de Clary. A la droite de Stadtbad est un autre édifice destiné aux dames (*furstliche Frauenzimmer bad*) et auprès un troisième édifice pour les hommes (*die Fürstenbader*). Ces deux bâtimens forment le côté ouest du Badeplatz, dont le côté nord est entièrement occupé par le château du prince de Clary, rendez-vous de tous les invalides, visiteurs et oisifs qui viennent à ce Spa politique. Je visitai le *Menschenbad*, bain public pour les hommes. Ce bâtiment est sous terre; il ressemble à un vaste caveau qui aurait été inondé; la voûte est soutenue par de gros piliers, et la lumière y est admise par de petites croisées qui donnent sur la rue. Quand j'y entrai, une vapeur

épaisse enveloppait d'un immense réseau tout l'édifice, et à travers ces nuages je vis des hommes nus, couverts d'incisions et de sangsues, dont le sang rougissait l'eau; un tonnerre de voix s'entrechoquait, et au milieu de ces voix et de ces cris, les patiens, tantôt couchés dans le bain, tantôt debout, frictionnaient leurs plaies. Ce spectacle hideux me rappela ces tableaux représentant : *Glie anime dell Purgatorio*, que l'on voit sur le tronc des pauvres à la porte de toutes les églises d'Italie.

Les eaux de Tœplitz sont excellentes pour les rhumatismes chroniques, les maladies des articulations, les affections paralytiques, les contractions des membres, les douleurs dans les os et particulièrement dans les jambes. Ces eaux contiennent une grande quantité de carbonate qui est absorbée par la peau durant le bain. C'est à cette absorption que l'on attribue les guérisons miraculeuses de goutte que procurent les eaux de Tœplitz. La couleur de ces eaux, dans la plupart des bains, est opalescente; mais la surface en est presque verte. La source du Stadtbad fournit plus de mille grands seaux par heure. On a remarqué que dans le cours de quarante années qui viennent de s'écouler, leur température a augmenté de 117° Fahr à 122°. Le prix des bains varie de 10 à 20 kreutzers. Le nombre des bassins destinés aux baigneurs, y compris ceux qui sont situés dans un petit village auprès de Tœplitz, n'est pas moindre de quatre-vingt-quatre. Ces eaux se prennent également à l'intérieur. Schmaltz, célèbre oculiste de Dresde, les recommande dans les ophthalmies et les affections scrofuleuses des yeux.

Tœplitz qui, en 1813, reçut dans son enceinte deux empereurs et un roi, un prince royal, un grand-duc régnant, plusieurs autres ducs et princes ordinaires, des landgraves et des landgravines, des margraves et des margravines, des diplomates de tous les rangs, vingt officiers-généraux et deux cents officiers d'état-major, qui tous se trouvaient alors fort heureux d'avoir échappé aux serres des aigles françaises, Tœplitz est situé au milieu de collines charmantes que la

nature s'est plu à enrichir de ses trésors les plus précieux. Un bas-relief placé en dehors de la porte du Stadtbadt rappelle que ce furent des animaux qui, tombés par hasard dans les eaux de Tœplitz, proclamèrent par leurs cris leur existence et leurs vertus. La ville est belle, ses rues sont larges et bien pavées. Le prince de Clary, auquel elle appartient, n'épargne rien pour rendre ce lieu digne du patronage que lui accordent les têtes couronnées. Plusieurs princes, tels sont le roi de Prusse et l'empereur de Russie, y ont élevé des palais pour eux-mêmes et des hôpitaux pour leurs soldats. Le gouvernement autrichien y possède également un hôpital pour ses soldats.

J'y rencontrai le duc de B***, que j'avais vu chez le docteur Giggart à Baden-Baden, et que celui-ci avait repoussé si cruellement de ses eaux, dans la crainte qu'il n'y mourût. Le pauvre duc avait trouvé le même accueil à Carlsbad: le séjour de Carlsbad! le *roi des eaux minérales*, comme l'appelait le docteur Giggart, lui avait été interdit. Les eaux, lui avaient dit les docteurs du lieu, étaient trop agissantes sur l'estomac et les intestins; elles ne guérissaient que les aigreurs, les gonflemens, les irritations d'entrailles, les obstructions du foie. Le duc était donc parti de Carlsbad, et s'était dirigé sur Marienbad, en Bohême. Là, il avait trouvé une église tout encombrée par les faisceaux de béquilles, que des infirmes reconnaissans d'une guérison inattendue y ont déposés. Mais, pour lui, pauvre duc! même accueil; Désespéré, repoussé partout, ne sachant où aller, le duc s'était dirigé sur Tœplitz, bien résolu d'y rester bon gré malgré. Cette fois, ses désirs ont été remplis; il y est resté, comme chacun peut s'en convaincre par le magnifique mausolée qui renferme sa cendre dans le cimetière du lieu.

(*The Spas of Germany.*)

Miscellanées.

L'ORGUEIL DES CASTES, EN IRLANDE.

On a beaucoup vanté le mérite et la valeur de ce que l'on a nommé les *spécialités;* elles devaient, en effet, acquérir un double prix, dans une époque vouée à l'analyse. Chacune des sciences s'est pour ainsi dire parquée dans son enclos, et les liens naturels qui les rattachent l'une à l'autre se sont trouvés ou rompus ou affaiblis. La philologie a cessé d'éclairer l'histoire, et cette dernière s'est détachée de la philosophie. Les uns se sont livrés à l'étude des mœurs, seulement pour y trouver des tableaux agréables et de vives peintures; les autres ont approfondi les détails statistiques relatifs à la vie des nations, et se sont contentés de chiffres arides qui n'éclaircissent rien en paraissant tout dire. Il est résulté de ce morcellement, que beaucoup d'efforts et de travaux sont devenus inutiles, et que faute de les rapporter à un centre commun, à un faisceau lumineux, ils n'ont produit que des demi-lumières, isolées et incomplètes.

Ainsi, l'état de l'Irlande a été pour les hommes politiques d'une part, et d'une autre pour les romanciers, un objet d'observations soutenues, d'études et d'étonnement; mais les travaux des uns ont été à peu près perdus pour les autres. On a décrit avec chaleur quelques parties de ces mœurs sauvages et ardentes, mais sans y chercher le mot de la grande énigme politique offerte par cette population bizarre. Quelques esquisses, ébauchées sur place et en face

des modèles, jetteront, nous le pensons du moins, de la clarté sur ce sujet obscur et épineux.

On voit souvent en Irlande des familles composées de six, huit et dix enfans, tous élevés dans une liberté insouciante et sauvage, aimés de leurs parens, gâtés comme le sont les enfans des riches, et imprévoyans de l'avenir. Les filles reçoivent une éducation très-superficielle : on leur apprend un peu de tout ; elles ne savent rien. La plupart, jolies et gracieuses, naissent avec des qualités que l'on ne trouve pas toujours en Angleterre; elles ont de la douceur, de la bienveillance, un naturel heureux. Mais étourdies, négligées, violentes dans leurs expressions et leurs désirs, capricieuses et impétueuses, elles contrastent singulièrement avec la grave et modeste race saxonne. Les fils, en grandissant, s'occupent surtout de politique ; s'exaltant les uns les autres, ils exposent leurs opinions avec chaleur, et sont prêts à se couper la gorge pour les soutenir. Tout ce qui flatte leur orgueil les enivre. Voués à une coterie, mais sans patriotisme, ils sont peu disposés à faire un sacrifice personnel à leur pays. La chasse, la pêche, l'indolence, remplissent leurs journées. Ils ne manquent cependant pas d'une certaine instruction variée, et ce sont les meilleurs enfans du monde si vous ne les attaquez pas sur la politique.

Du reste, quelle perspective s'ouvre devant eux ? Le père possède une fortune médiocre ; souvent même elle est si embarrassée qu'il ne peut, en restant en Irlande, ni la liquider, ni l'accroître. S'il parvient à marier une ou deux de ses filles, les autres restent à sa charge, augmentent la dépense du ménage ou vont passer six mois chez des amies, espèce de demi-mendicité que l'on accepte sans scrupule, et qui, voilée d'un prétexte de cordialité, fait taire les remords de l'orgueil.

Tout au contraire, les jeunes personnes en Angleterre, si leur père est riche, restent près de lui et jouissent de sa fortune. S'il est ruiné, elles mettent leur orgueil à se suffire à elles-mêmes. Les talens qu'elles destinaient à embellir

leur existence leur servent à soulager leur famille. Cette dure nécessité ne fait qu'exciter leurs efforts, et loin de diminuer leur considération, une telle conduite leur attire encore plus d'admiration et de respect. Quant aux fils, nous allons les connaître. J'ai entendu le dialogue suivant, entre un Anglais et un gentilhomme d'Irlande :

— Votre fils aîné, disait le gentilhomme anglais, doit naturellement hériter de vos biens ; mais je m'étonne que vous n'ayez pas songé à lui faire embrasser quelque profession. Nos fortunes sont les mêmes, et nous avons le même nombre d'enfans. Cependant mon fils vient d'entrer à *Middle Temple.*

— Alfred a quitté le collége, répondit l'Irlandais ; les aînés, dans notre famille, n'ont jamais eu d'autre profession que les armes. Il faut qu'il reste à la maison et attende les chances d'une guerre.

Le gentilhomme anglais ne voyait pas trop la nécessité qu'Alfred restât à ne rien faire en attendant une campagne ; mais il se contenta de renouveler ses questions au sujet de Charles et de Robert, second et troisième fils de l'Irlandais.

— Ah ! Robert ? Sa constance, sa fermeté de caractère le destinent à l'église. Il a suivi les études du collége avec succès, et il espère être reçu quelque jour dans les ordres. Charles sera soldat comme l'aîné.

— Mais, mon cher ami, Robert ne pourrait-il pas, en attendant, donner des leçons, former quelques élèves? Beaucoup de jeunes gentilshommes en Angleterre, et même en Irlande, se suffisent à eux-mêmes par cette noble industrie.

Le rouge monta au visage du vieux gentilhomme. — La famille de ma femme, répliqua-t-il, est encore plus noble que la mienne. Son cousin est archevêque de Clonmor. Quand il songera à pouvoir placer quelqu'un de sa famille, nous ne doutons point que son choix ne tombe sur Robert, et malgré tout le desir qu'il aurait d'utiliser son temps, il ne doit rien faire qui puisse indisposer contre lui un aussi puissant protecteur.

Ainsi, le pauvre Robert vivra dans l'espérance stérile qu'un jour l'archevêque de Clonmor voudra penser à lui!

— Mais vous avez un autre fils, continua l'Anglais, un charmant garçon; que prétendez-vous en faire? — Ah! Édouard? C'est le plus jeune; il a toujours aimé passionnément la mer. Ma femme avait un frère qui mourut amiral; quand Édouard était petit, il répétait sans cesse qu'il voulait aussi être amiral; mais lady Blake ne pouvait supporter l'idée d'exposer son enfant chéri à prendre les manières et le ton grossier des matelots, et de le voir se lier avec quelques jeunes gens de basse extraction, comme on en voit à bord des vaisseaux. Les années se sont écoulées depuis. Il est maintenant trop âgé pour commencer son apprentissage, et notre famille est un peu déchue. Tout ce qu'il pourrait faire serait de se livrer au commerce et d'entrer en qualité de commis chez quelque marchand; mais sa mère en aurait trop de chagrin. D'ailleurs, il n'a de goût que pour la marine. Je ne sais pas trop ce que nous ferons de lui.

Pauvre Edouard Blake! ses parens peuvent pleurer maintenant, car il est mort!... Ce jeune homme si bon, si généreux, doué de qualités admirables, qui aurait pu rendre à sa famille son ancienne splendeur, a cherché la mort dans un des lacs du domaine abandonné de son père!... Victime de l'orgueil et de la folie de sa mère, il n'a pu soutenir cette lutte continuelle entre l'obéissance qu'il devait à ses parens et ce désir ardent de se distinguer, si naturel à une âme généreuse!... Pauvre jeune homme! Je n'ai jamais pu entendre parler des *illustres Blake* sans me rappeler avec douleur que le sang le plus pur de cette famille s'est tari dans ses veines!...

Le temps et les circonstances ont déjà détruit en partie cet orgueilleux préjugé qui existait dans toute sa force en Irlande il y a quarante ans. Les mœurs, les usages anglais, ont pénétré dans les déserts de Kerry et de Connemara. La plupart des Irlandais ont senti combien ces idées absurdes étaient peu en rapport avec la civilisation. Quelques vieillards, restes de cette ancienne noblesse, se sont éteints sur les ruines des châ-

teaux de leurs ancêtres. Le peu d'amis qui leur survivent encore viennent incliner leurs cheveux blancs sur ces tombes abandonnées, et rendre à ces ombres illustres un hommage qu'ils regardent comme un devoir sacré. S'il reste d'eux quelques descendans, ces derniers ont pris du service dans l'armée, ou habitent les forêts américaines.

Ce préjugé d'orgueil n'est pas le seul qui se soit attaché aux flancs de l'Irlande. D'autres encore ont exercé sur ses habitans une fâcheuse influence : l'indolence est le pire de tous. Soumis à la même domination que l'Angleterre, si fière et si riche de son commerce, l'Irlande indolente ne peut manquer d'être écrasée !

Ce contraste entre les deux îles a quelque chose d'affligeant. Cependant il frappe peu le voyageur : l'hospitalité des Irlandais, ce malheureux talent qu'ils possèdent de donner tout aux apparences, la gaîté, l'aisance de leurs manières déçoivent l'étranger qui n'a point habité parmi eux. Depuis la maîtresse de la maison jusqu'au garçon de cuisine, chacun fait de son mieux pour plaire, se pare avec coquetterie pour soutenir *l'honneur de la famille,* sans s'inquiéter des dépenses et de la ruine qui menace la maison.

— Que ferai-je, disait le vieux sommelier d'une ancienne famille prête à s'éteindre, et dont l'unique héritier est mort, il y a quinze ans, des suites d'un duel qui n'avait eu pour cause, m'a-t-on dit, que la manière de prononcer un nom ; que ferai-je, et comment me tirer de là ? Plusieurs personnes de haut rang vont venir de Dublin nous visiter, et je n'ai pas un habit à mettre sur mon dos.

— Si j'étais à votre place, j'en achèterais un de mes propres deniers, répliqua le valet d'une maison voisine dont le ménage allait un peu mieux.

— C'est bien ce que je ferais si j'avais été payé depuis trois ans, reprit le vieux sommelier ; mais, depuis trois ans, je n'ai pas aperçu l'effigie d'une pièce de monnaie.

— Demandez votre argent, répliqua l'autre, ou quittez la maison.

— A quoi me servirait de le demander? Et quant à quitter la maison, répondit le pauvre serviteur, vous n'y songez pas; comment soutiendrait-on *l'honneur de la famille?* Une famille dans laquelle nous avons vécu si long-temps, mon père et moi!... Non, non, j'ai pensé que j'emprunterais un habit; personne, j'en suis sûr, ne refusera de m'en prêter un pour *l'honneur de la famille!*

Ce respect, cette affection de l'ancien serviteur irlandais pour son maître, tous ces excellens sentimens sont bien déchus. Jadis l'Irlandais était fier de son rang, de sa supériorité de race; aujourd'hui il est fier de sa personne. L'orgueil n'a pas diminué; il a seulement changé d'objet.

Jamais les Irlandais ne pourront acquérir ce sage esprit d'indépendance qui donne au paysan anglais les manières honnêtes et franches qui le caractérisent! En Angleterre, le fermier n'est que civil envers son propriétaire; en Irlande, il est bas et rampant, capable de venger en secret sur son maître une injure personnelle, quoiqu'en sa présence il ait toujours l'air d'un esclave. Mais, sous cette apparence d'abaissement, l'orgueil subsiste.

Quand le jeune Murphy, le meurtrier de M. Foote, dans le comté de Westford, fut pendu, son vieux père assista à l'exécution. Il n'avait point nié le crime de son fils, qui avait dédaigné toute justification. Froissé dans son orgueil, contrarié par M. Foote, il s'était vengé!..... Pendant le supplice, le malheureux père ne versa pas une larme, ne dit pas un seul mot; mais lorsque le corps fut sans vie, il s'éloigna en s'écriant:

— Faut-il que j'aie perdu un si beau garçon? Un si bel homme pendu! Et pour compensation de ce Foote, si laid et si vieux!

Il arrive fort souvent que la fierté et la misère sont intimement liées en Irlande. La première s'efforce de couvrir, de protéger le fruit de ses propres entrailles; mais semblable à l'ombre empoisonnée du mancenillier, elle porte la mort sur le pays qu'elle couvre. Espérons toutefois qu'avant

peu d'années les classes supérieures sentiront l'absurdité de cet orgueil, et que les générations futures prouveront que la fierté irlandaise ne diffère en rien de celle qui donne à l'homme le sentiment de ses devoirs et rend une nation digne de respect.

Comment obtenir un tel résultat? comment apprendre à des gens fiers de leur nom et de leur oisiveté que le travail ne dégrade point l'homme, et qu'il est plus humiliant de mendier que de servir? La loi sur les pauvres telle qu'elle est établie en Angleterre suffirait-elle pour cela ? Je ne le crois pas. Il existe une trop grande différence entre les deux nations. Je dois convenir que, sous le rapport de la civilisation, l'Irlande est restée bien loin de l'Angleterre. Les préjugés et l'ignorance la dévorent. Les Irlandais suivent toujours l'impulsion première. La loi s'oppose-t-elle aux préventions qui les dominent; ils s'élèvent contre la loi. Est-elle conforme à leurs idées; ils ne s'embarrassent guère alors si elles nuisent ou si elles conviennent au pays. Il est très-difficile de gouverner les basses classes en Irlande : le législateur doit connaître parfaitement leurs usages, leurs mœurs, leurs vertus et leurs vices.

L'état misérable des personnes âgées et infirmes dans ce pays est un sujet pénible de méditations. En Angleterre, la paroisse nourrit et supporte les vieillards. En Irlande, ils sont à la charge de leurs enfans. Le pauvre laboureur qui gagne à peine de quoi vivre a non-seulement la génération future, mais la génération passée à soutenir. Je me trouvais dans le district de Kilkenny; là je visitai la demeure d'un pauvre homme dont la misère me toucha d'une compassion ineffaçable. Dans sa cabane couverte en chaume, il n'y avait pour tout meuble qu'une chaise. Un énorme plat de légumes était placé sur un escabeau au milieu de la chambre, et autour on voyait accroupie la famille entière, couverte de lambeaux, telle que les sorcières de Macbeth auprès de leurs chaudrons. Le chef de la famille, à peine âgé de vingt-neuf ans, aurait été un bel homme si l'excès

du travail et le défaut de nourriture convenable n'avaient courbé sa taille et altéré ses traits. Sa femme était une jolie fille de seize ans lorsqu'il l'épousa. Mais en six années elle avait donné le jour à cinq enfans. Son teint avait perdu sa fraîcheur; son œil bleu, sans éclat, était souvent humide de larmes; cependant le sourire errait sur ses lèvres lorsqu'elle me donna le bienveillant *welcome* des Irlandais.

Les enfans s'étaient retirés pêle-mêle dans un coin de la chambre; je pus voir alors le reste de la famille. Outre ses cinq enfans, le pauvre laboureur soutenait encore la grand'mère de sa femme, âgée de quatre-vingts ans, et son vieux père, qui depuis plusieurs années ne quittait pas le lit. La meilleure place auprès du feu était occupée par la vieille femme, et le lit du père, infirme, soigneusement recouvert d'un drap et d'une couverture.

Les revenus du laboureur ne s'élevaient pas, l'un dans l'autre, à plus de vingt-deux sols par jour... Vingt-deux sols pour nourrir et habiller neuf personnes!... La mâsure que cette famille habitait se trouvait exempte, ainsi que quelques perches de terrain, de toute espèce de loyer; sans cela, me disait le jeune homme, nous ne pourrions pas vivre. Ma femme fait la cuisine et soigne ses parens malades; mais les enfans sont trop jeunes pour faire autre chose que de manger; que voulez-vous? c'est l'ordre de la Providence.

— Mais ne recevez-vous pas quelques secours pour vos vieux parens?

— Oh! nous avons de bons voisins, mais ils ne sont pas plus à leur aise que nous; ils ont aussi leurs vieux parens à soigner. Abandonner son sang! ce serait affreux. Mon père et la grand'mère de ma femme ont mendié jusqu'à perdre l'usage de leurs jambes; quelques braves gentilshommes étaient très bons pour eux.

La vieille femme releva sa tête à moitié cachée dans son sein flétri; ses yeux ternes prenaient alors une expression ardente qui me prouva que son humeur n'avait jamais été des plus douces.

— Bons pour eux, répéta-t-elle d'une voix cassée et tremblante. — Bons! qui donc? je vous prie. —Oh! très bons, en effet. Mais dites aussi à cette dame que la vieille mère Ward n'a jamais été une mendiante; elle demandait seulement à ceux qui ont beaucoup un peu de cette fortune qu'elle-même possédait autrefois. Ce n'était pas la charité qu'on lui faisait: si le diable prend aux anges ce que Dieu leur a donné, n'est-il pas tout simple que les anges cherchent à retrouver ce qui est à eux!

— Chut! grand'mère, chut!... reprit la jeune femme; puis se tournant vers moi: Veuillez l'excuser, chère madame; elle est vieille, sa tête est faible; elle ne sait pas, la plupart du temps, ce qu'elle veut dire; l'orgueil, chez elle, durera jusqu'au dernier moment. Autrefois, sans doute, on pouvait compter quelques nobles dans notre famille, mais les temps changent, et Loch Valley...

— Qui parle de Loch Valley? interrompit la vieille.

— Silence, bonne mère... Voici une prise de bon tabac pour vous ranimer; prenez et ne vous tourmentez pas de ce qui n'existe plus. Que nous importe Loch Valley, ainsi que le maître qui l'habite, pourvu que nous trouvions de l'ouvrage?

Quel singulier mélange d'orgueil, de pauvreté et de vertu filiale sous cet humble toit! Combien il serait difficile au législateur de corriger les uns, de mieux diriger les autres!... Je ne m'arrêterai pas davantage sur ces particularités; j'aurai bientôt à entretenir mes lecteurs de faits plus importans qui ne seront peut-être pas sans intérêt pour les Anglais et j'ose dire sans utilité pour leurs voisins. Puissent les Irlandais être convaincus que si je n'ai pu me dissimuler leurs défauts, j'éprouve la plus vive sympathie pour leurs malheurs et leurs vertus.

Je l'ai dit, l'orgueil de la naissance forme le caractère principal des Irlandais; il circule avec le sang dans leurs veines. En Angleterre, il y a des distinctions; l'aristocrate est fier de sa naissance; le citoyen, de ses richesses; l'artisan, de son métier; mais chez les Irlandais, les lettres de noblesse sont

les seules dont ils tirent vanité. La probité, l'industrie, l'indépendance ne sont rien, mis en comparaison avec ce préjugé national et indestructible. Un homme noble, quoique à sa troisième génération et ne possédant pas un sou, rougirait de se livrer au commerce. Je me souviendrai toujours d'un marchand mercier né gentilhomme, qui, l'œil étincelant d'orgueil, s'écria :

— Ce n'est pas de vivre du travail de mes mains que je suis fier ; non, grâce au ciel, quoique pauvre je puis me vanter de mieux que cela ; le sang des O'Neil coule dans mes veines!...

— Comment avez-vous pu vous mettre à coudre des gants?

— Ah ! c'est que... voyez-vous, madame, notre famille a éprouvé bien des malheurs... Mon père (que Dieu lui fasse miséricorde!) ne voulut point se mettre dans le commerce et mourut *honorable*. Malgré sa pauvreté, il laissa une copie des armoiries des O'Neil, qu'il avait long-temps auparavant fait peindre par Jacques Malvany sur la porte de sa chambre. Lorsque ma mère (elle était du nord de l'Irlande) m'apprit qu'il était temps de faire choix d'une profession, moi, qui songeais surtout à l'honneur de ma famille, je refusai net. Mais ma mère était une femme fière : « Levez la tête, mon fils, me dit-elle ; regardez ces armoiries de vos ancêtres. Pourquoi refuseriez-vous de prendre un métier dans un des attributs qui les composent? Voici des lions; au milieu vous voyez un poisson, et au-dessus un gant ouvert. Le poisson signifie la pêche, le gant la mercerie; en effet, votre oncle, le frère de votre père, est mercier : le gant fait partie de notre écusson. Croyez donc votre mère, Benjamin, lorsqu'elle vous assure qu'il ne peut y avoir de déshonneur pour vous à prendre pour métier l'un des emblêmes de votre famille ; c'est le seul que je puisse vous conseiller avec plaisir, et, comme un brave garçon que vous êtes, j'espère que vous vous en acquitterez dignement ! »

(*New Monthly Magazine.*)

NOUVELLES DES SCIENCES,

DE LA LITTÉRATURE, DES BEAUX-ARTS, DU COMMERCE, DES ARTS INDUSTRIELS, DE L'AGRICULTURE, ETC.

Anthropologie.

De la civilisation de de la Polynésie et des causes qui l'ont favorisée. — Si l'on considère l'opiniâtreté souvent cruelle des Chinois, l'indifférence des Peaux-Rouges de l'Amérique, le profond dédain avec lequel les Mahométans et les Hindous ont toujours repoussé nos mœurs et nos usages, c'est un fait important que la conversion au christianisme des insulaires polynésiens. Jamais conquête ne fut plus complète et ne coûta moins d'efforts. On sait quels obstacles eurent à rencontrer dans les classes supérieures les apôtres et les propagateurs de la foi durant les premiers siècles de l'Eglise. Les Polynésiens, au contraire, depuis le prince jusqu'au plus humble sujet, tous, abandonnant leurs dieux et leurs idoles, se sont rangés d'un commun accord sous les lois de la religion nouvelle qu'on leur enseignait. Ne dites point que ces conversions sont illusoires parce que peu d'entre eux seraient capables d'expliquer d'une manière satisfaisante les dogmes les plus simples de cette religion. Ces hommes ont brûlé leurs idoles, modifié leurs usages et leurs lois, adopté un nouveau costume, renoncé à plusieurs coutumes barbares, et se soumettent aujourd'hui avec une aptitude merveilleuse au nouveau système qu'on leur applique. Voilà de grands achemінemens vers la civilisation : on ne peut rien exiger de plus.

Pourquoi donc les Peaux-Rouges et les Chinois, les Mahométans et les Hindous, montrent-ils une opposition si cons-

tante à nos mœurs et à notre civilisation? D'où vient la divergence qui les sépare des Polynésiens? Essayons d'expliquer cette apparente anomalie.

Les grands états ne renoncent point à leurs coutumes, alors que ces coutumes sont consacrées par des siècles d'existence. C'est en vain qu'une armée envahissante, une politique astucieuse ou violente, chercheront à rompre les mœurs de ces états; aussitôt que ces forces tendront à s'affaiblir, ou qu'elles auront péri, ce qui est dans leur nature, ces mœurs, brisant leurs digues, se raviveront avec énergie et déborderont le lit dans lequel on cherchait à les retenir. Telles ont été les conquêtes de Charlemagne, de Zinguis-Khan et de Tamerlan, le vaste empire de Charles-Quint, et de nos jours celui de Napoléon; tel fut aussi l'empire romain lorsque sa grandeur militaire commença à décliner : les nations étrangères avec lesquelles il s'était fondu repoussèrent ses lois et sa politique, et revinrent avec empressement à leurs mœurs et à leurs coutumes. Chez quelques peuples même, en Chine et dans l'Asie occidentale, les habitudes résistent au temps, à l'oppression, à la violence; telles qu'elles étaient dans les premiers temps de l'histoire de ces peuples, telles on trouve encore ces habitudes. Aussi les différentes dynasties qui se sont succédé sur le trône de Delhi n'ont exercé qu'une légère influence sur les classes supérieures, et le caractère du peuple est toujours resté le même. Ainsi la nature immuable de l'Arabe du désert est passée en proverbe, tandis que dans les provinces de la Perse et les pachalicks de la Turquie d'Asie nous retrouvons les anciennes satrapies. Que pouvaient d'ailleurs espérer en Asie les missionnaires européens? La religion qu'ils voulaient abattre était plus ancienne et aussi pleine de miracles, aussi mystique que la leur; leurs ennemis étaient redoutables; ils avaient des temples et formaient un corps puissant dans l'état, et le peuple qu'ils voulaient instruire leur était supérieur dans les arts : il riait de les voir s'émerveiller à chaque objet, et ne pouvait en conséquence avoir une bien haute idée de leurs connaissances religieuses.

Rien de tout cela n'existait dans les îles polynésiennes lorsque les missionnaires anglais y abordèrent. Disséminées sur une vaste étendue de mer, séparées les unes des autres par une distance trop grande pour avoir cette unité d'action et de sentimens qui fait les grands états, la plupart obéissaient alors à différens chefs qui se faisaient entre eux une guerre acharnée. Sans doute, il y avait entre les habitans de ces îles conformité de langage, de religion et de mœurs; mais, en raison de la manière accidentelle dont ces îles ont été peuplées, il leur manquait cet orgueil de caste, ces préjugés de race qui ont des racines si profondes parmi les peuples d'Orient; leurs traditions n'avaient point le caractère systématique des mythologies indiennes : « Il y a long-temps, » voici jusqu'où s'étendent les limites de leur chronologie. Leurs prêtres ne pouvaient, en conséquence de cette origine récente, regarder dans les temps passés et invoquer à l'appui de leur religion le témoignage d'une série innombrable de siècles, comme le font les bonzes de la Chine (1); enfin, leur ignorance dans les arts industriels était profonde. A la vue des vaisseaux anglais, de leur discipline et des machines de destruction qu'ils trouvèrent à bord, leurs esprits, saisis de surprise et d'admiration, conçurent tout d'abord une haute opinion des étrangers : il ne s'agissait donc plus que de soutenir le prestige, et la tâche devenait facile.

L'île de Rarotouga, qui est située au sein du groupe d'Hervey, fut la conquête qui coûta le plus d'efforts et de peines. Cette île n'avait pas encore vu de navires européens aborder dans ses ports; cependant ses habitans avaient quelques notions des objets d'acier que fabriquaient les *Cookees :* c'est ainsi que ces peuples nomment les Anglais. Un jeune naturel nommé Papeiha, que les missionnaires avaient nouvellement converti, leur fut envoyé. En mettant le pied dans l'île, Papeiha vit accourir une foule immense qui chercha d'abord à le dé-

(1) On prétend que ces îles ont été peuplées par des Malais, dont les canots avaient été chassés de leur route par le mauvais temps.

pouiller de ses vêtemens : ce début ne l'intimida point; il demanda à être conduit devant le vieux Maskea, père du chef actuel; mais Maskea n'était pas plus disposé que son peuple à quitter ses dieux, et lorsque le missionnaire lui eut fait part de l'objet de son arrivée dans l'île, il mêla ses menaces à celles des prêtres et de son peuple pour exprimer l'indignation que lui inspirait une pareille proposition.

Cependant, au bout de quelques jours, Tinomana, chef d'Arorangi, district éloigné d'environ 8 milles du lieu qu'habitait Maskea, eut le désir de voir Papeiha. Ce chef et tout son peuple vivaient retirés dans les montagnes pour échapper à l'oppression des habitans des districts voisins. Cette oppression, qui avait sa source dans la faiblesse du district, était odieuse. Les malheureux sujets de Tinomana étaient pillés journellement; on saccageait leurs terres; c'étaient eux qui fournissaient les victimes que l'on offrait en sacrifice aux idoles du pays; et lorsqu'ils allaient à la pêche sur le bord de la mer, ils quittaient leurs montagnes au milieu de la nuit et revenaient dans leurs demeures avant le jour, pour ne pas être massacrés. Papeiha se rendit aux vœux de Tinomana, et faisant ressòrtir les avantages qui allaient résulter pour ce chef de sa conversion, il parvint bientôt à produire une vive impression sur son esprit. Cependant le vieux chef hésitait encore; la crainte agitait son cœur: il redoutait ses dieux; il craignait, dit-il à Papeiha, que, courroucés de son abandon, ils ne vinssent l'étrangler pendant la nuit. Alors le jeune missionnaire redoubla de zèle, peignit à son auditeur à moitié vaincu l'impuissance de ses dieux, appuya son discours par des faits, lui parla de la situation de Tahiti et des îles de la Société où la civilisation commençait à faire des progrès, et bientôt Tinomana ne résista plus.

Cependant l'exemple donné par ce chef n'aurait eu qu'un petit nombre d'imitateurs sans l'arrivée d'un navire anglais sur lequel se trouvaient plusieurs des missionnaires de Tahiti, qui apportaient avec eux des haches, des cochons et des chèvres. La distribution de ces présens, et la destruction des

rats, qui fut la suite de l'introduction des cochons dans l'île, amollirent bientôt la résistance du peuple. Il n'en fut pas de même pour les grands : ceux-ci, et notamment le grand-père de Tamotea, l'un des principaux guerriers de l'île, avaient repoussé les présens et paraissaient déterminés à ne point changer de culte, lorsqu'au milieu d'une fête religieuse donnée en l'honneur des dieux du pays, et à laquelle assistait le grand-père de Tamotea, ce chef apprit qu'une de ses petites-filles, qu'il aimait tendrement, venait de tomber dangereusement malade. Le vieillard couvrit aussitôt d'offrandes les autels de ses dieux, et passa les nuits et les jours dans la prière. Vaines prières ! les dieux qu'il implorait ne les exaucèrent point; chaque jour le mal prenait un caractère plus alarmant : la jeune fille mourut, et son père, indigné de ce que son zèle avait été si mal récompensé, brûla ses dieux et se convertit. Dès lors, chefs et grands, toute la population se fit chrétienne.

Les missionnaires songèrent alors à construire un temple; pour cet objet, ils entrèrent en arrangement avec les chefs, et se mirent à l'ouvrage après avoir choisi leurs ouvriers. La diligence qu'ils apportèrent dans leurs travaux fut si grande, qu'au bout de deux mois l'édifice fut entièrement terminé. Il avait 150 pieds de long, 60 de large, des siéges dans l'intérieur, six grandes portes, des fenêtres à châssis sur le devant et des croisées vénitiennes sur le derrière, et pouvait contenir trois mille personnes. Les insulaires étaient émerveillés; jeunes et vieux, femmes et hommes, chefs et habitans des campagnes accouraient de tous les points de l'île pour voir l'édifice. La fabrication du fer, et la facilité avec laquelle ils virent que l'on travaillait le fer chaud, donnèrent lieu à de nombreuses marques de surprise; il en fut de même pour la fabrication du plâtre. Les missionnaires ayant résolu de plâtrer la chapelle, on alla chercher du corail sur le bord de la mer, et après l'avoir brisé on le fit brûler. Cette cérémonie fit naître d'abord quelques sourires d'ironie et d'incrédulité sur les lèvres des spectateurs; chacun d'eux se demandait quelle était l'utilité de brûler des pierres; mais lorsque, le lendemain, ils

virent ce corail brûlé transformé en une poudre fine et blanche, chacun d'eux, enchanté, en frotta ses habits et courut ainsi dans tout l'établissement. Alors on plâtra la chapelle, et lorsque les travaux furent terminés, les chefs et le peuple furent introduits dans l'enceinte pour les examiner. On les vit aussitôt s'approcher des travaux, les sentir, les gratter et se demander entre eux comment, avec le corail qu'ils avaient vu dans son état brut, on avait pu produire un travail si parfait. La vue d'une communication écrite produisit une impression non moins vive parmi ces peuples. Un des missionnaires, étant occupé à la bâtisse, prit un copeau sur lequel il écrivit à sa femme, avec un morceau de charbon, de lui envoyer un compas; il remit alors le copeau à un chef qui se trouvait près de lui, et lui dit d'aller à sa demeure chercher l'objet dont il avait besoin. Le chef crut d'abord qu'on se moquait de lui, et ne partit qu'après qu'on lui en eut réitéré l'ordre; mais quel ne fut pas son étonnement lorsqu'il vit la femme du missionnaire lui donner un compas. « Comment avez-vous su que » votre mari avait besoin d'un compas? » lui dit-il. — « Par ce » copeau, » fut sa réponse. Le chef, prenant alors le copeau, sortit en l'élevant en l'air, et se l'attacha au cou.

Ce fut aux arts que l'on dut aussi l'abolition des coutumes sauvages que les missionnaires trouvèrent parmi ces peuples. Quelques-unes de ces coutumes étaient atroces; tel était le *kukumi anga*, qui consistait à mettre aux prises le fils avec le père, lorsque le premier atteignait sa majorité; si le fils était plus fort que son père, il prenait possession de la *kainga* ou ferme, et l'en chassait. Tel était aussi l'usage du *aoanga* : en vertu de cet usage, lorsqu'une femme devenait veuve, les parens du mari, au lieu de la consoler, s'emparaient des biens du mari et la chassaient avec ses enfans de la maison. Il y avait un autre usage appelé *kai kainga*, non moins barbare que ceux que nous venons de citer. Cet usage, aussi ancien que la race polynésienne, autorisait la possession violente des terres qui appartenaient à autrui. Les missionnaires firent tous leurs efforts pour le briser; mais voyant que l'extirpation

du mal pouvait compromettre la sûreté et la paix de ces îles, ils attendirent des temps plus heureux et s'en tinrent aux recommandations. Ils se montrèrent pourtant inflexibles quant à la polygamie. Cette coutume avait de profondes racines dans l'île lorsqu'ils y arrivèrent; quelques chefs avaient quatre et cinq femmes. Pour la détruire, les missionnaires exigeaient de ceux qui voulaient recevoir le baptême, qu'ils fissent choix d'une femme et qu'ils renvoyassent les autres, après avoir pourvu à leurs besoins; le prince lui-même, qui avait trois femmes, fut sommé de faire un choix: il prit la plus jeune, qui lui avait donné un enfant, laissant sa propre sœur, qui lui en avait donné trois, et une autre femme qui était mère de dix enfans; Pivai, tel était le nom de cette femme. Le prince avait pour elle la plus vive affection; aussi lui donna-t-il le produit de vingt fermes. Lorsque vint le jour du départ, la pauvre délaissée, choisissant l'instant où son mari avait quitté sa demeure, prit sa natte, réunit les outils dont elle se servait pour fabriquer les habits de ses enfans, et partit pour son exil au milieu des larmes de ses concitoyens.

Sciences naturelles.

Expériences sur la physiologie de la voix humaine. — Depuis long-temps on s'est livré à des recherches sur le mécanisme de la voix humaine; de nos jours, feu le docteur Bennati a publié de nombreuses recherches auxquelles l'Académie royale des Sciences de France a décerné un prix d'encouragement. Malgré ces diverses investigations, le vaste champ de l'observation n'a pas encore été totalement parcouru; c'est ce qu'a senti M. J. Bishop, qui vient à son tour de doter la science d'un nouveau travail sur la voix humaine, présenté naguère à la Société Royale de Londres. L'auteur est entré dans un grand nombre de détails sur ce curieux mécanisme; quelques-uns des faits sur lesquels il base son opinion, et qui ont beaucoup d'analogie avec ceux qui avaient

déjà été émis par le docteur Bennati, nous paraissent dignes d'être rapportés. Le docteur Bishop a reconnu :

1° Que les vibrations de la glotte sont la cause fondamentale de tous les tons de la voix humaine ;

2° Que la longueur vibrante de la glotte dépend simultanément de la tension et de la résistance des ligamens vocaux et de la pression de la colonne d'air dans la trachée ;

3° Que les tons graves varient dans un rapport direct et les tons aigus dans un rapport inverse à la longueur vibrante et à la tension des ligamens vocaux ;

4° Que le tube vocal est disposé pour vibrer avec la glotte par l'influence combinée de ses variations en longueur et en tension ;

5° Que l'élévation du larynx raccourcit le tube vocal, et que sa dépression produit un effet contraire ; le diamètre et la tension du tube varient réciproquement avec la longueur ;

6° Que les tons de fausset sont produits par une division nodale de la colonne d'air ainsi que du tube vocal et des longueurs distinctes vibrant séparément ;

7° Que le ton des octaves vocaux, dans leur état de repos, est en général l'octave de leur note fondamentale (1).

(1) Note du trad. A cet exposé nous croyons devoir joindre quelques lignes d'un nouveau travail que M. le baron Cagniard-Latour a adressé à l'Académie royale des sciences le 6 février 1837. Depuis quelque temps, ce physicien s'occupe de rechercher à quelle pression, en sus de l'atmosphère, l'air contenu dans les poumons se trouve soumis quand il est employé à faire résonner certains instrumens à anche. Il a déjà reconnu que, pour la clarinette, cette pression fait équilibre, terme moyen, à une colonne d'eau de 30 centimètres, mais qu'une pression de 3 à 4 centimètres suffit pour faire résonner un larynx en caoutchouc, et qu'enfin, les anches presque libres de la glotte artificielle, décrite dans un de ses anciens mémoires, pouvaient résonner sous une pression de 2 centimètres.

Depuis plus d'un an, l'auteur cherchait l'occasion de pouvoir explorer d'une manière analogue le larynx humain ; de tels essais ne pouvaient se faire que sur un individu qui, d'une part, aurait une ouverture à la trachée-artère, et de l'autre, pourrait, à sa volonté, produire des sons vocaux. Cette occasion, il la trouva chez le nommé Legris, âgé de 32 ans, qui avait à la trachée-artère un trou de 8 à 9 millimètres de diamètre, par

Belle et nouvelle espèce de chat. — M. Martin vient de lire à la Société zoologique de Londres la description d'une nouvelle et belle espèce de chat qui a été apportée de Java ou de Sumatra à M. Gould. M. Jardine est le seul naturaliste qui en ait fait mention, en la confondant avec le *felis Diardi* de Cuvier, espèce avec laquelle il a quelque analogie, surtout sous le rapport de la distribution et de la couleur de sa fourrure. Le chat dont il est ici question a les dimensions suivantes :

	Pieds.	Pouces anglais.
Tête et corps	1	11
Tête du bout du museau à l'occiput, en suivant la courbure du crâne	»	5 1/2
Queue	1	3 1/2
Hauteur à l'épaule	»	10 1/2
Longueur totale	3	2 1/2

Ce chat est encore adulte, comme on a pu le constater par sa dentition. La teinte du fond est un gris rougeâtre où le roux domine au sommet de la tête, descendant sur le milieu

suite d'une opération qui lui fut faite le 26 novembre dernier. Cette ouverture, dont les parois étaient soutenues à l'aide d'un tuyau d'argent à demeure, n'était plus douloureuse. M. C. Latour put ainsi constater que dans le moment où la phonation a lieu, la pression supportée alors par l'air contenu dans la trachée-artère fait équilibre, terme moyen, à une colonne d'eau de 16 centimètres. A raison du rétrécissement particulier dont la glotte de Legris était encore affectée, la respiration devenait de plus en plus gênée lorsque l'ouverture de la trachée-artère restait fermée pendant un certain temps par le bouchon du tube manométrique. Aussi eut-il soin, pour que l'expérience fût concluante, de ne la faire durer que très peu d'instans. Du reste, sur les questions qu'il fit à cet homme pour savoir si la phonation momentanée lui coûtait plus d'efforts maintenant que dans le temps où ses organes vocaux avaient leur état normal, il lui répondit qu'il ne s'apercevait d'aucune différence. Pendant la simple respiration, le manomètre avait divers mouvemens qui problablement provenaient de la gêne causée par le rétrécissement laryngien dont nous avons parlé. Aussi l'auteur a-t-il remarqué que, pendant l'aspiration, le manomètre indiquait une pression d'environ 4 centimètres, et, pendant l'inspiration, une pression négative de 5 à 6 centimètres.

du dos, sur les joues, la poitrine, les épaules, les membres antérieurs et les cuisses; sur la tête, on découvre des marques longitudinales noires, renfermant un espace entrecoupé par de petits anneaux irréguliers ou des traits noirs, et à l'extérieur de ceux-ci commencent deux lignes noires bien tranchées qui prennent chacune naissance au-dessus des yeux, s'élargissant sur l'occiput et sur la partie supérieure de la nuque et du cou où elles convergent, mais sans s'approcher jusqu'au contact; alors elles s'abaissent sur les épaules pour se confondre avec les autres marques que porte la fourrure. Les oreilles sont courtes et un peu arrondies, noires à l'extrémité, grises au centre et noires à leur base; la fourrure est modérément épaisse et lisse autour du corps; sur la queue elle devient plus touffue. M. Martin propose d'appeler cette belle espèce de chat *felis marmorata,* à cause de la disposition et des accidens de sa couleur.

Analyse d'écailles fossiles trouvées dans le vieux grès rouge dans le Perthshire, par M. O'Connell. — Ces écailles offrent quelque différence avec celles que ce géologue avait déjà examinées; au lieu du lustre de celles de Burdhouse, de Craighall et de Tilgate, elles ont un aspect mat, comme les os calcinés; leur couleur est blanche, veinée de rouge, provenant de la transfusion du grès rouge dans lequel elles étaient enveloppées. Leur dureté était peu considérable, et bien que leurs contours fussent mal conservés, on pouvait reconnaître qu'elles avaient la forme rhomboïdale. Ces écailles ont été recueillies dans un endroit où se trouvent des poissons fossiles. Les fragmens analysés par M. O'Connell avaient un pouce de long, 6 lignes de largeur et 8 d'épaisseur. Ils ont donné :

Phosphate de chaux	91.32
Carbonate de chaux	7.05
Chlorure de potassium	» 27
Grès	1.30
Phosphate de magnésie et matière animale	des traces.

M. Chevreul, dans deux analyses des écailles récentes de poisson, y a trouvé :

	Pour la perle labrax.	Pour le chœtodon.
Phosphate de chaux	37.80	42.00
Carbonate de chaux	3.66	3.68
Matière animale gélatineuse	55.00	51.42
Phosphate de magnésie	0.90	9.90
Matière grasse	0.40	1.00
Carbonate de soude	0.90	1.00

Toutes les écailles récentes de poisson qui ont été examinées contiennent, comme les précédentes, environ la moitié de leur poids de matière animale périssable; la substitution de la matière siliceuse semble à M. O'Connell une preuve que les écailles de Burdhouse avaient une constitution primitive égale sous ce rapport.

Sciences chimiques et physiques.

Huile de thé, par M. R. D. Thomson.—Des voyageurs venant de la Chine, assurent qu'on y emploie communément une espèce d'huile fine aux mêmes usages économiques que l'huile d'olive en Europe, et que cette huile est produite, très probablement, par le végétal qui fournit le thé, ou par une autre espèce de cette famille. M. Thomson pense qu'elle pourrait bien être extraite des semences des deux genres *thea* et *camellia*. Cette huile était restée jusqu'à présent inconnue en Europe : en voici les propriétés. Lorsqu'elle est récente elle est inodore, d'une couleur jaune paille, ne forme aucun dépôt, est insoluble dans l'alcool, très peu dans l'éther, brûle avec une flamme claire et blanche, résiste à un froid de 40° Fah. (4,44 c°) sans se figer. A 39° Fahr. elle est semblable à une émulsion, son poids spécifique est de 927 ; elle est composée de :

Éloïne	75 parties.
Stéarine	25
	100

Quant à sa composition élémentaire, elle est, d'après ce chimiste, de :

Carbone	78,619
Hydrogène	11,527
Oxigène	9,854
	100,000

L'auteur est porté à croire que cette huile pourrait faire un objet important de commerce avec l'Orient, parce qu'elle est supérieure par sa qualité à l'huile de coco, ainsi qu'aux autres huiles que l'on emploie communément dans les contrées asiatiques, tant pour l'éclairage que comme aliment.

Perfectionnement dans la fabrication du sucre. — On sait que le jus de canne et de betterave et toutes les autres substances saccharines contiennent, indépendamment du principe sucré, de l'acide tannique, du mucilage, de l'acide acétique, et que la présence de ces corps nuit à la quantité et à la qualité du sucre, autant que l'oxide de fer et la chaux nuisent à la couleur et au grain. Le perfectionnement dont nous parlons consiste à rendre insoluble la plus grande partie de ces impuretés et à neutraliser les autres en remplaçant la chaux par une solution concentrée de triacétate de plomb, et en versant cette solution sur le sucre délayé dans un peu d'eau, avant qu'il ait été soumis à l'action du feu. Le sucre ainsi préparé est alors mis sur le feu, et on le filtre lorsqu'il est réduit en sirop. La quantité de triacétate de plomb dépend du plus ou du moins d'impuretés du sucre ; ainsi au lieu de 2 gallons 1/2 de solution de triacétate, qui demandent 112 livres de sucre terré, qualité ordinaire, il faut 3 gallons de la même solution pour 112 livres de mélasse des Indes occidentales. Reste maintenant à enlever au sirop le protoxide de plomb que lui laisse après la filtration l'application du corps étranger qui vient de le dégager de ses impuretés naturelles. Pour cet objet on se sert de 84 livres de diphosphate de chaux pour 112 livres de sucre terré, qualité or-

dinaire, ou de 28 livres d'une solution neutre d'acide phosphorique et de soude, pour la même quantité de sucre. Ce diphosphate de chaux et cette solution neutre d'acide phosphorique et de soude sont préférables au ferro-cyanure d'hydrogène, au supersphosphate de chaux, à l'hydro-sulfate d'ammoniac, et au charbon animal réduit en poudre, en ce que ces derniers corps altèrent le grain du sucre. L'application du diphosphate et de la solution d'acide phosphorique ne présente aucune difficulté : il suffit de verser sur le sirop celui de ces corps que l'on veut adopter, pour écarter le protoxide de plomb. On filtre ensuite suivant le procédé ordinaire.

Télescopes applanatiques. — On vient de communiquer à la Société royale d'Édimbourg un travail de feu M. Arch. Blair sur cet intéressant sujet. L'auteur propose, pour corriger l'aberration chromatique, une nouvelle composition fluide exempte des propriétés corrosives de celles employées par son père, le docteur Blair, inventeur des objectifs fluides. Cette composition est formée comme suit :

Solution saturée d'hydrochlorate de chaux	40 parties.
— de nitrate de chaux.....	20
Huile acétique très concentrée..........	2
	62

Le spectre secondaire formé par le nitrate avec le verre à vitre (*crown glass*) est semblable à celui qu'on observe dans la combinaison avec le muriate, mais il offre des propriétés opposées, et c'est en combinant ces données que M. Blair établit qu'on peut faire disparaître entièrement le spectre secondaire.

Littérature périodique.

La jeune Allemagne, la presse, la censure, la police, l'opi-

nion publique. — Rien ne paraît plus étonnant au voyageur qui traverse pour la première fois l'Allemagne, que l'horreur qu'éprouvent les personnes qui sont à la tête des affaires, pour les sociétés secrètes et la liberté de la presse.

La société appelée *Jung-Deutchland*, ou Jeune-Allemagne, est, de toutes ces associations, la plus redoutée ; et, certes, si les principes professés par ses membres sont, comme on l'assure, le bouleversement et le pillage universels, on ne saurait s'étonner de la haine qui leur est si généralement vouée. On prétend aussi que les membres de cette société font serment de mettre à mort ceux des leurs qui trahiraient les secrets de l'association, ou qui ne réussiraient pas dans l'exécution d'un projet. Mais évidemment cette société existe sur une trop petite échelle pour motiver les mesures rigoureuses de répression que les gouvernemens allemands ont adoptées contre elle ; mesures dont le résultat est de donner à ces sociétés une importance qu'elles n'ont pas, et de faire moins respecter le pouvoir des états.

Que les gouvernemens allemands aient seulement le courage de mépriser des associations telles que la Jeune-Allemagne, la Jeune-Suisse, la Jeune-Italie, et soudain elles cesseront d'exercer leur influence sur la tranquillité publique. Un petit nombre d'hommes ne saurait causer de grands maux ; les masses ne peuvent pas agir secrètement, et si la majorité d'une nation se détermine, par la force des convictions morales, à changer l'ordre de choses établi, aucune puissance gouvernementale n'est capable de résister.

L'influence politique et morale des gouvernemens est minée bien moins par les efforts des propagandes et des sociétés secrètes, que par les poursuites trop ardentes exercées contre les délits politiques.

En Autriche, nul n'a le privilége de blâmer les actes du gouvernement, et les tentatives des Italiens à cet égard ont été réprimées avec une sévérité que ne peuvent justifier ni les lois d'une saine politique, ni celles de l'huma-

nité. L'arrestation et la condamnation de Gonfalionieri (1), et la commutation d'abord en un long emprisonnement; plus tard, en bannissement, de la peine de mort prononcée contre lui; la triste histoire de Silvio Pellico, et les autres rigueurs dont on a usé envers l'Italie, ont plutôt contribué à aliéner au gouvernement autrichien les cœurs des Italiens, qu'à affermir son pouvoir. Mais l'Italie n'a pas seule gémi sous le joug de fer que lui imposait l'Autriche; la Gallicie, dont le démembrement d'avec la Pologne date d'un demi-siècle à peine, a vu ses enfans accusés de conspiration, de correspondances secrètes avec l'étranger, et traités selon la dernière rigueur de la loi; et cependant, à ces exceptions près, l'Autriche est moins sévère dans ses poursuites que les autres états de l'Allemagne. La Prusse témoigne, depuis quelque temps, une terreur extrême pour les sociétés secrètes; le conseiller d'état Schumman, déclaré coupable de haute-trahison, a été condamné à Berlin, sur des accusations de peu d'importance, à quinze années d'emprisonnement dans une forteresse. Beaucoup d'autres personnes poursuivies et arrêtées pour délits politiques ont été, sur de simples soupçons, retenues en prison pendant deux ou trois ans. Il est impossible de soumettre la presse à un système de censure plus sévère que celui qui pèse sur les journaux de Berlin : on se dispose aussi à établir dans cette capitale une académie dont la mission sera de combattre les mauvais effets que pourraient produire les ouvrages de Bœrne, Heime, Gutzkoff, Lante, Mund et Vieburg; quoique leurs livres aient été prohibés dernièrement par la diète et qu'ils soient saisis par la police dans les différens endroits où elle les trouve, ils sont encore répandus dans toute l'Allemagne. Influencée par les craintes de la Prusse et par celles des états secondaires, la diète de Francfort a dernièrement décidé que les accusés politiques seraient soumis à l'extradition. Chose digne de remarque, les gouver-

(1) Voyez les curieux Mémoires de M. Andryane sur les principaux prisonniers du Spielberg, ouvrage récemment publié par la maison Ladvocat.

nemens qui se disent constitutionnels sont ceux où l'on fait le plus fréquent usage de mesures coërcitives. Il y a quelque temps, un député de Hesse-Cassel fut arrêté pendant la séance et emprisonné sans qu'il fût possible de connaître le crime qui lui était imputé.

Il y a trois ans, lors de la dernière session de l'assemblée bavaroise, le ministère soumit à la chambre un projet de loi tendant à augmenter les revenus de la liste civile, non pas seulement pour toute la durée de la vie du roi, mais à perpétuité et pour ne subir d'altération que s'il était nécessaire d'en élever encore le montant. Cette proposition fut rejetée; mais le roi, et son ministre le prince de Wallenstein, résolus d'effectuer leur projet, firent arrêter les membres récalcitrans, et, après les avoir accusés de conspirations secrètes, ils les retinrent en prison, et ne leur rendirent la liberté que lorsque les chambres eurent été prorogées.

Il s'est passé aussi à Munich un fait dont les circonstances humiliantes rappellent l'acte de tyrannie commis par Gessler, lorsqu'il exigea que les Suisses s'inclinassent devant sa toque, posée sur une perche au milieu de la place publique d'Altorff. Le conseiller aulique Behr, ancien bourgmestre de Wurzbourg, s'était permis d'exprimer trop librement, au roi Louis, son opinion sur les affaires publiques. En punition de cette offense, Behr fut condamné à faire amende honorable à genoux, dans une des salles de l'hôtel-de-ville, devant le portrait du roi. Il lut ensuite un discours fort applaudi sur le respect dû à la majesté du trône, assura qu'il n'avait jamais eu l'intention de se rendre coupable d'aucune action irrespectueuse envers le roi, et termina en protestant de son dévoûment à la couronne.

La presse autrichienne, quoiqu'elle puisse être considérée comme l'organe du pouvoir, n'est pas, il s'en faut, l'expression de l'opinion publique. Disons-le, cependant, l'administration autrichienne se montre peu soigneuse de la rédaction des journaux, et sa négligence à cet égard justifie assez M. Dalpozzo lorsqu'il dit: « Le gouvernement autrichien n'est pas

hypocrite, il dédaigne de prêter une couleur à ses actions, et poursuit sa route sans s'inquiéter des critiques dont l'accablent les journaux étrangers, et du ridicule qu'ils cherchent à répandre sur ses mesures. Un gouvernement peut cependant, sans déroger à sa dignité, se concilier l'opinion publique et repousser d'injustes accusations. L'Autriche, assez puissante aujourd'hui pour se montrer généreuse envers ses ennemis, ferait sagement de proclamer une amnistie générale pour tous les délits politiques commis en 1820-21; elle devrait accorder à ses sujets la permission de voyager librement et sans crainte de se voir arrêter dans leur course par des entraves à la fois absurdes et odieuses. Quant aux journaux et aux livres étrangers, qu'elle les laisse entrer sans restriction aucune; il y va de son intérêt propre, car plus un peuple est au courant des affaires du dehors, moins il prête l'oreille aux discours mensongers des alarmistes et des charlatans. » Dalpozzo est un partisan avoué du gouvernement autrichien, auquel cependant il donne, dans ce peu de mots, d'excellens conseils. La censure est aussi sévère dans les états autrichiens qu'en Russie, et l'on s'en plaint beaucoup, ainsi que de la police à Venise, et dans les autres villes de la Lombardie où sont publiés les principaux journaux. Voici ce que dit à ce sujet un auteur italien qui, malgré la chaleur avec laquelle il s'exprime, n'en est pas moins véridique. « La liberté » de la presse est enchaînée par une censure inexorable, et » la vigilance incessante de la police s'oppose à la libre expression de l'opinion publique. Rien ne peut être imprimé, » pas même un avertissement pour un chien perdu, avant » d'avoir passé deux fois, souvent même trois, à l'examen » des censeurs. Non seulement il est des sentimens dont » l'aveu est interdit, mais il est encore des mots dont l'emploi » est sévèrement défendu. Aucun auteur ne doit se servir des » mots *constitution*, *patrie*, *liberté*, *indépendance*, s'il ne » veut attirer sur lui la fureur de ces inquisiteurs d'un nouveau genre. Dans un ouvrage de l'infortuné Silvio Pellico, » enfermé pendant trois années au Spielberg, on a effacé cette

» phrase : *Le louable désir de la popularité*. Après avoir per-
» mis à quelques particuliers d'établir à leurs frais des écoles
» à Mantoue, à Brescia et à Milan, le gouvernement les fit fer-
» mer sans nul motif, et en chassa les jeunes élèves sans avoir
» égard aux larmes de leurs parens. Les écoles du Piémont
» subirent le même sort, et la seule raison alléguée par le
» gouvernement fut que l'on y parlait des droits de l'homme. »

Cinq cents feuilles littéraires, scientifiques et religieuses, et cent soixante-dix journaux politiques (y compris trente-six édités dans la Suisse allemande) sont publiés en Allemagne. Soixante-seize journaux sont imprimés dans les états autrichiens; vingt-deux à Vienne, vingt-cinq à Milan, dix dans les autres villes de la Lombardie, sept dans les états vénitiens, cinq à Vérone, et sept dans différentes autres villes. On reçoit à Vienne, maintenant, douze journaux anglais (hebdomadaires ou quotidiens), sept journaux français, deux hollandais, sept belges, vingt-deux allemands, deux grecs, deux turcs, deux polonais et cinq russes. A ce chiffre, il faut ajouter neuf revues ou feuilles périodiques littéraires anglaises, trente-huit revues françaises, et environ cent trente-huit recueils des différens états de l'Allemagne. La *Gazette d'Augsbourg* est, de toutes ces feuilles, celle qui se lit le plus : ce sont ses extraits des divers journaux de l'Europe qui constituent son principal mérite. Cette gazette est toujours accompagnée d'un supplément dont les numéros envoyés en Autriche sont arrangés, dit-on, de façon à ce qu'il ne s'y trouve rien de blessant pour le gouvernement. *L'Observateur autrichien* est à la fois le principal journal de Vienne, et l'organe, si non officiel, du moins avoué du pouvoir; il contient souvent un assez grand nombre de nouvelles intéressantes sur tous les sujets, excepté sur la politique. Les autres feuilles sont *la Gazette*, qui donne les nouvelles officielles, et plusieurs petits journaux de théâtre ou littéraires, qui ne se trouvent guère que dans les cafés; en Autriche, la police ne se montre pas aussi incommode qu'en France et dans les états secondaires de l'Allemagne. Les passeports, cet autre sujet de

vexations dont nous sommes redevables au XVIIIe siècle et à la révolution française, sont encore cause d'innombrables délais dans toute l'étendue du territoire autrichien, excepté dans la Hongrie, dont les populations ne sont pas comme celles de France, d'Allemagne et d'Italie, assez avancées dans les progrès de la civilisation pour comprendre l'utilité de ces permissions locomotives.

Convaincus que la presse la plus licencieuse cessera bientôt d'exercer la moindre influence si on la laisse s'user d'elle-même ; que les sociétés secrètes ne peuvent jamais devenir dangereuses pour une administration patriarcale ou pour un gouvernement représentatif bien organisé ; persuadés que, malgré toutes les prohibitions, on réussira toujours à faire parvenir les livres dans les endroits où l'on sait qu'ils trouveront des lecteurs et des acquéreurs, et que les gouvernemens, malgré tous leurs efforts, ne peuvent qu'étouffer pendant un temps l'expression de l'opinion publique, nous espérons que le gouvernement autrichien, devenant chaque jour plus intelligent et plus disposé à accorder à ses sujets une liberté devenue nécessaire, apportera dans son système d'administration de grandes améliorations, qui, en développant les immenses ressources des possessions autrichiennes, consolideront la prospérité de l'empire.

Industrie.

Situation des chemins de fer en Angleterre. — Les chemins de fer, dont la construction a été définitivement autorisée par le parlement dans la session de 1836, sont au nombre de 26. D'après les devis présentés, ils coûteront 15,384,200 £.

Les chemins pour lesquels des autorisations ont été demandées dans la session de 1837, y compris leurs branches collatérales, sont au nombre de 75, dont 27 ont été abandonnés ; les 48 autres restent en délibération pour être admis ou rejetés plus tard.

La longueur de ces 48 chemins sera, s'ils sont définitive-

ment adoptés, de 1,233 milles (de 69 ½ au degré), et leur coût est estimé à 19,352,726 £, ou 15,695 £ par mille. La longueur totale des tunnels à percer sera de 25 milles, et le nombre des ponts, non compris les viaducs, de 2,825; le poids du fer nécessaire pour faire les rails, est de 193,500 tonneaux, et celui des pierres pour les fondations (*blocks*), de 2,670,000 tonneaux. La surface qu'exigeront ces diverses routes, sera de plus de 15,000 arpens d'Angleterre. Les travaux de terrassement seuls occuperont 5,000 ouvriers et 1,500 chevaux.

Les chemins auxquels on travaille aujourd'hui, sont au nombre de 19; ils forment ensemble une longueur de 842 ½ milles, et coûteront, d'après les devis, 16,782,800 £. Les plus avancés sont les chemins dits *Grand Junction*, entre Birmingham et Newton, celui de Greenwich, ceux de Londres à Birmingham, de Newcastle, de Carlisle, *North-Union*, et celui de Southampton; ils pourront sous peu être parcourus dans toute leur longueur.

La construction du *Great-Western* marche rapidement, et le chemin de Bristol à Exeter est le plus avancé de ceux autorisés pendant la session de 1836.

Le *Newcastle à Carlisle* est en activité sur deux longueurs, qui forment ensemble 47 milles; le parcours total de ce chemin sera de 60 milles.

Depuis que l'on a commencé à construire des chemins de fer la consommation des briques est immense.

La fabrication du feutre a augmenté d'une manière étonnante, depuis que son application aux *railways* est devenue générale. On le coupe en carrés qui correspondent à la grandeur du *chair*; le feutre est placé entre le rail et la fondation de pierre. Le nombre de pièces de feutre dont on a besoin pour un mille à double voie, est de 7,040.

Le coke est le combustible dont on se sert le plus communément sur les chemins de fer. Sa qualité est parfaite sur le railway de Manchester à Liverpool; la quantité consommée est d'environ 5/6 d'une livre par tonneau et par mille; de sorte

qu'un train pesant 60 tonneaux bruts et faisant une route de 100 milles, consommera environ 2 tonneaux $\frac{1}{4}$. Sur le railway de Clarence à Leicester, on se sert de charbon; mais seulement pour le transport des marchandises; il est défendu de l'employer quand il y a des voyageurs.

Forces motrices de Birmingham. — D'après un rapport présenté à l'*Institution philosophique de Birmingham*, le bourg de Birmingham possède aujourd'hui 169 machines à vapeur représentant une force totale de 2,700 chevaux; cette force dans laquelle ne sont pas comprises les machines des grands ateliers de Soho, se décompose ainsi : 275 (chevaux) pour moudre le grain, 1770 pour les métaux, 279 pour des travaux hydrauliques, 87 pour la fabrication du verre, 97 pour le sciage du bois, 44 pour les fabriques de papier, 37 pour les fabriques de faïence, 60 pour les fabriques de couleurs et de plusieurs produits chimiques et 50 pour d'autres objets. Ces machines consomment par jour 216 tonneaux de charbon et occupent 5,300 ouvriers, dont 4,000 hommes et 1,300 femmes.

Petite poste de Londres. — Depuis 1832, époque où le gouvernement anglais a étendu les limites de la petite poste, et réduit le prix du factage, le revenu de cette branche de l'administration publique s'est toujours accru, contrairement aux prévisions d'un grand nombre de personnes. Voici quel a été cet accroissement depuis 1833 jusqu'en 1837 :

1833	finissant le 5 janvier,	2,502,000 £
1834	d°	2,555,250
1835	d°	2,729,000
1836	d°	2,823,250
1837	d°	3,020,250

En 1831, année qui précéda la réduction des frais et l'extension des limites, le fisc n'avait perçu que 2,615,500 £.

Economie rurale.

De l'Agriculture dans l'Inde. — C'est à tort que beaucoup de gens considèrent encore l'Inde comme un Eldorado. L'Hindoustan n'est point tel que nous le représentent souvent les relations des Voyageurs, et surtout ces histoires pompeuses de l'Orient; les eaux de ses fleuves ne roulent point de l'or; ses fleurs n'y sont pas toutes embaumées, et ses princes et ses prêtres n'habitent pas tous des palais, des mosquées et des minarets. Sans doute là se trouvent encore de nombreux vestiges de splendeur; les caveaux d'Ellora, d'Eléphanta sont des ouvrages parfaits sous le rapport de l'élégance et de la régularité; les ruines du palais d'Aureng-Zeb, à Aureng-Zabad, et le fort de Doulutabad nous disent assez ce que dut être le génie de l'Hindoustan dans les temps passés. De nos jours, Calcutta, où le goût européen s'unit à ce que la grandeur asiatique a de plus merveilleux, et Bombay, où mille nations se confondent, étalent un luxe, une pompe qu'on chercherait vainement autre part.

Mais quittez ces villes, et pénétrez dans l'intérieur : là, au lieu de ces monumens magnifiques, vos yeux désenchantés ne rencontrent plus que misère et guenilles, des huttes basses et malpropres, sans fenêtre, au toit aplati, dans lesquelles un Lapon ou un Esquimaux oserait à peine se loger. Cette demeure est celle des 19/20e de la population hindoue. Entrez-y; mais la porte est si basse que vous serez obligé de vous ployer en deux pour y pénétrer. Une fumée nauséabonde remplit l'intérieur; auprès du foyer, sont des vases en terre commune qui contiennent du sel, des oignons, du poivre, des guenilles et des épices; dans un coin un grand panier qui renferme le grain de la famille, et sur le plancher des pierres pour moudre la pitance du jour, auprès de laquelle rôdent un essaim d'enfans au visage hâve, et demi-nus. Voilà l'état réel du berceau des arts et de l'industrie; aujourd'hui l'Inde, grâce aux exactions de l'Angleterre, est une pépinière de mendians et de malheureux affamés.

Mais jetons un coup d'œil sur cet immense territoire qui s'étend de l'est à l'ouest, depuis Brahmapoutra jusqu'à l'Indus, dont la longueur est d'environ 1,500 milles, et la largeur moyenne de 350 milles. La présidence du Bengale comprend 328,000 milles carrés, et contient 57 millions d'habitans; la présidence de Madras 154,000 milles carrés, et 15 millions d'habitans; et la présidence de Bombay 11,000 milles carrés et 2 millions et demi d'habitans. Les acquisitions faites dans le Deccan depuis 1815 ont 60,000 milles carrés et 8 millions d'habitans : en tout 553,000 milles carrés et 83 millions d'habitans. Ajoutez à ces chiffres la population des états alliés et tributaires qui s'élève à 40 millions, et vous aurez pour le total de la population 123 millions d'habitans, sur lesquels 17/20e sont attachés aux travaux du sol et dont le plus riche n'a pas plus de 500 £.

L'agriculteur indien est en effet partout misérable. La terre qui l'a vu naître, et à laquelle il tient avec une force inimaginable, ne lui rend, grâce à son ignorance et à l'oppression dont il est l'objet, qu'un faible dédommagement de ses peines et de ses soins. L'attachement qu'il porte à cette terre est néanmoins extrême. Durant les trente années qui viennent de s'écouler, il y eut, dans quelques parties de l'Inde, des dissensions intestines par suite desquelles plusieurs villages furent évacués; les habitans se disséminèrent dans toutes les parties de ce vaste empire, mais la distance ne pût leur faire oublier leurs anciennes demeures, ni les liens qui les y attachaient; ils correspondaient entre eux, mariaient leurs fils avec les filles de leurs amis ; puis, quand la tranquillité fut rétablie, et qu'on leur eut permis de revenir dans les lieux qui leur étaient si chers, on les vit se réunir et rentrer dans leurs villages ayant à leur tête le *potail*, ou chef de la communauté. Chacun reprit alors sa maison et son champ sans qu'il s'élevât la moindre querelle, et bientôt il ne resta plus une seule trace des dissensions qui leur avaient coûté si cher. Les terres paient en général un impôt qui équivaut à 1/16e du produit, cet impôt est versé dans les mains du po-

tail qui le remet au gouvernement. Le prix de la main-d'œuvre varie dans la plupart des provinces; mais en général le salaire du laboureur se compose, pour une journée de travail, de quelques onces d'orge ou de maïs, et d'environ 2 *pice* d'argent. Le laboureur peut en outre se servir de la charrue de son maître et de ses bœufs tous les quatre jours pour cultiver le coin de terre qui lui appartient; il a droit lors de la moisson à 1/16e de la récolte, et sa famille glane pour son compte; puis, quand il se marie, son maître lui donne assistance, il travaille alors dix heures par jour, et dispose du reste de son temps comme il l'entend. Le laboureur qui est employé dans les plantations d'indigo est un peu mieux payé; son salaire, indépendamment de la nourriture, est de 4 pice par jour, et celui du charpentier et du forgeron est, pour chacun, de 2 *annas*.

Rien de plus défectueux que les ustensiles de labour dont se servent les Indiens. La fabrication grossière de ces instrumens indique à elle seule combien ces peuples ont dégénéré. Ils ont deux charrues: l'une légère, l'autre lourde. La première, dont le soc est fait avec un bois dur, ne pénètre dans la terre qu'à une profondeur de trois ou quatre pouces; la seconde entre jusqu'à quinze pouces; on y attèle cinq paires de buffles; sur le dos de la troisième paire est un enfant, la main armée d'une longue lanière en cuir avec laquelle il anime les buffles, et devant l'attelage, un homme âgé tient de chaque main l'oreille d'un buffle, et marche à reculons. La herse, ainsi que l'instrument qu'ils appellent *kolpec*, leur sert à faire le sarclage des plantes, opération qu'ils exécutent avant que les plantes aient atteint leur plus grande hauteur. Dans presque toutes les provinces de l'Inde, les voitures à roue ne sont point en usage; non que la nature du sol ne puisse en permettre une application facile, mais chez l'Hindou, l'habitude est une seconde nature qui résiste à la démonstration la plus évidente. Il en résulte que l'on charge le grain dans des sacs sur le dos des bêtes de somme; que la paille est mise en paquets, qu'on la

fait traîner dans la poussière par les buffles, et que le fumier est porté dans les champs sur la tête des laboureurs. Ce fumier se compose de la litière du bétail, que l'on recueille avec soin, de la cendre de bois, de feuilles tombées et de végétaux décomposés.

Un fait remarquable, c'est que la nature de ce territoire immense est presque partout la même : le sol de la plaine du Gange se compose d'une terre riche, grasse et noire, formée d'un dépôt alluvial; on n'y trouve point de gravier, non plus que dans le Delta. Les provinces adjacentes, le sol du Malwah, celui du Punjaub, une partie du Deccan sont également formés d'une terre grasse. Dans le Malabar, le sol à la base des montagnes se compose d'une couche épaisse d'argile rouge; l'on y trouve aussi des formations de quartz et de strass; du granit dans les montagnes de l'Est, et des roches de balsate dans la chaîne de l'Ouest.

Ces terres sont partout cultivées. Les productions naturelles du sol ont été remplacées par des plantes propres aux besoins de l'homme. Ces produits sont le sucre, le riz, le coton, le pavôt et l'indigo. C'est dans le mois de *jesht*, qui correspond à la dernière quinzaine de mai, et à la première partie de juin que commencent les semailles; on sème alors le *til* (*sesamum orientale*), *l'ooreed* (*phaseolus max*), le *mukka* (*maïs*), qui ne vient jamais à l'état de maturité, le natchenee (*cynosurus coracanus*) et le millet. Toutes ces plantes croissent rapidement et sont récoltées avant la fin des pluies. Le mois d'*ashar* est celui qui succède au mois de *jesht* pour les semailles. C'est la saison principale. On sème alors le riz dont les Indiens font une consommation considérable, le *goarce* de Guzerat (*holcus sorghum*), le *bajra* (*holcus spicatum*), le *mnt* et le *moong* (*phaseolus aconitifolius*), le *hootthee* et le *payota* (*dolichos biflorus*, le *zablab*), le chanvre et le *umbaree* (*hibiscus cannabinus*). Les autres semailles se font dans le mois d'*aswin*, en d'autres termes, le mois hindou, c'est-à-dire dans la dernière quinzaine de septembre et la première d'octobre; elles se composent du kupas de Guze-

rat (*gossypium herbaceum*), du tabac et du *safflower* (*carthamus tinctorius*), cette plante est cultivée particulièrement à Guzerat, où les fleurs sont d'un beau rouge pourpre; son produit varie beaucoup, comme celui de toutes les plantes que nous venons d'indiquer. Ainsi, un épi de *joaree* (*surgurum*) contient quelquefois 4 à 500 grains, tandis que dans d'autres circonstances, on en compte jusqu'à 2,000.

De toutes ces plantes, la culture du pavôt est celle qui forme la branche principale de l'agriculture hindoue. La plus grande partie des terres fertiles du Musal sont consacrées à cette culture; ces terres, grâce à leur entretien, ressemblent à un beau jardin. Pour les préparer à recevoir la graine, on les divise en petits lits creux de six à neuf pieds carrés, que l'on arrose et que l'on couvre de fumier pulvérisé, puis on en forme des carrés de quatre à cinq pieds dans lesquels on sème la graine. Cette opération a lieu au mois de décembre; dix jours après on fait d'abondantes irrigations, et l'on dépaissit les plantes de manière qu'il y ait un espace de quatre à cinq pouces entre chacune d'elles. Les fleurs paraissent dans les mois de février, de mars et d'avril; alors les capsules sont dans l'état de maturité convenable pour permettre l'extraction de l'opium, ce qui s'effectue à l'aide d'incisions sur la plante; il en découle un jus blanc que l'on recueille le soir, et que l'on soumet ensuite à l'action de la chaleur pour en faire évaporer les particules aqueuses; après quoi l'opium est mis dans des barils où on le mélange avec un peu d'huile pour empêcher qu'il ne se durcisse.

Bien que la culture de cette plante soit très variable, la Compagnie des Indes, qui s'en est approprié le monopole exclusif, en retire chaque année un produit considérable. Ces revenus ont presque quadruplé dans l'espace de vingt ans : en 1810, ils n'étaient que de 180,000 £; en 1830, ils se sont élevés au chiffre de 2,000,000 £; en 1817, les exportations pour la Chine ont été de 2,435 caisses, et en 1830 ce chiffre s'est élevé à 16,305.

Après le pavot vient la canne à sucre, dont la culture est

partout mal faite. La canne, comme les habitans, a dégénéré dans l'Inde. Ses produits ne peuvent entrer en comparaison avec le sucre des Indes-Occidentales. Cette culture est pourtant susceptible d'une grande extension. Les exportations, terme moyen, sont de 5,590,760 livres par année; elles pourraient s'élever à 450 millions, consommation actuelle de l'Europe; et si, au lieu de frapper les sucres de l'Inde d'un droit plus fort que les sucres de l'Amérique, on encourageait les planteurs, nulle part on ne produirait le sucre à meilleur marché, à cause du bas prix de la main-d'œuvre.

Après la canne à sucre vient le coton, qui a également dégénéré. Les variétés auxquelles le cultivateur s'attache de préférence sont le *rehdeha*, le *hawlee* et le *jeitowa*. Le rehdeha, la plus belle variété, avec laquelle on faisait autrefois le riches mousselines du Deccan, est semé dans l'équinoxe d'automne; on n'en exporte maintenant qu'une très petite quantité. Le hawlee, qui est un peu moins estimé, est semé au mois de mai avec le maïs; la plante n'exige point d'irrigation, et la proportion du produit à la graine est de 3 à 1. Le jeitowa est également très recherché, quoiqu'il soit d'une qualité inférieure aux deux variétés précédentes; la proportion du produit à la graine est de 5 à 1. En général, cette culture est mal faite; le coton sale, jaune, rempli de graines, est peu estimé sur les marchés européens; et cependant, à l'aide des machines dépuratives dont se servent les Américains, il pourrait facilement soutenir la concurrence avec les cotons des autres pays.

Mais ce n'est pas seulement sous le rapport de la variété de ses produits que l'Inde est un pays remarquable; nulle part l'industrie agricole ne dispose d'autant d'animaux pour son usage, quoique la plupart de ces animaux soient mal entretenus et qu'ils dépérissent. Tels sont les chevaux, dont l'agriculture ne tire aucun parti. Les chevaux indigènes sont petits, mal formés, excessivement vicieux; quelques-uns ne sont pas plus hauts que des boule-dogues. Le gouvernement ne monte sa cavalerie qu'avec des chevaux tirés des monta-

gnes du Nepaul, ou bien avec des chevaux tatares ou mahrates, qu'il fait acheter aux foires du Caboul. Les buffles et les bœufs ont également souffert de l'abâtardissement général qui semble peser sur la terre hindoustane. Le buffle abonde dans tous les districts méridionaux de l'Inde. Nul animal n'est plus doux, nul ne rend de plus grands services à l'industrie agricole ; s'il n'a pas l'activité du bœuf, s'il ne supporte pas aussi facilement la chaleur, en revanche il est plus vigoureux et plus docile ; le buffle obéit à la voix de son maître, se laisse conduire par un enfant qui souvent dort sur son dos tandis qu'il rumine ; quelquefois même il le défend avec courage contre les bêtes féroces qui veulent l'attaquer. La plupart de ces animaux, ainsi que nous l'avons dit, ont dégénéré ; cependant, grâce aux efforts du gouvernement, qui a senti l'importance de ne point laisser les races s'abâtardir, le district de Burneah et celui de Sarun en fournissent aujourd'hui d'une belle taille. L'Inde possède aussi des zèbres d'une espèce magnifique. Ces animaux ardens et pleins d'activité, peuvent très bien être utilisés. En général les vaches sont mauvaises laitières; cependant les produits croisés provenant des races du pays avec les races anglaises donnent du lait excellent, qui produit 1/16e de son poids en beurre. Enfin l'Inde possède dans ses chèvres et ses moutons un produit qu'on a vainement cherché à acclimater dans les autres régions. Cependant jamais un Indien n'eut l'idée de cultiver son champ pour l'entretien spécial de ces animaux. Un mouton indien, lorsqu'il est gras, pèse 20 livres 1/4; on le tond deux fois par an, et sa toison pèse environ une demi-livre. Ces moutons et ces chèvres ont des poils soyeux au lieu de laine, et des cornes renversées. Les chèvres du Thibet et de cachemire sont devenues l'objet d'un grand soin dans quelques parties de l'Inde : la chèvre de Cachemire se distingue par ses cornes polies avec une seule spirale ; entre elles deux se trouve une petite touffe de poils blancs; son museau est blanc, et marqué longitudinalement d'une ligne noire.

Correspondance.

Lettre de M. de Vauzelles, conseiller à la cour royale d'Orléans, au Rédacteur en chef de la REVUE BRITANNIQUE.

Monsieur,

Je lis à l'instant dans une note du *Portrait historique de Bacon*, inséré dans votre 20e livraison, les phrases suivantes : « L'existence publique et » privée de Bacon offrait un objet d'études intéressant ; c'était aussi la plus » *neuve* de toutes les études : *personne*, avant M. Macaulay, n'avait osé por- » ter la lumière dans les replis de cette âme faible, avide, commune et » lâche, alliée à un si grand génie. »

Permettez-moi, Monsieur, de réclamer au moins le mérite de la priorité en faveur de mon *Histoire de la vie et des ouvrages de F. Bacon.* Je suis loin de méconnaître la *nouveauté* de quelques-uns des aperçus qu'a suggérés à M. Maccaulay son analyse d'un génie puissant, d'un caractère énigmatique et d'une époque importante; mais est-il juste de sacrifier ainsi d'un trait de plume, à un mérite étranger, les travaux antérieurs d'un compatriote qui ont fixé un moment l'attention de l'Institut, et auxquels un assez bon juge, le savant M. Buchon, déclare à la fin d'une notice sur Bacon plecée dans le *Panthéon Littéraire,* n'avoir rien à comparer sur ce sujet, même en Angleterre.

Sans m'arrêter à l'exagération bienveillante de cet éloge, je prie l'auteur de la note contre laquelle je réclame de vouloir bien s'assurer par lui-même si le point de vue général sous lequel M. Macaulay a considéré le grand philosophe anglais, est aussi nouveau qu'il le prétend. En admettant que M. Macaulay n'ait pas eu connaissance de mon ouvrage, ce que je crois, puisqu'il ne le cite nulle part, il m'est du moins permis d'être fier d'avoir en France, privé des nombreuses ressources qu'un Anglais avait à sa disposition, fait long-temps avant lui les mêmes appréciations morales et historiques des faits et des personnages, à tel point que le brillant portrait qu'il vient de tracer est une sanction nouvelle à l'exactitude de mes recherches et à la vérité des jugemens que j'ai osé porter.

Veuillez agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

DE VAUZELLES,
Conseiller à la Cour royale d'Orléans.

Orléans, ce 8 octobre 1837.

C'est pour nous un devoir ainsi qu'un plaisir d'insérer la lettre que M. de Vauzelles nous fait l'honneur de nous adresser. Si dans la note à laquelle il fait allusion, nous avions parlé des différens ouvrages consacrés à l'analyse des *Œuvres et de la Vie du chancelier Bacon*, rien n'eût été plus injuste que de passer sous silence les deux volumes consacrés par M. de Vauzelles à la *Biographie du Chancelier*. Les faits relatifs à cette vie y sont disposés avec une lucidité parfaite; ses recherches attestent une érudition rare et curieuse, d'au-

tant plus digne d'éloges que l'auteur avait à traiter une matière étrangère à son pays et environnée d'obscurités. Cette biographie, dont le mérite a été approuvé par tous les hommes de savoir, atteste la lecture la plus réfléchie et l'étude la plus complète des *OEuvres du Chancelier*. Mais M. de Vauzelles, dont l'esprit sagace ne laisse échapper aucune nuance, reconnaîtra sans doute la distance qui sépare une biographie excellente d'une analyse purement psychologique. Le point de vue de M. Maccaulay n'est d'aucune manière celui de M. de Vauzelles, et les deux ouvrages co-existent sans rivalité.

Pour l'historien de Bacon, il s'agit avant tout de faits, de dates d'une narration vraie et qui s'enchaîne naturellement. Pour le moraliste observateur, il s'agit surtout d'étudier une âme obscure et une conduite diversement appréciée : d'une part, les siècles et les contemporains de Bacon ; d'une autre les secrets mobiles qui ont déterminé la conduite de ce dernier. Voilà les élémens du tableau remarquable emprunté par nous à M. Maccaulay.

Procédant ainsi, s'établissant observateur et juge, il est arrivé à des résultats sans pitié : le problème a été résolu contre Bacon. Mais ce résultat définitif ne suffira pas à ceux qui voudront connaître toutes les pièces de ce grand procès ; ils en trouveront les détails dans la *Biographie complète de M. de Vauzelles*, le monument le plus impartial, nous devons le dire, que l'on ait élevé jusqu'ici à la mémoire de cet homme éminent. Nous leur conseillons de consulter aussi *l'Apologie de M. Basile Montagu*, qui n'aperçoit pas une seule tache dans la vie du chancelier ; les pages éloquentes consacrées par J. Mackintosh à l'influence baconienne, les *lettres posthumes* de Bacon ; le recueil d'*Ellis*, où se trouve une partie de sa correspondance avec *Essex;* le préambule de l'*Encyclopédie* par d'Alembert; l'analyse de la philosophie de Bacon par M. *de Lasalle;* la nouvelle édition des *OEuvres philosophiques de Bacon* par M. Bouillet, précédée d'une introduction et accompagnée d'un grand nombre de notes; mais surtout l'argumentation pressante contenue dans les deux volumes de M. de Maistre, intitulée : *Essais sur la Philosophie de Bacon*. Ajoutons que le couronnement nécessaire et le résumé de ces grands débats se trouvent dans la Biographie de M. de Vauzelles et dans l'article de Maccaulay.

REVUE

BRITANNIQUE.

DES ÉLECTIONS

EN FRANCE ET EN ANGLETERRE;

DE LEUR INFLUENCE ET DE LEURS DERNIERS RÉSULTATS (1).

Depuis que la bataille de Waterloo, cette lutte de l'Europe contre un guerrier, a ramené la paix sur le continent et rouvert à la Grande-Bretagne les portes du commerce, les nations, fatiguées de combats, semblent avoir conspiré tacitement pour maintenir cette paix si chèrement achetée. L'horreur de la guerre, le besoin du repos, voilà le caractère actuel de la civilisation européenne. Le but de tous les efforts n'est plus aujourd'hui ni la gloire ni la conquête, mais l'accumulation des richesses, au moyen des perfectionnemens de l'industrie. Nous savons enfin ce que valent ces guerres si ardemment entreprises et dont les peuples se repentent à loisir. Autrefois l'enthousiasme de l'honneur entraînait les nations dans la carrière des batailles : aujourd'hui le besoin des jouissances et le développement de la raison publique ont enlevé son prestige à ce fantôme meurtrier. Nous cherchons des

(1) Voyez dans nos précédentes séries les articles de genre que nous avons publiés sur les élections en Angleterre, et surtout les esquisses électorales extraites des Mémoires du club de Pickwick, insérées dans notre livraison de juillet dernier.

triomphes qui nous coûtent moins cher : il nous faut des conquêtes que le sang de nos fils n'achète pas, et dont les fruits puissent augmenter à la fois notre bien-être et nos plaisirs.

Cette tendance est surtout remarquable chez les nations placées sous le régime représentatif; là rien ne peut comprimer l'esprit public; il s'y manifeste dans toute sa force, avec toute son énergie. Shortings de la Suède, Diète helvétique, Chambre des Représentans belges, Chambre des Députés de France, Parlement britannique, jusqu'aux réunions des Cortès, offrent à l'observateur le même esprit pacifique, la même sollicitude pour les intérêts matériels, la même répugnance pour les hasards de la guerre. Lorsque la révolution de 1830 éclata; lorsque l'élément démocratique, comprimé pendant quinze années par la sainte-alliance reprit son essor, on s'attendait à une conflagration générale : les trônes étaient chancelans; le peuple venait de reconquérir sa puissance. Qu'est-il arrivé? Après les premiers élans d'effervescence, partout on s'est occupé avec plus d'activité que jamais d'améliorations intérieures, de projets financiers, de routes, de canaux. Éclatante leçon pour les despotes et les monarchies absolues : l'ordre et la modération venaient d'en bas (1). A mesure que le radicalisme approchait du pouvoir, il devenait plus circonspect et moins absolu dans ses principes, tandis que le parti conservateur était forcé de reconnaître, trop tard pour son influence, qu'on ne peut enchaîner au passé les destinées d'une nation, et que la science politique doit changer avec le temps, varier avec les circonstances.

(1) Dans la session de 1837, le parlement britannique a rendu 132 bills relatifs aux voies de communication ou aux améliorations intérieures. Pour la France, voyez le résumé des travaux de la chambre de 1830 à 1837, publié récemment par M. Dupin. Les comptes-rendus de l'administration belge, durant la même période, indiquent la même tendance; et la Hollande elle-même, malgré son attitude belliqueuse, a embrassé avec ardeur le nouveau système que nous signalons. N'ayant que peu de chose à faire en Europe, le gouvernement des Pays-Bas a reporté toute sa sollicitude sur ses colonies, qui sont aujourd'hui dans l'état le plus florissant.

La voie une fois frayée, les deux partis extrêmes se sont laissé entraîner, et aujourd'hui, le parti sagement novateur est le seul qui domine en Europe. Les élections presque simultanées de l'Angleterre, de la France et de l'Espagne viennent encore de corroborer cette opinion; toutes elles ont été en faveur du progrès et de la modération.

Sans doute les résultats d'une élection générale représentent rarement l'opinion individuelle des électeurs; mais ils sont l'expression du sentiment vague des masses. Dans ces solennités populaires, nous le savons, se déploient l'ignorance dans sa laideur, la sottise dans son orgueil, la vénalité dans son effronterie, la crapule dans sa honte et son débordement. C'est de l'égoïsme, de la ruse, de la sensualité sans voiles. Qu'importe, pénétrez intimement dans ces mouvemens mêmes qui vous révoltent; soulevez ces enveloppes : l'amour du pays, le progrès de la civilisation se montreront à vos yeux. Cette écume dont la turbulence vous effraie, dont la grossièreté vous est un sujet de mépris, cache une source de bienfaits publics. Les intelligences sont excitées, le patriotisme s'éveille. En ce monde, ce qui honore le plus l'humanité a besoin, pour agir et se développer, d'un alliage et d'une fusion avec des motifs et des idées d'un autre genre. C'est déjà beaucoup que de telles pensées s'éveillent et se conservent en nous. Nourrissons-les, protégeons-les avec amour. Dans ces batailles des partis, l'énergie se déploie, l'égoïsme et le patriotisme luttent à découvert; et, si les défauts de notre espèce s'y montrent à nu, ses qualités y éclatent, et la popularité, l'évidence du théâtre où elles se montrent, leur imprime plus de puissance et d'audace. Ne vous effrayez donc pas de ce tumulte de quelques jours, drame de populace, forfanterie de désordre; allez plus loin : voyez ce qui leur succède, ce qui leur survit. Sans doute les principes de l'économie politique y sont mal compris; les mots d'ordre sont des déceptions; les illusions sont nombreuses; les préjugés y conservent leur pouvoir; mais voyez quels matériaux se préparent au sein de ce chaos : ce sont des élémens d'ordre et d'amélioration.

En dépit d'eux-mêmes, les soutiens de l'absolutisme se laissent envahir par le génie de la civilisation qui les obsède et les assiége de toutes parts. C'est chose digne d'admiration que ce mouvement auquel on ne peut rien opposer : ses ennemis eux-mêmes le servent, et par leurs efforts pour le réprimer, et par leurs artifices pour l'éluder. On voit des hommes d'état, dont tous les principes sont des erreurs, concourir à l'œuvre de l'émancipation et de la paix, comme ces aveugles qui s'acquittent de leur tâche par nécessité ou par habitude.

Les deux pays qui se trouvent à la tête de la civilisation européenne, la France et l'Angleterre, marchent l'un et l'autre d'un pas inégal et souvent incertain dans la voie du gouvernement représentatif. Mais l'analogie apparente qu'un observateur superficiel découvre entre la France et l'Angleterre cache de profondes dissidences. Essayons de déterminer ces nuances en comparant le système électoral des deux pays, ses résultats récens et son avenir probable : étude qui mérite toute notre attention (1).

(1) A la précision des documens qui concernent le système électoral de la France, on ne pourra s'empêcher de reconnaître qu'ils ont été rédigés par une main habile et exercée. C'est en effet M. Léon Faucher, jeune et savant publiciste, qui a fourni ce travail au *British and Foreign Review*, revue à laquelle nous faisons de fréquens emprunts. On y retrouvera des vues et des idées que notre ancien directeur, M. Saulnier, avait déjà exprimées avec talent et conviction dans la REVUE BRITANNIQUE, et que nous nous plaisons à reproduire ; car on ne doit jamais se lasser de répéter la vérité. Sous le point de vue historique, l'exposé du système électoral de la France est incomplet ; il eût fallu remonter au commencement de la monarchie pour indiquer toutes les phases qu'a subies cette institution depuis les temps les plus reculés. On trouvera à cet égard de curieux renseignemens dans l'introduction au *Manuel de l'Electeur*, que vient de publier M. Merger. En ce qui concerne le système électoral de l'Angleterre, nous avons plusieurs fois, dans nos précédentes livraisons, exposé l'histoire et les différentes transformations qu'il a subies depuis son origine jusqu'à nos jours. Dans notre dernier article sur la hiérarchie de l'Angleterre et sur l'influence des deux chambres, sont en outre consignées des considérations du plus grand intérêt sur les rapports et les dissemblances qui existent entre le système représentatif de la France et celui de l'Angleterre.

En France, depuis 1830, la question de l'éligibilité et celle du suffrage, devenues la proie des partis, nous semblent avoir été fort incomplétement traitées. Écoutez les uns : la masse entière de la nation a le droit de nommer ses représentans; les autres affirment que tous les individus qui composent cette masse devraient également pouvoir devenir députés. Prêtez l'oreille à ceux-ci : le droit électoral n'est pas un privilége, mais seulement une fonction publique, exercée par le petit nombre pour l'avantage de tous; solutions peu satisfaisantes d'un problème fort compliqué, résultats absolus qui ne s'accordent pas avec la vraie politique, née de l'observation et de l'expérience. Quelle est la situation morale et intellectuelle de la France? Dans quelles circonstances se trouve-t-elle? C'est ce qu'il convient d'examiner. Les théories ne sont rien, auprès des nécessités et des faits.

Avant 1830, la couronne absorbait tous les pouvoirs. Créatrice d'une pairie héréditaire; nommant les ministres, les préfets, les conseils généraux et municipaux; elle luttait avec avantage contre la Chambre des Députés, seul pouvoir électif, annulé d'ailleurs par le double vote et par le privilége que la couronne se réservait de nommer les présidens des colléges électoraux. Le budget national demeurait soumis à un contrôle illusoire, et le budget particulier n'était sujet à aucun contrôle.

Par suite de l'insurrection de juillet, toutes les positions usurpées par le gouvernement, ou contestées par le peuple, devinrent la proie du pouvoir électif. La Chambre des Députés assuma l'initiative qui lui avait été refusée par la Charte de 1814. Cette assemblée, dépourvue naguère de toute autorité réelle, les circonstances l'investissent d'un pouvoir constituant; la voilà chargée de créer une Charte, une dynastie. La nation se lève en masse, organise ses bataillons, nomme ses chefs militaires, et veille elle-même au maintien de la nouvelle France qui vient de naître; l'élection est le mot sacramentel du code régénéré Au dessus du pouvoir exécutif plane l'opinion, force toute moderne, la véritable déléguée des sociétés. Sans

représenter exactement tous les intérêts, sans offrir la rigoureuse application du même principe, le système électoral qui régit la France, et que l'on retrouve sur tous les degrés de l'échelle politique : dans la garde nationale, dans les conseils des communes, dans ceux des départemens, et enfin dans le corps électoral proprement dit, multiplie autant que possible les garanties de liberté.

Qu'est-ce que la garde nationale ? la démocratie armée, conservant toute sa force et soumise à la discipline, qui double la force. Tous les Français, à l'exception des magistrats, des officiers publics et des condamnés que la loi flétrit, doivent leurs services à la garde nationale depuis 20 ans jusqu'à 60 ; ouvriers, artisans, domestiques, formant la portion la plus turbulente de cette démocratie, sont rejetés dans la réserve et ne se trouvent en réquisition qu'aux époques d'invasion étrangère ou de guerre civile. Le service ordinaire est fait par les citoyens payant l'impôt, âgés de 20 ans, et, de plus, obligés de se vêtir ; armés par l'état, encadrés dans des compagnies, des bataillons et des légions, au patriotisme desquels la protection de la Charte se trouve confiée. Cette immense assemblée de citoyens armés élit ses propres officiers, dans les grades inférieurs, par élection directe ; dans les grades supérieurs, par une élection indirecte combinée avec la sanction royale.

Cette loi n'a fait que sanctionner et régulariser le mouvement de 1830. Avant le 22 mars 1831, 3,572,924 citoyens avaient pris les armes ; en 1832, le recensement plaça dans la réserve 1,947,846 hommes, et dans le service ordinaire 3,781,206 gardes nationaux ; ce qui formait un total général de 5,729,052 hommes sous les armes. La crainte de la guerre civile fit d'abord suspendre l'organisation de la garde nationale dans 2,482 communes appartenant à 17 départemens. En novembre 1832, 390 de ces communes furent autorisées à s'armer. On peut estimer aujourd'hui à 6,000,000 le nombre des citoyens inscrits sur les registres de la garde nationale.

Imaginez cette immense population hérissée de baïon-

nettes, répandue sur les 37,000 communes de France, et exerçant simultanément toutes les trois années la puissance élective, véritable élément républicain. Dans ce moment de crise, le pouvoir suprême descend à la position de candidat et s'humilie devant le pouvoir populaire. En 1832, l'organisation des communes urbaines seulement se composait de 86 légions, comprenant 229 bataillons ou escadrons, et 587 autres bataillons ou escadrons non incorporés; celle des communes rurales consistait en 12,124 compagnies isolées, et 4,025 subdivisions de compagnies : total, 1,871,073 hommes. Les organisations cantonnales ou associations de communes rurales montaient, à la même époque, à 34 légions, comprenant 148 bataillons ou escadrons, et 2,218 bataillons isolés; total, 1,823,928 hommes. A 20 officiers ou sous-officiers par 100 hommes, on arrive à un résultat qui donne 700,000 citoyens investis par l'élection de l'autorité militaire; mais cette démocratie, devenue maîtresse d'un si grand pouvoir, n'a pas eu le temps d'atteindre encore le degré d'éducation que l'exercice de ce pouvoir suppose; « la bonne volonté n'a manqué nulle part, disait M. d'Argout dans son rapport, mais on a manqué de sujets propres à compléter les organisations. » Ainsi la garde nationale est fort en avance de l'éducation nationale, et l'institution, comme il arrive souvent, a dépassé les besoins du peuple.

On sent tout ce qu'il y a d'élémens dangereux et aussi d'élémens civilisateurs dans une institution de ce genre. L'œuvre de nivellement commencée par les guerres de la révolution, continuée par la conscription, s'achève rapidement sous l'influence de la garde nationale. La capacité exigée des sous-officiers est trop faible, pour que chacun n'essaie pas de l'atteindre. Dans les départemens de l'Est, départemens guerriers, exposés à l'invasion et chez lesquels la mémoire de Bonaparte est l'objet d'un culte, la garde nationale a élu pour chefs des hommes hostiles au système pacifique, et peu disposés à favoriser les intentions répressives du gouvernement. Presque toutes les grandes villes où la garde nationale a été licenciée, appartiennent aux frontières de l'Est : tels sont

Beaucaire, Grenoble, Lyon, Châlons-sur-Saône, Colmar. Dans les dix-huit mois qui suivirent la promulgation de la loi, quarante ordonnances de dissolution furent rendues; il est vrai que onze de ces ordonnances s'adressaient, non pas au corps entier, mais à une ou plusieurs compagnies de la commune.

Dans le Midi, où les opinions sont extrêmes, où le souvenir des guerres civiles et religieuses est encore flagrant, voici comment se trouve répartie la force sociale : les marchands, les manufacturiers, les propriétaires aisés soutiennent, en général, la monarchie actuelle; tous les grands propriétaires et la masse catholique inférieure se rattachent aux idées légitimistes; les petits propriétaires, qui forment le noyau de la garde nationale, se joignent aux ouvriers des villes et affectent des opinions plus ou moins républicaines. Dans ces contrées, les élections des officiers de la garde nationale ont donc été mauvaises, et il a fallu souvent la suspendre ou la dissoudre. Dans l'Ouest, théâtre de la chouannerie, les districts ruraux, qui s'étaient laissé imposer, mais sans l'accepter, le gouvernement nouveau, furent privés de cette institution, dont l'usage se trouve circonscrit dans les villes. Ce furent les départemens du centre et les cantons manufacturiers du Nord, qui fournirent au cabinet du 13 mars ses partisans les plus nombreux et les plus dévoués.

Cependant il y a toujours, dans l'institution même de la garde nationale, un élément actif de démocratie qui dépasse le mouvement des colléges électoraux. A Paris seulement on a vu la garde nationale embrasser avec énergie la défense du gouvernement nouveau, et opposer à l'agitation républicaine une résistance obstinée : 80,000 hommes parfaitement équipés, disciplinés, manœuvrant bien, ont pendant six années soutenu le combat en faveur de l'autorité légale. Aujourd'hui cette armée municipale forme un quatrième pouvoir, égal au moins de ses rivaux; son zèle a tout bravé, même le ridicule. Vainement attaquée par les partis, qui flétrissaient du titre d'*épiciers-janissaires*, cette milice qui les

avait vaincus ; elle a conquis un pouvoir énorme dont elle pourrait abuser et dont cependant elle n'abuse pas. Très réservée dans toutes ses relations avec les pouvoirs gouvernans, elle les a habitués à la crainte ; et ceux-ci s'étudient à pressentir les opinions qu'elle embrassera ; son opposition sourde a paralysé plus d'une intrigue de cour : c'est elle qui a forcé le pouvoir de renoncer à l'état de siége et aux forts détachés. Il faut bien le dire, la seule limite de la puissance conquise par la garde nationale, c'est sa propre discrétion ; elle est au gouvernement ce que le gouvernement est à la capitale, et ce que Paris est à la France. Si ce corps armé se déclarait hostile à l'administration, l'administration tomberait à l'heure même. L'expérience de 1830 a prouvé que dissoudre la garde nationale c'est préparer une révolution ; obstacle formidable et utile, sans lequel le pouvoir exécutif serait tenté d'avoir recours aux mesures oppressives ; contrepoids vigoureux ; le seul peut-être que l'on puisse opposer avec succès à un gouvernement qui dispose de l'armée ; grande force démocratique opposée à une grande force exécutive.

Si la démocratie de Lyon, Grenoble, Marseille, Montpellier, penche vers le républicanisme ; celle de Paris, au contraire, représentée par la garde nationale comprenant tous ceux qui paient l'impôt, depuis le petit marchand en détail jusqu'au membre de l'Institut, s'est montrée favorable au juste milieu. Ses élections ont repoussé les ennemis de la monarchie et porté au rang d'officiers une majorité ministérielle jointe à une minorité d'opposition modérée. Pourquoi? c'est que la démocratie parisienne est en réalité une aristocratie vis-à-vis de la France. Cette grande ville que l'on regarde comme un arsenal de révolutions, est, à vrai dire, un centre de résistance. Marchant à l'avant-garde de la civilisation, sa population sagace et ardente veut l'ordre d'abord, la paix et la liberté ensuite. Ajoutons que la garde nationale, fournissant un certain nombre d'hommes capables de parler, d'agir et de donner une impulsion, a cependant pour masse principale une foule d'intérêts privés et de petits égoïsmes, difficiles

à soulever en faveur de projets téméraires ou trop hasardés.

Après la garde nationale, la plus forte position de la démocratie en France est le gouvernement municipal, né comme elle de l'impulsion révolutionnaire de juillet, et à peine modifié dans sa tendance par la réaction du 13 mars.

Le nombre des électeurs créés par la loi municipale est presque égal à celui des gardes nationaux en service actif; il s'élève à 2,872,082 citoyens. On serait tenté de croire que cette multitude de suffrages donne une prépondérance excessive aux masses ignorantes et à la démocratie aveugle. Mais, chose singulière! si l'on examine cette loi de plus près, on trouve que la *franchise* électorale, quelquefois trop rabaissée et trop réduite, quelquefois, en revanche, trop étendue et trop large, établit ainsi une sorte de compensation fort dangereuse. La commune est tour à tour une grossière démocratie ou une aristocratie étroitement locale, dont les intérêts ne sont pas toujours identiques à ceux de la communauté.

La commune, se modelant sur l'état, se règle elle-même; elle a son assemblée délibérante, son conseil municipal et son pouvoir exécutif, composé du maire et de ses adjoints. Délégué de l'état et représentant de la commune, ce magistrat municipal, nommé par la couronne dans les communes qui ont plus de 3,000 habitans, et par les préfets dans celles qui en ont moins, forme le dernier échelon administratif de cette grande chaîne qui descend du ministre au préfet, du préfet au sous-préfet et de ce dernier aux autorités locales. Mais, comme le roi ne peut les choisir que parmi les membres du conseil municipal nommés par le corps des électeurs, on voit que tout le pouvoir de la commune a sa source dans l'élection populaire.

L'élément démocratique est entré bien plus vivement dans le système électoral des communes que dans le système électoral proprement dit : au lieu d'être électeur à 25 ans seulement, on le devient à 21 ans; et non seulement la *capacité* de l'individu, mais la relation proportionnelle de la popula-

tion entre ici en ligne de compte. Le principe fondamental de la loi est d'accorder le vote aux plus *imposés* dont le nombre doit égaler le dixième de la population dans les communes de 1,000 habitans et au dessous; il est de cinq électeurs par 100 habitans pour les villes qui comptent moins de 5,000 et plus de 1,000 ames; de 4 électeurs par 100, pour les populations de 5 à 15,000 ames; enfin de 3 électeurs par 100 citoyens, quand la ville en compte 15,000. A cette liste d'électeurs, se joignent ce que l'on appelle les *capacités*, c'est-à-dire tous ceux qui, par leurs services et leur profession, semblent donner une garantie intellectuelle. Les fermiers et métayers, jouissent d'une concession particulière; le tiers de l'impôt prélevé sur la terre qu'ils cultivent leur est imputé comme s'ils étaient propriétaires : enfin, dernière garantie donnée à l'individualité des communes, le nombre des électeurs ne peut jamais tomber au dessous de trente, bien que dans un grand nombre de ces communes on compte moins de 300 habitans.

On ne peut se méprendre sur l'esprit de cette loi, qui accorde tout aux populations rurales et presque rien aux populations des villes; ces dernières n'inspirent que méfiance, et l'on traite les habitans des campagnes avec une générosité au moins imprudente. Paris, qui se trouve soumis à une organisation spéciale, ne compte qu'un seul électeur pour quarante-deux habitans, et le plus misérable hameau de France contient, toute proportion gardée, trois fois autant d'électeurs que les grandes villes et cinq fois autant que la métropole. Par un procédé contraire à l'ordre naturel des choses, les plus ignorantes bourgades des départemens, les plus pauvres sont celles qui contiennent le plus grand nombre d'électeurs. Si la supériorité pécuniaire est toute dans le système électoral proprement dit, on la voit sacrifiée ridiculement par la loi municipale. N'est-il pas absurde qu'une cote de 15 centimes confère le droit du suffrage dans une commune du département du Var, et qu'il faille payer à Rouen 175 fr. 28 c. et à Paris 200 fr. pour avoir le droit de siéger au conseil municipal. Il y a en France dix-neuf départemens où l'impôt com-

munal descend au-dessous de 1 fr.; et douze où elle s'abaisse jusqu'à 10 sous; quel est l'effet de la loi? c'est que, dans les communes rurales, presque tous les imposés votent, tandis que, dans les villes, les plus imposés votent seuls; l'ignorance et la pauvreté fournissent aussi le plus grand nombre d'électeurs possible.

Ce système admet ou exclut tour à tour les classes inférieures ou moyennes, selon les localités : l'ouvrier de la campagne jouit des droits civiques, l'ouvrier de la ville n'a ni droit civique, ni droit politique; disposition d'autant plus injuste que ce sont précisément les classes laborieuses des villes qui paient le plus d'impôts. Une commune rurale a-t-elle besoin d'argent pour une école ou une grande route? chacun des imposés supporte sa part proportionnelle des *centimes additionnels;* l'éclairage, le pavage et la surveillance des villes, au contraire, sont entretenus par des fonds alimentés par l'octroi et par une foule de droits que supportent les classes laborieuses. A Paris, un ouvrier paie à l'octroi, 80 ou 100 fr. par an, et ce sacrifice qu'il prélève sur les nécessités de sa vie ne lui donne pas le privilége d'être représenté dans le conseil municipal. Il y aurait eu justice à ce que le nombre des électeurs municipaux fût plus considérable dans les villes que dans les districts ruraux; mais l'esprit des villes effraie : on se souvient de la Commune de Paris.

Un double mouvement est venu influer sur la création de cette loi : d'abord l'impulsion démocratique à laquelle la France était soumise; ensuite le désir secret de restreindre ce mouvement. Ajoutons encore, qu'au lieu de servir les intérêts des localités ou ceux de l'état, on a, comme c'est trop souvent le cas en France, essayé d'obéir aux opinions de la majorité, opinions singulièrement contradictoires, révolutionnaires au fond, mais imprégnées de la terreur que l'ancienne révolution lui inspire.

Les populations rurales sont bien éloignées, en fait d'éducation, des populations urbaines; les premières n'ont pas encore pu s'élever au dessus de la jalousie étroite et de la misé-

rable haine excitées par les abus de l'ancien régime ; les secondes avides de droits politiques, consultant l'opinion, aimant la liberté, savent exercer leurs droits et les conserver. Par quel phénomène et quelle bizarrerie a-t-on grossi démesurément la prépondérance des communes peu civilisées, peu civilisatrices, pour diminuer celle des centres de civilisation? Les hameaux les plus insignifians auront donc leur assemblée délibérante! Il faudra à 500 habitans, et même à moins, 10 conseillers municipaux privés des élémens de la science administrative sans intérêts majeurs à discuter, sans capacité réelle; ce hameau, dont les maires et les adjoints savent à peine lire et écrire, va donc se gouverner lui-même? Peut-on faire une plus malheureuse application de l'esprit démocratique! Telle commune rurale qui ne possède pas 10 francs de revenu annuel administrera ses affaires d'après le même principe que la ville de Paris avec son revenu de 50 millions, somme qui excède le revenu de toutes les communes rurales à la fois. Le petit commerce, le grand négoce, les manufactures, l'exercice des professions savantes, sont presque entièrement concentrés dans les villes ; et c'est aux districts ruraux que l'on demande les sujets nécessaires à 36,000 assemblées délibérantes! L'esprit de ces communes ignorantes régit nécessairement leurs conseils municipaux; 13,000 d'entre elles ont refusé des fonds pour l'établissement d'écoles dans les paroisses. Quelques communes du département du *Nord*, n'ont pas voulu réparer les chemins vicinaux, par l'excellente raison que leurs pères s'en étaient bien passés. On jugera, d'après le tableau suivant, de la répartition du revenu des communes en France, et combien il en est peu qui aient un grand intérêt dans la gestion de leurs affaires. On trouve dans ce pays :

3,528	communes ayant moins de		100 fr.			de revenu ordinaire.
5,196	—	de	100	à	200 fr.	id.
10,091	—	de	200	à	500	id.
16,742	—	de	500	à	10,000	id.
386	—	de	10,000	à	30,000	id.
173	—	de	30,000	à	100,000	id.
87	communes ayant plus de				100,000	id.

A quoi bon ce grand appareil de droits électoraux, d'élections, d'assemblées, de délibérations, pour ces 10,000 communes, dont chacune n'est pas assez riche pour payer un garde champêtre ou souscrire au *Bulletin des Lois;* même dans la majorité des autres communes ne trouve-t-on pas une disproportion énorme entre l'objet qu'il s'agit d'atteindre et les moyens dont on se sert? C'est le levier d'Archimède mis en œuvre pour déplacer une cage ou soulever une paille.

En Angleterre, où l'inégalité des rangs et des fortunes se fait sentir beaucoup plus vivement qu'en France, l'état intellectuel du peuple établit le niveau des capacités politiques. En France, au contraire, les fortunes sont beaucoup plus également, les lumières beaucoup plus inégalement réparties. Il y a autant de différence entre les villes du second ordre et Paris, qu'il y en a entre ces mêmes villes et les communes rurales. « Dans telle commune, dit M. Thiers, des réglemens interdisent de vendre du poisson autre part que dans les marchés obligés; il en est une où la faculté de vendre et d'acheter appartenait exclusivement à vingt-deux familles, et l'administration a dû lutter long-temps avant de parvenir à réformer cet absurde privilége. Dans une des premières villes de France on interdit à tout individu d'avoir des volailles chez lui le dimanche; dans une autre on confisque tout ce qui est vendu hors du marché. Certaine ville a la tyrannie d'exiger que tous ceux qui vendent la viande soient logés, eux et leurs familles, dans l'abattoir. Sous la législation actuelle, avec notre unité administrative, ces derniers vestiges de la féodalité apparaissent encore; avec combien de puissance ils renaîtraient de ce système de morcellement? »

Ne croyez pas que ces avantages donnés aux communes assurent en France l'indépendance municipale, si estimée des Anglais. La commune française au contraire, soumise à la loi de l'an VIII, ne peut, malgré son apparente importance, ni régler son budget, ni faire des emprunts, ni soutenir des procès, ni régler ses intérêts sans le concours de l'État. A

côté d'une liberté presque fédérale se trouve placée une centralisation absorbante; deux élémens hostiles; l'un fort par la violence, l'autre puissant par l'ordre qu'il établit et la discipline à laquelle il soumet tout. La plupart des nouvelles lois inclinent de l'un ou de l'autre côté; le combat a commencé, la carrière est ouverte. Dieu sait à qui restera la victoire!

Nous avons vu jusqu'ici l'élément démocratique maître des principales positions de la politique française; contrarié, il est vrai, dans ses tendances, soit par les jalousies du pouvoir, soit par les habitudes impériales, mais enfin prêt à étendre sa domination sur le présent et sur l'avenir; portons nos regards sur une autre branche des mêmes institutions, branche *aristocratique* ou qui prétend l'être. C'est dans une intention tout aristocratique que l'on a créé les conseils-généraux des départemens. Ils ne portent pas la même date et n'ont pas la même origine que la garde nationale et les conseils municipaux. La Chambre des Députés qui jeta les bases du gouvernement nouveau, servit de berceau commun à la loi sur la garde nationale, à la loi municipale, à la loi qui réduisit la pairie à la nullité. La Chambre des Pairs, au contraire, condamnée à ratifier toutes les conquêtes de la démocratie, se réserva la formation des conseils-généraux institués à sa propre image et dans ses propres intérêts; elle alla même plus loin que le gouvernement ne l'aurait voulu, et livra une guerre sourde à l'esprit démocratique. Aux termes de l'acte en vigueur, tout *conseil général* se compose d'un nombre égal à celui des cantons d'un département. L'élection a lieu dans la ville principale du canton; le corps électoral se compose d'électeurs payant 200 francs d'impôt; des citoyens inscrits sur la seconde liste du jury; enfin, dans les localités qui n'ont pas cinquante électeurs, des citoyens le plus imposés. Cette masse d'électeurs, qui s'élève au moins à 235,000, nomme les conseils généraux et les conseils d'arrondissemens. Les conseils généraux ne sont dans le fait que des chambres des pairs en miniature. On est nommé pour neuf ans; et, comme l'assemblée se renouvelle

par tiers, la majorité reste intacte et brave les variations de l'opinion publique, ainsi que les modifications du corps électoral. Dans le département de la Seine, la liste des électeurs change tous les dix ans, par suite du mouvement de la population ou des mutations de propriétés et de fortunes; chaque année, un dixième des anciens électeurs fait place à un nombre égal de nouveaux votans. Quand même cette proportion ne serait pas égale pour le reste de la France, et en supposant que la rénovation du corps électoral dans les départemens exigeât quinze années; il est certain que cette variation progressive rend illusoire ce que l'on nomme représentation, qu'elle en fait une fiction légale, et aboutit à ce résultat, que le député, nommé par des commettans qu'il représentait autrefois, finit par ne plus représenter personne lorsque ces commettans ont disparu.

Sans doute, le conseil-général d'un département n'est pas une chambre des députés : il ne fait pas de lois, ne bouleverse pas les ministères; mais il vote un budget et prononce sur certains intérêts graves. Les électeurs qui contrôlent la conduite de l'administration par l'intermédiaire de leurs représentans, sont intéressés à exercer le même contrôle sur ces derniers; mais si l'électeur perd son droit d'élection avant que l'élu ait achevé sa carrière officielle, le contrôle dont nous parlons est illusoire.

Ajoutons qu'on a donné beaucoup trop de prépondérance à l'esprit de localité, sous prétexte de créer de nouveaux intérêts et des centres. Cependant il s'agissait de la France, pays où, comme nous l'avons dit, les lumières sont très inégalement répandues, où la civilisation politique est à son berceau, et où l'on devrait arracher les électeurs à l'étroite influence des préjugés locaux, à l'égoïsme du clocher, à cette personnalité étroite qui sort rarement de l'enceinte du village pour s'élever jusqu'aux intérêts généraux. Les assemblées de district offrent le même désavantage pour l'élection des membres du conseil-général, que les colléges électoraux pour la nomination des députés. Ils émeuvent et suscitent

toutes les passions, tous les intérêts mesquins, tout ce qu'il y a d'étroit et de local; enfin l'élection se trouve balancée d'un côté par la masse des grands propriétaires, et d'un autre par celle des petits propriétaires jaloux.

On pouvait espérer que les *capacités* introduites dans le corps électoral, élément utile et nouveau, exerceraient une influence bienfaisante sur les conseils des départemens : ce principe vivifiant s'est trouvé tout à coup neutralisé. Dans les questions politiques, les conseils-généraux sont moins avancés ou si l'on veut moins décidés que la Chambre des Députés elle-même. Les différentes nuances de l'opposition s'y trouvent faiblement représentées. Il n'y a peut-être que le département de la Seine où la majorité du conseil-général possède une teinte plus prononcée que celle de la chambre. Dans presque tous les autres départemens, l'opinion ministérielle a prévalu. En effet, ce sont les grands propriétaires qui ont tout dirigé; et ces derniers, par un désir bien naturel de conservation et de stabilité, s'attachent surtout à ce qui existe; disons aussi que les 17,000 votans qui doivent leur titre à leur position intellectuelle sont aux électeurs nés de l'impôt comme un est à douze : proportion beaucoup trop faible pour modifier l'état des choses.

Mais ce système électoral a-t-il du moins produit de bons instrumens d'administration? Non. Les documens officiels qui nous donnent les résultats des travaux exécutés par les conseils-généraux et l'analyse de leurs votes, sont loin de parler en leur faveur. Point d'unité politique; peu de vues d'intérêt général. Ceux-ci veulent une réforme du code électoral; ceux-là une amélioration du système des prisons; d'autres un perfectionnement de la théorie de l'impôt; tous s'accordent à demander au gouvernement le plus de fonds possibles et à réclamer contre les impôts dont on veut les grever. Disons cependant, que l'expérience leur arrive par degré. Plus ils marchent dans cette route politique, plus ils renoncent à parler de leurs vœux, de leurs désirs, de leurs regrets, pour s'occuper un peu de leurs intérêts véritables.

En 1835, on les voyait envahir autant qu'il était en eux, les attributions des chambres et des ministres; maintenant ils commencent à se restreindre dans leurs véritables devoirs; peu à peu ils s'imprègnent de cet esprit de corporation qui rend si fortes les municipalités anglaises. La vanité provinciale qui les portait à tout sacrifier pour construire un hôtel de préfet, un séminaire, un péristyle de tribunal, s'éteint par degrés : les centimes variables et les centimes facultatifs s'appliquent en général au cadastre, aux écoles primaires ou à l'amélioration des routes. Peu avancées en économie politique, ces assemblées, quand elles ont besoin d'argent pour de grands travaux publics, préfèrent une augmentation d'impôt à un emprunt qui offrirait l'avantage d'employer un capital étranger à l'amélioration du sol. Si l'on cherche à résumer les caractères politiques qui distinguent ces réunions provinciales; on reconnaîtra d'abord en elles l'intérêt local, une certaine prudence, une vive sollicitude pour la prospérité matérielle de la France et le plus complet oubli de sa grandeur morale. Ne leur parlez pas des lettres et des arts; peu leur importe. Dans un des départemens du midi le président du conseil-général, homme instruit, demanda 3,000 francs de fonds applicables à la bibliothèque du chef-lieu; sa proposition fut mal reçue. « Qu'est-ce que cela nous fait, demandèrent les membres élus par les cantons les plus éloignés qui ne visitent leur chef-lieu que deux ou trois fois par an? » La somme fut votée, mais avec la réserve expresse qu'un tel antécédent ne pourrait avoir aucune influence pour l'avenir, et que la somme était votée par déférence pour le président. La loi (gaucherie et contre-sens fort bizarres !) a défendu aux journaux de rendre compte des délibérations des conseils généraux; mais toute institution qui repose sur l'élection entraîne sa publicité, et les conseils-généraux ont échappé à cette injonction maladroite, en publiant leurs propres délibérations.

D'après ce que nous venons de dire, le mal de la France, ce mal caché que les publicistes cherchent avec tant de soin

et si peu de succès, n'est pas (comme le disent les uns) dans la tendance démocratique, ni (comme le prétendent les autres) dans la résistance du gouvernement au progrès de la société. Le mal consiste précisément dans le conflit de ces tendances opposées qui se contrarient au lieu de se régulariser, qui ne se modèrent ni ne se pondèrent l'une par l'autre; dont l'une entraîne, vers le gouvernement des masses, le char aventureux de l'état; dont l'autre est stationnnaire jusqu'à la réaction : ici, élément populaire; là, élément aristocratique. A côté d'une centralisation absorbante, un esprit de localité aveugle, étroit et que l'on encourage. Ce n'est pas seulement un mélange de principes opposés : on leur fait à chacun sa sphère, son empire; on les établit en possession du domaine fixe où ils peuvent à leur gré se développer et s'étendre. Le gouvernement impérial subsiste par la centralisation; les jalousies provinciales de l'ancien régime se maintiennent; l'esprit républicain ressort naturellement du mode électoral qui tend au suffrage universel. On admet la puissance des capacités : bannies de toutes les positions politiques, elles se réfugient dans la presse d'où elles ne cessent de battre en brèche le pouvoir. L'esprit local des provinces lutte contre Paris; et comme il n'y a jusqu'ici qu'un faible mouvement de liberté politique dans les départemens, comme toutes les vues de leurs notables se concentrent dans l'intérêt matériel, il en résulte un génie singulier, stationnaire et jaloux, qui assume de l'importance et qui ne produit pas grand' chose, qui déteste Paris et qui est forcé de se soumettre aux arrêts de la capitale plus éclairée et plus active.

Ainsi les constitutions de ces peuples, qui croient tout refaire *ab ovo* sur un plan philosophique, se trouvent en définitive beaucoup moins régulières et moins unes que celles dont l'élaboration a été confiée au temps, aux mœurs, au progrès naturel des choses. Au lieu d'abus invétérés, près desquels l'expérience et l'usage viennent placer des remèdes; vous trouvez dans ces constitutions improvisées des vices primitifs

et nouveaux contre lesquels on ne sait comment se garantir, dont le développement funeste s'opère chaque jour et qui portent avec eux une leçon tardive.

Occupons-nous maintenant de l'élection des députés; c'est le point culminant du système électoral en vigueur en France. De 1789 à 1814 l'élection fut indirecte : les citoyens actifs nommaient les électeurs, qui eux-mêmes nommaient les députés. L'élection directe, en établissant entre les électeurs et les députés des rapports immédiats, a remplacé par un gouvernement véritable l'ombre de gouvernement républicain ou consulaire qui depuis vingt-cinq ans avait pesé sur la France. On avait d'abord fixé à 300 fr. le cens électoral, dans l'intention de former une armée de 120,000 électeurs; nombre qui ne tarda pas à décroître par la subdivision constante des propriétés. En 1830, il était descendu à 94,000. Dans l'espace de dix années, la masse des électeurs payant plus de 1,000 fr. avait diminué d'un tiers; ceux des électeurs payant plus de 500 fr., d'un quart; et ceux qui étaient taxés de 100 à 500 fr. d'un cinquième. En 1827, on ne comptait que 15,000 candidats payant 1,000 fr., taux légal de l'éligibilité; et 40,000 électeurs seulement payant 500 fr. Le principe du morcellement des terres et la destruction des grandes fortunes devaient conduire à ce résultat qui rendait une révolution inévitable. Après 1830, le premier pas de la démocratie fut l'abaissement du cens qui descendit à 200 fr.; telle était l'ignorance politique de l'époque, ignorance qui n'a pas beaucoup diminué, que l'on espérait alors, en joignant aux imposés à 200 fr. les capacités portées sur la seconde liste du jury, obtenir 230,000 électeurs. Mais on n'a voulu admettre comme capacités que les membres de l'Institut et les officiers à demi-solde desquels on n'exige qu'une contribution de 100 fr., au lieu de 200.

184,316 électeurs, voilà tout ce qu'on a pu obtenir par ce système, en 1834 et 1835. Le douzième de cette masse appartient au seul département de la Seine qui compte 16,000 électeurs, tandis que la Corse n'en compte que 305. Par une de

ces anomalies si fréquentes dans les institutions françaises, la députation repose sur une double base contradictoire: c'est la richesse proportionnelle qui décide du nombre des électeurs, tandis que celui des députés est proportionné à la population. Le département du Nord, compte 1 électeur pour 153 habitans; celui du Doubs, 1 électeur sur 255; et celui de l'Indre, 1 sur 224. Le département de la Seine, qui contient 53 fois plus d'électeurs que la Corse, nomme quatorze députés seulement et cette île en nomme deux. Nous l'avons dit, la population des campagnes a été extrêmement favorisée au détriment des villes, c'est-à-dire que le sacrifice fait à la majorité numérique s'est trouvé tout à fait illusoire, puisque cette majorité jouissait d'une civilisation incomplète et ne représentait pas la vraie force vitale de la nation. Les mœurs politiques sont si peu avancées en France, que ce grand droit du suffrage, qui est la véritable royauté, est abandonné par un grand nombre de citoyens. Beaucoup de votans ne se montreraient pas si on ne les inscrivait d'office sur la liste électorale. Depuis 1830, cette indifférence a encore augmenté. La grande bataille à laquelle on attachait de l'importance était déjà gagnée; il semblait dès lors qu'il n'y eût plus rien à faire. En 1834, sur 173,165 électeurs, il n'y eut que 126,333 votans. C'est assurément un malheur que cette désertion; elle paraît donner gain de cause à ceux qui soutiennent que la France est moins avancée que ses institutions.

En somme, ce système électoral si mal assuré, reposant sur des contradictions flagrantes, représente assez bien l'état moral de la France. Elle-même manque de fixité: elle n'a point arrêté ses propres opinions; sa force active et démocratique n'est point réglée, et l'on s'arme contre elle au lieu de l'employer; sa force conservatrice est pleine de passions ou de petitesses. Tous les jours on sent davantage la grande lacune laissée dans les institutions par l'absence des élémens aristocratiques. En Angleterre, l'aristocratie whigh ou tory influe beaucoup sur les élections; en France, le gouvernement, ses agens et ses employés composent la véritable aris-

tocratie, nécessairement mobile et qui manque d'indépendance. Il y a donc trop et trop peu de démocratie dans les institutions que nous venons d'indiquer, et qui ont encore quelque chose de transitoire et d'incertain; trop dans les conseils municipaux et dans la garde nationale; trop peu dans les conseils généraux et dans la composition de la Chambre des Députés.

De quelle manière se formera la puissance future? Comment parviendra-t-elle à balancer le morcellement des lumières et celui des propriétés? C'est ce que l'avenir nous apprendra.

A cette situation anormale de la France opposons la situation critique, il est vrai, mais plus régulière de la Grande-Bretagne. Elle s'est vue forcée de transformer un système antique, dont plusieurs parties remontent au moyen âge, en un système plus conforme au progrès de la civilisation. Nous avons assisté à ce grand sacrifice, à cette grande métamorphose dont les suites vont bientôt se faire sentir. Avant la réforme, les quarante comtés de l'Angleterre nommaient chacun deux députés ou 80 membres; les douze comtés du Pays de Galles chacun un membre ou 12 députés; les bourgs (cités, villes et universités comprises), 409 membres; les 12 bourgs du Pays de Galles, 12 membres; les 32 comtés d'Irlande, 64 membres; les 34 bourgs du même pays, 36 membres; les 15 bourgs d'Ecosse, 15 membres; enfin les 33 comtés d'Ecosse, 30 membres seulement, parce que 6 de ces 33 comtés alternaient et n'envoyaient, de deux années l'une, que 3 membres au parlement. Dans les comtés d'Angleterre et de Galles, les rentiers ou propriétaires possédant 40 livres sterling de revenu étaient électeurs. Mais ce titre dépendait, dans les bourgs, d'une foule d'usages anciens et de traditions problématiques que l'on acceptait comme lois. Le système électoral des comtés irlandais, régi jusqu'en 1829 par le même principe que les comtés d'Angleterre, se trouve, depuis cette époque, appartenir aux propriétaires de 10 livres sterling (250 francs). Quant aux bourgs irlandais, ils n'étaient régis, comme ceux

d'Angleterre, que par les coutumes les plus arbitraires et souvent les plus ridicules. L'Ecosse, toujours attachée à ses institutions spéciales, ne reconnaissait pour électeurs dans ses 30 comtés que les héritiers ou les ayant-cause des anciens tenanciers et les vassaux de la couronne, et, dans les 15 bourgs, les quatre ou cinq délégués des localités dont le bourg se composait. Étrange système, mais qui n'avait pas mal fonctionné jusqu'à cette époque. Tout le monde connaît les bourgs-pourris et les plaisanteries de fondation auxquelles ont donné lieu Gatton et Old-Sarum. Ici le bourg se composait de six maisons, toutes sur une même ligne et appartenant au même propriétaire, qui pouvait se proposer lui-même comme candidat, se nommer et se féliciter de sa nomination. Là, ce qui était mieux encore, le bourg n'existait pas, et l'on ne rencontrait que les ruines d'une pauvre vieille bicoque.

En 1770, le grand Chatham avait demandé avec beaucoup d'éloquence, la réforme de ces abus; il avait été imité en 1776 par Wilkes; en 1780, par le duc de Richmond; de 1782 à 1784, par Pitt à deux reprises différentes; de 1792 à 1800, par lord Grey; de 1809 à 1818, par sir Francis Burdett; et enfin, de 1819 à 1830, quatre fois par lord John Russell. Ces tentatives vainement renouvelées pendant soixante ans, ne devaient être couronnées de succès qu'en 1831, sur la proposition du même lord Russell. L'acte qu'il proposa ne devint loi que le 7 juin 1832, après beaucoup de vacillations et de métamorphoses. Il fallut que le roi triomphât de la résistance de la Chambre des Pairs en la menaçant de beaucoup de promotions nouvelles.

Toujours composée comme par le passé, de 698 membres, la Chambre des Communes prit cependant une face nouvelle; l'ancienne répartition électorale fut détruite; les quarante comtés d'Angleterre nommèrent 143 députés; les 12 comtés de Galles, 15; les 23 comtés d'Écosse, 30; les 32 comtés d'Irlande, 64; les bourgs d'Angleterre et de Galles, 342; les bourgs d'Écosse, 23; ceux d'Irlande, 41. Le droit d'*élire* fut

enlevé à plusieurs bourgs ; pour d'autres, il fut considérablement réduit ; quelques localités qui ne possédaient pas ce droit l'obtinrent ; de nouvelles classes d'électeurs furent créées et la plupart des anciennes, conservées avec des modifications. On assura la régularité des listes électorales, qui auparavant se trouvaient sans garanties. On multiplia le nombre des lieux où furent reçus les votes.

Ce sont surtout les réformes relatives aux diverses classes d'électeurs dont il est important de considérer l'influence. Il était facile autrefois de créer des propriétaires fictifs, soit par donation, soit par vente ; on a voulu rendre plus difficile cette fraude, en exigeant la jouissance personnelle d'une propriété de 40 shillings. On étendit le droit d'élection aux fermiers ou locataires ayant bail d'une propriété de 8 £ de revenu pour un bail de soixante ans ou au dessus ; et de 50 £ pour un bail de vingt ans et au dessus, soit qu'ils en occupent ou non la propriété ; aux locataires ou fermiers d'une propriété de 50 £ de revenu avec ou sans bail, pourvu que les locataires ou les fermiers occupent eux-mêmes la propriété. Cette classe a exercé beaucoup d'influence sur les dernières élections des comtés.

La plupart des électeurs des bourgs ont été conservés, à l'exception de la dernière classe ne payant point d'impôt (*pot-wallopers* et *scot-and-lot-voters*). Mais, par une nouvelle disposition, tout habitant des villes occupant une maison ou magasin d'un revenu de 10 £, domicilié, ayant payé ses contributions avant le 20 juin de chaque année, devient électeur dans les bourgs. Les maisons de 100 £ forment le tiers ou le quart du nombre total des maisons anglaises. Une nombreuse classe d'électeurs nouveaux est donc introduite. L'influence des anciens électeurs est annulée ou modifiée. Mais aussi beaucoup de citoyens craignant la nouvelle loi ont mieux aimé abandonner leurs droits électoraux, que de payer les contributions. Quant aux classes d'électeurs pauvres, mais admises par l'ancienne constitution, leurs droits, supprimés pour l'avenir, leur ont été conservés leur vie durant.

On voit qu'en détruisant les plus flagrantes des anciennes anomalies, la loi réformée en a maintenu un certain nombre. La corruption électorale a changé de cours, mais non d'intensité; les influences illicites n'ont pas cessé leur action, vainement combattue depuis le XVe jusqu'au XIVe siècle par quatre-vingts ou cent actes du parlement, dont voici la liste incomplète :

Avant la révolution de 1688................	14 actes.
Avant la mort de Guillaume III............	26
— de la reine Anne............	35
— de Georges Ier...............	37
— de Georges II...............	42
En 1800................................	75

Enfin de nouveaux actes contre la corruption datent des années 1801, 1806, 1809, 1810, 1811, 1819, 1826, 1827, 1831. Comment détruire une influence qui prend sa source dans la loi elle-même, dans la pauvreté d'un grand nombre d'électeurs, et dans la force conservée par l'aristocratie et la grande propriété?

De quelle manière a fonctionné en Angleterre, depuis la réforme de 1831, cette machine ancienne et nouvelle? L'élément populaire, introduit dans la Chambre des Communes dans une proportion bien plus considérable qu'auparavant, n'a pas accru la considération dont elle jouissait. Tout au contraire, faute de pouvoir satisfaire aux désirs et aux exigences des constituans, les membres du Parlement ont encouru, depuis la réforme, la disgrace de tous les partis. On avait préconisé d'avance la supériorité d'une Chambre des Communes, élue sans bourgs-pourris et par une majorité bourgeoise. Éloges prématurés et nécessairement trompeurs : c'était méconnaître la grande nécessité de la vie politique; l'habitude, une longue éducation, le fruit que l'on retire du maniement des affaires, sont indispensables aux législateurs. Les nouveau-venus ne peuvent comprendre les besoins de leur époque et continuer activement leurs travaux parlementaires. En effet, on n'a trouvé dans la chambre renouvelée ni

les talens transcendans, ni la dignité, ni l'efficacité qu'une confiance trop hâtive avait cru pouvoir lui promettre. Parmi les nouveaux membres beaucoup de médiocrités prétentieuses; les seuls talens réels se trouvaient au nombre de ceux qui avaient siégé dans les Parlemens précédens. L'expédition des affaires, la rapidité du travail, n'ont rien gagné dans cette nouvelle assemblée. Le *Times* donnait récemment une liste de dix-neuf bills dont on n'a pas eu le temps de s'occuper; il suffira de choisir, comme exemple de la lenteur et de l'irrégularité avec lesquels les débats ont été conduits, l'histoire d'un seul bill, celui qui est relatif à l'emprisonnement pour dettes :

Lu pour la première fois le	6 février.	Nouveau comité au......	6 avril.
Lu une seconde fois le...	15	Débat fixé pour le.......	7
Remis au comité le......	1er mars.	Remis au	13
Ce bill reste en suspens et l'on vote une compensation pour les geôliers le	3	— au................	18
On l'imprime avec le rapport, le..............	7	— au...............	24
Ajournement au.........	13	— au................	1er mai.
Second ajournement au...	16	— au................	5
Troisième au...........	20	— au................	8
Examen par un nouveau comité au............	21	— au................	9
Jour fixé pour les débats au..................	23	(La Chambre n'était pas en nombre.)	
Remise au..............	3 avril.	Débats fixés pour le......	12 mai.
(Ce jour là point de Parlement.)		Remis au...............	18
		Etc., etc., etc., jusqu'au..	3 juillet;
		Tout à coup, après la troisième lecture, le bill passe et est envoyé à la Chambre des Pairs. (1)	

(1) Cette lenteur ne se fait pas seulement sentir au sein de la Chambre, mais encore dans les travaux de ses commissions. Prenons au hasard dix-huit commissions de la session de 1836, et jetons un coup d'œil sur leurs travaux. Autrefois chaque commission se composait de trente et quarante personnes; aujourd'hui, le personnel de la plupart d'entr'elles est réduit, pour chacune, à quinze membres, nombre nécessaire, dit-on, à l'examen approfondi des questions proposées, et à leur rapport en temps utile. Or, sur ces dix-huit commissions, cinq ont présenté leur rapport à la Chambre des Communes après six mois; cinq après quatre mois et demi; les huit autres, après deux, trois et quatre mois. Les vingt-et-une séances de la commission des arts et manufactures ont demandé cinq mois; les onze séances de la commission chargée de l'examen des élections controversées en ont duré quatre, ce qui fait un peu moins de trois séances par mois. Que l'on ne s'imagine point que cette lenteur provienne de la réduction du personnel des commissions : dans le

Voilà, disent, non sans raison, les conservateurs, ce que l'on peut attendre d'une chambre inexpérimentée; tantôt elle ne bat que d'une aile, tantôt la rapidité de son mouvement est indécente et dangereuse.

Il est vrai que les tories exagèrent, dans l'intérêt de leur parti, ces accusations d'ailleurs assez fondées; mais il demeure prouvé que toute régénération, toute altération politique, s'opère nécessairement avec trouble et avec danger, et que la plupart des résultats promis n'ont pas été obtenus. On est arrivé seulement à augmenter le nombre des membres radicaux; le parti conservateur a pris l'alarme et a recueilli toutes ses forces; alors le bataillon whig ou modéré, soutien du ministère, réduit à une minorité imperceptible, n'a pu marcher que sous l'escorte des radicaux ou des conserva-

courant de la même session, une commission fut nommée pour examiner la situation des intérêts agricoles. On la composa de trente-six membres, en raison de l'importance de la matière ; il s'ensuivit qu'aucun rapport ne fut fait. Poursuivons notre examen. Le nombre des séances de la commission des bills publics a été de sept ; conséquemment, si l'on multiplie le chiffre 7 par 15, nombre de membres voulu pour chaque commission, on devrait avoir pour produit 185. Eh bien ! ce produit se réduit à 45 : différence 140. La commission des arts et manufactures, celle des naufrages, celle des bills publics, et, en dernier lieu, celle des terres coloniales, les mieux suivies de toutes, n'ont vu qu'un ou deux membres assister à toutes les séances ; enfin, les travaux des dix huit commissions se résument, pour la totalité des séances, à 307. Si ces séances eussent été suivies régulièrement, 307 multipliées par 15 eussent donné pour produit 4,695 assistans, tandis que le nombre réel n'a été que de 2,732, ce qui fait un peu plus de 9 membres par séance, dont la moitié, amenée dans le sein des commissions à grands renforts de messagers, se contente de faire enregistrer son nom par le secrétaire, pour se retirer. On voit par là sur quel nombre de personnes reposent en général les travaux des commissions. C'est pourtant moins à l'absence de zèle qu'à l'organisation vicieuse des commissions qu'il faut attribuer le mal dont nous parlons. Ainsi, le 17 juin, M. Roxey fait partie de quatre commissions ; lord Sanderson, le 23 juin, de trois ; M. Hawes, pendant tout le cours de la session, de deux, trois et quatre, indépendamment des commissions particulières qui ont un nombre de membres illimité : le docteur Bowring de deux; M. Wyse de deux ; M. Clay de trois : comment espérer que ces membres puissent assister, le même jour, à la même heure, à trois ou quatre commis-

teurs; il a fallu que le ministère s'appuyât tantôt à droite, tantôt à gauche, pour trouver quelque force; qu'il hasardât beaucoup de promesses sans être sûr de les tenir; qu'il descendît à quelques flatteries peu dignes de lui; qu'il eût recours enfin à ce moyen misérable que nous appelons *trimming*, et qui consiste à nager entre deux eaux, à mentir, à se cacher, à équivoquer, à dissimuler, à louvoyer : politique sans dignité comme sans avenir.

Enré sumé, le combat véritable s'est établi entre les radicaux et les conservateurs, par conséquent entre la démocratie et l'aristocratie. Soutenus par la force du dehors, mais inférieurs en talent et en habitude des affaires, ces derniers cèdent le pas, dans la Chambre, à l'opposition conservatrice comme le prouve le résultat des votes sur les matières les

sions, et se livrer avec fruit à leurs travaux? Ce n'est pas tout : aux commissions ordinaires il faut ajouter les commissions particulières. Ainsi, le 15 juin, indépendamment de 11 commissions à 15 membres chacune, ce qui représente un total de 165 membres, se réunissent 23 commissions particulières, dont quelques-unes se composent de 100, 126, 118 et 131 membres. On a compté que si chacune de ces commissions eût été suivie d'une manière régulière, il eût fallu 2,000 personnes, et la totalité des membres de la Chambre des Communes n'est que de 698. Enfin, les réglemens exigent la présence de cinq membres au moins dans chaque commission pour que les travaux soient valides; il arrive donc souvent qu'on est obligé d'aller recruter des membres dans le sein des autres commissions; mais, en attendant, les heures se passent, ou bien la question est ajournée.

Cela étant, et puisqu'il paraît bien démontré que ce n'est point le plus grand nombre qui active les travaux des commissions, pourquoi ne pas réduire ce nombre 15? Il est bien évident que la responsabilité, ainsi concentrée, ne serait pas illusoire comme aujourd'hui. Reste donc à prouver que les questions peuvent être tout aussi bien approfondies par trois ou cinq personnes chargées spécialement de ce soin, et n'ayant qu'une question à examiner, que par quinze membres qui, par la multiplicité de leurs travaux, sont obligés de s'en remettre les uns sur les autres du soin de l'étudier. Nous n'entrerons dans aucun détail sur ce point, mais, en admettant le cas contre lequel nous plaidons, nous croyons que les discussions auxquelles donnent lieu les questions, lorsqu'elles sont débattues en séances publiques, corrigeraient les abus qui auraient échappé à l'investigation des membres ainsi réduits.

plus importantes. A propos des affaires d'Espagne, les votans se sont divisés en 242 conservateurs et 278 membres, soit ministériels, soit radicaux. Dans l'affaire du scrutin secret, les conservateurs, ralliés au gouvernement, lui ont donné 253 membres, tandis que les radicaux sont restés au nombre de 153. Le dépouillement des listes produit un total de 58 whigs; 153 radicaux et 242 conservateurs; les membres flottans ont fait varier ces nombres. Ainsi, à propos de l'impôt sur les églises, les ministres ont eu 287 votes, et les conservateurs 282; dans la question de l'Église écossaise il s'est trouvé 216 votans ministériels contre 176 conservateurs. Dans ces deux dernières circonstances, l'armée ministérielle s'était renforcée ici de 138, là de 104 membres. Au contraire, lorsqu'il s'est agi d'exclure les évêques de la Chambre des Pairs, les radicaux se détachant du ministère, ont été réduits à 29 membres, tandis que 438 conservateurs se ralliant aux ministres ont formé avec ces derniers une masse de 197 membres. Dans la question des peines corporelles à infliger aux soldats, 72 radicaux seulement se sont trouvés en face de 167 membres ministériels, dont 119 conservateurs.

Telle est la situation singulière du ministère anglais, qui doit sa force, aujourd'hui à un parti, demain au parti contraire. Semblable à un danseur de corde dont le balancier inégal serait terminé d'un côté par le poids du parti conservateur, d'un autre par celui de l'armée radicale, il n'a pas manqué de dextérité; mais cet état précaire ne peut se maintenir long-temps.

Les radicaux, comprenant que leur heure n'est pas venue, se rangent volontiers du côté d'un gouvernement qui avoue quelques-uns de leurs principes et leur paraît devoir les conduire au but de leurs efforts. Aussi, dans toutes les questions qui ne froissent pas leurs intérêts, le gouvernement est-il sûr de l'appui des radicaux. Les conservateurs, de leur côté, savent qu'une masse populaire les attaque, et qu'il y a contre eux dans la nation une opposition toujours croissante dont les effets sont incalculables. Aussi ne manquent-

ils pas de se rattacher au pouvoir et de lui prêter une force qui leur profite à eux-mêmes, toutes les fois qu'il s'agit d'une question conservatrice ; or, le pouvoir a toujours intérêt à la conservation.

Tant que le droit de primogéniture et la loi sur les héritages subsisteront en Angleterre, les conservateurs se maintiendront nécessairement ; le mode électoral de la France, mode que nous venons d'analyser, n'a pas d'autre source que le morcellement à l'infini des propriétés et la destruction de toute aristocratie. Avec ces deux leviers, on aurait détruit une monarchie bien plus puissante, bien mieux fondée, bien plus intacte que la monarchie de Louis XVI ; mais en Angleterre le droit de succession et la transmission des propriétés n'ont pas bougé d'un seul point. Cette double arche sainte n'a pas encore subi une seule attaque ; et il faut que sa force soit bien grande, que sa solidité soit bien inaltérable pour avoir protégé le parti conservateur contre la vieille indépendance anglaise, renforcée du nouveau radicalisme, et doublée, si l'on peut le dire, de toute la force exécutive du gouvernement. Les deux dernières élections générales ont dégarni les rangs ministériels, et le whighisme, forcé d'occuper une place intermédiaire, subit tout l'embarras de cette existence équivoque.

Deux partis gagnent du terrain ; l'un, quant à l'influence sur la masse du peuple et sur l'avenir, c'est le radicalisme ; l'autre, quant à l'influence actuelle et positive dans les affaires, c'est le parti conservateur. Déjà les grandes familles whigs s'aperçoivent avec chagrin de la perte de leur crédit ; toute la force de l'opinion se porte vers la réforme radicale ou vers la conservation monarchique. Dans la dernière élection, les whigs ont perdu 24 votes au Parlement, ou comme on le dit en langage parlementaire, 24 siéges de comtés (*county-seats*). Selon toute probabilité, la décadence ne doit pas s'arrêter là. C'est spécialement dans les *comtés* que le parti ministériel a souffert ; dans les *bourgs*, la section radicale du parti ministériel l'emporte.

Ce ne sont donc pas les whigs, mais les radicaux qui son maîtres des bourgs. Les whigs l'auraient-ils emporté, s'ils y avaient prétendu? c'est ce qu'il est difficile de savoir : il y avait entre les deux fractions whig et radicale un contrat secret, un pacte d'alliance qui leur défendait de gêner mutuellement leurs opérations. Mauvaise politique de la part des whigs, qui n'ignoraient pas la défaite qui les attendait dans les comtés, et qui auraient dû, même aux dépens des radicaux, se renforcer dans les bourgs.

La phalange des tories est beaucoup plus compacte, précisément parce qu'elle est plus attaquée. Whigs ministériels, whigs d'une nuance réformatrice, radicaux de tout ordre, o'connellistes irlandais, composent une armée dont les élémens ne sont pas homogènes et qui peut-être ne resteront pas long-temps d'accord. Au contraire, l'intérêt conservateur domine tout le groupe qui porte ce nom. Il est impossible de s'y méprendre : il est question de *conserver* ce qui existe; il s'agit d'un trésor à garder, de propriétés à mettre à l'abri; non d'opinions variables, flottantes, souvent incertaines, susceptibles de mille interprétations; mais de véritables intérêts fixes, les uns héréditaires, les autres appartenant à des corporations et à des groupes prêts à combattre jusqu'au dernier soupir. Le résultat des élections dernières a prouvé la solidité de ce parti, et tout ce qu'il a encore de force réelle. Dans la complication des intérêts qui régissent l'Angleterre, la lutte doit donc se prolonger, selon nous, jusqu'au moment où la destruction des deux boulevarts que nous avons signalés déterminera l'envahissement définitif de la démocratie. Mais, selon toute apparence, la résistance sera longue et obstinée; la présence des vieux élémens constitutifs de la société est un préservatif puissant que la France malheureusement ne possède pas. Nous avons vu avec quelle difficulté ses législateurs ont essayé de reconstituer des bases politiques un peu solides et combien ils sont restés éloignés du succès. Un des élémens les plus importans de l'avenir, c'est le passé. Réformateurs imprudens, qui tendent vers l'avenir sans faire acception du passé, les

radicaux ne voient pas qu'ils se privent eux-mêmes d'une partie des forces nécessaires à l'accomplissement de leurs espérances.

La lutte qui semble près de s'apaiser en France et qui fera probablement place au soin mieux dirigé des intérêts matériels, acquerra, selon toute probabilité, en Angleterre, un degré nouveau d'intensité et de violence. L'élément démocratique en France, battu récemment par les classes bourgeoises, ne pourra y subsister qu'en essayant de se rapprocher des intérêts conservateurs; il se suicidera ainsi sans le vouloir, ou plutôt il se transformera, deviendra utile, servira le commerce et l'industrie, enfin occupera une place honorable et souverainement utile parmi les pouvoirs sociaux.

Dans la Grande-Bretagne au contraire, l'élément démocratique est loin d'avoir parcouru toute sa ligne ascendante; il a une terrible guerre à soutenir contre le torisme conservateur avant d'atteindre ce point de métamorphose pacifique que nous avons signalé. De réforme en réforme, il finira sans doute par vouloir toucher à la propriété et à l'héritage. De ce moment de crise dépend toute la lutte. Ces deux barrières une fois emportées, une nouvelle carrière s'ouvrira; quelque chose de semblable à la révolution de France aura peut-être lieu, mais avec les modifications qu'exige la variété des génies et des mœurs. Le système électoral des deux nations subira aussi des changemens qui auront lieu dans un sens tout à fait contraire aux espérances et aux craintes générales. La plupart des forces vives de la démocratie française se déplaceront, et leur activité ira se fondre dans le commerce, les spéculations et l'industrie; au contraire, par le progrès même des choses, la puissance conservatrice perdra en Angleterre et successivement des soutiens et des prosélytes. La force de l'opinion éclaircira les rangs des tories. Ce double spectacle, plein d'intérêt dans les deux nations, ne peut occuper moins de quelques siècles, et notre vue prophétique ne s'étend pas assez loin pour en préciser les détails ou même en indiquer les grandes masses.

(*Foreign and Quarterly Review.*)

Philosophie. — Morale.

LES

UNIVERSITÉS DE CAMBRIDGE ET D'OXFORD,

COMPARÉES

A CELLES DE FRANCE ET D'ALLEMAGNE.

Essayons de soumettre à notre scalpel ces corps antiques, qui ont fourni tant d'illustrations au Royaume-Uni, auxquels ont appartenu le chancelier Bacon, Hume, Robertson; Samuel Johnston, le Montesquieu de l'Angleterre, et l'historien Gibbon; où dans tous les temps le barreau, la chaire, les sciences, les beaux-arts, la littérature, la politique, la guerre ont trouvé leurs plus illustres représentans : Pitt, comte de Chatham; l'éloquent Burke, le spirituel Walpole, lord Castelreagh, Wilberforce, Burdett, Mackintosh, Peel, Canning et Brougham; Wellington le tory, Stanley le whig, Hume le démocrate.

Là, dit-on, s'accomplissent de fortes études; le système d'éducation, sanctionné par le temps, y est assis sur de larges bases; point d'efforts inutiles; l'esprit s'y développe graduellement; la tolérance religieuse et politique y règne : la science, la propagation des connaissances et des bonnes méthodes sont les seules occupations des directeurs de ces institutions. Rien de tout cela. Les universités anglaises, régies par des lois dont on ne peut se faire aucune idée sur le continent, bravent encore aujourd'hui l'envahissement du radicalisme et le progrès

des idées modernes. Partout ailleurs les professeurs seuls sont chargés de communiquer l'instruction ; c'est entre leurs mains que se trouve ce dépôt, c'est dans leurs leçons que la jeunesse va puiser les connaissances universitaires. A Cambridge et Oxford, les professeurs ne professent rien; on leur accorde un salaire quelquefois nominal, et un titre honorifique auquel se joint un logement commode, quelquefois splendide. Là, ils peuvent se livrer dans la retraite à leurs études favorites; leur office est chose d'apparat et de luxe. Ils pourraient travailler beaucoup sans que le collége allât mieux, et leur suppression définitive ne tarirait pas les sources de la science. Mais examinons de plus près ces deux institutions.

Leur origine est fort ancienne ; l'université d'Oxford remonte au règne d'Alfred-le-Grand. Comme la plupart des universités, Oxford et Cambridge eurent à leur berceau une forme purement académique. C'était une association de professeurs et d'étudians, ouverte à tous, se recrutant dans tous les rangs, sans distinction de classe ni de secte, n'ayant en vue que la science et les moyens d'en faire jouir le plus grand nombre. Ainsi constituées, ces universités procurèrent d'immenses avantages au pays ; elles s'agrandirent ; le gouvernement, en raison du bien qu'elles avaient déjà fait, leur accorda de nombreux priviléges, les dota richement, et reconnut enfin l'indépendance des chefs pour tout ce qui concernait la libre direction et l'administration des affaires intérieures de l'université ; c'est aussi en vertu de la concession de ce droit, que le corps directeur s'oppose aujourd'hui aux réformes que propose le gouvernement. Le pouvoir des universités, à l'instar du pouvoir politique, fut divisé en pouvoir exécutif et en pouvoir législatif. Un chancelier, magistrat suprême, qui avait la haute main dans toutes les affaires, et deux *procteurs*, officiers de paix, furent chargés de la police exécutive; hors le crime, toutes les infractions aux lois étaient du ressort de leur juridiction : cette juridiction s'étendait dans la ville, et en dehors des faubourgs, dans

un rayon d'un mille. De là vint aussi la formation d'une chambre haute et d'une chambre basse. A Oxford, ces chambres reçurent : l'une le nom de chambre de convocation, l'autre, celui de chambre de congrégation; à Cambridge, on les désigna par chambre des régens, ou chambre de la verge blanche, à cause de la verge ornée de soie blanche que portaient les membres dans les réunions; et par chambre des non-régens, ou chambre de la verge noire. La chambre basse se composa de tous les maîtres ès-arts et de tous les docteurs de l'université; la chambre haute, au contraire, n'admit dans son sein que des maîtres ès-arts et des docteurs ayant, les premiers, cinq ans révolus d'exercice, les seconds, deux ans; on y délibérait sur les affaires de l'université, et sur tout ce qui pouvait contribuer à en accroître la prospérité; les mesures adoptées par les deux chambres avaient force de loi. Voilà pour la forme; forme qui, fidèlement transmise d'âge en âge, est parvenue jusqu'à nous dans toute sa pureté. Aujourd'hui Cambridge, comme par le passé, possède une chambre à la verge noire, et une chambre à la verge blanche; on y délibère encore sous la présidence du chancelier, et en son absence, sous celle du vice-chancelier, ou bien sous celle des *procteurs*. Mais, à l'époque de leur fondation, et long-temps après, ces chambres, autrement le sénat, qui représentaient tout le corps universitaire, élisaient les hauts fonctionnaires qu'elles prenaient dans les différentes classes du corps enseignant; le plus digne, celui qui réunissait le plus de suffrages dans les deux chambres, commandait aux autres. Les votes n'étaient point contrôlés ni influencés; les discussions législatives y étaient libres; il n'y avait point de censure, point de *veto* qui entravât les bonnes mesures. Tout cela a bien changé.

La première velléité de déroger à d'aussi sages réglemens vint à l'occasion d'un usage qui enjoignait aux maîtres ès-arts lorsqu'ils prenaient leurs degrés, de tenir leur régence pendant un temps déterminé; c'est-à-dire d'avoir une mai-

son ou un hôtel, pour le service d'un certain nombre d'étudians qui venaient y loger et dont ils surveillaient l'éducation et les mœurs. Cet usage avait pour but d'établir entre le maître et l'élève une certaine communauté d'intérêts : l'un par émulation, et pour son intérêt propre cherchait à pousser les études de son élève le plus possible, tandis que l'autre, sans cesse surveillé, ne se livrait jamais à ces scènes de dissipation et de désordre qui sont si communes de nos jours ; cet arrangement déplut au clergé. Déjà ce corps prenait chaque jour plus de consistance dans les universités, et sa force numérique dépassait celle des laïques ; jaloux d'exercer l'autorité suprême dans les affaires de l'université, il voulait que l'on ne confiât qu'à lui seul la surveillance et l'éducation des élèves. A cet effet, on fonda plusieurs colléges : à Cambridge, Clare Hall, le plus ancien de tous, Pembroke et Caius College ; Trinity Hall et King's College, fondés par Henri VI ; Queen's College, fondé par deux reines, Marguerite d'Anjou, épouse d'Henri VI, et Elisabeth Widville, épouse d'Edouard ; Trinity's College, le plus riche et le plus célèbre de tous, s'élevèrent successivement ; à Oxford, Balliol's College qui eut pour auteur, John Balliol, père de Balliol, roi d'Ecosse, et Devorguilla sa femme ; Oriel, New College ; Lincoln's all soul's ; Magdalen, Christ Church, John et Jésus, ne doivent leur existence qu'au clergé. Le crédit du clergé était immense, et, grace à son influence active, incessante, sur l'esprit des princes et des grands, Henri Ier, le célèbre cardinal Wolsey, Henri VIII, les reines Marie et Elisabeth, Jacques Ier, le savant comte de Clarendon, Charles Ier, et plus tard Georges Ier et Georges III, accordèrent à ces établissemens leur puissante protection ; de là de riches dotations en terres et en argent ; puis la création des *sizarships*, et à leur suite les *fellowships* et les *scholarships* (1), places réservées d'abord exclusivement au clergé,

(1) Les *sizars* sont des étudians sans fortune que l'on nourrit, et auxquels on donne l'éducation de l'université aux frais des colléges ; quelques-uns

mais aujourd'hui tombées dans le domaine commun, quoiqu'on leur ait conservé la condition qu'elles eurent à leur origine, c'est-à-dire la stricte observance du célibat.

Oxford et Cambridge s'agrandissaient; mais c'était aux dépens des libertés dont avaient joui ces universités jusqu'alors. Les études tournèrent toutes vers la théologie; le clergé, grace à sa force, s'empara des places importantes, attira impunément dans ses colléges, où il régnait en maître, l'étudiant déjà porté à venir y puiser l'instruction par l'appât des récompenses; puis il usa de son influence pour obtenir du parlement une loi en vertu de laquelle tout étudiant ne pouvait avoir son diplôme, s'il n'avait suivi ses cours dans un des colléges; il abolit l'ancien usage, et le pouvoir exécutif et législatif devint sa propriété exclusive, propriété qu'il a toujours conservée depuis. Mais ce n'était pas assez; il lui fallait une modification dans les priviléges du corps législatif. Jusqu'alors ce corps avait élu librement les fonctionnaires de l'université qu'il prenait dans son sein, mais les velléités d'indépendance qu'il avait manifestées dans plusieurs circonstances déplurent: en conséquence, une ordonnance royale, qui fut rendue sous l'influence du clergé, lui enleva ce droit, ou du moins on ne lui laissa plus qu'un simulacre de ses anciennes franchises. Ainsi son vote, comme par le passé, fut nécessaire pour valider l'élection; mais il ne dut se porter que sur les membres qui lui furent imposés par les hauts fonctionnaires de l'école; le vice-chancelier fut désigné par le chancelier; celui-ci désigna son substitut; le *high steward*, ou grand sénéchal, fonctions nouvelles auxquelles

reçoivent de ces colléges une certaine somme. Les *fellows* et les *scholars* sont élus dans la chambre de convocation; ce sont des docteurs ou bacheliers en droit, en médecine, en théologie, des maîtres ou bacheliers ès-arts. Le fellow reçoit 50 £ par an, le scholar 30. On peut être scholar après deux ans de séjour à l'université. Le nombre des scholars et des fellows varie au gré du corps législatif; l'université de Cambridge possède aujourd'hui 430 fellowships; le fellow et le scholar font vœu de célibat, et perdent leur place lorsqu'ils renoncent à leurs vœux.

étaient attachées la haute police et la police criminelle de l'université, fut désigné par le chancelier ; les assesseurs, les officiers chargés de la surveillance des marchés, et de l'inspection des poids et mesures ou taxeurs, les procteurs et scrutateurs, enfin, le chancelier lui-même, furent nommés de la même manière. Mais le sénat comptait encore dans son sein un grand nombre de laïques, et résistait souvent à l'usurpation du clergé. Que firent les nouveaux maîtres pour consolider leur puissance, ils obtinrent du pouvoir royal la création du *caput*. Ce caput se composa du vice-chancelier, d'un docteur de chacune des facultés, et de deux maîtres ès-arts représentant, l'un la chambre haute, le second la chambre basse, en tout six personnes. Ses priviléges consistèrent à examiner toutes les graces, dispenses, bills ou motions avant leur présentation dans les deux chambres, et à frapper d'un *veto* celles de ces mesures qui ne lui seraient point agréables. Ce *veto* était absolu ; il appartenait à chacun des membres de ce conseil. Voilà quels furent les changemens apportés dans l'organisation universitaire par l'invasion du clergé.

Ces abus existent aujourd'hui dans toute leur force ; ainsi l'on a l'édifiant exemple des principaux chefs s'élisant alternativement et occupant, l'une après l'autre, les places les plus importantes et les plus lucratives de l'Université : ainsi, d'un seul membre mal disposé dépend le rejet immédiat d'une mesure, quelque bonne qu'elle puisse être, sans qu'aucune responsabilité s'attache à cet acte. On peut en inférer que, si chaque membre a le droit de rejeter les mauvaises mesures, son *veto* peut aussi souvent atteindre les bonnes. L'exemple de ce désaccord n'est point impossible, comme on va le voir, mais il est assez rare ; car, grace au système d'élection qui est en vigueur aujourd'hui, les membres de ce conseil appartiennent tous au clergé, ou bien ceux qui sont laïques se trouvent sous son influence immédiate.

Il s'agissait d'une mesure importante ; on voulait étendre encore les droits que s'est arrogés le clergé d'imposer à ceux qui postulent le baccalauréat ès-arts ou les

autres degrés le serment à certains articles de foi. Cette mesure était comme un défi porté aux nombreuses récriminations que cette question soulève aujourd'hui au sein et en dehors du parlement. Pour donner à son adoption un certain éclat, et afin que la responsabilité d'un pareil acte retombât sur un plus grand nombre, on jugea à propos de convoquer le ban et l'arrière-ban des membres du corps législatif, bien certain que l'on était d'avance des dispositions favorables du corps que l'on appelait ainsi à prendre part au grand œuvre. Au jour fixé, on vit donc l'équipage somptueux du bishop, le whisky élégant du jeune docteur et la carriole du vicaire, arriver de toutes les parties du comté, et déposer à la porte de Sainte-Marie l'honorable membre dont chaque équipage était chargé. La séance s'ouvrit sous les meilleurs auspices; la joie était au cœur et sur les traits de la docte assemblée, et déjà l'on croyait enlever la question d'assaut, lorsque tout à coup un *veto* sonore tomba comme la foudre au milieu de l'assemblée et jeta la consternation et le désespoir dans les rangs. Qui pouvait ainsi troubler les joies de l'assemblée? c'était un des membres du *caput*, qui sans doute avait réfléchi à l'odieux de cette mesure depuis sa présentation au conseil suprême : ce fut un grand sujet de douleur! Ne pouvoir augmenter les priviléges de l'église dominante; ne pouvoir obliger le récipiendaire à lui donner des garanties de son dévoûment plus étendues que celles qu'il donnait déjà! Mais la loi était formelle; il fallut y souscrire : chacun, à part la joie et l'espérance, se rembarqua donc dans son véhicule, et rentra chez soi comme il en était parti.

L'origine de cette institution remonte au XVe siècle; le *veto* fut d'abord limité aux *graces* et aux *supplicat* (1).

(1) Toutes les mesures proposées au sénat lui sont présentées en latin, et portent le nom de grâce; en voici le spécimen :

Cum tempora, quibus hactenus haberi solita est matriculatio, usu comperta

Edouard VI, dans les statuts qu'il rendit en faveur des universités, ne voulut point agrandir ce privilége, malgré les instances du clergé; le cardinal Pole se montra, dit-on, moins scrupuleux; cependant, dans ses édits et après eux dans les statuts universitaires de la reine Elisabeth, proclamés en 1559, ainsi que dans les règlemens annuels publiés par lord Burleigh et confirmés par le sénat en 1562, il n'en est pas fait mention. Ce n'est que dans le troisième code de Tudor que l'on trouve le développement de cette importante innovation. Dans ce code il est dit que les chefs des colléges, assistés du vice-chancelier, auront plein pouvoir d'élire cinq personnes tous les ans, et que ces cinq personnes, ainsi que le vice-chancelier lui-même, auront le privilége d'infirmer et de valider à leur gré les mesures législatives et exécutives qui seront proposées à la sanction du sénat. Ce que nous avons dit, l'exemple que nous venons de citer, mais surtout ce qui s'est passé il y a quelques années, alors que le conseil suprême repoussa une motion des dissidens dans laquelle ceux-ci demandaient qu'on levât l'interdit qui pesait sur eux et qui leur défendait l'entrée du sénat, tout cela suffit pour indiquer l'usage que le *caput* fit de ce *veto*.

Cet interdit est dû aux catholiques qui aujourd'hui en portent eux-mêmes la peine; il date du règne d'Edouard VI, mais la mort de ce prince rendit vaine sa mise à exécution. On fut plus heureux sous le règne de la reine Marie. Alors

sint incommoda, et propter hanc atque alias causas, ipsa matriculatio ab alumnis cœperit prætermitti;

Placeat vobis, ut in posterum, pro die insequente cujusque termini finem, dies instituatur ad matriculationem peragendam qui vel proxime vel uno interjecto sequatur mediam termini cujusque partem : atque ut iis, qui post decimum octobris diem, anno Domini millesimo octingentesimo quinto, intra academiam per tres terminos commorati, non matriculati fuerint, nullus omnino computetur terminus, nisi ab illo die, in quo matriculationem rite perfecerint.

Le sénat vote au scrutin; les bulletins d'adoption portent ces mots : *placet;* les bulletins contraires, *non placet.*

on arrêta que personne ne pourrait faire partie de l'université qu'après avoir promis d'observer certains articles de foi. Grâce au schisme qui éclatait de toutes parts et qui absorbait l'attention générale, cette mesure passa inaperçue et resta sans effet. La reine Elisabeth, quelque despotiques, quelque impérieux que fussent ses penchans, se borna à défendre dans l'enceinte des deux universités les prédications qui tendraient à mettre en danger les doctrines professées par l'université. Mais Jacques alla plus loin. Jacques avait accordé à chaque université le droit de se faire représenter au parlement : mesure sage qui, peut-être, aurait valu à ce prince la reconnaissance de l'Angleterre, si, le 30 juin 1613, il n'eût envoyé aux chefs des colléges un long message dans lequel il demandait le rétablissement de l'abus qui avait prévalu sous le règne de la reine Marie. Le sénat obéit au prince, et passa la grace huit jours après. Jacques, désireux de poursuivre cet avantage, voulut alors que tout étudiant prêt à prendre ses degrés prêtât *serment* de fidelité aux dogmes de l'église dominante. Cette mesure, qui interdisait l'entrée de l'université aux deux tiers de la population anglaise, fut accueillie avec des transports de joie par l'université; mais ce que la postérité aura peine à croire, c'est qu'à part une petite modification dans la formule, qui est maintenant ainsi conçue : *Je jure que je suis membre* bonâ fide *de l'Église anglicane;* elle s'est perpétuée jusqu'à nous dans sa forme primitive, malgré les nombreux changemens survenus. Aujourd'hui, aspirans au baccalauréat, aspirans en médecine, en droit, en musique, sont tous frappés d'interdit lorsqu'ils sont dissidens ou catholiques et qu'ils ne veulent point prêter un serment qui leur est défendu par leur religion.

Mais ne croyez point que les portes de l'université leur soient fermées; tout au contraire, libre à eux de venir se ranger avec les *true churchmen* sur les bancs de l'école pourvu qu'ils paient. Catholiques romains, presbytériens, indépendans, baptistes, anabaptistes, toutes les sectes peuvent, si bon leur semble, suivre les cours. Invitations, cajo-

leries même, rien n'est épargné pour arriver à ces fins. Tout va bien, jusqu'à ce qu'il s'agisse de disputer une place de fellowship ou de prendre un degré; alors les portes se referment bien vite. Jurez que vous êtes membre *bonâ fide* de l'Église dominante, sinon cédez la place aux *true churchmen;* car, dit-on, cette admission d'un dissident dans le sein de l'université compromet la foi: ce serait semer de l'ivraie avec le bon grain. D'accord, disait à ce sujet un membre de la Chambre des Communes; puisque la religion des *true churchmen* repose sur des bases aussi solides, ces précautions sont pleines de prudence et de sagesse; mais pourquoi appeler les loups au milieu de la bergerie et les y laisser tout le temps qu'ils ne parlent point du fellowship? Est-ce que dans cette circonstance le mélange du bon grain avec l'ivraie n'est pas plus dangereux?

Mais nous citerons ici un autre exemple : l'on y verra quelle est la logique du corps enseignant, lorsque ses intérêts sont compromis ou qu'il les croit froissés.

On sait que la population irlandaise se compose de trois partis, savoir : le parti anglican, les catholiques romains et les dissidens, qui, réunis, forment les sept huitièmes de la population. En général, les catholiques sont d'une ignorance profonde ; mais rien n'est plus facile à comprendre que cette ignorance, car il n'est pas de peuple qui ait gémi sous un joug plus long et plus odieux. Il y a cent quarante ans à peine, le parlement passait un bill en vertu duquel tout catholique qui cherchait de l'instruction autre part que dans le clergé anglican était sévèrement puni; à celui qui désertait l'Irlande et allait, en haine de ses oppresseurs, chercher de l'instruction sur le continent, on ôtait ses terres, ses châteaux, et l'on en donnait la direction à un protestant. Cette persécution se reproduisait sous mille formes. En 1769, l'Irlande entière n'avait que cinquante-deux écoles, suivies par 2,000 enfans au plus. Mais telles étaient les entraves dont on entoura ces établissemens, qu'en dépit de tous les efforts tentés pour assurer leur prospérité, ils n'eurent aucun

succès. L'Irlande retomba dans les ténèbres, et rien n'indiquait qu'elle en dût sortir, lorsqu'en 1800 l'institution de Kildare fut fondée. Cette fondation, dont l'une des bases principales consistait à ne point chercher à convertir les catholiques romains, comme on l'avait fait jusqu'alors, fut approuvée par tout ce que le Royaume-Uni comptait d'hommes intègres et impartiaux. Toutefois l'institution de Kildare ne prit quelque développement qu'en 1807. Le succès qu'elle obtint alors, et cela en dépit des obstacles que suscitait le clergé anglican, fixa l'attention du gouvernement. Un système plus large, tendant surtout à faire disparaître du sol de la verdoyante Érin les inimitiés si profondes, les haines si vivaces de ses habitans, ayant été jugé nécessaire, un plan d'éducation, élaboré par lord Grey, fut appuyé par sir Robert Peel, lors de sa discussion dans la Chambre des Communes, ce qui prouve quelle impartialité avait présidé à sa rédaction. Lord Stanley le mit en vigueur. On y adopta les sages mesures des fondateurs de l'établissement de Kildare : chacun resta libre de professer son culte; mais comme, en raison des localités, et par suite du système nouveau, les enfans protestans allaient se trouver en contact avec les enfans catholiques, on fit un livre à l'usage de tous, où respirait une saine morale, qui s'adaptait aux croyances de chaque secte et n'en froissait aucune. Ce livre, composé en partie de morceaux tirés des quatre évangélistes, fut écrit sous la surveillance des personnages les plus éminens des deux Églises; en voici quelques extraits :

« Tout chrétien doit vivre en bonne intelligence avec les autres hommes, même avec ceux qui sont d'une opinion religieuse différente de la sienne. Ce précepte nous est donné par saint Paul.

» Notre seigneur Jésus-Christ a dit à ses disciples : « Aimez-» vous; aimez vos ennemis; bénissez ceux qui vous mau-» dissent; priez pour ceux qui vous persécutent. » Lui-même a prié pour ses meurtriers.

» Les hommes sont sujets à se tromper, mais nous ne de-

vons pas les haïr ni les persécuter, parce qu'ils se trompent. Notre devoir est de chercher le vrai, et de nous y tenir quand nous sommes certains de l'avoir trouvé; mais donnons-nous de garde de traiter avec dureté ceux qui pensent autrement que nous, car Jésus-Christ n'a point voulu imposer sa religion aux hommes par des moyens violens; il a défendu à ses disciples de combattre pour elle.

» Si quelqu'un vous traite mal, ne suivez pas son exemple · car le Christ et ses apôtres nous ont enseigné à ne point rendre le mal pour le mal. Ayez toujours présentes à votre pensée ces paroles divines : « Faites aux autres ce que vous » voudriez qui vous fût fait. » N'ayez jamais de querelles avec vos voisins; car ce n'est pas en vous querellant que vous aurez droit: il est plus probable, au contraire, que vous leur prouverez que vous avez tort. Conduisez-vous bien avec tout le monde; voilà comment vous vous montrerez de dignes serviteurs de Jésus-Christ. »

Certes un Turc, qui n'aurait pas l'esprit mal fait, ne trouverait rien à dire à ces paroles. Eh bien! il en fut autrement en Angleterre. Dès que ce livre parut, Cambridge et Oxford, lords spirituels, curés et vicaires des Trois-Royaumes, se levèrent en masse, fulminèrent l'anathème contre le malheureux livre, et le déclarèrent impie, sacrilége, attentatoire à la morale. « J'aimerais mieux, disait l'un des plus fougueux persécuteurs, j'aimerais mieux mettre ma main au feu, plutôt que d'associer mon nom à une œuvre pareille; ah! si je savais qu'une école semblable existât dans ma paroisse, je me traînerais sur mes genoux, j'irais chez le plus humble paysan, et je lui dirais : « J'ai une mission spirituelle à remplir dans ce monde; je suis chargé de remettre à Dieu votre ame et celle de votre enfant. Eh bien! sachez que la vie immortelle de votre enfant dépend de vous; ne l'envoyez pas à cette école, ou bien cette vie appartiendra à Satan. Quoi! la parole de Dieu ainsi lacérée, tronquée! On veut retrancher un mot, un seul mot de ce livre saint. Oh! non, non! La Bible, rien que la Bible! »

Passe encore si à une époque peu éloignée on eût tenu un autre langage! Il s'était formé une institution sous le nom de *Société Biblique.* Cette société avait pour but de distribuer des Bibles dans la classe pauvre, afin d'y répandre la parole de Dieu; ces démarches déplurent au clergé anglican qui crut y voir un empiétement sur ses droits et qui craignit de perdre son influence; voici comment il s'exprima :

« Désabusez-vous, mylord (le président de la Société Biblique), la société n'arrivera point au noble but qu'elle se propose en distribuant des Bibles. Hélas! les hommes sont ainsi faits que le livre précieux de la vie devient entre leurs mains l'instrument de l'erreur aussi bien que l'instrument de la vérité; l'essence du mal comme il peut être l'essence du bien. Quand on pense que la véritable Église du Christ (la religion anglicane, bien entendu) n'est pas la seule qui invoque la Bible comme son livre sacré, mais que les hérétiques en tirent également leurs principes et leurs erreurs; quand on voit l'odieux papiste, le puritain, le socinien, le calviniste, le baptiste et le quaker invoquer chacun le saint volume comme le sien propre, celui de son Dieu et de sa croyance, tout comme nous le faisons nous-mêmes, et prétendre, ainsi que nous, qu'il est en droit de le faire; on ne peut s'empêcher de reconnaître que la Bible, distribuée sans *commentaires* et sans *annotations*, non seulement ne produit aucun bien, mais encore qu'elle devient dangereuse dans les mains du peuple. N'est-il pas évident, en effet, que cette Bible donnée à un papiste parlera le langage du papiste; que le socinien lui fera parler le langage du socinianisme; tandis que le calviniste, le quaker et le baptiste l'interpréteront suivant les doctrines de leurs sectes respectives? Doctrines fausses qui se propageraient infailliblement par cette émission de Bibles, et qui pourraient par la suite avoir des résultats funestes à notre sainte religion. Un autre exemple vient à l'appui de l'opinion que nous émettons : mettez Euclide ou Newton dans les mains d'un simple habitant des campagnes, et dites-lui de vous expliquer ces ouvrages; comment cet homme y par-

viendra-t-il si vous ne l'aidez à le faire. Telle est la Bible, mylord, pour l'homme du peuple auquel vous la donnerez; cet homme lui appliquera un faux sens, si vous ne la lui expliquez. »

Ainsi parle le corps enseignant lorsque ses intérêts s'agitent. Qu'importent les bonnes raisons, si par de mauvaises on arrive plus tôt aux mêmes fins. Mais dira-t-on, ces discours appartiennent sans doute à des hommes inconnus, ignorés; à des énergumènes affamés et cherchant fortune. Erreur! ces discours sont sortis de la bouche des dignitaires les plus influens du haut clergé. Leurs discours publiés dans tous les journaux servirent de texte à une foule de sermons de province; et, proclamés par les plus ardens comme des chefs-d'œuvre d'éloquence et de raisonnement, ils furent accueillis par la multitude avec la plus grande faveur. Nous en avons assez dit sur l'origine des universités anglaises et sur les abus de ces établissemens, examinons le système d'enseignement suivi à Oxford et à Cambridge, et disons un mot sur les universités allemandes auxquelles les universités anglaises sont souvent comparées.

Les réglemens des universités allemandes obligent les étudians à suivre régulièrement les cours; c'est une condition expresse sans laquelle ils ne sauraient passer leur examen; aussi les voit-on à la fin de chaque semestre assiéger la porte du professeur qui leur donne un *scheine* ou certificat d'assiduité : c'est bien vu. Les cours des universités allemandes se divisent en cours libéraux et en cours professionnels ou *brod studien*, c'est-à-dire cours où l'on apprend à gagner du pain. Tels sont la médecine, le droit et les mathématiques; les premiers ou les cours libéraux embrassent l'histoire, la littérature, la philosophie, la théologie, la kamarelistiek (économie politique). Ceux-ci se composent en partie de jeunes gens qui se destinent à l'éducation publique; ils sont peu suivis comparativement à ceux qui portent la dénomination de *brod studien*. Ainsi il y a quelques années, à Munich, un célèbre professeur de philologie fit son cours devant un audi-

toire composé de quatre étudians dont deux étaient anglais et un troisième appartenait à une riche famille de Bohême. Le cours de littérature de Schleger et celui de Masselman sur la mythologie allemande avaient, à la même époque, le premier cinq auditeurs, le second sept, dont un était étranger. La mode, la réputation d'un professeur, l'espoir d'assister à ses bals et à ses dîners, quand il en donne, et souvent aussi le désir de danser avec sa fille, font renoncer quelquefois l'étudiant à ses goûts positifs; tel est le cours du célèbre docteur en théologie Schleirmacher et celui de Blumenbach, physiologiste distingué. Niebuhr, Olfried, Muller, Hegel et Schelling ont également de nombreux auditeurs; et nous avons vu plus de deux cents élèves au cours du savant professeur Van Mortius, alors qu'il faisait le récit de son long séjour parmi les tribus des Indiens rouges de l'Amérique septentrionale.

Cet esprit positif en fait d'éducation, comme en beaucoup d'autres choses, nous appartient ainsi qu'à l'Allemagne. Comme les Allemands, nous autres Anglais nous calculons combien tant de pence, de shillings, de couronnes et de livres sacrifiés à notre éducation, en feront rentrer dans notre poche, lorsque cette éducation sera terminée. Rien pourtant d'aussi préjudiciable aux intérêts généraux de la société qu'une éducation purement professionnelle. Sans doute l'homme peut ainsi augmenter son bien-être matériel; il peut avec une pareille méthode empiler écus sur écus, entasser des richesses; mais son imagination étroite et toujours tendue vers l'argent ne concevra jamais des idées grandes et généreuses, ou du moins, si cette pensée vient à y naître, le courage, la force, lui manqueront pour l'exécuter. Bacon ne pensait pas autrement lorsqu'il s'étonnait qu'au milieu de tant de colléges l'Europe n'en eût pas un seul qui fût exclusivement consacré à la culture des belles-lettres et des beaux-arts, et lorsqu'il faisait aux universités de Cambridge et d'Oxford les riches dotations qu'il consacrait à cet objet.

Mais, contrairement aux Allemands, ce n'est point à l'é-

tude du droit ni de la médecine que nous nous attachons dans nos universités pour en faire notre métier; Downing College, à Cambridge, lieu où vont étudier les personnes qui se destinent à ces professions, est presque désert. Ces cours y sont faits par deux professeurs, dont l'un est docteur ès-lois, maître ès-arts, et fait partie de l'université depuis dix ans; et dont l'autre est docteur en médecine, également maître ès-arts, ayant tout au plus deux ans d'exercice. Chacun de ces professeurs reçoit 200 £ par an. Les cours de médecine se réduisent à la pathologie anatomique, mais point de clinique et fort peu de pratique. Celui qui aspire au baccalauréat médical doit, pour arriver à ce poste, se faire recevoir bachelier ès-arts; par conséquent il doit savoir les élémens d'Euclide, les principes d'algèbre, la trigonométrie rectiligne et sphérique, les sections coniques, la mécanique, l'hydrostatique, l'optique, les principes de Newton, le testament grec, la philosophie de Paley, les *essais* de Locke, la logique de Duncan et les auteurs grecs et latins, en un mot tout ce qu'il n'a pas besoin de connaître; en revanche, il sait fort peu de chimie et de botanique. En résumé, les études médicales et de droit que l'on suit à Cambridge et à Oxford sont mal faites; mais comme à ces cours se rattachent des priviléges, des donations de fellowships, et que le corps universitaire est surtout animé du désir de répandre dans le Royaume-Uni des docteurs qui ont fait serment d'une stricte observance aux trente-neuf articles de la religion dominante, on fera long-temps encore des bacheliers et des licenciés en droit et en médecine; les plus à plaindre seront les plaideurs et les patiens que leur mauvaise étoile conduira à des hommes aussi inhabiles.

Mais une défectuosité qui est commune à nos universités comme à celles de l'Allemagne, c'est l'absence d'une bonne gymnastique. Beaucoup de personnes regardent cette imperfection comme de fort peu d'importance; quelques-uns prétendent même que le temps consacré à ces exercices est un temps précieux perdu pour la science, et en réclament,

en conséquence, la suppression. Pétrarque, Cervantes, Milton, tous les grands écrivains des siècles passés, avaient sur ce point une opinion bien différente. Milton était aussi bon tireur d'armes que savant helléniste. Mais comment le développement des forces physiques n'exercerait-il aucune influence salutaire sur les facultés intellectuelles? La vigueur du corps ne se communique-t-elle pas à l'esprit? La faiblesse physique, le corps maladif ne rendent-ils pas l'ame inerte, l'imagination souffrante? Voyez ce professeur allemand; personne n'étudie plus long-temps ni avec plus de persévérance; mais sortez-le de son cabinet, où trouver un homme moins propre à vivre parmi les autres hommes? Vieux avant le temps, usé par l'étude avant l'âge, son existence, à trente ans, est souvent caduque, et le prix de ses veilles perdu.

Ainsi à Oxford et à Cambridge, point de gymnastique, point de bonnes études de droit et de médecine, de chimie et de botanique; l'histoire, la statistique, l'économie politique, l'histoire de l'esprit humain, la minéralogie et la géologie, l'histoire naturelle sont presque délaissées, et, malgré l'état avancée de la psychologie, cette belle science n'a pas d'autres organes que les œuvres de Locke et de Mackintosh. Cet abandon est, dit-on, le résultat de l'introduction récente de l'étude de ces sciences dans le régime universitaire, et de la répugnance invincible qu'ont pour les innovations les dispensateurs des palmes académiques. Mais alors comment justifier la négligence, l'oubli presque complet dans lequel est tombée l'étude des langues orientales et de toutes les autres langues vivantes: source féconde propre à donner au pays des hommes d'État, des orateurs, des diplomates, des philosophes et des linguistes. Cette étude pourrait ouvrir des destinées nouvelles au pays.

Mais qu'apprend-on aux universités de Cambridge et d'Oxford? Les mathématiques, les classiques grecs et latins, la théologie; ce sont là les cours professionnels, les *brod studiens* des universités anglaises; c'est à l'avancement de ces études que tendent toutes les récompenses, tous les efforts du corps

enseignant. Les *scholarships* et les *fellowships,* dont le nombre est à ces études dans la proportion de sept à un par rapport aux autres études; les deux médailles en or du chancelier, qui valent 15 guinées chaque; les quatre prix de 15 guinées données à chacune des universités par les membres du parlement; le prix Smith, de 25 £; celui de Norris, de 12 £, et le prix Seaton, de 40 £. (1), sont là des récompenses qui, en excitant l'émulation de l'élève, allument souvent dans son sein un autre sentiment : celui de l'avidité.

Dans le régime universitaire de Paris, mêmes erreurs, quoique le système d'encouragement repose sur des principes opposés. L'émulation, mais l'émulation poussée à l'excès, tel est le principal stimulant de l'éducation française. Qu'est-ce que ce concours général où les huit colléges royaux de la métropole viennent disputer les prix, sinon la centralisation de l'instruction sur un seul point, au détriment des établissemens de province. Ce n'est pas tout : de ce monopole résulte une agglomération d'élèves dans les colléges, qui obligent les professeurs, en les supposant même pleins de talent, de zèle et d'activité, à ne donner leurs soins qu'aux jeunes gens les plus capables : souvent même l'instruction des premiers élèves n'est brillante qu'en apparence; il n'est pas rare, en effet, que l'on exploite telle ou telle faculté de l'élève au détriment de ses autres facultés. Ainsi l'un n'apprendra que le latin pendant dix ans pour obtenir un prix au concours, et l'autre n'apprendra que le grec ou les mathématiques, tandis que les élèves négligés resteront pendant tout le cours de leurs études dans la catégorie sacrifiée. De là dépérissement

(1) En 1805, un prix de 500 £ fut proposé par le révérend Claudius Buchanon, vice-prévost du collége de Fort-William, au Bengale. Le sujet à traiter était d'indiquer les desseins de la divine Providence, en soumettant aux armes anglaises une aussi vaste région; de signaler les conséquences de la traduction de la Bible en langues orientales, et, en dernier lieu, à donner un aperçu rapide des différentes modifications survenues dans les mœurs des nations indigènes, depuis l'introduction de la Bible parmi ces nations. On devine sans peine dans quel sens ce sujet fut traité.

des établissemens de province, découragement des professeurs de ces colléges, et, pour la plupart des élèves de Paris, infériorité telle, qu'en entrant dans la société ils sont inhabiles à exercer la moindre profession.

A ces récompenses les universités anglaises ajoutent le *tripos* ou listes sur lesquelles sont inscrits les noms des jeunes gens qui se sont distingués dans leurs études dans le cours de l'année ; ces listes sont classiques ou mathématiques ; on les publie deux fois par an dans l'université. Le *tripos* mathématique est une condition expresse du baccalauréat ès-arts ; celui qui aspire à ce grade doit être *junior optime*, c'est-à-dire qu'une mention honorable de sa capacité mathématique doit avoir été faite sur le *tripos;* exigence injuste. Rien de mieux sans doute qu'une étude consciencieuse et profonde des mathématiques, rien de plus louable que les efforts du corps universitaire pour hâter le développement et agrandir le domaine de cette belle science ; car c'est à elle que l'Angleterre doit ses plus grands hommes : Landesson, auteur d'un *Traité d'algèbre;* Wishton, auteur d'une *Théorie de la Terre;* Herschell et le grand Newton. Mais on ne peut nier que tel homme, médiocre dans l'étude du calcul différentiel et du calcul intégral, peut fort bien se distinguer dans d'autres sciences. La plupart des grands noms qui brillent aujourd'hui sur l'arène politique, si nous en croyons les *tripos*, n'ont été que de très médiocres mathématiciens. L'on objecte que l'étude de cette science rend l'esprit souple et ductile ; qu'elle l'apprend à saisir vivement en lui donnant l'habitude de la réflexion, et qu'elle tend merveilleusement à développer l'intelligence. Mais l'étude de toute autre science positive, soit, par exemple, celle de la logique, produirait un résultat plus prompt et par conséquent plus avantageux, si l'esprit de l'élève s'y adapte mieux.

En résumé, les études mathématiques sont fort bonnes ; il en est de même de la théologie ; à celle-ci, il ne manque que d'apprendre la tolérance pour être parfaite ; quant à l'étude

des classiques, malgré tout l'encouragement qu'elle reçoit, elle laisse beaucoup à désirer. Comme en Allemagne, elle se réduit à la connaissance d'un petit nombre d'auteurs; Térence, Platon, Aristote, Démosthènes, quelques compositions latines et grecques qui ne sont qu'une triste parodie du style que l'on veut imiter, l'art de construire un pentamètre, un hexamètre, un iambique ou un alcaïque, voilà ce qu'on appelle à l'université une bonne éducation classique. Quant à Sophocle, Thucydide, Hérodote, ces grands maîtres dont l'élégante et pure phraséologie pourrait être d'une si grande utilité à notre langue, ils restent dans un honteux abandon. Mais qu'importent au corps universitaire l'art de bien dire et la pureté du style; à ses yeux ce ne sont aujourd'hui que des accessoires de peu d'intérêt. Il y a quelques années, une revue parut sous le titre de : *Philological Museum.* Cette revue avait pour rédacteurs les savans et les écrivains les plus distingués de l'Allemagne; elle traitait de questions de haute portée sur la philosophie, la mythologie et les arts, de sujets d'histoire et de droit qui se rattachaient à diverses périodes de l'antiquité; elle intéressait ainsi tout le monde savant; elle tomba. Quelques jours après, un de ses rédacteurs se trouvant dans une société d'hommes lettrés, et composée en partie des sommités de l'université de Cambridge, manifesta ses regrets de la chute de cette revue; mais quel fut le désappointement du pauvre rédacteur, en voyant que la plupart des personnes auxquelles il s'adressait, chez lesquelles il croyait trouver de la sympathie, ignoraient que sa revue eût jamais existé.

Abus de tout genre, priviléges absurdes, mauvaise direction donnée à l'administration, tel fut et tel est encore l'état des universités anglaises. Ce tableau, loin d'être exagéré, aurait besoin pour être complet que l'on dévoilât les hostilités, les tracasseries sans nombre, les obstacles de toute espèce suscités par le mauvais vouloir du corps universitaire, toutes les fois qu'on a cherché à réformer ces abus. Mais cette tâche

étant au-dessus de nos forces, nous ne l'avons pas entreprise. Il nous reste à indiquer les moyens disciplinaires qui sont en usage à Cambridge et à Oxford.

L'étudiant anglais ne diffère de l'étudiant allemand que sur un point. Doué d'une humeur plus querelleuse, celui-ci appelle son condisciple sur le terrain pour la plus légère offense; combat qui, grace à Dieu, se termine ordinairement avec quelques flacons de vin du Rhin. Chez nous, les querelles sont beaucoup plus rares, et n'en déplaise à la civilisation, on s'en tient à la boxe; combat vulgaire, mais moins offensif, plus prompt, et beaucoup plus commode. Du reste, à part les duels, l'étudiant anglais ressemble en tous points à son confrère d'Allemagne. Le jeu, la bonne chère, la joie, le bruit; la chasse, les femmes et les chevaux; c'est là pour tous deux le *nec plus ultrà* du bonheur. Il faut donc une discipline sévère pour réprimer ces dispositions, ou du moins les contenir dans des bornes raisonnables..

Le système anglais n'a point la sévérité du système allemand. Une seule faute, une simple étourderie suffisent en Allemagne pour compromettre l'avenir d'un jeune homme. En Angleterre, on a plus de pitié, et alors même que l'étudiant est chassé de l'université, cas extrêmement rare, ce fait n'a sur son avenir aucune action fâcheuse. Comme en Allemagne, l'étudiant anglais est obligé de produire un certificat d'assiduité aux cours, lorsqu'il veut passer un examen. En Allemagne, l'étudiant se borne à recueillir des notes pendant la leçon; il suit le professeur, qui parle depuis le commencement de la leçon jusqu'à la fin, écrit avec une grande rapidité tout ce qui tombe de ses lèvres, et part avec son *heft* (copie); puis, rentré chez lui, il revoit ses notes et les met en ordre. Ce système n'est bon que lorsque le professeur fait des expériences devant l'élève; dans toute autre circonstance, il est évident qu'un livre bien écrit produirait le même résultat. Le système des universités anglaises nous semble préférable. Supposons un cours de grec, suivi par cinquante élèves : le professeur prend alternativement cinq ou six

d'entre eux et leur fait expliquer avec son assistance, le passage indiqué. S'agit-il d'un cours de mathématiques, les élèves sont appelés au tableau à tour de rôle, et là, ils donnent la solution du problème proposé. Ce n'est point sur le dire du professeur qu'ils travaillent, c'est le résultat de leurs recherches personnelles qu'ils apportent à la leçon. Mais un des grands avantages de l'étudiant allemand, c'est qu'il peut changer de professeur quand bon lui plaît. Libre à lui d'aller étudier le droit à Heidelberg, sous Thibaut, puis de partir pour Berlin, et de suivre les cours de Savigny et d'Eichhorn, ou bien d'aller à Goettingue étudier sous Meïhlenbruch ou Albrecht. Tout ce qu'on exige, c'est, lorsqu'il se présente dans l'une ou l'autre de ces universités, pour subir ses examens, de produire son *sheine* signé du professeur. Par ce système on donne de l'émulation aux professeurs et on les excite à faire de bons cours. En Angleterre, au contraire, l'étudiant est classé dans un collége où son séjour est forcé; on lui désigne un professeur, il ne peut en avoir d'autres; ou, s'il veut émigrer de Cambridge à Oxford, par ce changement de lieu, il compromet presque toujours les droits qu'il peut avoir acquis pour le *fellowship*, objet de son ambition. Enfin le concours est moins loyal. Pourquoi établir une distinction entre les fils de pairs, baronnets et chevaliers et les fils de simples particuliers? Pourquoi les premiers peuvent-ils aspirer au baccalauréat ès-arts n'ayant que douze inscriptions, tandis qu'on en exige seize des derniers? Cette distinction n'existe point en Allemagne, qui ne se flatte pas d'être un pays libre, comme le fait souvent l'Angleterre.

Les autres moyens disciplinaires des universités anglaises consistent à obliger l'étudiant à porter un uniforme; à lui assigner sa demeure, soit dans une maison particulière, soit dans un collége; à l'obliger à paraître, à des heures fixes, dans les lieux qui lui sont désignés par ses professeurs. Il dîne à une table commune avec ses autres condisciples, méthode inconnue dans toutes les autres universités, excepté à Leip-

zig, mais qui n'en est pas moins bonne, parce qu'elle fait naître entre les élèves des liaisons dont quelques unes, par la suite, deviennent profitables. Enfin on l'oblige à aller à l'église. Rien de mieux, si par ce moyen on obtenait de lui une tenue décente; mais le concert d'éternuemens et de crachemens, et quelquefois les bêlemens de chèvre et les chants de coq qui accompagnent le sermon du prédicateur, surtout quand ce discours est trop long, indiquent assez que ce but n'est point atteint.

(*Blackwood's Magazine.*)

Littérature.

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE

DE WALTER SCOTT.

L'existence toute patriarcale d'un greffier de cour de justice et d'un baronnet écossais vivant dans ses terres, ne peut offrir le même intérêt dramatique que la vie d'un Childe Harold; mais lorsque ce greffier a pour nom Walter Scott; lorsque le titulaire de cette place infime a eu assez de puissance pour rendre le monde entier tributaire de ses idées; pour servir de point de communication entre le présent et le passé, l'aristocratie et le peuple, la république et la monarchie, la réalité et la poésie; oh! alors chacun des mouvemens de cet homme extraordinaire, chacun de ses actes, chacune des pulsations de sa vie, émeut, intéresse, éveille notre sympathie. Walter Scott n'a pas été seulement un homme de génie; c'était avant tout un écrivain populaire. La grande vérité morale de la fraternité humaine n'a pas eu de prédicateur plus éloquent ni plus heureux; l'amertume profonde qui se mêle aux sentimens aristocratiques, la haine du riche contre le pauvre, l'animosité du pauvre contre le riche, n'ont jamais eu de conciliateur plus habile. C'est là ce qui a fait le prodigieux succès des œuvres de Walter Scott; c'est là aussi ce qui a donné tant d'attrait aux différentes biographies qui ont été publiées sur lui; c'est encore ce sentiment qui fera sans doute accueillir avec intérêt les fragmens de sa correspondance qui composent cet article. On y trou-

vera quelques particularités encore ignorées de la vie privée et de la vie littéraire du célèbre romancier.

La jeunesse de Scott fut peu orageuse. Ses camarades du barreau le raillaient même sur la froideur de son tempérament; mais il paraît que cette froideur n'était point l'unique sauve-garde de sa vertu, et qu'un amour chaste et conçu de bonne heure, sans être aussi précoce que celui du Dante pour sa Béatrice, ou de Byron pour Marie Duff, tenait garnison dans le cœur de l'avocat-poète, et y défiait les assauts des passions mauvaises. S'il faut en croire la renommée, c'est à cet amour que nous devrions les pages les plus tendres du *Lai du Dernier Ménestrel*, de *Rokeby* et de *Redgauntlet*. Les héroïnes de ces trois ouvrages ne seraient qu'un triple portrait d'un même objet, celui des premières affections de Scott.

Ce fut un dimanche, à la sortie de l'église des *Frères-Gris*, qu'il fit pour la première fois connaissance avec le *manteau vert*, car *elle* portait un manteau vert; protection insuffisante contre une averse subite, si par un heureux hasard le soupirant ne se fût trouvé muni d'un parapluie dont il déploya le rempart au-dessus de la jolie tête de son inconnue. Il la reconduisit jusque chez elle, et par un autre heureux hasard il se trouva qu'elle habitait près de chez lui, en sorte que le retour de l'église en compagnie devint une habitude indépendante de la pluie et du soleil, lorsque les amans se retrouvèrent en société. Par une troisième faveur du hasard, madame Scott et la mère de la jeune personne avaient été amies d'enfance, quoiqu'elles se fussent perdues de vue depuis nombre d'années. Les mamans renouèrent aisément connaissance, mais les pères ne se voyaient point encore, lorsque M. Scott, concevant des scrupules aussi louables que rares sur la liaison de son fils avec une jeune personne à qui les alliances distinguées de sa famille pouvaient donner de beaucoup plus hautes prétentions, crut devoir prévenir le père de la demoiselle. C'était un digne baronnet qui traita légèrement la chose, et remercia M. Scott en l'assurant qu'il était dans l'erreur. Cette intervention paternelle, dont le jeune Walter ne fut instruit

que long-temps après, ne changea donc rien à ses rapports avec sa bien-aimée, et il put se bercer pendant plusieurs années de l'espoir de lui être uni. Mais le désappointement, dit un célèbre poète anglais, court en riant sous barbe derrière l'espérance, et Scott eut en définitive le cuisant chagrin de voir le *manteau vert* se donner à un rival heureux. En vain, pour faire pencher la balance de son côté, fit-il imprimer élégamment et richement relier un petit nombre d'exemplaires de sa traduction de la *ballade de Burger* (1); l'auteur imprimé n'eut pas plus de succès que l'auteur inédit. Fort heureusement pour Scott, cet événement n'eut pas sur sa destinée la même influence qu'un événement semblable exerça sur celle de Byron. Il n'était pas d'une complexion à prendre pour muse le Génie de la douleur (2). La tête chez lui mena toujours le cœur, et un heureux mariage changea bientôt ses regrets en un souvenir poétique, mais indifférent.

En juillet 1797, sir Walter Scott profitant des vacances de la cour des sessions alla visiter les lacs du Cumberland, en compagnie de son frère John et d'Adam Fergusson. Leur première station fut Halyards, dans le Tweeddale, alors habité par le père de son ami, le célèbre historien philosophe. Ils y restèrent un jour ou deux, et Scott eut dans cet intervalle sa première et dernière entrevue avec David Ritchie, l'original du *Nain noir* (3). Poursuivant leur route vers le sud, les trois voyageurs visitèrent ensuite Carlisle, Penrith, etc., et fixèrent définitivement leur quartier-général à Gilsland, dont les eaux étaient alors peu fréquentées. Ils faisaient de là des excursions dans toutes les parties pittoresques du pays, en menant du reste le genre de vie oisive décrite par Scott dans les *Eaux de Saint-Ronan*. Le jeune poète, dès son arrivée à Gilsland, s'était laissé captiver par les charmes d'une des jeunes dames logées sous le même toit que lui, et ce fut après avoir

(1) Léonore (*les Morts vont vite*).

(2) Goëthe a dit de Byron qu'il était inspiré par le Génie de la douleur.

(3) *The Black Dwart*, qu'on a traduit en français sous le titre du *Nain mystérieux*.

visité avec elle un endroit de la muraille romaine qu'il composa ces vers :

> Daigne accepter ces fleurs, dont la pourpre ondoyait
> Sur le vieux rempart en ruines, etc., etc.

Mais une affection plus sérieuse lui fit oublier un caprice d'une semaine.

Un jour qu'il se promenait à cheval avec Adam Fergusson, les deux amis rencontrèrent à plusieurs milles de Gilsland une jeune amazone dont la grace et la beauté les frappèrent, et ils ne la perdirent pas de vue avant de s'être assurés qu'elle faisait partie de la société réunie aux eaux. Le soir même, il y avait bal, et le capitaine Scott y parut en uniforme. Adam Fergusson s'équipa en volontaire d'Edimbourg. Grande rivalité entre les jeunes gens pour être présentés à la belle inconnue. Mais les succès se trouvèrent partagés; car si les deux prétendans en uniforme furent admis à danser avec la jeune miss, leur ami, qui dut plus d'une fois maudire son pied-bot durant le bal, obtint l'honneur d'offrir la main à l'étrangère pour passer dans la salle du souper. Telle fut la première introduction de Scott auprès de miss Charlotte-Marguerite Carpenter.

« Sans posséder une beauté régulière, elle était riche d'attraits : svelte, gracieuse et légère comme une fée, cette charmante petite femme, comme l'appelait le berger d'Ettrick, avait un teint d'olive, des plus clairs et de grands yeux bien enchâssés, brillant du plus beau brun italien. Une profusion de tresses soyeuses et noires comme l'aile d'un corbeau tombait sur ses épaules. Elle joignait à la réserve d'une jeune femme anglaise qui a peu fréquenté le monde, un enjoûment naturel, en harmonie avec son accent français. On ne pouvait s'imaginer une créature plus charmante. » C'est M. Lockhart qui parle ainsi, et nous nous serions fait scrupule de changer un mot à ce gracieux portrait d'une belle-mère; tracé par la main d'un gendre.

Miss Charlotte était fille de Jean Charpentier de Lyon,

royaliste dévoué, qui avait occupé un emploi sous le gouvernement royal (1), et de Charlotte Volere, son épouse. Cette dame étant protestante, ses enfans, c'est-à-dire Charlotte et son unique frère, Charles Charpentier, furent élevés dans la religion maternelle. A la mort de son mari, au commencement

(1) Dans plusieurs actes que j'ai vus, M. Charpentier est désigné sous le titre d'écuyer du roi. (*Note de M. Lockhart.*)

NOTE DU TRADUCTEUR. — L'un des biographes de Scott, M. George Allan, consigne dans son livre les divers bruits qui coururent à propos de cette alliance : « La jeune dame, dit-il, passait pour la fille d'un négociant de Lyon, nommé Jean Charpentier; mais on se disait à l'oreille, et ce bruit n'a jamais été contredit d'une manière satisfaisante, que son soi-disant tuteur, le marquis de Downshire, lui tenait de beaucoup plus près et par le sang. Après une correspondance prolongée entre le futur et lord Downshire, le mariage fut décidé et eut lieu à Carlisle, le 24 décembre 1797. Ce fut probablement vers cette époque et pour plaire à sa fiancée que Scott déserta l'église presbytérienne, dans le sein de laquelle il avait été élevé, pour l'église épiscopale. On sait quelle répugnance éprouvent les classes de la bourgeoisie en Angleterre pour les alliances avec les étrangers. L'origine de miss Carpenter aurait suffi pour indisposer la famille de Scott; mais les bruits répandus et accrédités sur la légitimité de sa naissance excitèrent la plus véhémente indignation. La jeune dame était accompagnée par une miss Nicholson, qui passait pour sa gouvernante, mais qu'on assurait être sa mère; et il est de fait que miss Carpenter lui montrait la plus filiale déférence. La tante Jenny et toutes les vieilles filles de la lignée convoquèrent un conseil de guerre pour délibérer si elles pouvaient décemment rendre visite au jeune couple tant que la personne suspecte serait près d'eux. Les débats furent résumés avec autant de bon sens que de détermination par une vieille dame de leur connaissance. Elle déclara « qu'aussi long-temps que miss Nicholson se conduirait bien, il importait peu de savoir *qui diable elle était.* » M. et M[rs] Scott montrèrent moins d'esprit; ils firent retentir tout le quartier de leurs plaintes, et ajoutèrent encore au scandale. Walter Scott ne s'aperçut pas ou feignit de ne pas s'apercevoir de toutes ces niaiseries; il n'avait cherché que le confort domestique et non des jouissances romanesques. Deux anecdoctes prouvent qu'il avait adopté la maxime : *platonic love, platonic nonsense!* Un vieux domestique dévoué à sa personne, lui reprochant un jour d'avoir contracté un mariage qui faisait le chagrin de sa famille, « Bah! bah! répondit-il, cela me retiendra le soir à la maison. » Un ami, prenant un autre jour la liberté de le railler sur son choix. « Cette femme-là, dit-il, me donnera des enfans, et ne se mêlera pas de mes travaux; c'est tout ce que je demande. »

de la révolution, madame Charpentier se réfugia d'abord à Paris, et bientôt en Angleterre, où elle trouva un ami et un protecteur dans le marquis de Downshire, qui, lors de ses voyages en France, s'était lié d'étroite amitié avec la famille, et avait même passé quelque temps sous leur toit. M. Charpentier, voyant grossir l'orage révolutionnaire, avait placé 4,000 £ en Angleterre, dont une partie hypothéquée sur les propriétés de lord Downshire. A la mort de la mère, qui suivit de près l'arrivée de la famille à Londres, le marquis devint l'unique tuteur des enfans. Leur oncle maternel, le chevalier de la Volere, colonel d'un régiment russe, paraît avoir été tué dans la campagne de 1813. Charles Charpentier obtint par la protection de son tuteur un emploi dans le service de la Compagnie des Indes, et parvint au poste lucratif de résident commercial à Salem.

Scott s'ouvrit d'abord à sa mère sur ses projets de mariage; la lettre n'est point datée; mais miss Carpenter avait déjà quitté Gilsland pour Carlisle.

A Mrs SCOTT, GEORGE'S SQUARE, ÉDIMBOURG.

Ma chère mère, je reconnaîtrais bien mal les soins et l'affection que vous avez toujours eus pour moi, si j'oubliais mon devoir au point de ne consulter ni vous ni mon père dans la démarche la plus importante que je puisse faire de ma vie. Combien je m'estime heureux de pouvoir réclamer vos avis et vos instructions dans une affaire aussi grave! Vous devinerez sans doute à ce préambule qu'il s'agit de mariage, et vous ne vous tromperez pas. Quoique ma liaison avec la jeune dame ne soit pas ancienne, cette circonstance est en partie contrebalancée par l'intimité dans laquelle nous avons vécu, et par les occasions que j'ai eues d'apprécier sa conduite et ses sentimens dans des positions assez délicates, si bien que par le fait j'ai pu mieux la juger pendant un petit nombre de semaines passées ensemble, que je n'aurais pu le faire après de bien plus longs rapports entravés par l'étiquette et les exigences du monde. N'attendez pas de moi la description de sa personne; mon frère vous la fera, et je compte également sur lui pour vous donner tous les détails que les bornes d'une lettre ne peuvent contenir. Dans cette circonstance, je ne consulte pas moins mon jugement que

mon cœur ; sans être trop prévenu , je puis vous assurer que le caractère de cette jeune personne est doux et enjoué, son jugement sain et ses principes de religion très sérieux, ce qui vous fera beaucoup de plaisir, je le sais. Je me suis expliqué très franchement avec elle sur la nature de mes espérances, et elle croit pouvoir s'accommoder de la position que je voudrais voir tenir à ma femme dans le monde. Sa fortune, dépendant en partie de son frère qui occupe un poste lucratif à Madras, est assez considérable, 500 £ par an. Avec ce revenu et les émolumens de ma place, je ne doute pas que nous ne puissions tenir dans la société le rang que ma famille et ma position me donnent le droit d'occuper.

Ma chère mère, je ne puis vous exprimer combien je redoute de vous paraître léger ou inconsidéré dans cette affaire. Croyez qu'une expérience trop récente (vous ne pouvez ignorer ce à quoi je fais allusion) m'empêchait d'être aussi précipité dans mes conclusions que la chaleur naturelle de mon caractère m'entraîne à l'être. Je réclame vivement pour elle une tendresse que la bonté de votre cœur vous inspirera, d'autant plus qu'elle est orpheline, sans parens et presque sans amis. Son tuteur est, je devrais dire était, car elle est majeure, lord Downshire, dont je dois demander le consentement. C'est une marque de respect que méritent ses soins affectueux pour sa pupille. Je n'ai pas besoin de vous dire que, dans ma nouvelle position, je m'estimerai toujours heureux d'être utile à mes frères et surtout à ma sœur Anne. Mes amis de leur côté, je l'espère, auront toutes les attentions possibles envers une femme qui renonce pour moi à un avenir beaucoup plus brillant que celui que j'ai à lui offrir, et qui vient en Ecosse où elle n'a d'autre ami que moi. Je vous écrirais bien plus longuement sur ce sujet, mais il est tard, et comme je dois aussi écrire à mon père, je m'arrêterai là. Je crois (mais vous êtes le meilleur juge de la chose) que, dans les circonstances où je me trouve, vous devriez écrire à miss Carpenter, sous mon enveloppe, à Carlisle.

Ecrivez-moi une longue lettre sur cet important sujet ; envoyez-moi votre avis, et surtout votre bénédiction ; vous sentirez la nécessité de ne pas différer d'une minute à le faire et de me garder le secret jusqu'à plus amples nouvelles ; car quelque avancées que soient les choses, une objection de lord Downshire, ou mille autres incidens peuvent surgir. En pareil cas, je serais peu flatté que mon désappointement fût public.

Croyez-moi toujours, ma chère mère, votre obéissant et affectionné fils.

WALTER SCOTT.

Scott resta dans le Cumberland jusqu'à l'époque où les assises de Jedburgh le rappelèrent à ses travaux; mais il ne fut pas plus tôt libre qu'il reprit la route de Carlisle. La correspondance suivante jette un jour curieux sur le caractère et la conduite des parties, et sur la nature des difficultés soulevées par l'excessive prudence et les préjugés de la famille du jeune avocat. Miss Carpenter s'y peint surtout d'une manière tout aimable. Il paraît que Scott, tourmenté par les objections de sa famille, eut pour un moment l'idée de quitter le barreau et d'aller s'établir avec sa fiancée dans l'une des colonies anglaises. Voici quelques-unes des lettres qui furent écrites à propos de cette *importante* affaire.

Lettre de miss Carpenter

A WALTER SCOTT, ESQUIRE, AVOCAT, A ÉDINBOURG.

J'ai reçu depuis une heure à peine la lettre de lord Downshire. Vous me trouverez bien bonne, n'est-ce pas? de vous écrire aussitôt; mais je crains que toute ma bonté ne puisse me soutenir jusqu'au bout de ce vilain griffonnage. Lord Downshire serait charmé d'avoir de vos nouvelles. C'est le meilleur des hommes. Sa lettre est bonne et affectueuse, pleine de conseils, et dans le style de votre dernière. Je dois, me dites-vous, consulter *soigneusement* mon cœur; croyez-vous donc que je ne l'aie pas fait avant de vous donner mon consentement? Il est vrai que je n'aime pas à réfléchir sur ce sujet. J'ai peur. Il est effrayant de se dire c'est pour la vie. Comment pourrai-je jamais rire encore après de si terribles pensées? jamais, je le crains. Je suis blessée d'apprendre que vos amis ne trouvent pas ce mariage prudent. S'il ne leur est pas agréable à tous, il faut m'oublier; car j'ai trop d'orgueil pour songer à entrer dans une famille dont je ne serais pas l'égale. Je vous en prie, mon cher monsieur, écrivez à l'instant à lord D. expliquez-vous avec lui comme si c'était avec moi, et il fera, j'en suis sûre, tous ses efforts pour vous servir. Si vous m'aimez réellement, vous devez l'aimer aussi et lui écrire comme à votre ami.

Adieu, au plaisir de vous revoir bientôt (1). C. C.

(1) Tous les mots soulignés dans ces lettres sont en français dans l'original.

Lettre de Walter Scott à l'une de ses tantes,

A MISS CHRISTIAN RUTHERFORD, ASHESTIEL, PRÈS DE SELKIRK.

Ne vous est-il jamais arrivé, ma chère miss Christy, dans le cours de votre vie, de rencontrer un tiroir si bien garni, si plein bord à bord, qu'il vous était très-difficile de l'ouvrir malgré votre vif désir d'en exhiber le contenu? Si cela vous est jamais arrivé, vous comprendrez par cette parabole la cause de mon silence. J'avais tant de choses à vous communiquer, que je ne savais par où commencer. Quant à mon affection et à mon amitié pour vous, croyez-moi, car je vous parle sincèrement, jamais elles ne dorment ni ne s'assoupissent; et vos soupçons injustes à cet égard ont pu seuls me décider à vous écrire à propos d'une affaire qui m'intéresse vivement, quoique encore bien incertaine. Hem! hem! mais dévidons tout d'un coup notre chapelet. Je suis en bon train d'épouser une fort aimable jeune femme, dont je me suis épris dans le cours de ma visite aux lacs du Cumberland. Elle est née en France, mais ses parens étant d'origine anglaise, le nom de sa famille est Carpenter. Restée de bonne heure orpheline, elle a été élevée en Angleterre et est à présent confiée aux soins d'une miss Nicholson fille du feu doyen d'Exeter. Miss Carpenter est majeure, etc....

Quant à ses qualités personnelles, je vous dirai seulement qu'elle possède un grand bon sens et un excellent caractère, que j'ai vu soumis à de rudes épreuves. Je dois réclamer pour elle votre bienveillance et votre amitié, car je compterai sur vous et miss R... pour lui donner *la carte du pays* à son arrivée à Edinbourg. Je dois vous dire qu'il n'y a rien de romanesque dans son esprit. Bien que née en France, elle a les sentimens et les manières d'une Anglaise et serait fâchée qu'on lui en trouvât d'autres. Elle est pour le moment à Carlisle, où je la rejoindrai aussitôt la conclusion de nos arrangemens. Quelques difficultés ont été soulevées par mon père, à cause de certains préjugés que vous concevrez. Une des objections était l'incertitude de son revenu; elle a été en partie écartée par l'arrivée de ses rentes pour cette année avec l'assurance de leur paiement régulier et de leur augmentation même à l'avenir. Une autre objection était sa naissance: « Peut-il rien sortir de bon de Nazareth? » Mais comme ce n'était que la naissance uniquement et simplement, la seconde objection est tombée comme la première. Miss Carpenter s'est conduite dans toute cette affaire avec une

convenance qui a produit une forte impression sur mes père et mère, malgré leurs préventions. Ce n'est pas une beauté, il s'en faut, mais sa personne et sa figure sont très engageantes. C'est une *brunette* aux manières vives, mais qui sait être sérieuse au besoin. Elle a été baptisée et élevée dans le protestantisme anglican, je crois vous en avoir dit assez, etc. WALTER SCOTT.

Lettre de lord Downshire

A WALTER SCOTT, ESQ. AVOCAT A ÉDIMBOURG.

Londres, 15 octobre 1797.

Monsieur,

Loin de considérer votre lettre comme une *intrusion*, je l'ai recue avec plaisir. Une seule chose plus complétement statuée l'aurait rendue parfaitement satisfaisante, à savoir, la nature du revenu que vous possédez dès aujourd'hui et l'espèce de douaire que miss Carpenter pourrait raisonnablement attendre, en cas de votre prédécès. Quoiqu'elle soit d'âge à se décider elle-même sans me consulter, elle a bien voulu cependant soumettre son choix à mon approbation. Mon double titre d'ami et de tuteur m'oblige donc à faire tous mes efforts pour assurer son bonheur, en lui procurant un sort immédiatement confortable, et en empêchant qu'elle ne se trouve dans la détresse, en cas d'accident fâcheux. Son bon sens et son éducation sont sa principale fortune; elle ne peut donc avoir, pour parler comme le monde, de bien hautes prétentions. Mais son frère, qui s'est aussi trouvé confié à ma tutelle, l'aime tendrement et n'a point de famille. Il sera certainement à même de lui faire de très beaux avantages, car il prospère dans les Indes où je l'ai envoyé il y a quelques années, et où, je suis heureux de pouvoir le dire, il jouit d'une haute considération. Je ne jette point cela en avant pour vous exciter à faire rien au delà de ce que la prudence et la discrétion commandent; mais j'espère recevoir de vos nouvelles par le retour du courrier, car d'un moment à l'autre je puis être appelé loin de Londres. Comme les enfans sont en général la conséquence d'une union heureuse, je voudrais savoir votre intention et vos désirs à ce sujet. J'espère que vous ne me trouverez point trop questionneur; j'en suis même certain, si vous réfléchissez que je m'efforce d'assurer le bonheur et le bien-être d'une estimable jeune femme que vous admirez, pour qui vous professez de l'attachement, et pour qui j'ai de mon côté

la plus haute estime et le plus grand respect. Je suis, Monsieur, votre humble et obéissant serviteur. DOWNSHIRE.

Lettre de miss Carpenter à Walter Scott.

Votre dernière lettre, mon cher Monsieur, contient une si belle suite de *peut-être* et de si jolies conjectures, qu'on peut vous dire sans flatterie que vous excellez dans l'art de vous tourmenter vous-même. Du reste vous avez parfaitement tort dans toutes vos suppositions. J'attendais la lettre de lord D. pour répondre complétement à vos questions fort convenables sur ma famille; miss Nicholson dit que, lorsqu'elle vous a offert de vous donner quelques informations, vous les avez refusées et me conseille maintenant d'attendre la réponse de lord D. Ne croyez pas que j'aie fait la paresseuse. J'ai écrit de très-longues lettres à mon tuteur et toutes à votre sujet. Comment pouvez-vous exiger que je vous réponde relativement à la maison avant d'avoir des nouvelles de Londres? Cela est tout-à-fait impossible; et je vous crois un peu hors de votre bon sens de vous imaginer que je puisse être à Edimbourg avant le 12 du mois prochain. Oh! mon cher Monsieur, non; il n'y faut point penser de long-temps.

Je suis très-flattée du souvenir de votre mère; présentez-lui mes respectueux complimens. Vous ne me dites rien de votre père; j'espère qu'il va mieux. J'attends d'un jour à l'autre des nouvelles de mon frère. Vous pouvez dire à votre oncle qu'il est résident commercial à Salem. Il trouvera le nom de Charles C. sur la liste des fonctionnaires de la Compagnie. Mes complimens au capitaine Scott.

Sans adieu. C. C.

DE LA MÊME AU MÊME.

En vérité, M. Scott, tout ce griffonnage ne m'amuse guère. Je vous ai dit combien je l'aimais peu, et vous n'en persistez pas moins à me demander de vous écrire et cela par le retour du courrier. Oh! vous avez réellement perdu l'esprit. Je n'aurais certes point cédé à votre caprice, si vous ne m'aviez donné à entendre que mon silence avait un air de mystère. Je n'ai aucune raison pour vous cacher l'origine de mes parens; ils étaient tous les deux Français, se nommaient Charpentier et résidaient à Lyon, où, si vous voulez prendre des informations sur leur compte, on vous apprendra qu'ils jouissaient de l'estime publique et vivaient *dans un très-bon style*. Mon père occupait un em-

ploi dans le gouvernement. J'eus le malheur de le perdre avant d'être à même d'apprécier une pareille perte. A sa mort nous fûmes confiés aux soins de lord D. qui avait été son ami intime, et j'eus bientôt après l'affliction de perdre aussi ma mère. Nous prîmes le nom de Carpenter lorsque mon frère partit pour les Indes, afin de prévenir les petites difficultés qu'un nom français aurait pu faire naître. Etes-vous satisfait? Lord D. aurait pu vous donner toutes les informations désirables, car il a connu ma famille. Vous dites que vous l'aimez *presque*, mais jusqu'à ce que ce *presque* devienne un *tout-à-fait*, je ne puis vous aimer, moi. Avant de clore cette fameuse épître, permettez que je vous donne un petit conseil. Vous mettez trop d'*il faut* dans vos lettres. C'est commencer un peu trop tôt. Encore un mot; je me permets de faire peu d'attention à vos *il faut*, mais j'espère que vous observerez les miens. *Il faut* vous soigner; *il faut* penser à moi; *il faut* me croire sincèrement à vous. C. C.

DE LA MÊME AU MÊME.

Carlisle, 26 octobre.

Je n'ai qu'une minute avant le départ de la poste pour vous assurer, mon cher ami, du bon accueil fait à l'étranger (1). Sa grande ressemblance à un de mes amis me le rendra cher. Il sera mon compagnon constant; mais je regrette qu'il ne puisse répondre à mille questions que j'aurais à lui faire, et surtout à celle-ci : Quel fondement ont vos craintes? vos amis ont-ils changé d'opinion? Je vous en prie, faites-moi savoir la vérité. Ils sont peut-être fâchés que je sois Française. Ecrivez-moi immédiatement; tâchez d'être moins sombre, et croyez-moi toujours votre sincère C. C.

DE LA MÊME AU MÊME.

31 octobre.

...... Toutes vos appréhensions en ce qui concerne vos amis m'inquiètent vivement. A l'âge de votre père, les préjugés ne sont pas faciles à surmonter. Les vieillards, vous le savez, ont tant de sagesse et d'expérience que nous devons nous laisser guider par eux. S'il trouve à redire à ce que je sois Française, je l'excuse de tout mon cœur, car moi-même je n'aime pas les Français. Oh! combien tout cela me tour-

(1) Walter-Scott venait de lui envoyer son portrait.

mente ! quand donc ceci aura-t-il une fin ? Et, pour mettre le comble à tout, vous parlez d'aller aux Indes-Occidentales. Je suis certaine que votre père et votre oncle vous traitent de jeune obstiné, d'écervelé ; je suis de leur avis, et je dois croire que pour nourrir pareille idée vous avez résolu de ne plus penser à moi. Je commence à me repentir d'avoir accepté votre portrait ; je vous le renverrai, si vous pensez une seule fois encore aux Indes-Occidentales. C'est alors que votre famille m'aimerait singulièrement ! Les abandonner tous pour une étrangère, pour une personne qui ne possède pas la moitié des charmes et des bonnes qualités que vous imaginez ! Je crois entendre votre oncle vous traiter de jeune obstiné, j'en suis certaine, et je me trompe rarement dans mes conjectures. Que dit votre sœur de tout cela ? Je soupçonne qu'elle en pense ce que j'en penserais à sa place. Elle tremble d'inquiétude pour le bonheur de son frère. Présentez mes complimens à votre mère, si vous croyez qu'ils puissent lui être agréables et qu'ils ne soient pas déplacés. Je vous prie de me rappeler au souvenir de ma vieille connaissance le capitaine Scott. Ce soir a lieu le premier bal. Ne voudriez-vous pas être des nôtres ? Je devine votre réponse : « Cela me ferait grand plaisir. » — *En attendant celui de vous revoir, je suis toujours votre constante* CHARLOTTE.

Lettre de lord Downshire à Walter Scott.

Château Hartford, 29 octobre 1797.

Monsieur, j'ai reçu votre honorée lettre. Elle était si mâle, si honorable, si franche, si pleine de sens, que les amis de miss Carpenter ne peuvent trouver rien à objecter à l'union que vous proposez. L'époque et le lieu de la célébration dépendront d'elle, et je vais lui écrire par le courrier de ce soir. Vous lui assurerez donc ainsi qu'à ses enfans tout ce qui pourra lui être donné par son frère. J'espère que vous jouirez auprès d'elle de toutes les félicités terrestres. Je m'estimerai toujours heureux de recevoir de vos nouvelles et de me dire votre fidèle ami, et votre humble et obéissant serviteur. DOWNSHIRE.

SUR LA MÊME FEUILLE.

J'ai reçu hier soir l'incluse de lord Downshire. Si elle obtient votre approbation, je serai charmée de vous voir le plus tôt possible : j'ai mille choses à vous dire ; mais, je vous en prie, ne pensez pas de quel-

que temps à une maison. Je suis sûre de réussir à vous convaincre de la nécessité d'attendre que votre père ait arrangé les choses plus à votre satisfaction ou que j'aie reçu des nouvelles de mon frère. *Il faut* être de mon avis. Adieu. C. C.

Scott obéit aux injonctions de sa prétendue et partit pour Carlisle, où il resta jusqu'à l'ouverture de la cour des sessions toujours fixée au 12 novembre. Voici quelques-unes des lettres que lui écrivit sa fiancée avant la célébration du mariage.

A W. SCOTT, ESQ. AVOCAT, A EDIMBOURG.

Carlisle, 14 novembre.

Votre lettre ne pouvait arriver dans un moment plus favorable. Les regrets que vous exprimez d'avoir quitté Carlisle me surprennent beaucoup. En vérité, je ne puis croire que ce soit à cause de moi : j'ai été si stupide tout le temps de votre séjour ici. Je ne sais ce que j'avais, mais je me sentais abattue et réellement malade : c'était même une peine pour moi que de parler. L'arrangement de nos petits plans, tout prenait un tour si sérieux, que je commençais à réfléchir plus que je ne le fais généralement et que je n'aime à le faire. Je ne pense pas que les personnes réfléchies puissent jamais être heureuses. J'ai pris pour maxime : Adieu à toutes les pensées ; et j'ai résolu d'avance d'être satisfaite de toutes choses et de tout le monde à Edimbourg. C'est un système très sensé, n'est-ce pas ? Vous trouverez incluse la mèche de cheveux. Ils m'ont coupé presque toute ma chevelure. Miss Nicholson en a pris une partie et l'envoie à Londres pour en faire quelque chose, mais vous ne devez pas savoir cela, car c'est une surprise qu'elle vous ménage. Je suis charmée d'apprendre que votre père soit plus satisfait relativement aux affaires d'argent. Cela viendra : que cette bagatelle ne vous inquiète pas.

Adieu, Monsieur, j'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissante, C. C.

Vous m'avez rendue bien triste toute la journée. Je vous en prie, ne vous plaignez plus d'être pauvre. N'êtes-vous pas dix fois plus riche que je ne le suis ? Comptez sur vous et sur votre profession. Je ne doute pas que vous ne parveniez très-loin et que vous ne finissiez par être *un homme riche,* mais regardez au-dessous de vous, pour être

content de votre sort actuel et bannissez toutes les pensées fâcheuses. Nous ferons très-bien comme cela. Je suis désolée d'apprendre que vous avez *une mauvaise tête* (1). J'espère vous guérir de toutes vos douleurs. Je crois que vous travaillez trop; quand je serai la maîtresse, je ne vous le permettrai pas. Combien je vous en voudrais si vous vous sépariez de *Léonore* (2). Croyez-vous donc qu'une dépense puisse me paraître inutile lorsqu'il s'agit de votre santé et de votre agrément? J'ai une meilleure opinion de vous, et je suis contente que vous n'abandonniez pas la cavalerie, car j'aime tout ce qui est distingué. N'oubliez pas de trouver une remise pour le vieux carrosse. J'aimerais à le conserver en cas de voyage; c'est infiniment plus commode que les chaises de poste, et il fera notre affaire jusqu'au jour où nous pourrons avoir *notre équipage*. Quelle idée avez-vous eue de désigner la place où vous vouliez laisser vos os! Si nous étions mariés, je vous croirais las de moi. Joli compliment avant le mariage! Je compte bien ne pas vivre pour voir ce jour-là. Si vous avez toujours des pensées aussi riantes, que vous devez être amusant et gai!

Adieu, mon très-cher ami; soignez-vous bien si vous m'aimez, car je n'ai nul désir que vous visitiez ce pittoresque et romantique séjour, le cimetière. Adieu encore une fois, et croyez que vous êtes sincèrement aimé par C. C.

10 décembre.

Si je pouvais réellement croire que ma lettre vous a fait la moitié du plaisir que vous dites, je finirais, mon cher Scott, par devenir une infatigable *écriveuse*, ne fût-ce que pour vous plaire. C'est dire beaucoup. Vous sentez, je l'espère, le compliment que je vous fais; mais ne vous flattez pas de me trouver toujours aussi bonne. Comptez sur moi, mon cher ami, pour fixer à notre bonheur la date la plus rapprochée possible; et si ce n'est pas aussitôt que vous l'auriez désiré, il ne faut pas m'en vouloir. Il tombe très-mal que vous soyez mauvais ménager, car je suis moi-même une pauvre femme de ménage. J'essaierai. J'espère avoir bientôt le plaisir de vous voir et de vous dire combien je vous aime. Mais je voudrais que la première quinzaine fût déjà passée. Acceptez mon amour et toutes ces jolies petites choses. Adieu. CHARLOTTE.

P. S. Etudiez votre français. Rappelez-vous que vous aurez à m'en-

(1) Scott s'était plaint de maux de tête.
(2) La première monture de Scott dans la cavalerie volontaire.

seigner l'italien en retour ; mais vous aurez une stupide écolière. *Aimez Charlotte.*

Carlisle.

J'ai reçu hier soir des nouvelles de mes amis de Londres et j'aurai certainement le contrat cette semaine. Je vous l'enverrai directement : mais, pour ne pas perdre autant de temps que vous l'appréhendez, je préviendrai tous les petits délais de la poste, en fixant vendredi prochain pour votre arrivée ici ; et mardi 21... oh ! mon cher Scott, ce jour-là je serai à vous pour toujours. C. C.

P. S. Arrangez les choses de manière à ce que nous ne voyions personne de votre famille le jour de votre arrivée. Je serai si fatiguée et dans une telle épouvante que vos parens ne me verraient pas à mon avantage.

Mrs Scott, comme on peut le pressentir par ces lettres, se fit parfois critiquer pour un petit excès de vanité. Heureux les maris dont les femmes n'ont point d'autre défaut ! Sa prédiction s'accomplit. Scott alla loin, mais ce ne fut pas dans sa profession. Il devint un homme riche, ou du moins il put dépenser beaucoup d'argent et tenir non-seulement maison, mais équipage et château. Il est vrai que les splendeurs féodales d'Abbotsford s'éclipsèrent comme un rêve, après la banqueroute de Constable, où la responsabilité du romancier-châtelain se trouva engagée pour 120,000 £., d'après sa propre estimation, mais pour une somme encore plus forte à ce qu'il paraît. Dès lors il fallut renoncer à la représentation et vivre dans une espèce de retraite ; mais lady Scott ne fut pas mise à cette épreuve, car elle mourut dans l'année qui suivit cette grande catastrophe, le 15 mai 1826. Un biographe de Scott dit qu'en bonne conscience on ne saurait regarder cette perte comme un malheur pour lui dans les circonstances où il se trouvait, ayant à suer sang et eau pour payer ses dettes et obligé de renoncer à ce monde dont il avait fait l'ornement. Que sa femme se fût résignée avec moins de courage à la mauvaise fortune, c'est ce dont il est permis de douter ; mais n'est-ce pas une belle épitaphe que celle-ci ;

« Ci-gît lady Scott, née miss Carpenter, qui pendant trente années fit le bonheur domestique de son immortel époux. »

Mais occupons-nous plus spécialement des lettres qui ont un véritable intérêt littéraire. Nous n'avons inséré celles qui précèdent que parce qu'elles ont trait à l'un des événemens les plus importans de la vie d'un homme, et surtout d'un poète. D'ailleurs, des doutes planaient sur l'origine et la filiation de l'épouse de Walter Scott; nous avons voulu les dissiper entièrement. La première lettre que nous allons citer est relative au *Lai du Dernier Ménestrel*, le premier des grands poèmes de Scott; elle est adressée à miss Seward, l'une des femmes les plus distinguées de l'époque.

A MISS SEWARD, A LICHFIELD.

Ma chère miss Seward, je m'estime vraiment heureux de savoir que le *Lai du dernier Ménestrel* vous ait amusée ; car il manque de cette sorte de continuité qu'un poème doit avoir, et que je m'efforcerais de lui donner, si je devais le récrire. Mais je procédai comme un amateur qui parcourt un pays pittoresque, gravissant les collines pour découvrir des points de vue nouveaux, descendant les vallées pour y jouir de l'ombre. Comment s'étonner si ma course paraît excentrique ; si tous mes pas ne me rapprochent point du but ? Le page Nain est encore une *excroissance* du poème, et je me soumets à toutes les censures qui le concerneront. La vérité est qu'il a une histoire à part, et cette histoire la voici : Le conte grotesque de Gilpin Horner fut raconté par un vieux monsieur à lady Dalkeith. Fort divertie de la foi du conteur en son récit, milady me pria d'en faire une ballade à l'instar de celles des frontières. Je ne sais si vous avez jamais vu la belle et noble compagne de notre chef; mais si vous avez eu ce bonheur, vous n'ignorez pas qu'il est impossible de lui rien refuser. Où trouver une femme qui tienne autant de l'ange pour la beauté et le caractère ? Elle m'eût requis d'écrire une ballade sur un *manche à balai*, que je n'aurais pas hésité à la satisfaire. Je composai donc quelques vers et les intitulai le *Page diable*. Ils dormaient depuis long-temps dans mes tablettes, lorsque l'approbation de quelques amis, dont j'apprécie beaucoup le jugement, me décida à poursuivre. Je repris donc la plume, ne sachant pas plus que l'homme dans la lune comment l'a-

venture finirait. Enfin l'histoire me parut si rabotteuse que je fus charmé de la mettre dans la bouche de mon vieux ménestrel, de peur que, comprenant mal la nature dudit poème, on ne me soupçonnât de vouloir fonder une nouvelle école de poésie, lorsque je ne faisais qu'un effort impuissant pour imiter l'ancienne.

Je vous fais part de ces petites circonstances à vous et à tous ceux dont j'ambitionne les suffrages pour que vous ne me soupçonniez pas de badiner à dessein avec le public. Quant au troupeau des critiques, je ne puis faire grand cas de leur dire ; car puisqu'ils ne comprennent pas ce que j'appelle poésie, nous nous parlons les uns aux autres une langue étrangère. En vérité, la plupart de ces messieurs ressemblent aux raccommodeurs de casseroles qui, incapables d'en faire de neuves et de s'établir chaudronniers, rapetassent l'ouvrage d'autrui et font souvent deux trous pour en boucher un. Le sixième chant du *lai* est tout à fait redondant. Le poème devait réellement se terminer à l'union des amans, puisque l'intérêt (supposé qu'il y en ait), expire là. Mais qu'y faire? mon livre et mon page me restaient sur les bras, et il fallait me débarrasser d'eux, coûte que coûte. J'avais beau tendre la trame, la catastrophe était insuffisante pour remplir un chant entier; il fallut bien le compléter avec les chants des deux ménestrels. Mais il est temps de sortir du confessionnal que j'ai occupé assez long-temps, je crois, pour lasser la patience de mon aimable confesseur.

Votre affectionné serviteur, W. S.

La lettre suivante, également adressée à miss Seward, contient une appréciation curieuse des poèmes d'Ossian et du mérite de Macpherson, leur *fabricateur*.

Ashestiel, 1805.

Ma chère miss Seward, vous me rappelez de bien doux souvenirs d'enfance, en me demandant mon opinion sur Ossian. Ses ouvrages furent mis pour la première fois dans mes mains par le vieux docteur Blacklock, poète aveugle, dont vous avez peut-être entendu parler. C'était le plus digne et le meilleur des hommes. Il se plaisait surtout à encourager les efforts et l'esprit des jeunes gens qui l'entouraient. Bien jeune encore à l'époque de mes rapports avec lui, j'eus cependant le bonheur d'attirer son attention et de mériter sa bienveillance. Si j'ai obtenu quelques succès dans la carrière littéraire, j'en suis certainement redevable en grande partie aux livres qu'il me fournissait et à

ses propres instructions. *Ossian* et *Spencer* faisaient partie des livres que le bon vieux barde mit à ma disposition ; je les dévorais plutôt que je ne les lisais. Leurs poèmes firent si long-temps mes délices que j'en répétais des stances et des chants entiers. Malheur à qui me prêtait une oreille attentive ; car dans la chaleur de mon enthousiasme je fermais les yeux sur tous les symptômes de l'ennui que je finissais par exciter. Toutefois ma passion pour ces deux auteurs se modéra par une conséquence naturelle de mes progrès.

Les poèmes d'Ossian, en particulier, ont plus de charmes pour la jeunesse que pour l'âge mur. L'éternelle répétition des mêmes idées, des mêmes images, quelque poétiques qu'elles soient, doit finir par rebuter un lecteur dont le goût commence à s'épurer. D'un autre côté, quoiqu'il ne faille point, j'en conviens avec vous, confondre la question de l'authenticité de ces poèmes avec celle de leur mérite intrinsèque, le scepticisme dont ils sont l'objet leur ôte toute espèce de droit à l'indulgence qu'on ne saurait refuser aux productions d'un âge barbare, et tend à détruire ce sentiment de la réalité que nous aimons tant à pouvoir combiner avec celui de l'admiration. Quant à la fameuse dispute, je ne serais pas Écossais si je ne m'en étais occupé. Le fait est que j'ai poussé assez loin mes recherches ; car j'ai près de moi en ce moment la traduction de vingt ou trente des poèmes originaux non contestés d'Ossian. En tenant le plus large compte des désavantages inhérens à une traduction littérale, et des altérations que ces poèmes aujourd'hui recueillis ont dû subir par suite des violentes commotions et des brusques changemens survenus dans les Highlands, je suis contraint d'avouer que la majeure partie de l'Ossian anglais doit être attribuée au prétendu éditeur, et que toutes les introductions, notes, etc., sont un tissu de mensonges...

Dans toutes les ballades que j'ai lues ou entendues, *Fin* et *Ossin* sont représentés comme natifs d'Islande, quoique les récitateurs soutiennent opiniâtrément que c'est une corruption du texte. Sous le rapport du mérite, je ne crois pas ces poèmes gaéliques supérieurs à ceux des Scaldes scandinaves ; ils sont très-inégaux, souvent vigoureux et pathétiques, souvent diffus et communs. Les mœurs des héros sont celles des sauvages celtiques ; et je pourrais citer vingt exemples où Macpherson s'est emparé très-adroitement du début, des noms, des principaux incidens d'un vieux conte, et a revêtu le tout de ces ornemens et de ces mœurs sentimentales qui excitent d'abord notre surprise et bientôt nos doutes. Les Highlanders, reconnaissant les principaux traits d'histoire

qu'ils avaient entendu raconter dans leur enfance et, par-ci par-là, quelques passages réellement empruntés à de vieux poèmes, furent entraînés à se faire les champions de l'authenticité de ces chefs-d'œuvre apocryphes.

Les poèmes d'Ossian une fois adoptés, comme un article du *Credo* national, les Highlanders auraient plutôt renié la Bible qu'abandonné un seul vers des poèmes contestés. Ils avouent seulement que la traduction de Macpherson est très-infidèle ; plusieurs même la prétendent inférieure à l'original, parce qu'ils n'y retrouvent ni le rhythme primitif ni l'idiôme maternel, si chers aux enfans de Gael.

La *Société Highlandaise* a dans ces derniers temps entrepris des recherches, ou plutôt rassemblé des matériaux, pour défendre l'authenticité d'Ossian. Ces recherches n'ont prouvé qu'une chose : les poèmes d'Ossian, tels que nous les tenons de Macpherson n'ont point d'originaux proprement dits. La plus vieille légende qu'on ait découverte paraît être celle de Darthula ; mais elle est presque entièrement changée dans Macpherson. C'est du reste un fort bel échantillon de poésie celtique, et il prouve que cette poésie peut indemniser amplement ceux qui lui ont consacré et lui consacreraient encore leurs veilles. Pourrait-il en être autrement? Ne savons-nous pas que jusqu'à ce dernier demi-siècle les montagnes d'Écosse possédèrent une race de poètes héréditaires. Or, comment concevoir que, parmi plusieurs centaines de bardes qui pendant un pareil laps de siècles fondèrent leur réputation et leur rang sur l'art de la poésie, et cela dans un pays où les scènes de la nature et les mœurs prêtaient tant de couleur et d'effet à leurs productions, il ne se soit trouvé aucun poète éminent? Mon humble avis est que nos antiquaires, au lieu de borner leurs travaux comme ils l'ont fait jusqu'ici à la poursuite d'une chimère, mériteraient bien mieux de leur pays, s'ils faisaient d'exactes investigations dans ces annales et sauvaient de l'oubli les renseignemens précieux qu'elles renferment. Toutefois, direz-vous, l'infériorité de Macpherson dans d'autres genres de composition s'accorde mal avec la paternité qu'on lui prête. J'en conviens ; mais considérons les avantages dont il jouissait sur son propre terrain. Macpherson avait vu le jour dans les Highlands; son imagination s'était nourrie dès l'enfance des charmes de la poésie celtique. Nous savons, d'après une constante expérience, que la plupart des Highlanders, lors même qu'ils possèdent parfaitement la langue anglaise, continuent à penser dans leur propre langue. Or il me paraît démontrable que Macpherson pensait presque tous les mots de son Ossian en gaélique, quoiqu'il les

écrivît en anglais. Les échantillons qui nous restent de ses premières poésies portent le cachet de la langue et du génie celtiques; en sorte que, par le fait, on pourrait encore considérer cet ingénieux auteur comme un poète highlander, lors même qu'il ne nous aurait pas laissé quelques traductions erses, prétendus originaux d'Ossian, incontestablement composées par lui Macpherson.

Ces diverses circonstances lui donnaient un grand avantage pour former le style de son Ossian, style amplifié et modifié d'après les idées que Macpherson se faisait du goût moderne, mais généralement taillé sur le patron des légendes des sennachies et des bardes. Dans la traduction d'Homère, il perdit cet avantage ; ses enjolivures tournèrent au détriment de sa traduction; peu de gens se soucièrent de voir leur vieil ami d'Ionie affublé du plaid de tartan et du philabeg (1). En un mot, le style que s'était fait Macpherson, admirable si l'on veut pour une légende montagnarde, ne convenait nullement pour reproduire les beautés d'Homère ; ce fut une bévue de la part de cet intelligent écrivain (bévue en partie provoquée par le succès brillant de son premier ouvrage) de supposer qu'il existât quelque sympathie entre lui et le cygne méonien. Macpherson, dans son genre, était certainement un homme de talent, et sa verve poétique, aussi bien que l'usage qu'il en sut faire, honore son pays : je n'en dirai pas autant de son caractère personnel.

Je viens de vous donner avec une sincérité complète mon opinion sur la grande question nationale d'Ossian. Cette opinion je ne l'ai arrêtée qu'après de mûres réflexions et de patientes recherches. J'avais eu, pendant un temps, l'idée de composer un poème montagnard, à peu près dans le genre du *lai*. J'y aurais tracé autant que possible une peinture fidèle de ce qu'était cette race enthousiaste avant la destruction de son gouvernement national. Je n'avais pas, il est vrai, pour cela les mêmes facilités que pour décrire les mœurs du Border, où je suis, comme on dit, chez moi; mais, pour balancer mon ignorance des mœurs celtiques, sachez que dès mon enfance j'ai fait mes délices

(1) Jupon de tartan, assujéti par une boucle. L'ancien costume montagnard se composait d'une pièce unique, le plaid, dont on roulait un bout autour des reins pour en former une espèce de jupon; on rejetait le reste sur l'une des épaules pour l'étendre sur toutes deux en cas de pluie. Ce vêtement, fort convenable pour les chasseurs et les bergers, était incommode pour les laboureurs; car le manteau se trouvait ainsi en quelque sorte cousu au jupon. Dans le nouveau modèle, au contraire, on peut déposer le manteau à volonté, sans se mettre pour cela tout nu.

de toutes les traditions highlandaises que j'ai apprises de la bouche des vieux Jacobites qui fréquentaient la maison de mon père.

Croyez que je ne resterai pas à quelques milles de Lichfield sans vous présenter mes hommages en personne. La prudence pourtant me conseillerait de n'en rien faire; j'ai grand peur que vous ne vous soyez fait de moi une opinion fort exagérée. Peut-être vous attendez-vous à voir un homme consacré corps et ame à la littérature! Or vous trouverez en moi un écervelé, demi-homme de loi, demi-chasseur, dans la tête duquel manœuvre depuis la cinquième année de son âge un régiment de cavalerie; demi-savant, demi-timbré comme ses amis le lui disent quelquefois, un homme en un mot qui n'a rien de complet que son affection, son amitié, son estime pour miss Seward.

W. S.

L'entrevue appréhendée par Scott eut lieu peu de temps après. On sera sans doute curieux de lire ici le jugement que la *poëtesse* porta de son confrère en Apollon. Voici ce qu'elle écrivit à ce sujet à M. Cary, le traducteur du Dante :

Vendredi dernier, le grand poète, Walter-Scott, est entré dans ma demeure comme un rayon de soleil. Cet orgueil de la muse calédonienne est grand de taille et plutôt robuste que grêle. Ni le contour de sa face ni ses traits ne sont élégans. Son teint annonce la santé; il est pur sans être fleuri. Nous lui avons trouvé une singularité assez rare : des cheveux et des cils bruns avec des sourcils blonds. Son air est ouvert, naturel, bienveillant. Lorsqu'il parle sérieusement ou qu'il prête une vive attention, une pensée profonde siége sur ses paupières, quoique ses yeux soient d'un gris pâle, et quand il contracte son front les rayons du génie s'échappent obliquement des globes que ce front domine. La lèvre supérieure trop longue empêche sa bouche d'être décidément belle, mais les plus *douces émanations* du cœur se jouent autour d'elle quand il parle gaîment ou sourit; en compagnie il est beaucoup plus souvent gai que rêveur. Sa conversation, source intarissable d'esprit, d'allusions délicates, de fines plaisanteries, devient éloquente et nerveuse sur les sujets sérieux. Son accent est incontestablement écossais, mais il est loin d'être commun. L'ensemble de sa personne ne désappointe pas l'attente que sa poésie doit exciter chez tous ceux qui sentent la puissance et les charmes de l'inspiration. La mémoire de M. Scott n'est pas moins prodigieuse que celle de John-

son; mais sa manière de dire est trop monotone et trop violente pour faire valoir ses propres écrits ou ceux des autres.

Miss Seward avait pour *dévisager* ses hôtes un talent qui justifie les appréhensions de Scott. Du reste, le portrait est très flatteur, et la description de la bouche rappelle d'une manière frappante le buste de Scott, par le célèbre Chantrey.

La lettre suivante, principalement relative aux *OEuvres complètes de Dryden*, éditées par Scott, offre un double intérêt par la renommée littéraire des correspondans et par la question délicate qu'ils traitent.

A GEORGES ELLIS, ESQ., SUNNINGHILL.

Ashestiel, 17 octobre 1805.

Mon cher Ellis, plus d'un mois s'est écoulé dans ma solitude affairée, et je n'ai pu encore trouver le temps de m'asseoir pour répondre à votre aimable lettre; je n'ai cependant d'autre excuse qu'une horreur invincible pour les plumes et l'encre, horreur que ce pays ne manque jamais de m'inspirer dans les beaux jours. En revanche je monte à cheval, je me promène, je pêche, je chasse, je bois et mange du matin au soir. J'aurais souhaité de bon cœur que vous fussiez venu cette année à Reged partager nos plaisirs champêtres; mais je me console en pensant que votre visite serait passée, tandis que c'est encore un plaisir à venir.

Je vous serai infiniment obligé de vos bons avis et de votre assistance dans le cours de mon travail sur Dryden. Je crains qu'en ce qui regarde la vie de notre poète, on ne puisse ajouter que bien peu de chose aux matériaux compilés par Malone, mais les mêmes faits peuvent très certainement être mieux racontés et rangés dans un meilleur ordre. Je m'occupe pour l'heure des drames, ce qui bientôt rendra ma présence à Londres d'absolue nécessité.

Maintenant parlons d'une découverte que j'ai faite ou que plutôt Robert Jameson a faite en copiant le manuscrit du *Vrai Thomas* et de la *Reine des Fées* (1) dans la cathédrale de Lincoln. La reine, au moment de se séparer de Thomas, accorde au prophète le don de

(1) *The queen of Elf Land*, la reine de la Terre des Fées.

pincer de la harpe et celui de bien dire. Remarquez la réponse du Vrai Thomas :

> To harp and carp, Tomas, where so ever ye gen
> Tomas, take thou these with thee.
> Harping, he said, « Ken I nane,
> For Tong is chefe of mynstrelsie (1). »

Si le pauvre Ritson (2), donnant un démenti à son propre système de matérialisme, pouvait sortir du tombeau et jeter les yeux sur ce passage du manuscrit, il se replongerait bien vite dans la région des ténèbres. On ne saurait en effet trouver un témoignage plus respectable que celui du *Vrai Thomas*, et, vous l'entendez, il déclare que la langue ou le récit est la principale ou du moins la plus noble part de la profession du ménestrel. Une autre curiosité nous a été apportée ici l'autre jour par M. Southey, le poète, qui m'a honoré de sa visite en se rendant à Edimbourg. C'était un manuscrit contenant plusieurs romances et autres compositions poétiques, qui selon toute apparence remontent au quinzième siècle !

Je n'ai pas eu le temps d'analyser le contenu dudit manuscrit, mais plusieurs pièces me paraissaient d'une grande valeur. J'ai remarqué entr'autres une histoire de sir Gowther donnée par le copiste pour un lai breton, et qui a plus d'un rapport 1° avec l'histoire de *Robert-le-Diable*, le héros étant engendré de la même manière ; 2° avec celle de *Robert de Sicile*, la pénitence imposée à sir Gowther étant la même, car il mangeait avec les chiens de la meute lorsqu'une dame muette reconnut en lui le chevalier étranger qui avait secouru son père l'empereur dans ses guerres. Il y avait également une histoire de sir *Isanbras* ; un poème intitulé : *Sir Amadas*, non point Amadis de Gaule, mais un courtois chevalier qui, réduit à la misère, voyage pour cacher sa détresse et consacre les derniers débris de sa fortune à la célébration des funérailles d'un chevalier décédé, à qui d'impitoyables créanciers refusaient les honneurs de la sépulture. Le reste du conte ressemble au *Jean de Calais* de la *Bibliothèque Bleue* et à une bal-

(1) « Partout où vous irez, Thomas, emportez avec vous le don de pincer de la harpe et celui de bien dire.— De la harpe, répondit-il, peu me soucie, la langue seule suffit au ménestrel. »

(2) Antiquaire laborieux, mais disputeur atrabilaire.

lade populaire, intitulée : *La Guirlande du Facteur* (1). J'ai remarqué encore le joyeux récit de la chasse donnée à un lièvre par une troupe de paysans avec leurs mâtins et leurs chiens hargneux, « aux pattes écourtées et sans ombre de queue. » Les bévues et les tribulations de ces chasseurs inexperts devaient exciter bien des éclats de rire à la table des barons féodaux, si fiers de connaître les difficultés et les mystères du grand art de la chasse, ainsi parodiée par des rustauds. J'ai remarqué enfin, toujours dans ledit manuscrit, un sermon burlesque, lequel nous instruit d'un voyage que Pierre et Adam firent ensemble à Babylone. On y voit comment Pierre en vint à poser à Adam cette grande question : « Adam ! Adam ! pourquoi mangeas-tu la pomme sans la peler ? »

Ce manuscrit est la propriété d'une dame. J'aurais beaucoup donné pour le garder une semaine ; mais cela n'était pas possible. Southey m'a chargé de vous dire qu'étant dans l'intention d'en tirer quelques extraits, il s'estimerait heureux d'en copier ou faire copier telle partie que vous désirerez : je recommande cette offre de service à votre attention toute spéciale. Où réside en ce moment Heber-le-Magnifique dont la bibliothèque et la cave (2) n'ont point de rivales au monde ? Je voudrais lui écrire relativement à Dryden. Avez-vous des nouvelles récentes de la Jamaïque ? Tout à vous. W. S.

M. Ellis répond :

Je vous garantis les bons offices d'Heber, si toutefois vous avez besoin de secours, ce dont je doute fort ; car à mon avis la meilleure édition que l'on puisse donner aujourd'hui de Dryden serait celle où la correction du texte et la beauté de l'impression se trouveraient réunies à de bonnes notes critiques. Quant à la vie du poète déjà compilée par Malone, Ritson lui-même, s'il pouvait, comme vous le dites, ressusciter, serait fort embarrassé de découvrir une seule anecdote à y ajouter ; mais abréger Malone, nettoyer, polir sa narration, la rendre élégante, intelligible, c'est un véritable service que recevront de vous les acheteurs de sa laborieuse compilation, je ne dis pas ses lecteurs,

(1) The Factor's Guirland.

(2) Ellis avait raconté à Scott qu'Heber, *le Magnifique*, avait acheté pour 1100 £ de vin à une vente où il s'était trouvé lui-même l'automne précédent.

car je ne pense pas qu'elle en ait jamais eu au pluriel. Feu le docteur Warton, vous ne l'ignorez peut-être pas, avait le projet d'éditer Dryden à la *Hurd :* c'est-à-dire d'après les mêmes principes que l'édition châtrée de Cowley. Il donnait pour raison que Dryden écrivant pour vivre devint nécessairement un écrivain diffus et répandit plus d'absurdités dans ses compositions dramatiques qu'aucun autre griffonneur de ce siècle de griffonnage. Aussi, quoique son rare talent perce en beaucoup d'endroits et qu'on reconnaisse la main du maître, ses comédies semblent condamnées à l'oubli, et ses tragédies, imprimées en si mauvaise compagnie, ont partagé le même sort. Le docteur Warton croyait néanmoins que, par un choix judicieux desdites tragédies ainsi que des contes et des ouvrages en prose, on pourrait présenter Dryden au public sous un jour beaucoup plus avantageux qu'en livrant toute la masse de ses écrits. Le docteur qui, soit dit en passant, n'était rien moins que chaste et délicat, comme on peut en juger par son édition de Pope, avait-il tort ou raison en cette circonstance? Vous le savez mieux que moi; mais je vous avouerai que l'annonce d'une édition des œuvres complètes de Dryden m'inspire quelque peu d'alarmes. Toutefois, si vous pouvez me dire l'espèce d'aide que vous désirez recevoir, je ferai de mon mieux pour remplir vos vues.

G. E.

La réponse de Scott est très remarquable.

Je ne châtrerai pas John Dryden. Je consentirais tout autant à châtrer mon propre père comme fit, je crois, Jupiter jadis (1). Que diriez-vous d'un éditeur qui châtrerait Shakspeare, Massinger, ou Beaumont et Fletcher? Ce n'est pas que je désapprouve les éditions *expurgatæ et emendatæ* à l'usage des pensions et des colléges, où les idées impures ne peuvent guère s'introduire qu'en fraude sous la toge des poètes romains ou sous la barbe et la fraise de nos vieux auteurs dramatiques. Mais prenant sur moi la tâche d'éditer les ouvrages d'un homme de génie pour les bibliothèques et les collections, car les *Œuvres complètes de Dryden* ne peuvent avoir d'autre destination, je dois donner mon auteur tel que je le trouve, et je n'arracherai pas la page pour enlever la tache, si grande qu'elle soit. Les œuvres de Swift, de Pope même, ne sont-elles pas entrelardées d'indécences? Elles ne

(1) Dans la *Théogonie* d'Hésiode, ce fait est imputé à Saturne.

figurent pas moins pour cela sur tous les rayons, sur toutes les tables de lecture, dans tous les boudoirs? Prior n'est-il pas le plus indécent des conteurs, sans en excepter Lafontaine? nous voyons pourtant ses contes entre les blanches mains de nos ladies. Et dans le fait ce ne sont pas des passages égrillards et d'une indécence bouffonne qui corrompent les mœurs, mais bien les sonnets qu'un génie voluptueux et passionné, comme Master Little (1), chante aux fillettes et aux écoliers: *virginibus puerisque*. C'est le jargon sentimental, moitié dissolu, moitié méthodiste, qui débauche l'intelligence, enflamme les passions et prépare la jeunesse à céder aussitôt que le tentateur se présente.

D'un autre côté, je souffre véritablement lorsque je lis certaines comédies de Dryden, aussi stupides que licencieuses, bien qu'on y trouve parfois une riche veine de comique et que toutes offrent de curieux tableaux du siècle où l'auteur écrivait. Mes notes critiques seront peu nombreuses; mais j'espère enrichir les poèmes politiques, tels qu'*Absalon et Achitopel, la Biche et la Panthère*, etc., de quelques annotations curieuses. J'ai déjà fouillé dans plusieurs centaines de pamphlets de ce siècle pamphlétaire, et mes fouilles n'ont pas été infructueuses. On me dit de m'attendre à une opposition formidable; M. Crowe, le professeur de poésie d'Oxford, menace également le public d'une édition de Dryden. Je ne sais ce qui doit me contrarier le plus: ou que personne n'ait entrepris plus tôt cette besogne ou que ce monsieur s'avise de l'entreprendre juste à la même heure que moi. N'importe, je suis trop avancé pour reculer, et n'entends point permettre, si je puis l'empêcher, qu'un autre coq chante plus haut que moi. W. S.

Scott avait réclamé pour cette édition de Dryden les bons offices d'un grand nombre d'autres amis littéraires. Il reçut du poète Wordsworth la lettre suivante que M. Lockhart qualifie d'admirable, mais qui nous semble seulement intéressante en ce qu'elle résume en peu de mots les opinions du coryphée de l'*École des Lacs*. Ses réflexions sur les contes de Dryden, imités de Boccace, sont du reste fort justes:

Patterdale, 7 novembre 1805.

Mon cher Scott,

.....J'apprends avec beaucoup de plaisir les engagemens que vous

(1) Thomas Moore.

avez pris envers Dryden: non qu'il soit comme poète un de mes grands favoris. J'ai la plus haute admiration pour son génie, mais ce génie n'est pas un génie poétique. Les seules qualités essentiellement poétiques que je trouve chez Dryden sont la spontanéité et l'entente parfaite de l'harmonie; il peut paraître étrange que je n'ajoute pas : et une grande facilité d'élocution. Sans doute il possédait cette facilité, et son langage est tel qu'on peut le souhaiter à tou sles poètes, ou plutôt tel qu'aucun poète n'en peut être totalement dépourvu.

Dryden n'avait ni le cœur tendre, ni un sentiment bien élevé de la dignité morale de l'homme. Son langage semble-t-il se poétiser et se passionner, c'est lorsqu'il s'arrête sur des sujets repoussans : la folie, les vices et le crime. Il n'y a pas, dans toutes ses œuvres, une image empruntée à la nature; et dans sa traduction de Virgile, toutes les fois que le poète de Mantoue a saisi les nuances les plus délicates, Dryden gâte infailliblement le passage.

Si je puis vous être de quelque utilité, ne vous faites pas faute de moi. Je commence par prendre la liberté de vous suggérer une idée. Quand vous arriverez aux contes, ne serait-il pas bon d'imprimer en plus petit texte et en note les contes de Boccace, dans la langue originale? Si cela vous semble avoir trop l'air d'enfler un volume, je ferais tout au moins, à votre place, des extraits suffisans pour montrer les passages où Dryden a laissé derrière lui son original et ceux où il est resté fort au dessous. Je considère ses traductions de Boccace comme les meilleurs ou du moins les plus poétiques de ses poèmes. Il y a longtemps que je n'ai ouvert l'auteur italien; mais je me souviens qu'il ne marie pas Sigismonde à Guiscard (les noms sont, je crois, différens dans Boccace). Mon avis est que Dryden a beaucoup nui à l'histoire et dégradé le caractère de Sigismonde par ce mariage. Il le dégrade davantage encore, si ma mémoire me sert bien, en faisant de son amour une passion toute sensuelle, Dryden ne comprenait pas autrement cette passion. Malgré tous ces défauts, et ils sont énormes, c'est un beau poème. La réponse de Guiscard aux premiers reproches que lui adresse Tancrède, est vraiment noble dans Boccace; elle ne contient que ces mots : *Amo può molto più che ne voi ne io possiamo*. Dryden a gâté cela. Il dit d'abord fort bien : « Les fautes de l'amour sont justifiées par l'amour », mais viennent ensuite quatre lignes de misérables extravagances, tout-à-fait *à la Maximin*.

Adieu, et croyez-moi toujours votre affectionné ami,

WILLIAM WORDSWORTH.

Si le nom de Southey ne paraît pas dans cette correspondance, c'est que l'amitié des deux poètes est moins ancienne, comme on le verra par la lettre suivante adressée par Scott à miss Seward, sa vieille correspondante de Lichfield. Cette lettre contient en outre une curieuse appréciation du commerce de la librairie.

Je suis charmé, quoiqu'un peu jaloux, d'apprendre que vous soyez sur le point de faire la connaissance de Southey. Vous aimerez infiniment, j'en suis certain, notre poète épique ; car s'il dédaigne de descendre aux *nugæ canoræ* de la société, en revanche, lorsqu'un esprit sympathique évoque pour ainsi dire le sien, personne ne parle un langage plus animé et plus pur sur les questions littéraires. C'est peut-être l'homme d'Angleterre qui a le plus lu et qui surtout a le mieux su mettre à profit les connaissances acquises. Quant à mon petit Jeffrey (1), je perds l'espoir de le réconcilier avec vous, et pourtant une heure de conversation avec lui suffirait pour détruire vos préjugés. Southey ne se rend pas justice, en supposant que la *Revue d'Edinbourg* puisse couler bas *Madoc* (2) même pour un temps. La dimension et le prix de l'ouvrage, joint à la frivolité d'un siècle qu'il faut traiter comme les nourrices traitent leurs capricieux marmots, sont des raisons suffisantes pour qu'un poème taillé sur un patron si chaste ne prenne pas immédiatement. Nous savons le destin semblable de l'immortel ouvrage de Milton, dans le siècle bel-esprit de Charles II, époque où la poésie était pourtant beaucoup plus à la mode qu'aujourd'hui. Pour ce qui est du partage des bénéfices, je ne crois pas que Southey comprenne messieurs du commerce comme je les comprends. Sans une plus forte dose de fourberie que celle dont la longue pratique de leurs prédécesseurs leur a acquis la prescription, ces messieurs réduisent à rien les profits de l'auteur. C'est la fable du Renard en société avec le Lion. Pourtant je ne blâme pas tout à fait les éditeurs, quand je songe à la singulière nature de leurs *mystères*. Un boucher se connaît généralement en bestiaux ! Mais quel libraire eut jamais la prétention d'entendre quelque chose à la marchandise qu'il détaille ? Ce sont les seuls commerçans du monde qui achètent et revendent chat en poche. Songez à l'abominable friperie qu'ils exposent chaque année en vente et dont ils sont les premières

(1) Le célèbre directeur de la *Revue d'Édinbourg*.
(2) Poème de Robert Southey.

dupes; vous leur pardonnerez facilement de chercher à s'indemniser aux dépens des auteurs de mérite. En effet, quoique le compte de tel libraire en particulier avec un homme du talent de Southey puisse être réglé d'une façon inique, je crois pourtant qu'en somme la balance entre le *commerce général* et le corps des hommes de plume est tout en faveur de ces derniers. Ce que messieurs les libraires récoltent aux dépens d'une classe d'écrivains, ils le dissipent bien souvent par la publication d'ouvrages médiocres. Cette façon d'opérer me paraît, dans l'ensemble, servir la cause de la littérature. Un libraire édite vingt livres dans l'espoir de tomber sur une bonne spéculation, comme on prend un certain nombre de numéros à la loterie dans l'espoir d'en voir sortir un. La carrière se trouve ainsi ouverte à tout le monde; et si le candidat heureux est écorché, sa dépouille sert à former de petites primes pour consoler ses rivaux malheureux. La cause de la littérature y gagne donc en définitive, puisque nul n'est exclu de la lice; ce qui n'excuse pas l'insousiance de Southey pour ses propres intérêts.

Ce fut en 1806, pendant un séjour de plusieurs semaines à Londres, que Scott vit pour la première fois miss Joanna Baillie, cette femme si supérieure et qui fut l'amie de Byron. Les drames sur les *Passions*, publiés par miss Baillie (1), avaient excité dès leur apparition l'enthousiasme ardent et sincère du poète écossais. Depuis lors, il entretint avec elle une correspondance active et incontestablement la plus intéressante de toutes celles que renferme la compilation de M. Lockhart.

La première visite de Scott produisit sur miss Joanna Baillie à peu près le même effet que sur miss Seward. « Je fus d'abord, disait-elle, un peu désappointée : la lecture du *Lai du Dernier Ménestrel* était toute fraîche dans ma mémoire : je prêtais à l'auteur une élégance et une finesse de traits idéales; mais, après l'avoir vu, et en recueillant mes impressions, je me disais à moi-même que, si je m'étais rencontrée dans une foule et embarrassée d'en sortir, j'aurais choisi cette physionomie-là entre mille, tant j'y trouvais de bienveillance et de sagacité. Nous n'avions pas causé long-temps ensemble

(1(Dans nos précédentes séries nous avons eu plus d'une fois l'occasion de parler de cette femme célèbre.

que je découvris dans le jeu expressif de ses traits beaucoup plus d'élégance et de délicatesse qu'il n'en manquait à leurs contours. »

En 1809, Henry Siddons, le fils de la célèbre Mrs Siddons, prit la direction du théâtre d'Edinbourg, d'après les conseils et les pressantes sollicitations de Scott. Ce dernier acheta même une part de la propriété du théâtre, et devenu l'un des délégués les plus actifs de la société, il ne cessa de prendre, pendant une longue suite d'années, le plus vif intérêt à tout ce qui concernait la scène écossaise. La première pièce nouvelle mise à l'étude par Henry Siddons fut *la Légende de Famille*, de miss Joanna Baillie. C'était le premier des drames de cette charmante femme qui essuyât l'épreuve de la représentation dans son pays natal. Scott n'épargna aucun effort pour que cette épreuve fût heureuse. On le consulta sur tout les détails des costumes ; il assista à toutes les répétitions et fournit le prologue. La pièce fut plus favorablement accueillie que tous les drames soumis depuis par l'auteur à la même expérience. On verra combien le poète jouit du succès de son amie.

A MISS JOANNA BAILLIE.

Edinbourg, 27 octobre 1809.

Aussitôt la réception de votre bonne lettre qui m'est arrivée hier, j'ai cherché partout Siddons. Il a été surpris et charmé de la libéralité de vos arrangemens en ce qui concerne la *Dame du Rocher*. Vous me donnez carte blanche, je n'en abuserai pas. Je conserverai assez de localité et d'individualité pour plaire à l'antiquaire sans courir risque de soulever contre nous tout le clan Gillian. J'ai visité le théâtre : c'est bien le petit édifice le plus complet en son genre. Il est élégamment décoré et assez grand pour remplir son but. J'espère avec vous qu'en ce cas comme en d'autres, notre pauvreté écossaise fera contrepoids à notre orgueil écossais, et que nous n'aurons pas besoin, moi vivant, d'une construction plus vaste et plus dispendieuse. Siddons observe avec raison que, même pour la partie matérielle du spectacle, à laquelle on sacrifie tant aujourd'hui, un théâtre de moyenne étendue convient mieux qu'un grand théâtre, les machines et les décors étant

plus ou moins maniables suivant leur grandeur. J'ai fait, quant aux costumes, une découverte qui m'a beaucoup amusé. Je ne sais plus quelle occasion me fit rendre visite à notre Lord Prévôt, marchand de bas de son métier. Grande fut ma surprise de trouver le digne magistrat enflammé d'un zèle de néophyte pour le théâtre. Il me parlait avec enthousiasme du jeu de M[rs] Siddons et du talent de miss Joanna Baillie, avec des larmes d'admiration. En curieux investigateur des causes et des effets, je ne me donnai pas de repos que je n'eusse découvert l'origine de la théâtromanie subite de sa seigneurie; la voici : C'était une vaste commande de bas, de culottes et de plaids pour équiper les clans rivaux de Campbell et de Maclean. Siddons avait eu la bonne idée d'en charger notre Lord Prévôt.

30 janvier 1810.

Ma chère miss Baillie, imaginez-vous tout ce qu'on peut désirer pour le succès d'une pièce, et vous n'aurez qu'une idée très incomplète du triomphe qu'a obtenu la *Légende de Famille*. La salle était comble; un grand nombre de personnes étaient venues de la capitale de l'Ouest, si fière d'être votre ville natale; tout ce qui prétend à quelque distinction par le rang ou dans les lettres occupait les loges. Le parterre avait été envahi par des flots d'individus que je n'aurais jamais cru pouvoir tenir dans un pareil espace. Evidemment la cause allait être loyalement portée devant le tribunal du public, et, si la moindre chose eût cloché, tous les efforts de vos zélés et nombreux amis n'auraient pu ni comprimer, ni diriger le sentiment général. Quelques personnes d'un naturel officieux avaient propagé le bruit d'une forte cabale, et cette rumeur, qui du reste paraissait sans fondement, ne contribuait pas à diminuer l'anxiété extrême avec laquelle j'attendais le lever du rideau. J'étais sur les épines, et quoique j'eusse vu bientôt qu'il n'y avait aucun sujet d'appréhender une cabale, je continuais de trembler, craignant toujours qu'un machiniste, un charpentier ou quelqu'un des nombreux figurans n'interrompît par une bévue soudaine le sentiment d'intérêt vif et profond qui, dès les premières scènes, avait saisi le parterre, les loges et la galerie, comme dit M. Bayes (1). La scène du rocher produisit le plus grand effet; on n'entendait que san-

(1) M. *Du Laurier*, personnage ridicule de la *Répétition*, comédie de Buckingham.

glots de toutes parts. La scène du banquet ne fit pas moins d'impression, et il en fut de même du combat. Les grandes scènes entre Lorn et Hélène dans le château de Maclean, entre Hélène et son amant, et l'interrogatoire de Maclean lui-même dans le château d'Argyle, furent applaudies à en assourdir les échos. Mrs Siddons ayant annoncé qu'on donnerait la pièce tous les jours de la semaine, cette communication souleva de nouveaux tonnerres d'applaudissemens ; les chapeaux et les mouchoirs voltigeaient de tous côtés. Mrs Siddons s'est admirablement tirée de son rôle, quoique remise à peine d'une grave indisposition. Siddons lui-même a fort bien joué le rôle de Lorn. Un certain M. Perry, qui promet d'être un excellent comédien, a rendu celui du vieux comte avec beaucoup de talent.

La pièce a dépassé de beaucoup la durée ordinaire des représentations ; aussi nous proposons-nous d'omettre, à la répétition de ce soir, quelques-uns des passages dont le poids retombe sur les plus faibles soldats de notre armée, quoique nous courions risque de nuire par là aux détails de l'intrigue. Les décors étaient fort bien, et le rocher plaçait Mrs Siddons dans la situation la plus critique en apparence. J'aurais souhaité des costumes un peu moins recherchés peut-être, mais du reste ils sont riches et coûtent beaucoup d'argent. J'avais emprunté à mon frère John ses recrues montagnardes pour renforcer la garnison d'Inverary, et comme ladite garnison, rangée devant la porte du château, semblait remplir la cour intérieure, la scène du combat avait vraiment l'apparence de la réalité. Siddons s'est montré zélé, assidu, docile au plus haut point. Il avait si bien exercé sa troupe que le souffleur aurait pu fermer boutique ; je ne crois pas qu'il ait eu un mot à souffler de la soirée. Mrs Siddons a parfaitement dit l'épilogue.

Le prologue, que je vous enverrai revu et corrigé, n'a pas eu un accueil moins favorable. Mrs Scott vous envoie ses félicitations. N'ayant qu'une société de *trente* amis à placer dans une loge, assaillie par la foule, elle ne ressemblait pas mal à une poule ébouriffée qui rassemble ses poussins. Je vais revoir la *Légende*, pour en jouir tranquillement. Hier j'étais trop inquiet de sa réception pour goûter la pièce elle-même. On meurt d'envie de la lire.

Si vous consentez à ce qu'on en imprime une petite édition pour satisfaire la curiosité du public, je me charge d'en revoir les épreuves. Mais je ne vous conseille pas d'y consentir, et pour cause. Tant que la *Légende* n'est pas imprimée, aucun théâtre ne peut la jouer sans

votre permission. Mes amitiés respectueuses à miss Agnès Baillie, et croyez-moi toujours votre obligé et fidèle serviteur.

WALTER SCOTT.

En juillet 1810, Scott entreprit un petit voyage aux Hébrides. Il était accompagné d'une partie de sa famille et de plusieurs amis. Il paraît n'avoir tenu aucun journal de cette première tournée; mais il écrivit diverses lettres où ses impressions sont brièvement consignées. La première, datée du manoir du jeune laird de Staffa, aujourd'hui sir Reginald Macdonald, etc., etc., baronnet, est adressée à miss Joanna Baillie.

A MISS JOANNA BAILLIE.

Ulva House, 19 juillet 1810.

Je ne puis, ma chère miss Baillie, résister à la tentation de vous dire quelques mots sur des scènes que vous avez rendues classiques et immortelles. Nous, ce qui signifie ma femme, ma fille aînée et votre serviteur, nous sommes jusqu'ici en heureux train d'accomplir un pélerinage aux Hébrides. Nous avons doublé avant-hier le *Rocher de la Dame* dans le détroit de Mull. Nous en étions si peu loin, que je pouvais presque le toucher. A ma requête, le bateau s'approcha autant que la prudence le permettait. J'aurais bien voulu ramasser une relique quelconque, ne fût-ce qu'un coquillage pour vous l'envoyer; mais la haute marée se ruait avec tant de force et de vélocité que l'abordage a été impossible. Deux milles environ plus loin, nous avons passé sous le château de Duart, le séjour de Maclean, composé d'une grande tour carrée en ruines, de petites tourelles et de bâtimens crénelés. Duart-Castle commande l'étroit canal, du haut d'un roc escarpé. On n'aperçoit aucun arbre dans le voisinage, et le manoir féodal, entouré de hauts et stériles rochers, forme la scène la plus sauvage et la plus lugubre qu'on puisse imaginer. A l'opposite de Duart, s'élèvent les châteaux de Dunstaffnage, Dunolly, Ardtornish, etc., autrefois la demeure de redoutés barons féodaux qui se faisaient une guerre incessante. Je comptai jusqu'à sept de ces forteresses en vue à la fois, et j'entendis sept légendes de guerre et de prodiges. Nous abordâmes très tard, mouillés et glacés, à l'île de Mull, près d'un château nommé Aros, sans pouvoir changer; nos bagages étaient restés sur un large bateau qui n'avait pu

suivre notre esquif. M. Macdonald de Staffa, mon ami et mon guide, avait chargé un joueur de cornemuse, qui ne nous quittait pas, d'aller réveiller la famille d'un gentilhomme montagnard du voisinage. Ce dernier nous reçut avec une profusion d'affabilité et d'hospitalité. Pourquoi vous effrayer par la description de nos traverses et de nos calamités avant d'atteindre ce port? Faut-il vous raconter comment Charlotte (1) perdit ses souliers, et la petite Sophie, toute sa collection de cailloux et de coquillages? Comment je me trouvai séparé de mes dames; comment enfin notre compagnie mâle ressemblait à un sanhédrin juif? Au moment de toucher terre, nous étions entassés dans la barque ainsi qu'il suit : sir George Paul, le célèbre philantrope, M[rs] Apreece, une de mes parentes les plus éloignées, Hannah Mackenzie, l'une des filles de notre ami Henry, et Mackinnon de Mackinnon, jeune homme né et élevé en Angleterre, mais néanmoins chef montagnard. Il paraît que son père a fait fortune, et le fils, qui visite pour la première fois les Highlands, se propose de racheter l'ancien patrimoine de sa famille, vendu il y a long-temps.

Une vingtaine de Mackinnons, qui habitaient dans le voisinage, c'est-à-dire à dix mille environ d'Aros, accoururent pour saluer leur jeune chef. Celui-ci les accueillit avec beaucoup d'affabilité et se montra très libéral. Le lendemain nous traversâmes l'île sur des poneys du pays, et nous arrivâmes entourés d'un nombreux cortége d'enfans de Gael, au bord d'un lac d'eau salée nommé *Loch an Gaoil*. Les bateaux de Staffa nous y attendaient, pavoisés et munis de leurs joueurs de cornemuses. Nous cinglâmes ainsi en grande pompe vers cette île déserte, où notre honoré seigneur possède une résidence très confortable. Une décharge générale de mousqueterie nous accueillit au débarquement. Il serait difficile de vous donner une idée exacte de cette étrange résidence. La caverne célèbre dont vous avez dû souvent entendre parler est entièrement composée de piliers basaltiques, aussi élevés que la nef d'une cathédrale; les parois sont incrustées d'un marbre rougeâtre qui défie toute description. Les vagues d'une mer profonde et orageuse en balaient éternellement le sol. On peut se promener le long des piliers brisés, et arriver ainsi, mais non sans difficulté au fond de la caverne. Les bateaux y entrent quand la mer est calme, ce qui arrive bien rarement.

Les bateliers des Hébrides m'ont pris en affection. Pourquoi? je

(1) M[rs] Scott (Charlotte Carpenter).

l'ignore; mais peut-être à cause de l'intérêt que je montre pour leurs vieux usages et leurs vieilles légendes. Ils admirent aussi la manière dont je surmonte les obstacles qui arrêtent tout court mes compagnons de route. N'ont-ils pas eu la fantaisie de baptiser solennellement un grand siége de pierre situé à l'entrée de la caverne, du nom de *Clachan an Bairdh.* « La pierre du poète » a été consacrée aux sons du pibroch, que les échos répercutaient d'une manière vraiment tonnante et par des libations de whiskey, non point répandu sur la pierre stérile, suivant l'antique usage, mais versé dans le *gosier* des assistans. Le batelier en chef, dont le père était lui-même un barde, m'a harangué à cette occasion, mais en langue gaëlique, si bien que j'ai dû recevoir cet hommage comme une naïve beauté reçoit un compliment à l'eau rose. J'ai fait une révérence, et je me suis tû.

Après cette plaisanterie, dont les acteurs gardaient du reste le plus grand sérieux, nous nous sommes dirigés sur Iona, qui possède quelques monumens antiques et curieux. C'est de cette île écartée que le christianisme commença à poindre sur l'Écosse et l'Irlande. Les ruines sont d'une architecture grossière, mais intéressante pour les archéologues. Notre retour s'est accompli d'une manière moins confortable. Nous avions à ramer vingt milles contre une marée de l'Atlantique et contre le vent, sans parler des bourrasques accidentelles. Nos dames se trouvèrent bientôt malades, surtout la pauvre Hannah Mackenzie. Aucun de nos messieurs n'échappa si ce n'est Staffa et votre serviteur. Cependant nos mariniers, égayés par les cornemuses et leurs barcaroles, dont j'admirais la sauvage beauté, continuaient de ramer, insensibles à la fatigue, du moins en apparence. L'un d'eux chantait, les autres répondaient en chœur. Nous atteignîmes ainsi Ulva à dix heures du soir, passablement trempés et avec une bonne envie de dormir.

Le retour de cette expédition fut difficile et très fatigant pour les dames. Walter Scott ne négligea pas cependant de recueillir à Iona quelques cailloux verts bénits par Saint-Columba, talisman précieux dont il fit hommage à sa chère miss Baillie. Pendant ce temps, miss Baillie faisait imprimer son drame sur la *Peur*, dont l'envoi à Walter Scott était accompagné d'une lettre charmante, dans laquelle elle lui disait : « C'est ici ma dernière publication; je prépare maintenant mes ai-

guilles pour vous tricoter une bourse en retour de votre pierre d'Iona. » Elle ajoutait par post-scriptum :

« J'ai vu hier soir une dame qui se vante tout haut d'avoir couché avec Walter Scott; mais que votre vertu ne s'alarme pas : il y a trente ans que cela s'est passé; et ma nouvelle connaissance décrit son ancien camarade de lit comme le plus drôle et le plus amusant petit diable. Je lui ai dit que vous étiez aujourd'hui un homme grand, robuste et haut de six pieds; mais elle ne veut pas me croire. »

La date assignée par la dame à l'*irrégularité* en question n'était pas précisément exacte : la rencontre avait eu lieu à bord du bateau de Leith, qui transportait Scott à Londres, d'où il devait gagner Bath. Il avait alors quatre ans. C'était donc en 1775.

Scott se hâta d'accuser réception du volume de tragédies, et en particulier du drame sur la *Peur*.

A MISS JOANNA BAILLIE.

Ma chère amie, c'est trop peu dire que de me déclarer enchanté de votre volume, surtout des deux premières pièces qui soutiennent sous tous les rapports et me paraissent même destinées à accroître votre réputation dramatique. Le caractère d'*Ora* est aussi parfaitement conduit que bien imaginé. Le dialogue brille d'une variété et d'une richesse d'imagination dont je ne vois d'exemple que dans Shakspeare. J'avais lu deux fois *Ora* en mon particulier, lorsque Perry (1) nous l'a relu tout haut une troisième fois. J'ai rarement vu un petit cercle plus ému que le nôtre durant tout le cinquième acte. Cet acte serait charmant, j'en suis sûr, à la représentation, en omettant peut-être les aboiemens des chiens, car il serait difficile de les imiter, mais en conservant les sons lointains du cor et les cris des chasseurs. Je doute seulement que nous ayons aujourd'hui une actrice capable de jouer la scène de folie dans le cinquième acte, scène des plus sublimes qu'on ait composées. Toutefois, j'en veux beaucoup à votre drame. Savez-vous qu'il m'en coûte une de mes ballades ? précisément dans le genre de celle de votre ban-

(1) Perry, acteur du théâtre d'Edinbourg.

dit. J'ai exhumé du tiroir mon infortuné manuscrit. Hélas! c'était la rencontre du pot de fer et du pot de terre! J'ai été brisé à la lettre, et les morceaux ne valent pas la peine d'être ramassés.

Le *songe* me paraît, comme à vous, extrêmement énergique; mais je ne regrette pas que nous n'en ayons point hasardé la représentation. Il reposait trop exclusivement sur Osterlo, qui en eût fait un triste gâchis. On raconte à ce propos qu'un bouffon italien, attaché à la cour d'un petit prince d'Italie, parvint à donner une bonne frayeur à son maître dans le dessein de le guérir de la fièvre. Ce singulier traitement réussit, mais le podestat, par voie de représailles, fit mettre en jugement le téméraire médecin, qui fut condamné à perdre la tête pour crime de haute trahison, et conduit en conséquence au supplice. Lorsque le prêtre eut entendu sa confession, le pauvre bouffon s'agenouilla devant le billot; mais, au lieu de brandir la hache fatale, le bourreau, se conformant à des instructions secrètes, répandit une cruche d'eau sur le cou du patient. La plaisanterie devait s'arrêter là, mais on trouva l'infortuné Gonella, c'était le nom du fou du prince, on le trouva mort sur la place. Je crois cette catastrophe très possible (1).

J'ai lu la seconde moitié de ce volume avec moins d'attention, quoique j'aie dévoré la *Comédie* et le *Fanal*. Les suffrages du public vous feront, je l'espère, revenir sur votre décision. Vous ne reprendrez pas vos aiguilles, et je n'aurai pas moins à soupirer après ma bourse qu'après les bank-notes qui devaient la garnir, disiez-vous? Franchement, je ne vois pas de quel lieu du ciel ils seraient tombés. Mais je regretterai plus encore la bourse que les bank-notes.

Pour en revenir à nos moutons, je considère réellement la peur comme la passion la plus dramatique que vous ayez traitée jusqu'ici, parce qu'elle est susceptible d'être portée au dernier paroxysme sur le théâtre. Nous en trouvons dans Ora toutes les gradations depuis la timidité exaltée par une imagination nerveuse jusqu'aux convulsions qui bouleversent l'intelligence.

La plus grande frayeur que je me souvienne d'avoir eue, observez que je ne suis pas timide par constitution, ni exposé par mon genre de vie à des périls réels, ce fut en revenant d'Hampstead, le soir de cette journée si agréablement passée près de vous. Il était presque nuit, mais je fis la sottise de prendre les traverses au lieu de suivre la grande route. Arrivé dans l'espèce d'enclos où le sentier se trouve encaissé par une

(1) Montaigne raconte cette anecdote.

haie épaisse et touffue, mais qui présente plusieurs brèches, je rencontrai un de vos coupe-jarrets de Londres, à en juger du moins par son accoutrement, sa face de gibet et son air crapuleux. Comme le pauvre homme qui fit la rencontre du diable, je n'avais rien à lui dire, s'il n'avait rien à me dire lui-même; mais après nous être croisés, je ne pus m'empêcher de tourner la tête en arrière pour suivre ses mouvemens. Jugez de mon inquiétude quand je le vis se glisser à travers la haie et sur ma gauche. Je me hâtai de gagner la première brèche pour épier ses évolutions : il parut d'abord se baisser pour soulever un paquet ou parler à quelqu'un couché dans le fossé, mais bientôt il se redressa et rebroussa chemin vers moi en longeant le côté opposé de la haie, comme s'il eût voulu me surprendre à l'improviste. Je n'apercevais aucune arme dans ses mains, à l'exception d'une baguette qui n'était pas une arme formidable, mais je ne me hâtai pas moins de gagner la barrière qui devait me remettre en pleins champs. Je n'aurais pas souhaité à mon plus cruel ennemi les sensations que j'éprouvai pendant cinq minutes. Mon imagination voyait dans l'objet de ses terreurs un des scélérats qui ne reculent pas devant le meurtre pour assurer le vol. J'étais muni pourtant d'une forte canne et d'un formidable couteau qui, ouvert, devenait une sorte de *skenedhu* ou poignard ; mais, je vous le confesse, mes sensations, bien que résolu à ne pas me laisser égorger comme un mouton, étaient à cent lieues de l'héroïsme. Cela est si vrai, qu'au moment où je franchis la barrière, un éclat de bois ayant pénétré d'un tiers de pouce entre la chair et l'ongle, je ne ressentis aucune douleur et ne m'en aperçus même pas. Fort heureusement je ne revis plus mon homme, et je sentis renaître soudain mon courage, lorsque je me trouvai en rase campagne. J'atteignais à peine la petite colline que toutes les cloches de Londres commencèrent à tinter comme si elles s'étaient donné le mot. Je n'ai ouï de ma vie plus ravissante musique; tant sont rapides les alternatives de nos sensations! Cette folle histoire, car l'horrible impression qu'éprouva mon esprit en cette circonstance pouvait être sans fondement, s'offre irrésistiblement à ma plume au moment où je vous écris sur le chapitre de la peur.

Veuillez présenter mes hommages à la dame qui a la bonté de se souvenir de notre jeune intimité. J'étais à cette époque un enfant tout à fait gâté, un petit singe babillard, qu'une santé délicate et les cajoleries d'une bonne grand'maman et d'une bonne tante devaient rendre un objet d'abomination pour tous ceux qui n'avaient pas, comme mon

ancienne camarade de lit, une forte dose de complaisance et de bon naturel. Oh ! oui, il en faut une forte dose pour conserver quelques bons souvenirs du petit vaurien qui signe aujourd'hui :

WALTER SCOTT.

Miss Baillie ayant mentionné le nom de la dame dans une seconde lettre; cette indication réveilla les souvenirs de Scott, et fut l'objet de la lettre suivante :

Si je me rappelle miss Wright ? répond-il ; je me la rappelle comme si je l'avais vue hier. Oh ! que je serais heureux de causer avec elle de notre voyage sur le bon vaisseau la *Duchesse de Buccleugh*, capitaine Beatson ! Tout cela, grace sans doute à la nouveauté qu'avait pour moi cette scène, est resté gravé dans ma mémoire. Ce fut une longue traversée : douze jours si je ne me trompe. Les passagers durent s'amuser beauoup de moi ; car m'étant laissé persuader de tirer sur l'un d'eux avec un fusil à vent, celui-ci ne s'avisa-t-il pas de faire le mort et de rester opiniâtrément étendu sur le pont : alors je fondis en larmes, et ce spécifique opéra miraculeusement.

Nous venons de voir Scott causer de bien des choses avec sa chère miss Baillie. Parfois aussi, quoique bien rarement, il causait politique avec elle. L'épître suivante est adressée de Paris, septembre 1815, à la seule femme qui, disait Byron, sût écrire des tragédies.

Scott s'égaie d'abord sur l'appétit vorace et la soif inextinguible des Prussiens; mais il est assez probable que les Grands-Bretons ne se contentèrent pas d'*eau et de grenouilles* pendant leur séjour chez les Gaulois.

Un avorton de Prussien, que j'ai quelquefois l'occasion de voir, mange en un jour autant que trois laboureurs anglais. Dès le lever du soleil il hurle après son chocolat et ses œufs. A neuf heures il déjeune solennellement à la fourchette et dévore, outre le menu ordinaire d'un déjeuner anglais, une quantité de côtelettes, d'huîtres et de fruits qu'il arrose de champagne et d'eau-de-vie. Son dîner n'eût pas déshonoré la table de Gargantua : il en sort ivre aux trois quarts, ce qui ne l'empêche pas d'exiger vers dix heures de la viande froide, du thé et du chocolat. Un immense souper termine la journée. L'appétit de cet enfant

me rappelle un conte oriental. L'équipage d'un navire tira de la mer un individu qui en retour engloutit tous les vivres du vaisseau. Une bourrasque enleva, je crois, ce glouton; mais de quel quartier du ciel les Français imploreront-ils un vent qui les délivre de ces sauterelles dévorantes? Je l'ignore en vérité.

Le dégât que font les Prussiens dans leurs cantonnemens ajoute beaucoup à l'odieux de leur présence. La plupart des châteaux où ils logent sont indignement saccagés. Dans le beau château de Montmorency, par exemple, des appartemens magnifiques, ornés de dorures et de sculptures, sont convertis en casernes par les plus sales et les plus laids hussards que j'aie jamais vus. Imaginez-vous ce que deviennent avec de pareils hôtes des tentures de velours et de riches broderies. J'ai vu une de leurs vivandières, sorcière digne de figurer dans Macbeth, faire bouillir sa marmite avec les fragmens d'un superbe cadre. Le tableau était probablement en route pour la Prusse (1). Malgré leur voracité et cet amour du mal pour le mal, les Prussiens ne se montrent pas sanguinaires, et leurs plus grandes violences ne dépassent pas quelques coups de plat de sabre. Ils sont polis envers les femmes et se comportent infiniment mieux, sous ce dernier rapport, que les Français ne se comportèrent chez eux! Quant à nos troupes, elles gardent une meilleure discipline. Tous nos jeunes gens se piquent d'imiter le duc de Wellington dans la nonchalance et la froideur de ses manières. On les voit partout se promener les mains dans les poches de leurs longs gilets, ou montés sur de petits chevaux cosaques; ils bâillent aux corneilles, sifflent et trottent de çà de là comme si Paris leur appartenait. Les Français les haïssent suffisamment à cause de la hauteur de leurs manières et de leurs prétentions; mais les autres puissances sont bien plus détestées.

J'ai assisté ce matin à un grand spectacle militaire, plus de 20,000 Russes passaient la revue devant les rois et les grands personnages actuellement réunis à Paris. L'empereur, le roi de Prusse, le duc de Wellington, avec leur nombreux cortége de généraux et d'officiers d'état-major, occupaient le centre de la place Louis XV, presque à l'endroit où Louis XVI fut décapité. Une longue avenue qui fait face à cet emplacement étincelait comme une fournaise ardente, les armes de tout une armée reflétant les rayons du soleil. Des Cosaques armés de leurs lances faisaient la police autour de la place et ajoutaient encore

(1) A moins qu'un Cosaque ne s'en fût fait des culottes. (*Historique.*)

à la singularité du spectacle par leur sauvage aspect. Derrière les empereurs et les rois s'élevait une assez longue colonnade qui forme la façade du palais de la Chambre des Députés; et vis-à-vis d'eux, s'étendait une superbe rangée d'édifices au-dessus desquels on distinguait la colonne de bronze élevée par Napoléon en commémoration de ses victoires sur la Russie, l'Autriche et la Prusse, dont les princes passaient en ce moment la revue de leurs troupes victorieuses, dans son ex-capitale. Vous concevrez mieux que je ne saurais vous le décrire les mille pensées qui se pressaient dans mon esprit, en présence d'une si magnifique scène et de pareils accessoires.

Pour vous donner une idée des sentimens de la nation française, si avide autrefois de spectacles, je vous dirai qu'il n'y avait pas vingt curieux indigènes à cette revue. Ce pays se relèvera bien vite de ses pertes. Jamais sol ne fut plus favorisé de la nature, plus riche en vin, en blé, en huile, etc. La France est pour l'heure le géant de la fable luttant ou plutôt terrassé sous le poids des montagnes précipitées sur lui; mais la France n'est pas et ne saurait être écrasée. Otez les 6 à 700,000 hommes qui l'oppressent, et elle sera bientôt debout, heureuse si une triste expérience lui apprend à se contenter d'exercer ses forces pour le maintien de sa propre indépendance, au lieu de menacer celle de ses voisins. Il faut que je coupe court à mes élucubrations, si je veux que cette lettre parte avec les dépêches de lord Castlereagh. Je manquerais cette occasion que le mal ne serait pas bien grand, car je compte vous voir à mon arrivée à Londres. Je pars samedi pour Dieppe, mais je ferai le tour par Harfleur.

Trois poètes éminens brillent sur la liste des correspondans de l'auteur de *Marmion*. Ce sont Crabbe, Southey, Byron; mais Crabbe, si original dans ses contes, est singulièrement emprunté dans ses lettres. M. Lockhart s'est montré très avare des lettres de M. Southey; et quant à Byron, la seule lettre citée de lui a déjà paru dans les Mémoires de Moore. Robert Southey n'eut pas plus tôt fait la connaissance de Scott, qu'il trouva en lui un ami dévoué et presque un patron. Il lui fut redevable plus tard du laurier, laurier épineux qui ne le préserva pas des foudroyans sarcasmes de Byron.

Dans une lettre datée du 27 septembre 1807, Southey informait Scott qu'il avait donné ordre à son éditeur de lui envoyer

un exemplaire de *Palmerin d'Angleterre*, alors sous presse. Il lui annonçait également la *Chronique du Cid*, et ajoutait : « Je me réjouis d'apprendre que vous nous promettiez un nouveau Lai ; nous aurons, je l'espère bien, autant de derniers Lais du ménestrel que nos ancêtres eurent de derniers mots de M. Baxter. »

Scott lui répond :

Ashestiel, 1er octobre, 1807.

Mon cher Southey, ce sera pour moi un bien sincère plaisir de recevoir un gage de votre souvenir, sous la forme d'un roman de chevalerie. Vous savez si bien fourbir les armes d'un preux chevalier, sans le convertir *à la Tressan*, en un chevau-léger moderne, que j'ai la plus haute opinion de votre *Palmerin*. J'ai donné ordre qu'on me l'envoyât aussitôt son arrivée à Edinbourg. Votre demi-guinée pour les poèmes d'Hogg a été reçue en son temps ; mais l'incertitude de votre résidence a retardé l'envoi de l'ouvrage. On l'adressera d'Edinbourg au libraire de Carlisle, qui saura probablement où vous le faire parvenir. Je compte vous envoyer bientôt ma *Vie de Dryden* et je finis mon nouveau Lai. Soit dit en passant, le premier poème était bien le Lai du Dernier Ménestrel, mais non pas son dernier Lai. Je suis affligé de vous voir abandonner la harpe ; mais je me flatte encore que l'ayant fait vibrer si souvent et avec tant de charme pour vos auditeurs, vous vous déciderez bientôt à la reprendre. Je ne suis pas complimenteur, vous le savez, et me croirez sincère, si je vous dis que j'ai relu trois fois *Madoc* depuis la rapide lecture que j'en avais d'abord faite, et que chaque fois j'ai éprouvé un redoublement d'admiration pour la poésie. Mais un poème d'un tel mérite ne peut s'emparer immédiatement de la masse du public. Il est possible même que pendant toute votre vie, et puisse-t-elle être aussi longue qu'un véritable amant de la littérature vous le souhaite ! il est possible que vous deviez vous contenter des applaudissemens du petit nombre de ceux que la nature a doués du goût si rare nécessaire pour juger la poésie. Mais les liseurs de vers finiront par y venir un jour ou l'autre, et alors *Madoc* prendra la place qui lui appartient aux pieds de Milton. Franchement, cette opinion n'est pas celle que je m'étais formée du poème sur une première lecture, quoique je sentisse dès lors une partie de ses beautés. Vous n'avez pas aliéné, j'espère, et n'entendez pas aliéner le manuscrit. Je crois que ni vous ni Wordsworth ne comprenez suffisammen la nature de l'animal biblio-

pole. Vous devriez essayer, l'un de ces jours, de mon ami Constable, qui ne croirait jamais payer trop cher sa liaison avec vous. Je brûle de voir le *Cid*. Savez-vous que j'ai commis un vol à votre préjudice, non pas vol de bétail, chevaux, meubles, moissons, comme en commettaient mes aïeux dans le Cumberland; mais vol de vers, d'un grand nombre de vers de votre reine *Auragua* (1) : je ne sais comment vous épelez son nom? Je les ai récités à une très-grande dame, la Princesse de Galles (2). Elle en a été si charmée, que voulant, je suppose, les apprendre aussi par cœur, elle m'en a demandé copie; mais j'ai dû refuser, prétextant l'inexactitude de ma mémoire; j'ai promis toutefois de vous faire parvenir la requête de la princesse : si donc vous désirez obliger son Altesse Royale, je lui ferai transmettre vos vers, si non, la chose peut tomber dans l'eau.

Si je ne vous supposais muni de tous les documens qui concernent le Cid, je vous citerais un vieux romancero, relatif à son bannissement. Il est entre les mains de Frère, qui en a traduit plusieurs passages en une espèce de stances alexandrines fort animées; je ne doute pas qu'il ne s'empresse de vous communiquer l'original. Je pétitionne humblement pour que les ballades espagnoles soient appendues, de manière ou d'autre, à votre *Cid*; soyez persuadé qu'elles lui donneront des ailes. Voilà une bien longue lettre écrite avec une plume comme un bâton. Je vous prie d'offrir, à M[rs] Southey mes respects, auxquels M[rs] Scott joint les siens.

Votre vraiment affectionné, WALTER SCOTT.

AU MÊME.

Edinbourg, novembre 1807.

Mon cher Southey, j'ai reçu votre lettre, il y a quelque temps déjà, mais résidant alors à quelque distance d'Édinbourg, je n'avais aucune occasion de voir Constable. Depuis mon retour à la ville, je lui ai parlé et je l'ai trouvé très-désireux d'entrer en rapport avec vous. La seule différence que je fasse entre lui et *les puissances de Pater noster Row*, repose sur le vieux proverbe : « Celui qui a à réussir doit se lever à cinq heures; celui qui a réussi peut rester couché jus-

(1) La ballade de la *Reine Orraca* (*Queen Orraca*) parut pour la première fois dans l'*Edinburgh annual Register*, en 1808.

(2) Depuis la célèbre reine Caroline.

qu'à sept.» Constable voudrait réussir, et il se donne en conséquence plus de mouvement que *nos pères* de Londres qui ont réussi. Je ne dis pas cela sans exception, car je sais que Constable a rejeté plusieurs livres qui ont pris racine ailleurs. A dire vrai, j'ai toujours trouvé plus avantageux de me maintenir en bons termes avec plusieurs de ces messieurs, sans souffrir qu'aucun d'eux me considérât jamais comme sa chose. Les libraires ressemblent fort aux fermiers, qui cultivent d'autant mieux que le prix de leur fermage est élevé. En général, ils se donnent beaucoup plus de peine pour vendre un livre qui leur coûte cher, que pour un livre qui leur coûte peu.

Comme vous vous mêlez parfois de critique, permettez-moi de vous soumettre une proposition que vous accueillerez comme il vous plaira. Jeffrey, j'en suis parfaitement sûr, s'estimerait heureux et honoré à la fois de recevoir les communications que vous jugeriez convenable de lui faire; vous choisiriez vous-même vos livres et donneriez vos propres opinions. Le prix de la *Revue d'Edinbourg* est de dix guinées par feuille, et doit être incessamment augmenté. Je doute que la même besogne, besogne fastidieuse j'en conviens, soit aussi bien rémunérée ailleurs. La seule raison qui puisse vous empêcher de prêter votre assistance à la *Revue d'Edinbourg* est la sévérité de ses critiques sur *Madoc* et *Thalaba*. Je ne sais si j'écarterai cette objection en vous assurant sur l'honneur que Jeffrey, malgré l'aigreur de sa critique, a le plus sincère respect pour votre personne et vos talens. Pensez-y bien, je vous en prie; et si vous consentez à prêter votre aide, je me charge de négocier la chose avec la plus scrupuleuse délicatesse. Je réponds que vous ajouterez ainsi 100 £, et peut-être le double de cette somme à votre revenu annuel, sans vous donner grand mal. Or, par le temps qui court, 100 ou 200 £ ne sont pas une bagatelle.

Je vous remercie de votre *Palmerin*, qui a été pendant plusieurs jours ma lecture d'après-dîner. Je l'aime beaucoup quoique je le trouve très-inférieur à l'*Amadis;* mais j'attends avec une double anxiété le *Cid* où je compte trouver de grandes beautés. Nous entendons peu de chose ou rien au Don Quichotte. Les *romans* anglais et français jettent peu de jour sur le sujet du vaillant chevalier de la Manche. Je songe à publier une édition de la mort d'Arthur (Morte Arthur), uniquement pour conserver cet ancien monument de la chevalerie anglaise; mais mon exemplaire n'est que de 1637; j'aurais donc besoin d'éditions plus anciennes pour comparer. Celle de Caxton est, je crois, introuvable. Voulez-vous me donner votre opinion sur ce projet? J'ai écrit à Frère rela-

tivement aux livres espagnols, mais je ne suis pas bien sûr que ma lettre lui soit parvenue. J'espère amener Constable à composition, touchant le poème de mythologie hindoue (1). Je serais fier d'avoir contribué à mettre au jour un frère jumeau de *Thalaba*. Wordsworth est rudement traité dans la *Revue d'Edinbourg*; mais Jeffrey donne aux sonnets plus d'éloges qu'il n'en a jamais donné. Je lui ait fait admirer le Chant du ménestrel de lord Clifford, que j'aime infiniment moi-même. Mais un grand nombre des petits poèmes de Wordsworth sont *caviare* non-seulement pour le commun des lecteurs, mais pour tous ceux qui jugent de la poésie d'après les règles de la critique établie. Plusieurs me plaisent pour ces écarts mêmes; d'autres passent ma portée, et dans tous les cas, il fallait les hasarder avec plus de prudence. J'espère vous envoyer bientôt une Vie de Dryden et un Lai des anciens âges. J'aurais voulu donner plus de temps au dernier ; mais qu'y faire? ma vocation pour la poésie m'a ruiné dans ma profession d'avocat, c'est bien le moins qu'elle m'en dédommage en m'assistant par-ci par-là.

M. Southey développait longuement dans sa *Réponse* les considérations morales et politiques qui lui défendaient de s'enrôler dans le corps des critiques d'Edinbourg, et disait en finissant : « Croyez-moi, Scott, ne vous laissez pas dominer par le désir de la correction. Les meilleurs artistes en poésie comme en peinture sont ceux qui ont produit le plus. Donnez-nous donc le plus grand nombre de Lais que vous pourrez, et corrigez-les, à votre loisir, sans peine toutefois et sans effort. »

Il faut dire à la louange des deux poètes que, s'ils ne s'épargnaient pas les éloges, ils savaient au besoin se dire une vérité même désagréable. Southey se trouvait à Londres lors de la publication de *Marmion;* il ne fut pas plus tôt de retour à Keswick qu'il écrivit à l'auteur du nouveau poème la lettre dont nous extrayons le passage suivant :

J'avais lu la moitié de *Marmion* chez Héber avant que mon propre exemplaire arrivât.... La fable est composée de meilleurs matériaux

(1) La *Malédiction de Kehama* (*The Curse of Kehama*).

que le Lai, mais ils sont moins bien assortis. Comme ensemble, votre nouveau poème m'a fait moins de plaisir; dans les détails, il m'a plu davantage. Je ne vois rien d'aussi bien imaginé dans le Lai que la mort de Marmion. Quant aux épîtres d'introduction, je ne voudrais pas les voir supprimées, parce qu'elles m'ont fait beaucoup de plaisir comme poèmes; mais je les souhaiterais à la fin du volume ou au commencement, partout enfin hormis où elles sont (1). J'ai peut-être un goût trop prononcé contre tout ce qui interrompt la marche du récit; mais quand le poète laisse dormir son histoire pour parler à la première personne, j'éprouve la même espèce de désappointement qu'à la fin d'un acte. Vous brûlez de savoir ce qui va suivre, et pan!... la toile tombe et l'orchestre commence *ses abominations*. Toutefois l'opinion générale est de mon côté dans cette circonstance, etc. »

Wordsworth usa de la même liberté.

Merci de l'envoi de *Marmion*, dit-il; je crois que vous avez atteint votre but. Mais ce but n'est pas celui où je voudrais vous voir arriver: vous ne pouvez l'ignorer. Dans mon cercle, on paraît aimer autant *Marmion* que le *Lai du Dernier Ménestrel*, mais il n'en est pas de même dans le monde.

Le printemps nous a surpris tout à coup, et le vallon est en ce moment d'une beauté ravissante. Il est tombé ce matin une légère ondée, et j'entends chanter la grive qui a bâti son nid dans mon verger. Que nous serions heureux de vous revoir ici! Croyez-moi toujours, mon cher Scott, votre ami. W. W. »

Ellis ne fut pas moins sincère. Malgré son enthousiasme pour le nouveau poème, il condamna impitoyablement « ces épîtres parasites que neuf personnes sur dix avaient lues séparément, soit après, soit avant le poème. »

Tout le monde convient, disait-il encore, que vous êtes comme l'éléphant du Spectateur qui était le plus grand éléphant du monde, excepté lui-même. La question est donc de savoir lequel du *Lai* ou de *Marmion* sera réputé le plus beau poème de notre langue, après un ou deux contes de Dryden toutefois? Eh bien! je crois que dans l'ensem-

(1) Chacun des chants de *Marmion* est précédé d'une espèce d'épître dédicatoire.

ble le *Lai* vaut davantage. On convient que la fable de *Marmion* est supérieure de beaucoup à celle du *Lai*; on convient aussi que ce dernier poème renferme une plus grande variété de caractères, inspire plus d'intérêt et ne le cède en rien pour l'expression poétique; mais on trouve que l'épisode du voyage de Deloraine à Melrose (1) surpasse ce qu'il y a de plus beau dans *Marmion;* on trouve surtout que la poétique figure du dernier, mais du plus charmant des ménestrels, est tristement remplacée par celle d'un auteur qui, dépouillé de la barbe pittoresque et de la harpe antique, écrit des lettres à ses amis.

Un plus rude assaut était réservé à la vanité de l'auteur de *Marmion*. Jeffrey, l'exécuteur des hautes œuvres littéraires, s'acquitta sans faiblesse d'un cruel devoir. Le numéro de la *Revue d'Edinbourg*, qui contenait l'article sur le nouveau poème, parvint à Scott, escorté du billet suivant :

Mon cher Scott, si je ne vous croyais plus de magnanimité qu'aucun des membres de votre irritable tribu, j'oserais à peine mettre ce numéro entre vos mains. Dans tout état de choses, je ne le fais pas sans une vive inquiétude et sans souhaiter ardemment que cet incident n'altère en rien notre vieille amitié. J'ai dit de votre poème exactement ce que j'en pense, et, sans pouvoir raisonnablement supposer que tout ce que j'en ai dit vous satisfasse, je serais cruellement mortifié de croire que je vous ai fait de la peine. S'il vous reste quelque amitié pour moi, ne tardez pas à me le faire savoir. En attendant, je demeure sincèrement à vous. F. JEFFREY.

Voilà bien comprendre le sacerdoce de la critique!

Amicus Scott, sed magis amica veritas.

Cette lettre de l'Aristarque écossais est une belle leçon donnée aux écrivains sans indépendance, à toutes les camaraderies présentes et futures. Scott avait trop de bon sens pour ne pas faire contre mauvaise fortune bon cœur. Il répondit à l'ami qui venait de lui appliquer si rudement la férule, « que l'article de la *Revue* n'avait pas troublé sa digestion, et qu'il espé-

(1) Voyez le *Lai du Dernier Ménestrel.*

rait bien que les libraires et le public ne partageraient pas les opinions du critique. »

En 1813, la charge de poète lauréat, vacante par la mort de M. Pye, fut offerte à Walter-Scott, de la part du prince régent. Scott crut devoir la refuser, et réussit à faire retomber le choix de son altesse royale sur Robert Southey. La correspondance qu'occasiona cette espèce de transaction est curieuse sous plus d'un rapport ; mais quelques mots d'explication sont d'abord nécessaires. La société contractée par Scott avec les frères Ballantyne l'ayant impliqué dans de graves embarras pécuniaires, il se trouvait forcé de faire flèche de tout bois, lorsque le laurier poétique lui fut offert. Cela explique comment il fut d'abord tenté de l'accepter. Il écrivait à James Ballantyne, sous la date du 12 août 1813 :

Il m'arrive quelque chose de très drôle. Je reçois une lettre par ordre du prince régent, une lettre par laquelle on m'offre le *laurier* dans les termes les plus flatteurs. *Si j'étais mon homme* (1) comme vous dites parfois, je refuserais cette offre ; mais dans ma position 300 ou 400 £ par an ne sont pas une chose dont on puisse faire fi, pour un faux point d'honneur poétique. C'est toujours autant de trouvé. Cependant, je diffère de répondre, etc.

Pressé par la nécessité de faire face aux engagemens de la société, et littéralement traqué par John Ballantyne, qui le trompait toujours sur ses véritables ressources, et lui écrivait au dernier moment pour qu'il se procurât les fonds nécessaires au solde des billets en circulation, Scott se trouvait réduit aux derniers abois, et dans son désespoir il s'écriait par *post-scriptum* dans une lettre à John : « Au nom du ciel. traitez-moi en homme et non en vache à lait ! » L'idée lui vint enfin d'avoir recours au duc de Buccleugh, « le chef de son clan. »

Dans la même lettre où il explique au duc sa fâcheuse position, obligé de trouver caution pour 4000 £ ou de vendre brusquement toute sa part de propriété dans les manuscrits

(1) *Were I my own man?* Si je m'appartenais.

de ses ouvrages, il réclame l'avis de Sa Seigneurie sur l'acceptation ou le refus du laurier.

Ce n'est pas un emprunt que je sollicite de Votre Grace. Qu'elle me fasse seulement l'honneur de me déclarer bon pour 4,000 £. Les motifs de l'intervention de Votre Grace seront assez clairs pour les Shylocks (1) de Londres, car la constante bienveillance et la protection dont elle m'honore ne sont un secret pour personne. Votre Grace voudra-t-elle réfléchir si elle peut faire ce que je lui demande et me favoriser d'une réponse? Je reçois une offre très flatteuse de la part du prince régent qui, de son mouvement spontané, veut faire de moi un poète lauréat. Cette offre m'embarrasse beaucoup. Je crains, d'un côté, de causer du déplaisir et de perdre peut-être l'occasion d'aplanir à mes enfans les voies de ce monde; d'un autre côté, l'emploi est ridicule et me rendrait, moi et les miens, le point de mire des quolibets. Je prendrais bien mon parti là-dessus; mais mon véritable motif de répugnance est plus réel. Favorisé comme je l'ai toujours été par le public, ne m'accuserait-on pas avec quelque raison, d'accaparer des émolumens qui pourraient être d'un grand secours à quelque nourrisson des muses moins heureux que moi? Je désire vivement avoir l'avis de Votre Grace. Peut-être y aurait-il de la sauvagerie et de la présomption à repousser une faveur si gracieusement offerte de la part du représentant du souverain; mais, d'un autre côté, c'est un fardeau dont je ne chargerais pas volontiers mes épaules. Je ne ferais qu'un mauvais courtisan; et un *faiseur d'odes*, comme dit Pope, est un poète hors de sa route et de son bon sens. Je trouverai quelque excuse pour différer ma réponse jusqu'à ce que j'aie l'avantage de connaître l'opinion de Votre Grace. Je reste, en attendant, votre sincère et reconnaissant,

WALTER SCOTT.

P. S. Je pense que Votre Grace ne me supposera pas capable de lui adresser une pareille requête dans le but de me livrer à de hasardeuses spéculations : dans la position où je me trouve, il est pour moi de la plus haute importance d'empêcher que mes droits d'auteur ne soient vendus précipitamment, c'est-à-dire au rabais. Il me suffirait de parler d'un nouveau poème, pour obtenir la caution de la moitié des libraires

(1) Nom du célèbre juif du *Marchand de Venise*. Ce nom est en Angleterre l'équivalent de notre Harpagon.

de Londres, mais les banquiers n'aiment pas les cautions commerciales, et mon cerveau n'est point disposé à tramer une nouvelle toile. Il faut donc que Votre Grace me prenne sous sa royale protection, comme aux jours d'autrefois. Sur ma parole d'honnête homme, elle ne court aucune chance de perte, ni de tracas.

La réponse du duc fut digne d'un homme d'esprit et du représentant d'une aristocratie de bon aloi.

Drumlanrig Castle, 28 août 1813.

Mon cher monsieur, j'ai reçu hier votre lettre du 24. Je consens volontiers à garantir les 4,000 £. Mais vous voudrez bien me fournir un modèle de lettre à cet effet, car j'ignore entièrement ces sortes d'affaires.

Je n'aime point l'office de conseiller, mais quand un ami me demande mon opinion, je suis toujours disposé à la lui donner. Pour ce qui est du laurier qu'on vous offre, au nom de son Altesse Royale, je serais mortifié, je l'avoue franchement, de vous voir remplir une charge, qui, dans l'opinion publique, est marquée au coin du ridicule. Le monde a-t-il tort? je ne dis pas non; mais il en est ainsi. Walter Scott poète-lauréat cesserait d'être le Walter Scott du *Lay*, de *Marmion*, etc. Aucun de vos futurs poèmes n'aurait les mêmes chances de succès : ce titre de poète-lauréat s'attachant à vous et à vos œuvres comme un emplâtre de cour. Ne mettez pas sous le harnais votre muse jusqu'ici indépendante. Nous savons tous comme elle galope légèrement, abandonnée à son allure naturelle; n'essayez pas du cabriolet. A votre place, j'écrirais franchement ma pensée à son Altesse Royale. Je lui exprimerais ma respectueuse gratitude, car elle vous a fait un compliment; mais je ne craindrais pas de lui exposer qu'ayant toujours écrit dans les momens de verve poétique, vous craindriez de vous astreindre à un travail périodique et déterminé. Son Altesse Royale a trop de tact pour n'apercevoir pas tout de suite les nombreuses objections que vous devez avoir, mais que vous ne pouvez écrire. Songez seulement à l'honneur d'être chanté tout vif, les jours d'anniversaire, par une meute de choristes enroués et pour l'édification des évêques, des pages, des filles d'honneur et des gentilshommes pensionnaires! Oh! horrible! trois fois horrible! A vous sincèrement

BUCCLEUGH.

Walter Scott s'empressa d'annoncer à son seigneur suzerain qu'il avait suivi son conseil.

Abbotsford, 5 septembre 1813.

Mon cher lord duc. Un bon avis est aisé à suivre lorsqu'il s'accorde avec nos propres sentimens Je n'ai pas plus tôt vu les miens fortifiés par l'opinion de Votre Grace, que j'ai écrit à lord Hertford et refusé le laurier, dans les termes les plus polis que j'ai pu imaginer. J'ai écrit également au bibliothécaire du prince, qui s'était montré très officieux en cette occasion. Ma femme a pris copie de cette dernière lettre; Votre Grace la trouvera ci-incluse. Je désire que vous sachiez sur quoi j'ai basé une apologie qu'on ne manquera pas de dénaturer. A coup sûr, je n'aurais pas survécu à la récitation psalmodique décrite par Votre Grace. C'est une partie de l'étiquette à laquelle je n'étais nullement préparé, et j'aurais fléchi sous ce fardeau. Il est assez curieux que Drumlanrig Castle soit toujours le refuge des bardes qui refusent les honneurs de la cour. Gay refusa, je pense, la charge de *gentleman usher* (1), ou quelque poste semblable, et j'ai résolu de m'en tenir à ma charge de grand écuyer tranchant de votre château, charge que j'échange parfois contre celle de conteur.

J'enverrai à Votre Grace une copie de la lettre de garantie, aussitôt que je la recevrai de Londres. Par un arrangement avec Longman et Ce, les grands libraires de *Pater noster Row*, je suis sur le point de placer leur caution aussi bien que la mienne entre Votre Grace et la possibilité d'un hasard. Mais votre généreux empressement à faciliter une transaction d'une si grande importance pour ma fortune et mon repos, est un service que je n'oublierai jamais, quoique ce souvenir puisse difficilement me rendre plus que je ne l'ai été jusqu'ici, mon cher lord, de Votre Grace le très obligé et véritablement fidèle...

WALTER SCOTT.

Voici maintenant la lettre que Scott écrivit à Southey pour lui offrir la place qu'il venait de refuser :

A ROBERT SOUTHEY, ESQ. KESWICK.

Abbotsford, 4 septembre 1813.

Mon cher Southey, j'ai été fort surpris de trouver à mon retour

(1) Huissier de la cour.

chez moi une lettre dans laquelle on m'offre la charge de poète-lauréat, vacante par la mort du poète Pye (1). J'ai refusé cet honneur comme me sentant incapable de remplir la tâche d'une ode annuelle; mais ma grande raison est que, déjà pourvu de deux places, je ne veux pas encourir le reproche d'accaparer un des rares emplois réservés aux hommes de lettres qui n'ont qu'une corde à leur arc. Me pardonnerez-vous, mon cher ami, d'avoir pensé à vous en faisant ce refus. J'en ai dit quelque chose à M. Croker, et je me suis arrangé de manière à ce que le laurier vous soit offert. Vous conviendra-t-il? Là est toute la question. Le laurier a été très certainement terni par plusieurs de ceux qui l'ont porté; ses obligations sont incommodes et quelque peu sujettes au ridicule; mais il est possible de parer à ces petits inconvéniens. Si vous m'objectez mon propre refus, voici ma réponse : 1° la fortune m'a mieux servi que vous, car elle m'a fait obtenir deux emplois rarement cumulés; 2° je n'ai pas refusé le laurier par un préjugé ridicule contre la place (oserais-je autrement la proposer à mon frère aîné en Apollon ?); mais par une sorte d'espoir secret qu'on vous le donnerait, à vous, sur la tête duquel il serait bien plus dignement placé. Me croyez-vous un âne assez renforcé pour ne pas savoir que vous êtes mon maître en poésie, quoique j'aie joui pour un temps de la vogue. J'ai dix mille autres raisons trop longues à faire valoir. J'ai voulu seulement vous montrer l'état des choses, et vous prier d'y songer à deux fois avant de rejeter l'offre qui vous sera faite. Croyez que si je n'étais muni, ainsi que Dogberry, de deux robes l'une par-dessus l'autre (2), j'aurais sauté après le laurier, comme le coq saute après des groseilles. Tout à vous.

WALTER SCOTT.

Le laurier fut en effet proposé à M. Southey, qui l'ayant accepté s'empressa de remercier Scott : celui-ci lui fit la réponse suivante :

A R. SOUTHEY, ESQ. A KESWICK.

Edinbourg, 13 novembre 1813.

Je ne tarderai pas plus long-temps, mon cher Southey, à vous

(1) Mot à mot, par la mort du *poétique Pye. By the death of the poetical Pye.* Le mot Pye signifiant pâté, on peut voir là une épigramme contre le défunt lauréat. Ce serait, dans tous les cas, une pauvre plaisanterie.

(2) Walter Scott était à la fois greffier de la cour suprême à Edinbourg, et shériff de la forêt d'Ettrick : ces deux charges lui rapportaient 1600 £.

offrir mes félicitations. Puissiez-vous vivre à jamais, comme dit Paddy, pour régner sur nous, et rendre sa splendeur primitive à la couronne des Spenser et des Dryden. J'en veux seulement au chiffre de votre liste civile, que je croyais être de 400 ou de 300 £ pour le moins. N'y aurait-il pas moyen de se débarrasser du mode inique de percevance actuellement en usage, et de réclamer la tonne en nature? Pensez-y donc. Je ne connais pas d'homme qui ait des droits plus incontestables que vous au vin de Xérès, quoique bien des poètes soient gens à le mieux sabler. Je crois qu'un Mémoire, publié en temps opportun, pourrait améliorer la partie financière de l'emploi. Il devrait valoir au moins cent livres liquides et cent livres solides. Ainsi, quand vous serez parvenu à vous débarrasser de l'ode, vous serez exactement dans la position de *Davy*, qui demande de plus gros gages, moins de besogne et la clé de la cave. Les circonstances de votre investiture m'ont beaucoup amusé. Elles m'ont rappelé les portefaix de Calais et le bagage du docteur Smollett. Six d'entre eux saisirent l'unique portemanteau du docteur et le portèrent en triomphe à son logement.

WALTER SCOTT.

En juin 1812, Byron, alors *le plus grand lion* de la capitale, fut présenté au prince régent, qui s'exprima dans les termes les plus flatteurs sur le talent de Scott. Le noble lord communiqua les détails de cette entrevue à John Murray, et le libraire de Fleet-Street s'empressa de les transmettre à Scott. Celui-ci crut devoir remercier Byron.

AU TRÈS HONORABLE LORD BYRON, ETC., ETC.

Milord, je ne sais si je dois profiter de l'excuse qui m'est offerte par une obligeante communication de notre ami John Murray de Fleet-Street, pour dérober quelques instans à Votre Seigneurie. Mais j'ai à m'acquitter à la fois d'une grande dette de reconnaissance que j'ai contractée envers elle, et d'une petite justification que je crois me devoir à moi-même, car il me serait pénible d'être bas placé dans l'opinion d'un homme dont le caractère et le talent occupent un rang si élevé dans la mienne.

Le premier compte à régler entre nous, pour employer le langage technique, est relatif au grand plaisir que m'a fait éprouver la lecture de *Childe-Harold* et de ses prédécesseurs. Le premier, sans parler de toutes ses associations classiques, dont plusieurs sont per-

dues pour un pauvre scoliaste (1) comme moi, unit le charme d'une description brillante et animée à l'originalité du sentiment; mais, outre cette dette que le monde des lecteurs a contractée comme moi envers Votre Seigneurie, j'ai des remercîmens particuliers à vous faire pour avoir daigné distinguer par des éloges, dans un ouvrage que Votre Seigneurie consacrait à la satire, quelques-uns de mes essais littéraires. Ceci m'amène à rectifier dans l'esprit de Votre Seigneurie les circonstances relatives à la vente de *Marmion*, circonstances qui lui sont parvenues défigurées et dénaturées, et qui, j'ai peut-être quelque droit de m'en plaindre, ont été livrées au public sans enquête préalable. Ce poème, Milord, n'a pas été composé par contrat et pour une somme stipulée à l'avance, bien qu'il ait été vendu et publié, je l'avoue, dans un état fort imparfait, ce que j'ai beaucoup regretté depuis; mais il fallait me tirer des embarras où les revers soudains d'un proche parent m'avaient jeté. En sorte que, pour citer la jurisprudence et les arrêts, je me trouvais réellement dans le cas cité par Juvenal, sans en être tout-à-fait réduit à la même extrémité que l'auteur classique :

Esurit intactam Paridi nisi vendit Agaven.

Mais en voilà trop sur une erreur où Votre Seigneurie pouvait si aisément tomber.

Quant à mon attachement pour la littérature, j'ai sacrifié au plaisir de m'y livrer de fort belles chances de fortune, et cela à une époque de ma vie où je connaissais déjà toute leur valeur. J'avoue sans honte qu'en tirant, en compensation de ce sacrifice, quelques avantages matériels de la faveur du public, je suis parvenu à ajouter certains conforts et certains agrémens à une indépendance un peu nue. Le bon sens de Votre Seigneurie interprétera favorablement, je n'en doute point, le petit acte d'égoïsme que je commets aujourd'hui; car si je n'entrevois aucun motif capable de me faire entrer en controverse avec un critique de profession sur mes propres écrits, je suis bien pardonnable de chercher à m'excuser aux yeux d'un grand génie contemporain, du reproche d'avarice et d'avidité. Votre Seigneurie me permettra-t-elle encore d'ajouter que je lui aurais épargné l'ennui de cette explication, si je n'avais pas entendu dire que la satire en question ne serait pas

(1) NOTE DU TRADUCTEUR. Nous traduisons ici *scholar* par scoliaste; mais le mot anglais signifie proprement : un homme qui a fait des études classiques.

réimprimée. Car si je tenais à écarter un préjugé de son esprit, je n'ai jamais eu l'intention de faire par son intermédiaire un appel au public. La conduite de toute ma vie a rendu ma défense trop aisée, en ce qui regarde l'accusation de cupidité.

Mais laissant de côté cette folle affaire, il me reste à prier Votre Seigneurie d'accepter mes remercîmens les plus vifs pour la flatteuse communication que vous avez pris la peine de faire en ma faveur à M. Murray. Notre digne bibliographe n'aura pas manqué d'ajouter à tout ce qu'a eu de flatteur pour moi votre conversation avec le prince régent; mais je ne lui en dois pas moins mes remercîmens pour le prétexte qu'il m'a donné d'écrire ces pages à Votre Seigneurie. Je finis en vous souhaitant la santé, le courage et la persévérance nécessaires pour continuer votre pélerinage à travers les contrées intéressantes qu'il vous reste à parcourir avec Childe-Harold.

J'ai l'honneur d'être, milord, l'obéissant serviteur de Votre Seigneurie.

W. Scott.

P. S. Votre Seigneurie me permettra-t-elle un mot sur Childe-Harold, ne fût-ce que pour lui prouver l'attention avec laquelle j'ai lu son pélerinage? « *Nuestra Dama de la Pena* ne signifie pas, je pense, Notre-Dame du Crime ou du Châtiment, mais Notre-Dame du Rocher. La différence est simplement dans l'*accentuation* de « pena. »

Il est curieux de comparer cette lettre avec ce que Scott dit relativement à la même satire (*les Poètes Anglais et les Critiques Écossais*), dans son Introduction à *Marmion* (1830).

Quand Byron écrivit sa fameuse satire, j'eus ma part de flagellation en compagnie de gens plus huppés que moi: mon crime était d'avoir écrit un poème pour un millier de livres. La vérité était que j'avais vendu mon droit d'auteur ce prix-là. Or, outre qu'un auteur ne saurait être blâmé d'accepter tout ce que les libraires consentent à lui donner, surtout lorsque messieurs du commerce ne se plaignent pas de leur marché, je trouvais que cette intervention dans mes affaires privées dépassait de beaucoup les limites de la satire littéraire. J'étais si loin d'ailleurs d'avoir trempé dans la critique injurieuse de l'*Edinburgh Review* que j'en avais fait ma remontrance à l'éditeur, car les *Heures de Loisir* me semblaient traitées avec trop de sévérité. Elles étaient écrites comme toute poésie juvénile, plutôt d'après les réminiscences de ce qui avait

plu à l'auteur chez les autres, que de ce qui lui avait été suggéré par sa propre imagination ; mais néanmoins j'y trouvais des passages de belle espérance.

Il est beaucoup plus curieux encore de comparer ladite lettre avec ce passage de la correspondance de Scott, à une époque où l'affront était récent (1809). C'est à M. Southey qu'il écrit. Celui-ci intercédait alors en sa faveur auprès de Canning, et demandait à ce qu'il paraît pour lui la succession d'un vivant.

Mais à propos, le vieux ****, au décès duquel notre requête est subordonnée, songe-t-il à un meilleur monde? Je vous demande cela parce qu'il y a trois ans, voyez-vous ? j'acceptai l'emploi que j'occupe à la cour des sessions sous condition de faire gratis la besogne ; les émolumens n'étaient reversibles sur moi qu'après la mort du vieux titulaire. Or notre camarade a depuis lors renouvelé bail avec la vie, et si je ne trouve quelque luron des frontières qui se charge de lui couper la gorge, il est capable de vivre aussi long-temps que moi (1). Quels trompeurs que ces invalides ! Le mien me rappelle le vieillard de la mer de Sindbad ; il ne manquera pas de m'étrangler si je ne trouve moyen de le démonter. Si j'étais une fois en possession des revenus reversibles sur moi, je dirais comme vous adieu au métier littéraire, et je ne ferais que ce qu'il me plairait ; en d'autres termes, je ne ferais pas grand'-chose. J'ai toujours admiré le souhait modeste d'un personnage d'une des comédies de Beaumont et Fletcher :

Ce que je voudrais n'être pas,
C'est un pauvre âne à face humaine,
Qu'un butor à ses trousses mène,
Et qui fléchit sous ses deux bâts.
Voici ce que je voudrais être :
Le valet d'un riche et bon maître,
Mangeant à *bouche que veux-tu ?*
Dormant tout mon soûl, bien vêtu,
Et d'ouvrage, pas un fétu !

En attendant n'est-il pas plaisant de voir un roquet de lord Byron me maltraiter, moi, dont il ignore la position, parce que je m'efforce de

(1) Note du Traducteur. On trouvera ces plaisanteries d'un singulier goût, mais elles sont éminemment anglaises.

gagner ma vie avec ma plume? Dieu soit en aide au pauvre ours, si n'ayant guère autre chose à manger, il ne lui est pas même permis de sucer ses pattes. Je puis assurer à ce noble myrmidon de la renommée que ce n'est pas ma faute, à moi, si je ne suis pas né l'héritier d'un parc et de 5,000 £ de revenus; de même que Sa Seigneurie, quoique ce soit un grand bonheur pour elle, ne peut se faire un mérite de n'avoir pas à compter pour vivre sur ses talens et ses succès littéraires.

Nous terminerons ces extraits par quelques lettres écrites à Joanna Baillie et à miss Edgeworth, où l'on retrouve toute la bonhomie de W. Scott. Elles font un agréable contraste avec celles qui précèdent.

A MISS JOANNA BAILLIE.

Edinbourg, 11 juillet 1823.

Nous avons beaucoup vu, comme vous le pensez bien, miss Edgeworth et ses deux charmantes sœurs cadettes. Tout ce que je puis vous dire de cette remarquable personne, c'est qu'elle a non-seulement réalisé, mais surpassé mon attente. J'aime surtout la naïveté, la bonne humeur et la vivacité d'esprit qui s'unissent en elle à une grande finesse d'observation. Quant au physique, c'est absolument la petite fée du conte de nourrice, *Whippity Stourie*, si vous vous rappelez cet esprit aérien qui entre en voltigeant par la fenêtre pour faire toutes sortes de merveilles. Je ne doute pas qu'elle n'ait une petite baguette dans sa poche et qu'elle ne s'en serve pour faire des évocations, avant de commencer ses admirables peintures de mœurs. Une triste nouvelle à vous apprendre, c'est que depuis leur départ d'Édinbourg pour les Highlands, ces dames ont été retenues à Forbes par un érisypèle qui a fait irruption sur la joue de miss Edgeworth. Elles y sont restées douze jours et reviennent maintenant vers le sud, ainsi qu'une lettre d'Henriette (1) me l'apprend. J'espère leur offrir bientôt l'hospitalité d'Abbotsford, où nous prendrons bon soin d'elles et surtout de la malade. Que ne donnerais-je pas pour vous posséder en même temps, vous et miss Agnès? Les progrès de la vapeur que je contemple comme vous, avec un singulier mélange d'orgueil et de tristesse, de mécontentement et de plaisir, ont tant fait pour le monde commercial, qu'ils finiront par faire quelque chose aussi pour le monde social. Comme la litière volante du

(1) Une des sœurs de miss Edgeworth.

prince Hussein, la vapeur finira par réunir en quelques heures les amis des Trois-Royaumes, et en quelques jours ceux des parties du globe les plus éloignées. Alors, Hampstead et Abbotsford se trouveront à la distance d'un : acceptez-vous notre dîner? Que ne puis-je hâter cet heureux raccourcissement du temps et des distances !

Miss Edgeworth passa une quinzaine de jours à Abbotsford, et continua de correspondre avec son châtelain. Dans une lettre dont le but principal était de lui demander des nouvelles de la santé de Mrs Lockhart, elle lui racontait plusieurs anecdotes d'une dame américaine à qui les romans de l'auteur de *Waverley* avaient tourné la tête, et qui, dans son enthousiasme, avait donné le nom de *Charlie's Hope* à sa ferme dans le Massachussets. Cette dame, à ce qu'il paraîtrait, correspondait avec Mrs Grant de Laggan, un instant réputée l'un des auteurs des romans en question. Mrs Grant s'était hâtée de décliner cet honneur; mais elle avait désigné d'une manière si expresse la source réelle, que l'honnête Américaine ne douta pas que sa correspondante n'eût reçu la confession de Scott. Il n'était point de conte absurde auquel l'anonyme obstiné de l'auteur de *Waverley* n'eût donné cours. Une version prévalant alors en Amérique, du moins dans le Massachussets, voulait que la série des mystérieux romans fût le produit d'une entreprise par association. D'après une hypothèse plus extravagante et plus gratuite encore, Walter-Scott aurait dérobé les papiers d'un infortuné lunatique qui, dans ses momens lucides, avait écrit lesdits chefs-d'œuvre. On sera curieux de lire la réponse de Scott.

Votre amie américaine, la *bonne femme* de *Charlie's Hope* ne semble pas trop savoir ce qu'elle veut. D'un côté, elle se fâche contre des livres qui l'amusent, parce qu'elle n'en connaît pas l'auteur, et de l'autre, elle ne veut pas toucher à un pâté de poulets, parce qu'elle connaît la généalogie de ces innocens volatiles. Je partage tous ses préjugés sur ce dernier point, car je n'ai jamais pu manger d'une créature que j'avais connue vivante. J'étais jadis propriétaire d'une superbe couple de bœufs, qu'avec la reconnaissance habituelle des agriculteurs,

nous tuâmes pour notre table. On eut beau proclamer leur dépouille mortelle le bœuf le plus exquis des quatre comtés, je ne pus me résoudre à porter la dent sur ces mêmes *Gog* et *Magog* que j'avais admirés à la charrue. Un autre exemple : lorsque j'étais officier dans la cavalerie volontaire, ayant pour habitude de seller moi-même mon cheval, je fis connaissance avec un troupeau de dindons blancs, à qui je jetais à l'occasion une poignée d'avoine au sortir de l'écurie. Or, ce fut avec un véritable serrement de cœur que je vis leur nombre diminuer, et je n'essayai jamais de goûter d'aucun d'eux sans être malade. Je suis cependant d'une assez rude étoffe pour m'acquitter de toute espèce de devoirs sans componction sentimentale.

Quant à l'ingénieuse hypothèse que les Américains ont inventée pour les romans de *Waverley*, je la trouve très-vraisemblable sous un point de vue : l'infortuné qu'ils ont cru devoir mettre sur le tapis étant détenu depuis plusieurs années dans une maison de fous. N'est-il pas clair que la cervelle d'un maniaque pouvait seule inventer pareil galimathias et que les loisirs de la prison pouvaient seuls donner le temps de coucher tant de non-sens sur le papier ? Mais si ce pauvre homme est en effet l'auteur des romans, je puis assurer à votre officieuse amie que je n'aurais pu, ni osé, ni voulu avoir la moindre communication avec lui. Pour l'honnête Mrs Grant, où va-t-on s'imaginer que je l'aie choisie pour confidente ? Si c'eût été vous ou miss Joanna Baillie, l'histoire aurait eu moins d'invraisemblance ; mais la bonne Mrs Grant est une bas-bleu si foncée ; elle est entourée d'un si nombreux état-major de miss et de mistress Fine-Oreille ; elle entretient une si impitoyable correspondance, qu'avec tout mon respect pour elle je redouterais l'intimité d'une femme dont la langue et la plume sont si bien taillées. C'est après tout une excellente personne, etc., etc.

Ce sont de plaisantes gens que les Américains ! J'ai vu l'autre jour une de leurs gazettes où l'on disait que mon père était tailleur. Si le ciel eût voulu que je fusse le fils d'un *tailleur honnête*, je n'aurais pas rougi de la circonstance ; mais ce qu'ils peuvent considérer comme un bien plus grand phénomène, mon père était un *honnête procureur*, et le cadet d'une famille dont les ancêtres faisaient métier de percer et de taillader les pourpoints, mais non de les raccommoder.

Voilà une longue lettre et bien vide, mais que pouvez-vous attendre de mieux ? Des juges marmottent au-dessus de ma tête et des avocats se chamaillent autour de moi ; les minutes que je vous donne sont soustraites à Thémis.

W. S.

A LA MÊME

Edinbourg, 24 février 1824.

Ce que vous me dites des Yankees ne me surprend nullement. C'est un peuple doué d'une énergie considérable, énergie aiguisée et promptement mise en action par un honorable amour de leur pays et un juste orgueil de leurs institutions; mais ils sont jusqu'ici complétement à dégrossir en ce qui regarde le commerce social et absolument dépourvus du savoir-vivre qui consiste à sacrifier ses petits désirs et ses petits conforts personnels à ceux d'autrui. Leurs questions abruptes, la rudesse de leurs observations, leur manque absolu de déférence pour les sentimens des autres, donnent la fièvre à leurs interlocuteurs. Mais ce défaut se corrigera.

Je viens de lire un nouvel ouvrage de l'auteur de l'*Espion* et du *Pionnier*. Il a pour titre le *Pilote* et pour héros le célèbre Paul Jones, que je crois voir encore avancer au-dessus de l'île d'Inchkelth avec ses trois petits vaisseaux, pour mettre Leith à contribution. Je me rappelle les alarmes de ma mère au son de ce même tambour qu'elle avait entendu toute sa vie à huit heures précises du soir. La pauvre dame croyait qu'il annonçait le débarquement des pirates. Je n'ai vu changement pareil à celui qui s'est opéré depuis lors, 1779, dans l'état militaire d'Édinbourg. La capitale de l'Écosse avait alors trois compagnies à peine sous les armes et je l'ai vue récemment mettre sur pied 5,000 hommes parfaitement équipés, infanterie, cavalerie, artillerie, assez de monde enfin pour faire un déjeuner de Paul Jones et de son équipage. Ceci n'empêche pas que le roman ne soit une œuvre fort habile; les scènes de mer et les caractères me paraissent surtout admirablement dessinés. Je vous conseille de lire le *Pilote* le plus tôt que vous pourrez. J'ai peu de nouvelles à vous donner d'Abbotsford. *Spice* (1) se porte beaucoup mieux, mais reste asthmatique. Il est très actif et plein d'ardeur, quoique je n'aie vu de ma vie créature plus misérable, plus grêle et traînant plus longue échine. C'est absolument l'ombre d'un chien sur une muraille. C'est une esquisse comme un marmot en fait lorsqu'il essaie pour la première fois de dessiner, un monstre avec une grosse tête, quatre pattes et un dos démesuré. » (*Life of Walter Scott.*)

1) *Spice* (Epice) était un chien terrier favori de Scott. Il en avait deux autres nommés Poivre et Moutarde, *Pepper* et *Mustard*.

Voyages.

N° II.

LA GRÈCE ET LA TURQUIE,

PAR ADOLPHUS SLADE,

OFFICIER DE LA MARINE ROYALE ANGLAISE (1).

Après avoir franchi la porte naturelle, formée d'un côté par la colline du Musée et de l'autre par un rocher, on s'avance entre l'Ilissus et la citadelle. Ici, tout est classique, tout est grec. A gauche l'Odeum avec ses deux colonnes tripodes ; en face, admirable création ! s'élève le temple de Jupiter-Olympien, et plus loin sont les restes d'un pont conduisant au Stadium. Jamais ouvrage humain, si ce n'est peut-être le temple de Diane à Éphèse, ne fut plus magnifique. Seize colonnes corynthiennes de soixante pieds de haut suffisent aujourd'hui pour exciter notre admiration ; que l'on juge de l'effet que devaient produire cent vingt de ces colonnes jetant leur vastes ombres sur la plaine ! La porte d'Adrien, par laquelle on sort de l'enceinte du temple, est l'édifice le plus léger et le plus gracieux d'Athènes. En quittant ce chef-d'œuvre, résultat de la munificence de Rome agissant sur les arts de la Grèce, on plonge tout à coup dans le quartier le plus détestable de la ville moderne. La ville moderne d'Athènes, qui a pour noyau l'ancien bazar turc, un caféneh et deux palmiers, n'est rien moins que classique. Trois choses frappent surtout dès le premier abord : la misère, les cabarets et les

(1) Voyez le premier article, livraison d'août.

changeurs. On dirait que la population de cette ville ne se compose que de mendians, de fumeurs et d'escrocs. L'étranger se tromperait fort s'il voulait juger la Grèce et sa capitale d'après le luxe de la cour et des cercles diplomatiques. En assistant toutes les semaines aux raouts diplomatiques, on ne se figure pas qu'on est dans un royaume dont les villes tombent en ruine et les routes sont infestées de brigands.

Qu'est donc devenu l'emprunt de trois millions sterling, dont les deux tiers ont été versés? Il ne rapporte point d'intérêts, il n'y a point de colonisation, l'agriculture n'a pas fait un seul pas, l'armée n'est point organisée; si du moins l'on voyait quelques belles rues et une ville propre et bien ordonnée; quand on n'eût dépensé cette somme qu'à construire des théâtres, des arcs de triomphe, des fontaines, on pardonnerait cette prodigalité comme on pardonne à un homme de parer la maîtresse qu'il aime. Maintenant on ne peut que demander qu'est devenu tant d'argent. Au mois de juillet 1836, il ne restait plus que 250,000 fr. dans le trésor d'Athènes, et le gouvernement allait se voir arrêté dans sa marche faute d'argent. Cependant on construisait alors un palais en marbre pentelique dont le devis était porté à 7,500,000 fr.; Othon visitait ses parens en Allemagne; les ministres étrangers avaient quitté Athènes pour se soustraire aux fièvres, et le régent poursuivait devant les tribunaux un journal qui s'était permis d'imprimer une vérité prohibée.

Il est fort à regretter que l'on se soit décidé à construire la nouvelle capitale de la Grèce autour de l'Acropolis. On espérait que le nom d'Athènes réveillerait l'énergie des Grecs; mais ils sont restés insensibles à ce souvenir. On croyait que la Rome moderne servirait d'exemple à la nouvelle Athènes; mais à Rome tout se montre sur une échelle bien plus grandiose. Là les ouvrages des vivans rivalisent avec ceux des morts; le dôme de Saint-Pierre écrase le Panthéon et partage l'admiration qu'inspire le Colysée, tandis que le corps pontifical, les solennités de l'église, les magnificences du culte, les nuages d'encens qui montent vers

le ciel accompagnent dignement les lieux témoins de tant d'illustres événemens. Si à toute force on voulait placer la capitale du nouveau royaume dans l'Attique, c'était le site du Pirée qu'il fallait choisir. Ce promontoire est également bien adapté à la défense et au déploiement des beautés de l'architecture. Trois ports différens s'y présentent; les terrasses artificielles sur lesquelles les anciennes rues étaient construites pourraient facilement être élargies et servir de nouveau au même usage. Du plateau de Munychie, emplacement qui semble fait exprès pour un palais, l'œil embrasse à la fois la plaine, la ville d'Athènes et son Acropole, le golfe et la mer à l'extrémité de l'horizon.

Il est impossible de passer devant le Parthénon sans déplorer le vandalisme d'un seigneur anglais, de lord Elgin. Par reconnaissance pour les services que l'Angleterre avait rendus à la Turquie pendant la guerre contre la France, lord Elgin avait obtenu du sultan la permission d'enlever quelques bas-reliefs de ce monument : lord Elgin *vendit* son butin au gouvernement anglais pour 35,000 £. Était-ce là agir en pair du royaume, en ambassadeur? ou bien, s'il fallait absolument défigurer un des plus beaux monumens de l'antiquité, aurait-il dû en faire un objet de spéculation? On ne saurait imaginer toutes les phrases hypocrites que l'on a débitées pour justifier cette spoliation et pour maudire la barbarie des Turcs à l'égard des ouvrages d'art; et pourtant, à qui doit-on la conservation des monumens d'Athènes, d'Argos, de Constantinople? Il suffira d'un moment de réflexion pour se convaincre que lord Elgin, loin de rendre service aux beaux-arts, leur a fait plus de tort que l'action lente du temps ne leur en aurait causé en deux siècles. D'ailleurs, qui ne préférerait voir un fragment brisé *sur le temple* que le bas-relief le plus parfait à Londres? A Londres, ce n'est qu'un morceau de marbre, admirablement sculpté il est vrai, mais voilà tout; aucun accessoire ne vient compléter le tableau ou remplir le vide causé par le temps ou la violence. Mais à Athènes, une tête, un bras, possède une éloquence entraî-

nante. Là, l'imagination achève facilement ce qui manque; en un clin-d'œil elle replace chaque membre, chaque trait de la physionomie.

Nous terminerons ce que nous avons à dire sur la Grèce en citant un trait qui donnera la véritable mesure de cette prétendue barbarie des Turcs envers les restes de l'antiquité. Quand Mahomet II, après la prise de Constantinople, entra dans l'église de Sainte-Sophie, il dit à ses soldats: « Je vous » abandonne les femmes et l'or; mais les temples, les marbres » et les colonnes m'appartiennent. »

Il nous reste à suivre M. Slade en Turquie. Les détails qu'il donne sur cet empire offrent d'autant plus d'intérêt qu'ils ne s'accordent pas avec les idées généralement reçues. Un ouvrage a paru, il n'y a pas long-temps, intitulé : *La Turquie et ses Ressources*. Dans ce livre, le pays est dépeint comme fort prospère, et l'auteur fait parler très savamment les pauvres Turcs sur l'économie politique, sur le commerce, etc., et leur fait, en toute occasion, exprimer le désir de suivre des guides européens. La régénération de l'empire ottoman étant l'idée favorite de l'auteur, son ouvrage a naturellement pour but deux objets: il s'efforce de prouver, en premier lieu, que la Turquie possède d'immenses ressources; et en second lieu, que les habitans ont à la fois la capacité et la volonté de les mettre en œuvre, qualités dont le résultat immédiat doit être une tendance rapide vers l'amélioration. La réforme ayant déployé sa bannière dans la ville de Constantin, M. Urquhart s'attendait à voir la *jeune Turquie* se laisser sur-le-champ, comme la *jeune France*, emporter par une idée neuve ou une théorie séduisante; mais il n'avait pas réfléchi que toute réforme doit être en harmonie avec les vœux et les habitudes du peuple; que la Turquie est loin encore d'être parvenue à ce degré d'instruction où tout adolescent se croit plus habile que son père, et qu'en Turquie il n'existe point d'élémens sur lesquels la presse puisse agir. L'éducation y est domestique et religieuse: tout jeune musulman est élevé dans un profond respect pour les usages consacrés, dans une haute dé-

férence pour les opinions de ses parens. L'auteur avait oublié qu'il a fallu une longue suite d'écrits, prétendus philosophiques, pour faire abandonner, même aux Français, leurs anciennes prédilections, et pour les préparer à une révolution violente. Indiquer les ressources de la Turquie, c'est comme si l'on montrait à un homme une carrière de marbre et qu'on lui dît d'en construire un palais. S'il répond qu'il n'a point d'ouvriers, point d'outils, lui dirait-on : « Que ne prenez-« vous ces fainéans, qui préfèrent l'oisiveté et la misère à « l'industrie et à la richesse? ils vous aideront. » Une seconde erreur de l'auteur de cet ouvrage, c'est de s'être laissé entraîner à former une théorie sur les institutions municipales. En ayant trouvé par-ci par-là quelques traces éparses, comme les colonnes d'un vieux temple, il les a recueillies avec soin, et a ingénieusement reconstruit l'édifice; mais c'est en vain qu'on en chercherait le modèle dans l'Orient; il n'existe que dans l'imagination de l'auteur.

Toutefois, si par institutions municipales on entend les priviléges et les coutumes hérités des Arabes, lesquels ont donné au souverain un pouvoir absolu, *quoique restreint dans certaines limites;* au seigneur féodal, l'impunité pour les crimes qu'il peut commettre; au Turc, le droit de vaine pâture; à l'habitant des villes, des droits municipaux; à tous, l'inviolabilité du domicile, il est certain que ces institutions *existaient*, avec cette différence, quand on les compare avec celles du même genre en Europe, que chez nous elles tirent leur origine de la société, tandis qu'en Turquie la société est fondée sur elles. Une recherche curieuse serait celle qui nous apprendrait par quelle magique influence elles ont été tolérées par tant de sultans absolus, dont elles bornaient le pouvoir. Quoi qu'il en soit, *elles n'existent plus aujourd'hui*, sauf là où la révolte les maintient. Étrange erreur! L'acte que l'auteur ne cesse de préconiser comme le levier qui doit régénérer la Turquie, *la destruction des Janissaires*, a été le coup de grâce porté aux priviléges des Turcs. On a tant écrit que les Janissaires étaient le fléau de la Turquie, le cancer qui

rongeait ses entrailles, qu'il doit paraître présomptueux de soutenir une opinion contraire. M. Slade est persuadé qu'avec le temps on reconnaîtra que les Jannissaires ont été calomniés, comme les Templiers et les Jésuites; qu'on a perdu de vue les avantages qu'offraient leur institution pour livrer à la haine publique certains vices qui en étaient inséparables.

Créés par Bajazet (Ildérim), les Janissaires, après avoir été presque détruits à la bataille d'Ancyre, furent ressuscités par Amurat, et reçurent, à Andrinople, en 1589, une organisation définitive qu'ils conservèrent jusqu'à leur suppression, en 1826. Ce corps, composé d'abord d'un tribut d'enfans chrétiens, n'admit plus tard dans ses rangs que des musulmans, et alors ce fut une marque d'honneur et de nationalité que d'en faire partie. Peu à peu aussi il changea de caractère. Après avoir été une armée permanente, docile aux volontés des sultans, ce corps devint une vaste garde nationale; et, à compter de ce moment, il ne fut plus qu'un cauchemar pour le sérail. Vivant au milieu du peuple, dont ils partageaient les intérêts et les occupations, entrant dans les *esnefs* (corporations), les Janissaires regardaient leur pouvoir militaire comme subordonné à leurs droits civils. D'instrument qu'ils avaient été dans les mains du gouvernement, ils devinrent le bouclier du peuple. La guerre cessa de dépendre de l'ambition du souverain; il fallut en toute occasion consulter l'opinion publique, et cela se faisait par l'intermédiaire des prêtres, qui en appelaient, dans les mosquées, aux passions de leurs auditeurs.

Héritiers du système arabe d'impositions et de redevances, le seul auquel les Musulmans voulussent consentir, les premiers descendans d'Othman le trouvèrent suffisant pour couvrir toutes les dépenses de l'empire; mais quand l'Allemagne sortit de son enfance politique, et vit croître ses ressources et sa population, pendant que la Turquie déclinait sous l'un et l'autre rapport, le besoin d'argent se fit vivement sentir à Constantinople. Alors les Janissaires parurent ce qu'ils étaient réellement.

La Porte étant, par son essence, un gouvernement d'oppression, et ne trouvant plus à exercer sa tyrannie au dehors, tourna ses griffes contre elle-même. Le point le plus important fut d'abord de se procurer de l'argent par tous les moyens possibles; mais les Musulmans étant, par religion, opposés à toute espèce d'innovation, il en résulta que le gouvernement fut dans un état perpétuel d'hostilité avec ses sujets, qui ne montraient de l'unanimité que sur un seul point: la résistance. Les Janissaires, expression vivante de cette unanimité, formèrent l'opposition légale dans l'état. Leur pouvoir eut souvent l'occasion de se manifester; mais les Européens, accordant fort peu d'attention à la politique intérieure des Turcs, leurs motifs furent, en général, mal compris, et leurs actes calomniés. La déposition d'un grand-visir, un vaste incendie dans la capitale, l'assassinat d'un prince, une démonstration contre le sérail, tous ces événemens produisaient une vive sensation à Péra, et étaient toujours attribués à la licence des Janissaires. Nul ne demandait si un acte arbitraire avait été commis par le gouvernement; si une taxe nouvelle avait été imposée, un monopole accordé, une corporation opprimée; et comme l'innovation cessait avec le succès de la résistance, il ne restait plus aucune preuve de la cause qui l'avait amenée. La même chose avait lieu dans les provinces. Quelle défense le peuple pouvait-il avoir contre les exactions des pachas, si ce n'est dans une association armée? La prérogative des sultans consistait à envoyer les pachas; mais c'était au peuple à faire en sorte qu'ils gouvernassent conformément aux lois. Pourquoi n'entend-on plus parler de ministres étranglés? Parce que le peuple, ayant perdu ses représentans (les Janissaires), n'a plus aucun moyen d'accuser les ministres quand ils l'oppriment. Les Janissaires formaient, à vrai dire, la chambre des députés de la Turquie. Ils étaient élus par le peuple: leurs droits se rattachaient aux droits de toutes les classes de l'empire, dont le maintien dépendait de leur existence. En réfléchissant à ce fait et à la destruction

subséquente des Janissaires, la difficulté de bien comprendre l'intérieur de la question turque cessera.

Sous l'influence de l'islamisme, exposés à un despotisme auquel on pouvait résister, mais qu'il était impossible de renverser, *car il était sacré, comme faisant partie du système primitif*, les Janissaires ne pouvaient, sous aucun rapport, se rendre aussi utiles que les institutions représentatives de la chrétienté ; mais il n'en est pas moins vrai qu'ils formaient une puissance d'opposition contre les effets d'un système corrompu, dont l'action, sans eux, eût été beaucoup plus funeste. Voyez les États musulmans dans l'Inde ; voyez les royaumes de l'Asie centrale ; voyez la Perse ; combien leur décadence n'a-t-elle pas été plus prompte que celle de la Turquie, faute de bouclier pour défendre les droits et les institutions desquels dépendent la stabilité des empires ?

Lorsque Mustapha Ier, privé d'enfans, voulut faire mourir tous ses neveux, les Janissaires le déposèrent, et mirent un de ces mêmes neveux à sa place. Plus tard, les Janissaires prirent sous leur protection les deux frères de Mahomet IV, que ce sultan voulait faire périr ; et quand, après la fatale bataille de Vienne, il ordonna à tous les tuteurs de verser au trésor les biens de leurs pupilles, les Janissaires prirent la défense des orphelins, et forcèrent le monarque à renoncer à son projet. Mais ils ne se bornaient pas à protéger les droits des Musulmans, les rayas eux-mêmes éprouvaient l'effet de leur puissance tutélaire. Selim Ier ayant publié un édit d'après lequel tous les chrétiens qui ne renieraient pas leur religion devaient quitter Constantinople, les Janissaires citèrent le *livre* d'après lequel l'infidèle ne pouvait être molesté tant qu'il payait exactement le tribut. Par un second édit, Selim prive les Grecs de la moitié des églises qui leur avaient été réservées lors de la conquête. Aussitôt, trois Janissaires, âgés de plus de cent ans, se présentèrent, et attestèrent, sous serment, que Mahomet II avait promis de les leur laisser. En 1771, cette milice prit la défense des

Moréotes, que le sultan voulait exterminer. En 1828, ils n'existaient plus pour faire valoir les droits de 20,000 Arméniens, que Mahmoud exila au fond de l'Asie-Mineure.

A son arrivée à Constantinople, M. Slade, qui avait visité cette capitale quelques années auparavant, fut frappé des ravages que le feu y avait faits pendant son absence; mais il remarque à ce propos que les incendies, si fréquens dans l'Orient, ne sont pas sans utilité. Ils excitent l'industrie des Turcs, stimulent la paresse des ouvriers, et donnent à tous les arts une impulsion nouvelle. Le Turc tient à ses habitudes, et se soucie peu d'améliorer. D'un autre côté, comme il a une propension extrême à l'avarice, il s'ensuit qu'à moins d'une nécessité absolue, il n'achète rien, si ce n'est des esclaves et des bijoux. Ses pipes, ses selles, ses sofas, lui dureraient toute la vie, et seraient même transmis par héritage à ses fils, s'il n'y avait point d'incendie. Que l'aspect des bazars serait différent de ce qu'il est aujourd'hui sans ces terribles catastrophes! L'incendie rétablit l'équilibre; réduit en cendres des vêtemens usés et de vieux meubles; il détruit la peste dans ses derniers recoins; il ouvre les cordons des bourses; il ranime le commerce, et rétablit la circulation de l'argent. Partout, la destruction des divers genres de propriété est utile à la masse; mais en Turquie, elle est absolument indispensable, et la perte individuelle n'est pas, à beaucoup près, aussi grande qu'on pourrait se l'imaginer. L'ameublement d'une maison turque n'est guère plus considérable que celui d'une tente; à l'exception du sofa, tout le reste pourrait être chargé sur le dos de deux chevaux. Quelques plats d'étain dans lesquels on mange avec les doigts, une cuvette du même métal avec un pot à eau, quelques verres, deux ou trois caraffes pour mettre des sorbets, un petit nombre de couvrepieds piqués et de paillassons; voilà tout. Les murs peints, les rideaux et les divans qui règnent sur les trois côtés de l'appartement, suffisent pour lui donner un air d'élégance.

Toutefois, les incendies sont coûteux pour les riches; car ce sont eux qui doivent reconstruire à leurs frais les mos-

quées et les autres édifices publics. Un ami de M. Slade sollicitait, à l'époque de son voyage, la permission de rebâtir une des mosquées de Constantinople : notre auteur lui fit compliment de son patriotisme; mais quand furent rendus les firmans qui assignaient à divers particuliers les réparations dont chacun d'eux devait se charger, il se trouva que la mosquée en question était une des plus petites de la ville. Sûr de ne pas être oublié, le rusé Turc avait imaginé ce moyen de s'en tirer à bon marché. C'est ainsi que la Porte-Ottomane oblige ses sujets à restituer leurs gains mal acquis. Une autre manière consiste encore à les forcer à construire des vaisseaux de guerre et des palais. Les plus grands favoris n'échappent pas à ce mode de taxation. En 1834, le sultan, faisant une promenade sur l'eau, vit une rangée de mauvaises masures, et remarqua que leur aspect défigurait le beau point de vue du Bosphore : le séraskier-pacha comprit l'observation; il s'empressa d'acheter les masures et fit élever à leur place un magnifique palais à l'usage de son maître. Vers la même époque, le kislar-aga (chef des eunuques noirs) fut obligé de se soumettre à une saignée pareille : il murmura excessivement, disant que, par une coutume immémoriale, il était dispensé de donner au sultan de telles preuves d'attachement. Il fallut obéir. Du reste, on peut dire que ce sont là de vrais actes de justice : car tous les grands de la capitale doivent plus ou moins leurs richesses à la corruption.

Disons-le cependant, les incendies révèlent chaque fois la misère et la décadence de la Turquie : chaque fois les rues se relèvent avec moins de dignité; la manière de vivre des habitans devient plus mesquine; le nombre de leurs esclaves et de leurs chevaux diminue tous les ans: naguère encore ils ne portaient que des soieries indigènes, aujourd'hui, ils se couvrent d'étoffes anglaises ou allemandes. Le costume ordinaire d'un *ridjal* (homme comme il faut) pouvait valoir autrefois 100 £; aujourd'hui il n'en coûte pas plus de six. Chose assez singulière, le seul lieu où les soieries de l'Asie-Mineure trouvent présentement un débit assuré est chez les Tâtars

de la Crimée. Le padishah a besoin de l'argent de son peuple ; aussi lui recommande-t-il la simplicité : ce que ses sujets épargnent lui sert à créer une armée qui devra un jour lui faciliter le moyen de leur en extorquer davantage.

Voici un état approximatif de la population actuelle de Constantinople.

Musulmans des deux sexes	480,000
Grecs	250,000
Arméniens	18,000
Id. catholiques	18,000
Israélites	65,000
TOTAL	953,000

Environ 500,000 de ces habitans demeurent dans la ville proprement dite. Si Constantinople était bâtie à la manière des cités européennes, le terrain qu'elle occupe contiendrait bien au-delà d'un million d'ames ; mais chaque famille a pour ainsi dire sa maison, et presque toutes les maisons ont un jardin. Puis les bazars, les mosquées, les bains, les khans, enlèvent une grande partie de l'espace habitable. L'état ci-dessus a été obtenu au moyen d'informations prises auprès de personnes bien instruites appartenant aux différentes sectes. Il ne faut pourtant pas y attacher une trop grande importance : l'inviolabilité du domicile, la liberté individuelle et le peu de soin avec lequel sont tenus les registres de l'état civil, empêchent que l'on puisse arriver à un chiffre rigoureusement exact. Quelques auteurs ont basé leur calcul sur la consommation de certaines denrées, telles que le pain et le café. Mais cette manière de supputer est fort incertaine, car le bien-être ou la misère du peuple doit nécessairement être pris en considération dans un pareil calcul. En attendant, il est certain que la population de Constantinople ne diminue pas, ainsi que l'on pourrait le supposer d'après la situation de l'empire. Au contraire, chaque fois, que l'empire perd une de ses provinces, un certain nombre de familles refluent vers la capitale.

Depuis la bataille de Koniah, l'armée ottomane n'a cessé de décliner. Le soldat turc tremble au seul nom d'Ibrahim-Pacha : superstitieux dans sa crainte, il le croit doué d'une vie enchantée. Le sultan lui-même ne s'occupe plus personnellement de ses troupes; il paraît content pourvu qu'elles maintiennent la paix dans sa capitale, et se repose sur son alliance avec la Russie pour apaiser les révoltes qui pourraient mettre son trône en danger. Il suit l'exemple de ses ancêtres, et le temps qu'il accordait naguère à exercer ses soldats, il le consacre aujourd'hui à tirer de l'arc au milieu des colonnes dorées de l'*Ok-méidan* Voici quel était approximativement l'effectif de l'armée ottomane en 1835 :

GARDE.

4 Régimens d'infanterie, à 4 bataillons par régiment..	9,400 hommes.
4 Bataillons d'artillerie à pied desservant 30 pièces....	1,200
4 Régimens de cavalerie, de 6 escadrons chacun......	2,600
2 Escadrons d'artillerie à cheval, desservant 12 pièces.	240
	13,440 hommes.

LIGNE.

21 Régimens d'infanterie de 4 bataillons chacun.......	42,000 hommes.
2 Id. d'artillerie à pied	2,800
12 Id. de cavalerie.........................	6,000
4 Escadrons d'artillerie à cheval	500
2 Bataillons de bombardiers.......................	1,200
	52,500 hommes.

Tableau des appointemens et solde, par mois, des officiers, sous-officiers et soldats des régimens de cavalerie de la garde du sultan.

GRADES.	PIASTRES.	GRADES.	PIASTRES.
Mussir-Pacha, intendant militaire du palais..	30,000 piast.	Capitaine en premier..	200
Ferik-Pacha, lieutenant-général........	15,000	Id. en second......	150
Liva, maréchal-de-camp	2,500	Lieutenant en premier.	140
Colonel	1,000	Id. en second	120
Lieutenant-colonel....	900	Sous-lieutenant	100
Chef d'escadron	500	Maréchal-des-logis en premier............	50
Adjudant-major en premier...............	200	Id. en second..	40
Id. en second..	150	Brigadier en premier..	36
		Id. en second......	30
		Trompette	30
		Soldat	24

Le lieutenant-général reçoit en outre par jour 64 rations de vivres et de fourrages, le maréchal de camp 32, le colonel 16, le lieutenant-colonel 9, le chef d'escadron 5, les adjudans-majors 4, les capitaines 2, les lieutenans et sous-lieutenans 1, les sous-officiers et soldats 1 ration de vivres, mais point de fourrages.

Si le tableau que nous venons de présenter de l'armée ottomane est peu favorable, celui de la marine ne l'est pas davantage. L'organisation en est détestable, et les manœuvres s'exécutent sans le moindre ensemble. Toutefois, les constructions navales sont admirables. Le constructeur Lebrun, que Selim III avait pris à son service, eut le bon esprit de ne changer que la partie supérieure des vaisseaux de guerre turcs qui, jusqu'à lui, avaient conservé l'ancienne forme des galiotes. Les Turcs, ne sortant jamais de la Méditerranée, n'ont pas besoin de construire leurs vaisseaux de manière à résister à de mauvais temps prolongés et à de longues croisières. Leurs vaisseaux ont toujours quelques pièces de gros calibre sur le second et le troisième pont, usage adopté aussi depuis peu en Angleterre. Un vaisseau turc du premier rang a quatre pierriers de cent vingt livres de balles sur le troisième pont, et autant de pièces de quatre-vingts livres sur le second. Les vaisseaux de second rang ont quatre pièces de quatre-vingts sur le pont le plus bas. Non content des talens nationaux qui lui avaient fourni de si beaux résultats, Mahmoud engagea, il n'y a pas long-temps, un constructeur américain qui commença par lui vendre une belle corvette, et se mit ensuite à bâtir des vaisseaux sur une échelle inusitée jusque-là. Mais la mort l'empêcha d'achever les travaux qu'il avait entrepris. Il laissa à son premier ouvrier, qui lui succéda, le soin de terminer une frégate du port de 2,700 tonneaux, ayant 222 pieds de long, 53 pieds dans sa plus grande largeur, et portant 74 canons de 42 livres.

Lorsque M. Stade arriva à Constantinople, tous les vaisseaux de la flotte, qui venaient d'être nouvellement peints, étaient rangés en ligne et amarrés le long des quais de Salybazar, de

Dolma-baksheh et de Beshik-tash, d'où ils devaient tirer une suite de saluts en l'honneur du mariage de la sultane Saliheh avec Halil-Pacha. Au milieu de ces grands vaisseaux on voyait aller et venir une escadre de petites frégates en miniature qui, de temps en temps, simulaient l'attaque de deux châteaux de bois brillamment décorés et illuminés qui s'élevaient du sein des eaux, en face du palais.

Lors des fêtes de ce genre qui se prolongent ordinairement pendant dix jours, un étranger a de la peine à reconnaître Constantinople. Il y règne alors la plus grande liberté de paroles et d'actions; tous les réglemens de police sont suspendus, la nuit comme le jour, et il est ordonné à tout le monde de se réjouir. Tant que les fêtes durent, aucun ouvrier ne travaille, et les domestiques mêmes ne sont guère exacts à remplir leurs devoirs. C'est dans le cimetière des Francs et des Arméniens, situé sur les hauteurs de Dolma-baksheh que se rassemble principalement la foule. Ce terrain devient alors une foire brillante et gaie; il se couvre de tentes et de barraques de toute espèce, avec des balançoires, des jeux de bague et de bascule, tandis que l'air est imprégné du parfum du café que l'on grille et de l'odeur des *cabobs*. La nuit, il est illuminé par des lanternes de couleur, et alors *kara-guez* commence ses représentations burlesques et licencieuses. Les Orientaux donnent une grande preuve de sagesse et de philosophie en ornant leurs cimetières et en les choisissant pour le théâtre de leurs divertissemens. Celui dont nous venons de parler est le plus fréquenté, car il offre sans contredit un des plus beaux points de vue des environs de la capitale. On a beau s'y rendre tous les jours, on ne se lasse jamais d'en admirer le site. L'œil y embrasse trois palais, la ville de Scutari, la plus pittoresque de toutes celles du Bosphore, les îles des Princes, les montagnes de Mondania, et à l'extrémité de l'horizon, l'Olympe, dont les neiges soulagent la vue et rompent l'uniformité de l'azur foncé du ciel. Sur la pente voisine, chaque pacha dresse sa tente, et dans ce camp bigarré, d'où le regard plonge sur cinq ou six vaisseaux de

ligne flottant sur les eaux étincelantes du fleuve, que l'on aperçoit à travers les gorges des montagnes, les affaires de l'empire se dirigent au milieu des fêtes. Des jongleurs, des lutteurs, des ours dansans, des acrobates et de jeunes danseurs s'efforcent pendant la journée entière d'amuser leurs excellences et le peuple. C'est encore là que se rendent, voilées, une multitude immense de femmes; assises en rangs serrés, elles demeurent depuis l'aurore jusqu'au soir dans une immobilité complète, à l'exception toutefois de leurs grands yeux noirs; on dirait qu'elles ont concentré toute leur existence dans le sens de la vue. De temps en temps les vieilles femmes fument, et les jeunes mangent des bonbons. A leur coiffure uniforme de mousseline blanche et à leur attitude, on les prendrait, vues du Bosphore, pour un immense troupeau de moutons paissant au soleil.

Pendant une des journées consacrées à honorer la sultane Saliheh, son auguste père donna un banquet au corps diplomatique, qu'il réunit aux principaux pachas, sous une vaste tente dressée à cet effet. Hélas! que d'intrigues, que de révérences pour parvenir à être compris dans la suite d'un des ambassadeurs! Tous les cuisiniers, tous les valets de pied, et je serais tenté de dire aussi tous les couverts de Péra, furent mis en réquisition pour le service de leurs excellences, à qui l'on commença par donner comme prélude, pendant une couple d'heures, un spectacle de jongleurs et d'ours dansans. Le monarque se présenta dans la tente, après le dîner, pour honorer ses convives d'un regard : il ne leur adressa pas la parole, mais il fit le tour de la table et les laissa dans l'enchantement. L'ambassadeur de France, comme doyen du corps diplomatique, proposa alors la santé du sultan, qui fut accueillie avec enthousiasme.

Le lendemain, le trousseau fut porté en procession du palais du sultan à celui de la jeune épouse. On voyait une longue file de mulets richement caparaçonnés; des chars dorés et des esclaves portant sur la tête des corbeilles chargées d'étoffes brodées, de mousselines, de soieries, d

plats d'argent, de vases d'or, d'écrins en nacre de perle renfermant des diamans, etc. C'était un beau spectacle; mais un spectacle plus intéressant encore, c'était celui de la foule innombrable de peuple, en costumes orientaux, qui bordait les deux côtés de la route et qui gardait le plus profond silence. A voir le cortége passant au milieu de ce peuple, assis dans une joie muette sous les rayons d'un soleil brûlant, les mosquées, les tours et les bosquets de Constantinople flottant dans la vapeur bleuâtre d'un ciel d'été, on eût dit un des tableaux fantastiques de Martin, devenu tout à coup une réalité.

Le jour suivant, la princesse quitta le palais de son père et traversa la même foule qui, toujours silencieuse et immobile, semblait avoir passé la nuit dans les champs. Le cortége était cette fois précédé de troupes et de corps de musiciens; puis les pachas, deux par deux; puis la mariée et sa mère, dans un magnifique carrosse, présent du tzar, et que suivaient plusieurs autres voitures avec les femmes de la princesse; enfin, le *kislar-aga* et ses créatures, montés sur les chevaux du sultan, et les épouses des pachas, dans des voitures à quatre chevaux, fermaient le cortége. A la porte du palais, le marié attendait son épouse; il se mit à genoux devant son carrosse lui offrit les *fleurs de l'espérance;* et combattit avec une ardeur affectée une pudeur d'étiquette. La jeune épouse céda à la fin. Il l'aida à descendre de voiture, la souleva pour passer le seuil de la porte, au moment propice indiqué par un derviche, et, à l'instant même, le bruit du canon annonça au loin ce grand événement. Il la conduisit ensuite au premier étage, et là, pour la première fois, il vit son épouse sans voile. Trois jours consacrés par l'étiquette à recevoir des complimens s'écoulèrent encore avant qu'elle devînt sa femme.

Dans l'intervalle, le Bosphore offrait tous les soirs un spectacle qui réalisait l'idée que l'on se forme de Bagdad sous le règne d'Haroun-al-Raschid et de Zobéide. Ce fleuve majestueux coulait pendant quatre lieues entre deux rangées de palais enflammés. Chaque maison sur les deux rives était il-

luminée d'une façon différente. On y voyait des temples gothiques et des colonnades grecques, chargés d'inscriptions en lettres de feu. La pointe du sérail, une des extrémités de l'Europe, brillait comme le soleil et se réfléchissait entre les rochers de l'Asie. Rien de ce que nous voyons dans les royaumes de la chrétienté ne saurait donner une idée de Constantinople et du Bosphore, illuminés ainsi. L'effet en est surtout merveilleux quand on est sur l'eau. Comme on ne voit d'autres objets que ceux dont les lampions tracent les contours, les vaisseaux éclairés semblent flotter dans l'air à des distances dont on ne peut se rendre compte, tandis que les kiosques qui brillent au sommet des collines des deux continens peuvent passer pour des demeures de magiciens. De temps à autre, cependant, un feu d'artifice vient jeter un éclat passager sur les détails de la scène. De monstrueuses baleines de bois amarrées contre le rivage vomissent des milliers de fusées, à la lueur desquelles on découvre avec surprise des myriades de caïques si pressées que les rameurs ont peine à manier leurs rames. On aperçoit aussi de gros poissons à la queue brillante et aux yeux flamboyans, qui nagent guidés par des mains invisibles, tandis que des voitures et des chevaux, ingénieusement groupés sur des barques, semblent rouler sur l'eau avec autant de sûreté que sur la terre ferme.

La sultane Saliheh pouvait avoir dix-sept à dix-huit ans; elle n'était pas jolie, mais elle avait l'air distingué. On assurait qu'elle était hautaine et colère. Quand les épouses des pachas allèrent la complimenter, à l'occasion de son mariage, et lui baiser les pieds, au lieu de leur sourire, elle détourna la tête. Les princesses de la famille impériale vivent dans une retraite plus profonde encore que les autres femmes musulmanes; aucun homme, sauf le médecin, ne peut contempler même leurs vêtemens. Aussi regardent-elles le jour de leur mariage comme l'heureux moment qui doit les délivrer de leur esclavage. Dès cet instant, elles jouissent de toute la liberté que permet la religion de Mahomet. Leur mari est esclave par la loi et par la coutume. Choisi par le sultan, il faut qu'il obéisse; il faut

qu'il renvoie sa femme, s'il en a une, qu'il rompe toutes ses anciennes liaisons, pour vivre entouré des espions de sa royale maîtresse, qui exhale sur lui toute la fureur de sa jalousie. La sœur du sultan régnant, qui est veuve aujourd'hui, surveillait son époux avec tant de rigueur, que celui-ci étant allé, en sa qualité de capitan-pacha, visiter les îles de l'Archipel, crut devoir, par prudence, avant de débarquer, faire dire aux femmes grecques qu'elles eussent à se voiler. Halil-Pacha ne fut pas traité avec autant de sévérité; il se consumait en regrets pour la perte de ses anciennes amours, le sultan lui accorda la permission de les visiter en secret.

Né en Circassie, acheté au marché par Khosrew-Pacha, qui plus tard l'adopta pour fils, Halil-Pacha remplit successivement les fonctions de général de division dans la dernière guerre contre la Russie, d'ambassadeur à Pétersbourg, de capitan-pacha et de grand-maître de l'artillerie. Comme il n'était pas riche, son père adoptif l'envoya sur le bateau à vapeur du gouvernement, marauder sur les côtes de la Propontide et de l'Hellespont. Nul n'osait refuser les demandes qu'il faisait. Il s'*assit* dans chaque ville, et les habitans de toutes ces villes maudirent sa présence. Il s'*assit* avec sa suite, pendant huit jours, dans la maison de l'aga d'Eneh, et termina sa visite par un *emprunt* de 70,000 piastres à son hôte. Ayant aperçu entre Lampsaque et Channakalis une ferme ou *tchiftlik*, appartenant à Hadji-Dervish-Aga, elle lui plut et il en fit offrir la cinquième partie de la valeur. Il l'obtint, comme de raison, après quoi il pria les agas du voisinage de lui envoyer des chevaux et des moutons pour garnir sa nouvelle propriété. Pendant que cette farce se jouait dans les environs de la capitale, une scène non moins comique se passait à Constantinople. L'étiquette voulait que chaque pacha offrît à la mariée quelques bijoux; mais, comme il était possible que le *bezestin* ne fût pas assez bien fourni pour les nombreux achats qu'ils désiraient y faire, Mahmoud daigna permettre à ses dignitaires d'acheter les diamans de la couronne pour les présenter à la princesse. Puis, afin de leur épargner la peine de

choisir, le *khasnadar* (trésorier) en fit des lots qu'il assigna à chaque pacha, selon son rang, et auxquels il fixa lui-même le prix. Après le mariage, les bijoux repassèrent des mains de la mariée dans le trésor, pour servir à la même opération financière lors du mariage de chacune de ses sœurs.

Mustapha-Effendi, naguère l'ami intime et le secrétaire du sultan, fut au nombre des pachas qui vinrent présenter leurs hommages à l'occasion du mariage de la sultane Saliheh. Il s'était élevé en peu de temps à la fortune la plus brillante, dont il fut précipité en un moment. Soupçonné d'avoir entretenu une correspondance avec l'agent de Méhémet-Ali pendant la guerre d'Égypte, il fut facile aux courtisans envieux de lui nuire. Mahmoud prêta l'oreille à leurs insinuations et abandonna son favori. Dans sa première colère, il voulut le faire mourir; mais il se contenta de confisquer ses biens et de l'envoyer comme gouverneur à Terhaleh, dans le district de Cavalla, lieu malsain, environné d'eaux stagnantes, où les étrangers trouvent presque toujours la mort. Là, Mustapha aurait péri oublié, sans le mariage. Quoiqu'il n'eût pas reçu l'ordre de se présenter, il trouva moyen d'éviter une défense positive et vint baiser les pieds de son maître. Mahmoud lui sourit et demanda ce qu'il voulait : « Je désire seulement, répondit le favori disgracié, d'être envoyé dans un lieu où je puisse mourir d'une mort plus douce. » Des présens judicieusement offerts à la sultane firent le reste. Il fut bientôt après nommé au pachalik d'Andrinople, où, à l'aide d'un billard et d'un cuisinier français, il passe gaîment sa vie et se félicite de n'avoir pas été choisi pour époux de la sultane Mihirmah; car bien des gens s'y attendaient en voyant le retour de sa faveur. Cet honneur tomba sur Saïd-Pacha.

Saïd avait commencé par être page et favori. Disgracié et renvoyé du palais, il fut pris d'un accès de piété et se fit derviche. Après avoir hurlé et tournoyé pendant quelques mois, il sortit du *tekieh* (collége) et devint colonel, par le crédit du séraskier-pacha. Plus tard, il fut fait pacha à deux queues et gouverneur des Dardanelles; puis, étant devenu gendre du

sultan, il fut nommé pacha de Brousse et conseiller d'état militaire. Toutes ces vicissitudes ne prirent que huit ans.

Aujourd'hui, le sultan n'a point de véritable favori. Achmet-Pacha, général de la garde et maréchal du palais, en occupe ostensiblement la place; mais il partage l'intimité de son maître avec Riza-Bey. Celui-ci, d'une naissance obscure, ne sait pas même écrire; aussi ne peut-il prendre part à aucune intrigue politique. L'élévation de Riza-Bey fut aussi subite qu'extraordinaire. Le sultan, passant un jour dans les rues de Constantinople, devant une boutique de drogues égyptiennes, remarqua un jeune homme qui servait les chalands. Il demanda son nom. — *Riza.* — « Approchez, *Riza-Bey*, » dit le sultan. Riza quitta donc sa modeste profession et rejoignit le cortége du souverain. Il devint dès lors le compagnon des plaisirs de son maître, et est aujourd'hui un des hommes les plus riches de Constantinople.

Le sultan donna à Achmet-Pacha la ville de Nicomédie comme une marque de son estime, et Achmet, pour augmenter la valeur de ce présent, a ouvert une route de poste, desservie par de petites carrioles non suspendues, dont les voyageurs sont obligés de se servir. Toute amélioration en Turquie devient le prétexte d'un impôt. C'est ainsi que les marchands et boutiquiers de la capitale sont tenus de prendre un abonnement à la *Gazette officielle*, en se réunissant en plus ou moins grand nombre. Cette ordonnance les fait murmurer, car d'un côté la *Gazette* ne contient aucune nouvelle qui puisse les intéresser, et de l'autre le style en est si ampoulé que la plupart d'entre eux n'y entendent rien. Si l'on veut encourager la lecture parmi les Turcs, il faut commencer par se servir du langage vulgaire et abandonner celui de la cour et de la diplomatie, dont la moitié des mots sont persans ou arabes. Il y a des centaines d'écoles à Constantinople et plusieurs bibliothèques; mais les livres n'étant point écrits dans le langage du peuple, celui-ci ne peut pas profiter de leur contenu. Les bibliothèques fondées par les deux grands visirs Raghib-Pacha et Kiuprigli-Oglou-Pacha, sont à la

fois élégantes et commodes. Les édifices construits en pierre s'élèvent au milieu d'un jardin. Le pavé, les voûtes et les colonnes sont en marbre, et les chambres sont garnies de sofas pour la commodité des personnes qui y viennent étudier. Les livres qu'elles contiennent sont en langues persane, arabe et turque, et dans le nombre se trouvent quelques traductions d'ouvrages européens. Une élégante *mekteb* ou école est attachée à chacune de ces bibliothèques.

Après nous être occupés d'Achmet, de Tahir et d'Halil-Pachas, il reste à parler de Khosrew-Pacha le séraskier. Quoique inférieur au grand-visir pour le rang, il est en réalité le chef du cabinet. Sa présence est indispensable dans la capitale. Khosrew-Pacha est depuis bien des années le bras droit du sultan, et il restera probablement jusqu'à sa mort, ministre ou non, un personnage important. Toutes les nouvelles organisations sont dues à son zèle; sa police assure la tranquillité de la capitale; l'effroi qu'inspire sa cruauté prévient les conspirations. On peut dire de Khosrew-Pacha qu'il est le Talleyrand de la Turquie; il tourne à tous les vents; tantôt il massacre les chrétiens, tantôt il extermine les musulmans; jadis zélé janissaire, il est maintenant réformateur. Après avoir haï la Russie, il est aujourd'hui son plus fidèle ami. Nous avons dit que Khosrew-Pacha était cruel et sanguinaire, cependant quelques traits de bienfaisance honorent sa vie. Nous en citerons un exemple. Un certain *ridjal* (personnage distingué) et ancien janissaire, eut le bonheur d'échapper à la destruction de son corps en 1826; on fit de grandes recherches pour le trouver, mais en vain, et l'on en conclut qu'il avait péri dans les flammes. Il n'en était rien. Caché dans une maison retirée de Constantinople avec sa femme et deux domestiques fidèles, il vivait du produit des bijoux de son épouse, dont elle pouvait disposer sans crainte d'être découverte. Cependant, au bout de neuf ans, l'argent leur manqua; mais Suleyman avait une reconnaissance d'un banquier pour 20,000 piastres; il la remit à la compagne de sa retraite, en lui disant d'aller trouver le

banquier, de se faire connaître à lui et d'en obtenir sinon le tout, au moins une partie de la somme. Elle se rendit donc au khan où se traitent habituellement les affaires de banque, et ayant trouvé la personne en question, elle lui dit : « Je suis la femme de Suleyman-Aga, de tel orta de janissaires; nous avons vécu jusqu'ici, cachés à tous les yeux; mais cela n'est plus possible, nous n'avons pas de quoi acheter du pain : voici votre reconnaissance, prenez-la, donnez-moi 10,000 piastres; donnez-moi 5,000 piastres, comme il vous plaira. » Le banquier était un scélérat. Il répondit que Suleyman, en sa qualité de janissaire, était frappé de mort civile; qu'en conséquence il ne pouvait plus réclamer de paiement; toutefois, si la dame voulait laisser son adresse, il verrait ce qu'il pourrait faire pour lui, par égard pour leur ancienne amitié. A peine la femme de Suleyman était-elle partie, que le banquier courut à l'*eski-saray* (vieux sérail), où demeurait le séraskier, à qui il dénonça l'ex-janissaire. Khosrew le renvoya en louant son zèle, et expédia sur-le-champ des *chavasses* à la demeure du proscrit. Celui-ci, en les voyant entrer, pensa que sa dernière heure était venue. Il embrassa sa femme et suivit les messagers à l'*eski-saray*. Mais, ô surprise! en le voyant entrer, en apercevant sa barbe qui descendait jusqu'à sa ceinture, Khosrew sentit renaître ses anciennes sympathies. Il se leva, s'avança vers Suleyman, lui prit la main, le conduisit au sofa. Confus de cet accueil, Suleyman voulut refuser l'honneur qu'on lui faisait. « Ton esclave, dit-il, n'est pas digne de baiser le bas de la robe de son maître. » — « *Otour*, *otour* (asseyez-vous, asseyez-vous), dit le séraskier, *korkma* (ne craignez rien); les mauvais temps sont passés; vous n'êtes plus un méchant homme; vous êtes un brave homme; nous ne versons pas le sang pour l'amour du sang. » Il lui fit raconter comment il avait échappé au massacre et ce qu'il avait souffert depuis; après quoi, il envoya chercher le perfide banquier, qui fut saisi d'effroi, en voyant son créancier assis à la place d'honneur. « *Aman* (miséricorde)! s'écrie-t-il, que faut-il que je fasse? Je ferai tout au monde pour détourner le

coup qui va tomber sur ma tête. » — Va-t-en chez toi, misérable, répliqua le séraskier, et reviens sur-le-champ avec les 20,000 piastres que tu dois à cet aga, plus les intérêts jusqu'à ce jour. Qu'il n'y manque pas un aspre. » En remettant l'argent à Suleyman, le pacha lui dit d'être sans inquiétude, de se montrer en public comme il faisait autrefois et surtout de revenir le voir bientôt.

Khosrew parcourait un jour à cheval les rues de Constantinople; quelques femmes turques le poursuivirent avec des imprécations, parce que les fontaines étaient à sec. « Nous n'avons pas assez d'eau pour laver nos morts, » criaient-elles. — « Pourvu que leurs âmes soient nettes, mes chères amies, répondit le séraskier, que vous importent leurs corps? »—Ah! le *giaour!* s'écrièrent les femmes moitié riant et moitié en colère.

Non loin de Constantinople, il y a un site délicieux, qu'on appelle *les eaux douces* : c'est un vallon fleuri, vert et doux comme la chevelure d'une syrène, et placé comme un diamant grossièrement monté, entre deux rangées de collines rocailleuses; coupé en tout sens par des avenues ombragées, il est arrosé par un ruisseau limpide qui serpente entre des fleurs et disparaît en haut de la Corne d'or; des ponts chinois jetés sur le ruisseau, deux kiosques ornés de marbre et de draperies pourpres, avec le *chiffre* sur les portes, indiquent que ce site est souvent visité par le monarque. Des fontaines construites par un Français, sous le règne de Sélim III, jouent toute la journée, auprès du plus grand des deux kiosques, et présentent une faible imitation des eaux de Versailles. Le vallon peut avoir environ quatre milles de long sur trois quarts de mille de large. Le contraste qu'il offre avec le pays des environs, surtout pendant l'été, est frappant. Après avoir traversé une plaine aride et des montagnes stériles, vous descendez par une route presque perpendiculaire, et vous vous trouvez tout-à-coup au sein des ombrages et des parfums les plus délicieux. Vous attachez votre cheval à un arbre, et vous allez vous reposer sous le balcon d'un *cafeneh*. Soudain

un murmure léger s'élève : on dirait le bruit lointain des flots se brisant contre le rivage; le bruit augmente; des sentinelles apparaissent, des gardes occupent les avenues, on les croirait tombés du ciel? Vous regardez autour de vous, vous n'êtes plus seul; c'est le *padishah* qui approche; il est précédé d'eunuques, jetant de tous côtés des regards jaloux; puis viennent d'élégans caïques qui semblent construits par la main des fées; ils se succèdent rapidement sur le ruisseau argenté; chacun d'eux est occupé par une des dames du harem avec ses femmes; enfin, arrive le sultan, suivi de ses pachas mollement couchés dans leurs barques garnies de tapis et de coussins; leurs épouses viennent dans des voitures de différentes espèces, s'asseoient sur la rive où elles mangent des confitures et médisent des femmes franques et grecques qui se promènent à l'entour. Des tentes de toutes les formes et de toutes les dimensions se dressent pour recevoir la foule qui augmente rapidement; les marchands de *kabob* grillé et de sorbets ainsi que les *cavedjis* s'installent. La gaîté, la variété, règnent partout. Ici un Turc fume, là un Grec chante; un Arménien s'assoupit d'un côté, un Israélite trafique de l'autre. On pourrait se croire dans un bal costumé, disposé à l'improviste pour une réunion de princes. En moins de trois heures tous les oisifs de la capitale sont rassemblés en ce lieu, et dans le nombre se trouvent toutes les femmes qui ont le moyen de se procurer une voiture; car en Turquie, les femmes n'ont autre chose à faire qu'à s'amuser, et les dames de Constantinople se promènent toute la journée en voiture sous la protection de leurs domestiques.

Parmi ces dames, l'*Esmeh,* sultane, tient le premier rang. La sœur du sultan s'avance dans un *arabah,* espèce de chariot couvert, traîné par des bœufs; cette princesse est une *tory;* quoique les voitures à l'européenne, attelées de chevaux soient devenues à la mode, elle demeure attachée à *l'eski adet* (l'ancien usage), et aime à se servir du même genre de voiture dont se servait sa mère. Mais la riche simplicité des *feradjis,* la transparence des *yakmash* et l'éclat des

diamans dont ses serviteurs sont couverts, ne permettent pas de se tromper sur le rang de la dame qui occupe le modeste *arabah*.

Puisque nous sommes sur le chapitre des dames turques, nous allons citer un trait dont M. Slade fut témoin, et qui leur fait le plus grand honneur. Il se rendait de Smyrne à Constantinople par le bateau à vapeur *la Marie-Dorothée*. Au nombre des passagers se trouvait un Turc de distinction, qui avait pris la chambre du capitaine pour sa femme et ses esclaves; mais cette dame n'en profita point. Elle avait demandé au capitaine la permission d'admettre auprès d'elle quelques pauvres femmes de sa nation qui se trouvaient à bord et qui demeuraient exposées à la pluie; le capitaine, par un sordide calcul d'intérêt, le lui ayant refusé, elle ne voulut point les quitter; et se couvrant les épaules de son feradji, elle resta sur le pont auprès des pauvres femmes, sans autre abri qu'un parapluie pendant tout une nuit froide et pluvieuse. En général, les dames musulmanes sont très affectueuses pour leurs coréligionnaires; elles traitent les domestiques et les esclaves de leurs harems comme autant de sœurs ou de filles. La servitude n'est pas pénible dans l'Orient; elle est considérée comme un retour pour la protection que le maître accorde. Le nègre est esclave, mais il n'en arrive pas moins aux plus grands honneurs dans l'État. En Turquie, maîtres et domestiques vivent entre eux comme des amis.

Nous allons terminer ces extraits par un parallèle de la conduite des Musulmans et des chrétiens à Constantinople durant la peste. L'égoïsme le plus révoltant, dit M. Slade, se montre chez les Turcs; la sympathie s'appelle folie; assister son prochain passe pour un suicide. Dès qu'un homme est *pestiféré*, sa famille, au lieu d'être pour lui une source de consolation, augmente ses souffrances morales; sa femme prend ses enfans par la main et quitte la maison; ses domestiques l'abandonnent, et il est livré aux soins de quelque misérable que la peste a épargné à l'hôpital. Si un fils a le courage de rester dans la maison d'un père qui se meurt,

il est cité comme un prodige; sa conduite passe pour héroïque et digne d'obtenir une récompense nationale. « Mais si vous pénétrez dans l'hôpital des pestiférés à Péra, desservi par des prêtres catholiques, là vous serez surpris du dévoûment, de l'abnégation de ceux qui dirigent cet établissement; ils prodiguent aux mourans les derniers secours de la religion; ils pansent les plaies des malades, les soignent, les distraient pendant leur convalescence, les embrassent quand ils expirent. C'est volontairement, sans espoir d'aucune rémunération sur la terre, que ces saints personnages servent ainsi leur Dieu. Il y en avait deux qui habitaient l'hôpital depuis plusieurs années, et que la peste semblait vouloir respecter; ils auraient pu se regarder comme placés sous la protection spéciale d'un ange tutélaire; mais lors de mon dernier voyage, le père Rosario reçut sa récompense. Dans la soirée du 24 août, je m'entretenais avec lui à la porte de l'hôpital; le lendemain il tomba malade, et le 28 il n'était plus. Un autre *frère* vint immédiatement le remplacer. »

Dans un autre endroit de son ouvrage, l'auteur s'exprime ainsi sur les fondations pieuses des catholiques : « Vous qui déclamez si fort contre les institutions monastiques, voyagez dans l'Orient avant de les condamner en masse. Sonnez à la porte du couvent avec le même sentiment que nous avons si souvent éprouvé, prévoyant l'accueil que nous allions y recevoir. Vous entrez; vous vous croyez transporté tout à coup dans votre patrie. Voici des chaises, des tables, des livres, du papier, etc. Confessez l'esprit du christianisme qui a construit cet asile dans le sein du désert, cet asile dont les habitans offrent le myrte et l'olivier aux malheureux de toutes les croyances, consolent le chrétien harassé, résistent à l'arrogant musulman, et maintiennent la doctrine sacrée, sans se laisser intimider par les dédains et la persécution. »

Alessio est le siége d'un des sept évêchés latins de la Haute-Albanie. C'est par ces évêchés et par le zèle des agens de la Propagande que le christianisme se soutient dans cette province. « Les missions protestantes, dit M. Slade, sont fort

vantées; elles coûtent, en effet, des sommes considérables; mais quant au bien qu'elles font, ce n'est qu'une goutte d'eau en comparaison de l'Océan de bienfaits que l'église catholique romaine répand en silence et sans ostentation sur toute la Turquie. Il paraît certain que si jamais l'Albanie retombe au pouvoir d'un gouvernement franc, les habitans ne tarderont pas à retourner au christianisme. Les musulmans de la Haute-Albanie savent bien que leurs pères ne se soumirent que par force à la loi de Mahomet, et conservent, même aujourd'hui, avec un sentiment superstitieux plusieurs cérémonies chrétiennes. A certaines occasions solennelles, ils vont prier sur les tombeaux de leurs ancêtres, et plusieurs familles joignent en secret le baptême à la circoncision. »

(*Athenæum.*)

Statistique.

DES ILES SANDWICH,

ET DES AVANTAGES QU'ELLES OFFRENT POUR LE RÉTABLISSEMENT DE LA SANTÉ.

Placées au milieu du vaste océan Pacifique, sans aucune cause intérieure capable de modifier notablement leur climat, les îles Sandwich jouissent de la température la plus égale que l'on puisse trouver. Leur éloignement de toutes les autres terres est en outre si considérable, qu'il n'est que peu de maladies contagieuses qui puissent y être importées; le choléra, qui aujourd'hui a visité tous les points du globe, n'a point encore eu assez de force et d'énergie pour pénétrer dans les îles Sandwich. Aussi ces circonstances les ont-elles fait considérer par quelques médecins comme offrant la plupart des conditions qui font préférer certains lieux pour le séjour des personnes atteintes ou menacées de phthisie pulmonaire. C'est sous ce point de vue que nous allons examiner cet archipel.

De fraîches brises, qui viennent de la mer pendant le jour, et pendant la nuit des montagnes, y tempèrent la chaleur excessive que produit un soleil vertical, et rendent leur climat très agréable. Le thermomètre n'offre que des variations peu importantes d'un jour à l'autre, et même d'un mois à l'autre; et, chose remarquable, toutes les parties de ces îles sont à cet égard soumises à la même influence. Les districts les plus arides offrent à peu près la même température que ceux

qui reçoivent chaque jour les pluies abondantes. Le révérend Williams Richard, qui demeure à Lahina, a, pendant les dix dernières années, tenu une note exacte des variations du thermomètre dans les conditions les plus favorables à l'observation, et, pendant tout ce temps, le degré le plus élevé qu'ait atteint le thermomètre a été 23° Réaumur, et le plus bas 10°; jamais même, pendant ce long intervalle, la température n'a varié de plus de 9° Réaumur durant la même journée.

Les îles Sandwich, au nombre de huit, sont situées entre le 18° 50' et le 22° 20' latitude Nord, le 154° 53' et le 160° 15' longitude Ouest. Elles comprennent encore deux ou trois roches et quelques autres petites îles; mais huit seulement sont habitées et couvertes de végétation. La plus petite n'a pas plus de 8 à 10 milles de long, tandis que la plus grande a 90 milles de long sur 50 à 60 de large. Tout le groupe est appelé par les indigènes *Hawaii*, du nom de la plus grande des îles qui en font partie, et dont un de ses rois, *Kamhameso,* subjugua toutes les autres. L'intérieur de ces îles présente une élévation uniforme, et sur quelques-unes seulement on trouve des montagnes du premier ordre. Celles d'Hawaii s'élèvent à 14,000 pieds et sont couvertes de neige, une partie de l'année Les îles Sandwich sont d'origine volcanique, et offrent de nombreux cratères éteints, dont la formation et l'étendue varient à l'infini. Deux grands volcans sont encore en pleine activité et fournissent d'immenses coulées de lave liquide.

Les côtes de ces îles présentent des aspects très divers; tantôt elles sont coupées par des ravins dans lesquels coulent, à une grande profondeur, les torrens qui descendent des montagnes; tantôt ce ne sont que des plaines, dont l'étendue varie depuis quelques verges jusqu'à quelques milles. La plupart des montagnes s'abaissent par une pente douce vers la mer, et sont couvertes de verdure jusqu'au sommet. Les côtes sous le vent ont généralement un aspect aride et même stérile, à cause de la rareté des pluies; la végétation n'y est

guère entretenue que par les ruisseaux qui viennent des montagnes. Aussi, n'est-ce que sur leur trajet qu'on remarque une végétation active.

Les productions de ces îles ressemblent beaucoup à celles des régions tropicales. La pomme de terre douce (*sweet patatoe*), et le kalo (*arum esculentum*), sont les végétaux dont on fait le plus grand usage ; ils composent presque exclusivement toute la nourriture des indigènes, avec un petit nombre de fruits, quelques poissons et quelques rares animaux. Les montagnes abondent en racines très succulentes et d'un goût agréable. On y cultive encore la canne à sucre, les bananes et les figues qui sont d'une belle venue, ainsi qu'un grand nombre d'autres végétaux, tous très recherchés par les navires qui viennent se ravitailler.

L'*arum esculentum*, qui forme la partie la plus importante de l'alimentation des habitans, ne croît, comme l'*arum triphyllum*, que dans les lieux humides; mais lorsqu'il n'est pas cuit, il est d'une saveur excessivement styptique. Les indigènes le réduisent en pulpe, et y ajoutent assez d'eau pour en faire une pâte qu'ils appellent *poi*, et qu'ils mangent avec un ou deux doigts, suivant sa consistance. Cet aliment est simple et nourrissant; on le préfère généralement lorsqu'il a commencé à éprouver une légère fermentation.

Le docteur Chopin, à qui nous devons ces renseignemens, et qui a passé plusieurs années dans cet archipel, dit qu'à la vue du grand nombre de marais qui se trouvent dans l'intérieur et sur le bord desquels les habitans ont souvent placé leurs demeures, il s'attendait à y trouver les fièvres intermittentes très communes; il fut très étonné quand il vit que ces maladies y étaient presque inconnues. A quoi doit-on attribuer cette heureuse immunité? Est-ce à la nature du terrain, à celle des eaux ou à la constitution des habitans de ces îles. Examinons tour à tour ces différentes questions.

Si la production du *malaria* (émanations marécageuses) dépend de la nature du sol, celui des îles Sandwich se trouve, dans les conditions les plus favorables. Le terrain des lieux

élevés y est formé de débris de laves, et celui des plaines situées sur le bord de la mer est un mélange d'alluvions entraînées des montagnes et de coraux décomposés. Les habitations des indigènes sont ordinairement très clair-semées; dans quelques cas seulement, elles sont assez rapprochées, et offrent l'aspect de nos grands villages; néanmoins, sur ces points on n'observe jamais ces exhalaisons horribles qui empestent l'atmosphère des endroits populeux dans les climats chauds. Toutes les substances végétales et animales, abandonnées par les habitans ou déposées par la mer, sont promptement dévorées par une multitude de chiens et de porcs, qui ne leur donnent pas le temps de passer à l'état de putréfaction. Cette absence d'exhalaisons putrides entraîne aussi celle des maladies qu'elles produisent habituellement; les fièvres bilieuses, les maladies du foie et du tube digestif et des autres viscères abdominaux, qui sont si fréquentes dans tous les pays, d'où se dégagent des miasmes de ce genre.

Tous les étrangers sont frappés de la beauté des dents de ces insulaires. Presque tous les vieillards conservent leurs dents parfaitement intactes, à l'exception toutefois de celles qu'ils se brisent de temps en temps, à l'occasion de la mort des chefs ou de leurs amis. Voici les motifs auxquels on doit attribuer cet état parfait de conservation : Les Sandwichiens n'emploient dans leur alimentation ni acides, ni aucune de ces substances qui détruisent si rapidement l'émail des dents; ils sont exempts de ces maladies de l'estomac et du système nerveux qui produisent si promptement la carie des dents; enfin, il est rare qu'ils prennent leurs alimens chauds, et l'eau qu'ils boivent a ordinairement la température de celle de nos rivières, pendant les chaleurs de l'été.

L'Européen qui aborde dans cet archipel est surpris de la douceur et de l'uniformité du climat des îles Sandwich. On peut y porter le même vêtement toute l'année, et, pour se mettre à l'abri des plus fortes variations de la température, il suffit d'ouvrir ou de fermer une fenêtre. C'est surtout vers

la côte occidentale de ces îles que cette uniformité est le plus prononcée ; car sur la côte orientale, qui est continuellement frappée de la pluie pendant la saison froide, ces moyens simples ne seraient pas assez efficaces pour balancer les variations de la température.

On compte aujourd'hui environ cinq à six cents résidens étrangers répandus sur ce groupe d'îles, mais dont les trois quarts au moins sont à Honotales, dans l'île de Oahu (Waohoo de Cook.) Cette ville compte environ 6 ou 7,000 habitans, possède quelques rues un peu régulières, et a un nombre considérable de bâtimens qui sont assez bien sous le rapport de l'intérieur et de l'étendue. Les habitations des indigènes sont, pour la plupart, construites avec des soliveaux plantés en terre et couvertes de paille. On y a élevé une chapelle très propre où un prêtre du clergé américain prêche tous les dimanches ; il y a en outre dans le même bâtiment une bibliothèque publique et un cabinet de lecture où l'on trouve la plupart des recueils périodiques de l'époque. Un petit nombre d'Américains et d'Anglais résident à Honotales avec leurs femmes et leurs enfans, et y forment une société choisie ; il y a aussi plusieurs médecins instruits et de bons praticiens. On y trouve des pensions où l'on peut se procurer tout le confort et même le luxe de nos grandes villes ; pour 3 ou 4 dollars par semaine on peut avoir une bonne table d'hôtes, et pour le double de cette somme on peut se procurer toutes les commodités désirables.

Le marché est bien fourni de bœufs, de porcs, de volailles, de poissons, d'huîtres, de lait et de légumes d'une excellente qualité. Les fruits y sont aussi abondans et à bas prix ; les moyens de transport n'y manquent pas ; on s'y procure facilement des chevaux et des voitures, tandis que de beaux points de vue, des paysages délicieux vous invitent constamment à la promenade. Le port est bien garni de bateaux de toute espèce, et les navires, qui vont continuellement d'une île à l'autre, offrent l'occasion d'agréables excursions ; enfin les navires de long cours qui entrent dans le port ou en sortent

presque chaque semaine, fournissent de constantes communications avec les autres parties du globe.

Nous avons parlé spécialement ici de Honotales, parce que c'est le seul endroit de ces îles où l'on puisse se procurer une existence vraiment confortable. Lahaina, dans l'île de Maui, et Kaila, dans celle de Hawai, sont situées d'une manière plus favorable encore pour le climat, et sont moins exposées aux vents qui soufflent de la mer. Examinons maintenant quel a été le mouvement de la population de ces îles placées sous des conditions si favorables, mais exposées aux influences de la civilisation d'Europe.

Lorsque le capitaine Cook visita les îles Sandwich, en 1779, la population fut évaluée, et probablement avec exactitude, à 400,000 ames; d'après un recensement fait dernièrement, elle n'est plus que de 135,000; ce qui donne une diminution de 265,000 habitans dans l'espace de cinquante-sept ans. M. Alexandre, l'un des missionnaires, qui a pris beaucoup de peine pour connaître aussi exactement que possible, les morts et les naissances d'une partie assez considérable de ces îles, s'est assuré qu'il y a annuellement 6,838 morts pour 3,335 naissances; ce qui fait un peu plus de deux morts pour un nouveau-né. Les causes de cette rapide diminution sont trop nombreuses pour qu'on puisse les exposer toutes ici; cependant il ne sera pas sans intérêt d'indiquer quelques-unes des circonstances qui paraissent jouer le rôle le plus important.

Le capitaine Cook trouva les Sandwichiens vivant de la manière la plus simple et n'ayant d'autre désir que celui de faire les besoins les plus indispensables de la vie. A cet égard, ils étaient bien favorisés par la douceur du climat et par la fertilité naturelle du sol. Ainsi il leur était facile de satisfaire la plupart de leurs désirs sans peine et sans travail; car ils ignoraient cette multitude infinie de besoins factices et ces habitudes qui détériorent la santé de l'homme dans tous les pays civilisés. Ils étaient généralement bien portans et avaient une organisation athlétique. L'usage des liqueurs

fermentées ne leur était point inconnu ; ils savaient obtenir des boissons enivrantes d'un grand nombre de fruits, mais ils n'en usaient ni assez fréquemment, ni en assez grande abondance pour en souffrir; l'ivrognerie leur était inconnue. C'est donc aux changemens qui se sont introduits dans leur manière de vivre depuis l'arrivée au milieu d'eux des hommes civilisés, qu'il faut attribuer cette diminution notable de la population que nous venons de signaler. La population des îles Sandwich aurait dû, en faisant la part des pertes que leurs guerres ont entraînées, augmenter au moins de moitié; elle devrait être aujourd'hui de 600,000 habitans, lieu de 135,000; ce qui donne une perte de 435,000 habitans, que l'on ne peut attribuer qu'aux coutumes et aux vices qui y ont été introduits du dehors.

Les maladies vénériennes ont eu une part assez considérable dans cette dépopulation, surtout par suite des effets pernicieux qu'elles exercent sur la fécondité des femmes. Malgré tout ce qu'on a dit de l'origine spontanée des maladies syphilitiques sur divers points du globe, il est bien certain qu'elles étaient complétement inconnues des heureux habitans de ces îles avant la visite du capitaine Cook, en 1779, bien que la liberté des mœurs y fût portée à un tel point, que, le plus souvent, les mères ne pouvaient désigner les pères de leurs enfans. Mais, depuis cette époque, les maladies vénériennes y ont fait de grands progrès; et, aujourd'hui, il est impossible de prévoir le moment où elles disparaîtront, ou du moins perdront de leur intensité.

L'usage des liqueurs alcooliques et celui du tabac viennent ensuite. Le tabac, quelque effet qu'il produise sur les habitans des autres contrées, exerce l'influence la plus délétère sur les natifs des îles Sandwich. Ils ne se contentent pas, en effet, lorsqu'ils veulent fumer, de brûler un ou deux cigares, mais ils en prennent des paquets entiers, dont ils font pénétrer la fumée dans leurs poumons, où ils la conservent aussi long-temps qu'il leur est possible. Plusieurs individus sont morts subitement, asphixiés probablement par

cette fumée narcotique et vénéneuse. Le christianisme est bien venu, dans ces dernières années, contrebalancer ces influences pernicieuses, mais il n'a pas été assez puissant pour arrêter le progrès du vice et des mauvaises habitudes.

Les habitans des îles Sandwich ont encore à redouter d'autres influences qui agissent sur leur santé d'une manière trop évidente pour pouvoir être contestées. Les habitations des indigènes ne sont composées que d'un léger assemblage de poteaux de bois et de perches attachées avec des liens et couverts de paille. Elles sont généralement petites, et souvent si basses, qu'on ne peut s'y tenir debout; les mieux construites, peuvent à peine offrir un abri grossier contre le vent, la pluie et la chaleur. Si nous ajoutons à cela les nombreuses ouvertures qu'elles présentent de toutes parts, l'état de nudité presque complète des habitans, leur coutume de dormir la nuit sur la terre nue, en dehors de leurs maisons, de rester longtemps dans l'eau, et de s'exposer, nus, à de forts courans d'air, lorsqu'ils sont couverts de sueur, il sera facile de comprendre que les maladies auxquelles ces causes donnent lieu, doivent y être très fréquentes. De là, aussi un nombre considérable de fièvres dont le type est généralement simple, et qui souvent disparaissent quand on a rétabli les fonctions de la peau.

L'une des causes les plus fréquentes des maladies chez les personnes opulentes de ces îles, provient de leur habitude de manger avec gloutonnerie. Elles ne remplissent pas moins de quatre à cinq fois par jour leurs vastes estomacs de quantités vraiment prodigieuses de poisson et de *poi*. Si on tient compte en outre de leurs habitudes indolentes, de leur aversion pour toute espèce d'occupation, et de leur coutume de dormir souvent, on concevra que toutes ces causes réunies doivent produire chez elles un embonpoint extraordinaire, et les prédisposer puissamment à l'apoplexie et aux autres maladies aiguës.

Les fièvres, quoique très fréquentes, avons-nous dit, sont

cependant rarement funestes. Les habitans de ces îles ignorent, on pourrait dire, cet état d'excitation qui prédispose à ces maladies. D'ailleurs, l'habitude où ils sont de prendre quelques heures de sommeil au milieu de la journée suffit pour neutraliser l'influence défavorable d'une chaleur accablante. La simplicité du régime et des habitudes des indigènes est également peu propre à produire cet état d'excitabilité. Leur nourriture est presque uniquement composée de végétaux, et jusqu'à ces derniers temps, ils ignoraient l'usage de ces assaisonnemens stimulans qu'on emploie avec tant de profusion chez les nations civilisées; l'eau est leur seule boisson. Les lois de la plupart de ces îles défendent l'usage des liqueurs spiritueuses, et le plus grand nombre des habitans n'ont que rarement l'occasion de s'en procurer. Leurs mouvemens ne sont jamais précipités; ils marchent à pas lents, s'arrêtent souvent et long-temps aussitôt qu'ils sont un peu fatigués; et, comme s'ils n'attachaient aucune valeur au temps, ils font tout à loisir, et sans se gêner le moins du monde.

Les insulaires des îles Sandwich, presque continuellement occupés à se baigner et à se laver, sont néanmoins d'une saleté dégoûtante; ils couchent sous le même toit et souvent pêle-mêle avec leurs animaux domestiques et leurs volailles, et leurs habits, quelque couverts qu'il soient de saleté ou de vermine, ne sont jamais nétoyés. Aussi, les maladies de la peau sont très fréquentes chez eux, et prennent des développemens qu'elles acquièrent rarement dans les pays où les habitans ont quelque soin de leur personne. La gale, surtout, est extrêmement commune, et y offre une virulence sans exemple ailleurs; les pustules deviennent quelquefois confluentes, et se changent en de vastes et incommodes ulcères.

Les femmes se marient le plus souvent avant l'âge de la puberté, et on attribue au mariage l'établissement de l'époque menstruelle; aussi, regarde-t-on son apparition chez une fille comme la preuve d'une mauvaise conduite. Cette pratique du mariage avant la puberté est probablement la principale cause de la stérilité d'un grand nombre de femmes;

car beaucoup n'ont jamais d'enfans, et il est très rare qu'elles en aient quatre ou cinq.

On pense généralement que la vie sauvage est très favorable aux femmes en couche. A en croire quelques autorités, la femme du sauvage, sentant approcher le moment de son accouchement, s'éloignerait un instant de ceux de sa tribu, se délivrerait elle-même, et après avoir lavé son nouveau-né dans le ruisseau voisin, reviendrait rejoindre ses compagnons et continuer de marcher avec eux. Les Sandwichiennes ne jouissent, sous ce rapport, d'aucun privilége : si quelques-unes accouchent spontanément et avec peu de douleurs, il en est d'autres aussi qui meurent dans le travail, par l'ignorance des sages-femmes du pays.

La médecine n'est pas plus avancée chez ces peuples qu'on ne doit l'attendre du degré de civilisation où ils se trouvent. Leurs connaissances médicales sont un mélange d'absurdités les plus ridicules et souvent dangereuses. Quelques-uns de leurs médicamens indigènes, doués d'énergie, auraient de la valeur en d'autres mains; mais, administrés sans discernement, ils causent souvent des malheurs irréparables. Les charmes et les enchantemens occupent la principale place dans leur thérapeutique, et sont l'origine des pratiques les plus absurdes. Plus d'un malheureux souffrant a été broyé et rôti jusqu'à mort, sous le prétexte que sa maladie était causée par un esprit. Au reste, ils n'attendent même pas, pour se traiter, que la maladie soit bien déclarée; la simple appréhension d'une indisposition suffit pour qu'ils se soumettent immédiatement à un traitement actif; et heureux est celui qui, par la force de sa constitution, peut résister à l'action des doses énormes de purgatifs qu'ils administrent à tort et à travers. Souvent la dysenterie, l'hydropisie et la mort, causées par les moyens énergiques qu'ils emploient, viennent terminer une indisposition que quelques jours de repos et de diète auraient fait disparaître facilement.

Etudes de moeurs.

PHYSIONOMIE DE MANCHESTER (1).

Le 22 juillet dernier, on jouait au Théâtre-Royal de Manchester le drame de *No!* Mlle Taglioni dansait dans *la Bayadère;* c'était un soir de grande attraction (*great attraction*), comme disent les affiches. Il y avait foule et enthousiasme; on aurait pu croire que Mme Malibran était redescendue sur ce théâtre, où elle fit entendre le chant du cygne. La reine de la danse avait succédé à la reine du chant. Tout près de là, au *Queen* théâtre, on jouait *la Vie et la Mort de Napoléon*, drame en une infinité d'actes, écrit avant Shakspeare. L'Empereur était représenté par un acteur gigantesque, fort maigre et très blond, mais qui prenait beaucoup de tabac. A ce drame cyclique on avait ajouté comme divertissement une chose intitulée : *La Lampe Merveilleuse.* Il n'y avait personne dans la salle, et je faillis y rester pour donner un spectateur à Napoléon. A *Brown-Street*, dans le voisinage, M. Thomson, candidat réformiste, haranguait le peuple au *meeting* de la maison de l'*Assurance générale*: des milliers de *houra!* orageusement lancés des poitrines prolétaires, accueillaient chaque phrase de l'orateur. Je passais du *meeting* au théâtre et du théâtre au *meeting* pour me donner l'émotion des contras-

(1) Nous avons consacré une série d'articles à retracer l'histoire politique, financière et industrielle des grandes villes du Royaume-Uni; nous compléterons successivement chacun de ces tableaux par des études de mœurs prises sur les lieux.

tes; c'étaient deux mondes différens, liés entre eux par un trait d'union de gaz hydrogène. La délicieuse musique d'Auber se mêlait aux énergiques acclamations du peuple réformiste; Mlle Taglioni partageait avec M. Thomson l'enthousiasme de Manchester. Au théâtre, le gaz allumait un jour éclatant comme le ciel de l'Inde, comme le soleil des Bayadères; au *meeting* de *Brown-Street*, l'obscurité la plus compacte enveloppait l'auditoire et le tribun. Je m'attendais à une révolution sociale, éclose au foyer du *meeting*. A minuit, M. Thomson rentra à *Swan-Inn* et le peuple chez lui. Les applaudissemens du théâtre et du forum avaient cessé; on n'entendait plus que le bruit de quelques voitures qui descendaient *Hay-Market* ou montaient à *Portland-Place*. Tout à coup, le silence de la nuit tomba sur Manchester.

Le temps était fort beau pour Manchester; il ne pleuvait pas. Vous saurez qu'il pleut toujours à Manchester, et c'est une des conditions de son existence; un jour serein est la calamité du pays. Les machines industrielles ne peuvent fonctionner qu'à l'aide d'une humidité permanente; lorsque le temps tourne au sec, on se désole dans les ateliers. L'obligeante nature favorise on ne peut mieux ces exigences du commerce: même au mois de juillet, le ciel est toujours abaissé comme une tente grise sur l'immense ville, et trois cents cheminées élancées en obélisques semblent les supports de ce grand pavillon de brume, d'où l'eau suinte, en gouttes imperceptibles, comme si elle était tamisée en tombant. A Manchester, on ne connaît le soleil que de réputation; il me semble que je l'ai aperçu une fois, au fort de l'été, à midi, derrière un épais rideau de nuages, mais je ne l'affirmerais pas.

Je me promenai long-temps sur la place de *Piccadelly*, devant *Albion-Hôtel;* c'est le point culminant de la ville. Il y a deux beaux édifices modernes, un bassin circulaire d'eau dormante et une pelouse; le gaz éclaire d'un côté la longue bordure des maisons de briques, et le vis-à-vis reste dans une ombre sourde, que perce en rond, sur un seul point, le cadran

illuminé de l'hospice. Là commence cette longue et interminable procession d'ombres silencieuses et nocturnes que j'ai trouvée dans toutes les grandes villes d'Angleterre, et qui jette l'étranger dans cet étonnement qu'une énigme insoluble donne toujours. J'ai pourtant observé, à Manchester, que ces ombres diffèrent de mœurs et d'habitudes avec leurs sœurs errantes de Londres, de Birmingham, de Liverpool : cela tient, je crois, surtout à la rareté des *policemens*. Manchester m'a paru à peu près dépourvu de ces redoutables sergens de ville qui couvrent le pavé de Londres et de Liverpool, et font si bonne garde la nuit. Aussi, à Manchester, les fantômes ont des accès de gaîté vive et turbulente; ils font des rondes, ils folâtrent même, et s'ils ne parlent pas, c'est qu'il leur est défendu de parler ; la loi anglaise en impose aux fantômes comme aux vivans : à peine si on entend soupirer le mot *shilling* lorsqu'on traverse un de ces tourbillons d'ames plaintives.

J'ai médité long-temps sur ces étonnantes apparitions, je n'ai pu assigner une destinée raisonnable à ces femmes, si ce sont des femmes. J'ai questionné les Anglais, mais les Anglais sont habitués à ces choses, et ils n'en savent pas plus que moi. En général, les nationaux sont fort ignorans sur les phénomènes de leur pays; il faut s'adresser aux étrangers pour en obtenir la solution. Où vont ces myriades d'ombres affamées? De quoi vivent-elles dans un pays où la prostitution est avec raison tenue à distance, comme une léproserie ambulante, comme un fléau vivant et contagieux? Où sont les passions ténébreuses qui alimentent cette vaste misère? Je n'ai rien vu, rien appris, rien observé qui puisse satisfaire la curiosité du voyageur sur ce point. A Manchester, l'énigme est encore plus obscure que partout ailleurs. Dans cette ville laborieuse, la nuit est religieusement observée dans ses traditions de sommeil et de repos. La prostitution seule veille et marche ; elle ne cherche et n'attend personne; elle reste dans un isolement ruineux et désespérant, mais avec une résignation plus merveilleuse encore que son existence. Le hasard m'offrit une scène qui ne s'effacera jamais de mon souvenir.

Depuis l'esplanade de l'hospice jusqu'à la rotonde voisine de la poste, c'est-à-dire dans toute la longueur d'Hay-Market, cette immense rue qui serait escarpée comme une montagne si le travail n'en eût adouci la pente, on avait creusé pendant le jour un double rang de fossés profonds, pour restaurer les canaux souterrains du gaz. Hay-Market n'était donc éclairé cette nuit-là que par d'énormes cassolettes de fer, où flambait le charbon de terre. Les lueurs de ces étranges candélabres jetaient leurs reflets sur les maisons, toutes bâties de briques rouges, et faisaient ressortir dans la nuit la couleur de ces façades, qui se perdaient dans un horizon de ténèbres. C'est dans les rayons de cette illumination infernale que je voyais défiler ces ombres de femmes, une à une, la tête basse, les bras croisés sous un châle en lambeaux, tenant scrupuleusement la gauche ou la droite du trottoir, selon qu'elles descendaient ou montaient la rue. Aux angles des carrefours s'immobilisaient des groupes silencieux de jeunes filles qui regardaient flamboyer le charbon et n'avaient pas l'air d'avoir d'autre souci que de suivre la décroissance du combustible. Par intervalles, la flamme faisait rayonner un joli visage d'Anglaise blonde sous un chapeau de soie dévasté par une longue misère de famille : c'était le corps d'un ange dans des haillons fondus en charpie fangeuse, une rose emprisonnée dans des toiles d'araignée. Pauvreté hideuse qui ne peut recevoir du secours, ni de l'aumône, ni de la passion !

A Londres, j'avais souvent remarqué au carrefour de *Castle-Street* des orgies nocturnes faites avec silence et gravité devant une boutique de comestibles ouverte jusqu'à l'aurore, et dont les lanternes de gaz prodiguaient une lumière éclatante comme le jour. Les *policemens* se mêlaient avec une familiarité sérieuse à ces ébats d'une prostitution ivre d'*ale* et de *sherry*. Dans ce défilé, la foule était quelquefois si compacte, qu'on ne pouvait la traverser sans ressentir les angles aigus des marins sortis du *Public-House* du voisinage. Rien n'est singulier à voir comme cette apparence de bruit et d'agitation, dans une foule de rues, où ceux qui parlent, parlent

bas. Je n'ai rien trouvé de semblable à Manchester. Arrivé à mi-côte d'Hay-Market, je pris à droite et je m'enfonçai dans des rues désertes, largement éclairées pour moi seul, avec ce luxe anglais qui donne tant de lumière, la nuit, à ceux qui ont tant d'obscurité le jour. De temps en temps, je rencontrais des lambeaux de prostitution détachés de la métropole d'Hay-Market : je voyais des ombres stationnées derrière des ames haletantes d'espoir aux soupiraux du purgatoire, dans une fresque d'Andréa Orcagna. J'en vis d'autres qui rallumaient leurs lampes aux candélabres de la rue, comme les vierges folles de l'Evangile; d'autres assises sur le gradin du trottoir, la tête appuyée sur les mains, et regardant le pavé; d'autres qui vaguaient, sans but, hâtant le pas et le ralentissant, puis se retournant avec un mouvement brusque, et toujours étalant, avec une certaine coquetterie, des robes, des châles, des chapeaux fanés ou tombant en guenilles. Le gaz éclairait tout cela joyeusement, comme un *raout* fashionable de Londres ou de Paris. Par un labyrinthe de rues, j'arrivai sur une place lugubre, qui est entourée d'une grille, la place de la vieille église, *Old-Church*. Je n'ai su son nom que le lendemain.

Rien, dans nos villes de France, ne peut donner une idée du tableau de Manchester, pris de ce point de vue. *Old-Church* domine la ville basse; c'est un belvéder d'où l'on aperçoit, la nuit, un prodigieux amoncellement de masses noires, où le gaz jette de pâles éclaircies de lumière, et fait saillir les ombres colossales des obélisques manufacturiers qui se hérissent partout sur les toits, à des distances infinies. Ces clartés livides qui sont semées, sur un fond ténébreux, comme des constellations terrestres, ne déterminent aucune limite à l'horizon de cette ville; aussi donnent-elles à Manchester une étendue fantastique; c'est tout un monde qui dort. Sur la place s'élève l'église qui lui donne son nom. Ce monument semble appartenir à une architecture idéale, et à l'antiquité plutôt qu'au moyen-âge; on serait fort embarrassé d'assigner une date à sa naissance. Le clocher, qui est la pièce principale

de l'édifice, monte carrément à une grande hauteur, avec ses assises en relief, émoussées aux angles par les siècles, et noires comme des couches de tisons éteints. La nuit, cette église est d'une tristesse qui s'allie peu avec le sentiment que portent avec elles les pierres consacrées par la religion; on dirait d'une église qui a renié Dieu, et fait un pacte avec l'esprit de ténèbres. Autour du monument règne une vaste terrasse avec des dalles tumulaires pour pavé, comme sur le parvis de Westminster. Là rôdaient encore, dans leurs incroyables fantaisies, les prostituées de la faim, toujours sans se plaindre, sans parler, sans dormir, n'attendant rien, ne cherchant rien. C'était pour moi comme une vision des nuits de fièvre : à mes pieds une ville immense; au-dessus de ma tête, un ciel sans étoiles, un abîme d'un noir mat, comme on se représente le néant; devant moi, un cimetière animé par des ombres qui semblaient tourbillonner sous le pouvoir d'un souffle surnaturel, et ce clocher sombre, étrange, couronné de monstrueuses figures de pierre, de faces de démons, de péchés capitaux personnifiés; tour funèbre et taciturne comme un monument d'apostasie élevé à la gloire de Satan.

A quelque distance d'*Old-Church*, je reconnus une place que j'avais traversée dans la journée, et qui fut le théâtre d'une scène mystérieuse, faite pour étonner et pour attendrir. Après le coucher du soleil, j'avais vu là rassemblés un grand nombre de femmes, d'hommes et d'enfans qui chantaient un cantique sur un air dolent, comme tout ce qui vient de la mélopée de Luther. Cette foule était grave, recueillie, et jamais distraite par les objets extérieurs; les spectateurs, non initiés, entouraient les chanteurs, et les écoutaient avec une physionomie pleine d'intérêt et de tolérance. Le sol était jonché d'enfans demi-nus, qui se roulaient silencieusement dans la poussière, et à chaque instant d'autres enfans arrivaient par les issues, tous déguenillés, pâles, maigres à faire pitié : misère fluide de moindre dimension, qui coulait aux pieds de la grande. Quelques-uns pendaient en grappes hideuses au cou et aux mains de leurs pauvres mères; le plus grand nombre sem-

blait abandonné à la Providence ou aux hasards secourables de la philantropie. Voilà donc, me disais-je, l'écume vivante qui flotte de toute nécessité sur les villes manufacturières! Est-ce donc à ce prix que l'industrie arrive au triomphe? Le commerce maritime est plus heureux; il fait vivre tous ceux qui baignent leurs pieds dans un port! A Manchester comme à Lyon, la navette et le métier échappent à chaque instant aux mains du pauvre. Mais les économistes ne trouveront jamais de remède à cela! Toutefois il n'y a pas de commune mesure à établir entre la misère endémique de Lyon et celle de Manchester. J'ai vu Lyon, dans ses plus mortelles crises, je l'ai vu placé entre la famine et le fusil de l'insurrection; mais jamais, à ces cruelles époques, je n'ai rencontré dans ses rues un seul groupe de l'immense tableau qui a pour cadre l'enceinte de Manchester. J'ajouterai même que nos yeux se révolteraient devant cette incroyable misère qui se liquéfie et se fond avec la boue dans les beaux quartiers de Manchester et de Dublin. Là, le peuple est arrivé au stoïcisme par l'habitude du spectacle. Un industriel de Manchester est exact et rigoureux dans ses calculs de commerce; il prend des ouvriers en grand nombre, et les paie bien tant que les affaires marchent. La crise arrivée, il donne un secours temporaire à ces malheureux, et sa conscience est en repos. Au fait, l'algèbre de la philantropie n'en demande pas davantage. Autre différence entre Lyon et Manchester. En France, la misère est honteuse; c'est toujours le *turpis egestas* de Virgile; elle prend des attitudes suppliantes; elle donne des regards accusateurs à l'homme et au ciel; elle fuit les quartiers opulens, de peur de les salir; elle fait violence à l'aumône; elle prend Dieu à témoin de votre charité; elle veut qu'il soit pris acte de son état, parce qu'il y a toujours une sorte de consolation au fond du malheur consommé, lorsqu'il est reconnu. A Manchester, la misère semble avoir accepté sa destinée comme chose due; elle a une figure calme, aussi éloignée de la résignation que du désespoir; elle regarde passer les

heureux, sans envie ni importunité; elle demande sa place au trottoir du palais et de la mâsure; elle n'a pas l'air de prendre en souci sa position; elle parodie même, avec un flegme inconcevable, toutes les pièces d'un ajustement de luxe; elle porte quelquefois un chapeau, un châle, une robe de soie, des gants, mais elle n'a pas de souliers. J'ai vu, dans la rue haute du *Zoological-Garden*, à Liverpool, une mendiante fièrement parée d'un boa au mois de juillet. Ce boa avait laissé son duvet en pâture à trente générations d'insectes rongeurs, mais c'était toujours un boa; son squelette serpentait encore, avec une certaine coquetterie, sur un amas de haillons, figurant la robe et le châle. Telle est la misère de ce pays.

La place où tant de malheureux s'étaient donné rendez-vous pour chanter le chœur de la famine était déserte à cette heure: je la traversai pour aboutir à *Hay-Market* et remonter la côte jusqu'à la grille de l'hospice. A la lueur d'un candelabre, je lus, sur l'angle d'une rue, *rue du Port*. Cette inscription me sembla toute de fantaisie; il ne me paraissait pas probable que ce chemin, situé sur une montagne, conduisît au port de Manchester. A tout hasard, je m'y lançai, insoucieux, comme je le suis toujours, du but de mes courses dans les villes que je ne connais pas. A l'extrémité de cette rue, j'en vis une autre, longue et large démesurément; son nom, je l'ignore. Je pris à droite, et à l'odeur du goudron qui remplissait l'air, je reconnus le voisinage d'un port. Quel port! Ce n'est ni le bassin de Marseille qui s'alonge comme l'ellipse d'un cirque, ni la belle rivière de Liverpool, qui donne une lieue de sa rive droite aux navires qui lui viennent de l'océan voisin. Manchester est au milieu des terres, et c'est bien glorieux à lui d'entretenir commerce avec la mer par ses écluses et ses canaux. De ce côté, Manchester ressemble à une Venise passée à la suie. Il y a des *rialtos* enfumés, des *ponts des soupirs* vernissés au charbon, des canaux bordés de palais noirs qui sont des arsenaux de commerce; de longs quais gluans jalonnés d'anneaux de fer où s'amarrent les coches; c'est encore un spec-

tacle unique au monde, surtout la nuit, quand on contemple cet amas prodigieux d'usines; ces ponts d'ébène, jetés sur une eau plombée, comme les ponts du Cocyte; ces forêts d'antennes, chargées de voiles sombres, comme les ailes colossales d'oiseaux de ténèbres; ces gouffres mystérieux, où s'abîment des torrens; ces fabriques à mille croisées, portant sur leurs toits d'énormes moulins de fer; toute cette autre ville flottante, qui est le centre des besoins industriels du globe, et qui se montre, comme un ouvrier robuste et laborieux, non pas sous le vêtement soyeux du Sibarite, mais avec la noble livrée du travail.

Le voyageur oisif et inutile à la société, le voyageur désœuvré qui arrive devant un pareil tableau, se trouve confondu de surprise et d'admiration : il reconnaît une race d'hommes supérieurs à ceux qu'il a vus, et il s'humilie au pied de ces hautes œuvres qui rendent l'humanité digne de Dieu. Pour moi, qui tiens la première place parmi ces voyageurs, je ressentis profondément ces impressions; je demeurai long-temps en extase devant ce culte du travail, dont chaque maison était le temple. La nuit donnait à la pensée ce recueillement solennel qui lui est refusé par le fracas étourdissant du jour. Qu'il me paraissait sublime, ce repos de cette forte ville, placée entre les fatigues de la veille et les devoirs du lendemain! Ils étaient, là, autour de moi, cent mille qui dormaient à la hâte, pour être debout à l'aube, et interroger devant la forge le génie inépuisable des grandes inventions. Ces œuvres qui s'accomplissaient, dans leur perfection incomparable, étaient destinées à cet univers anglais, presque aussi grand que la terre; elles allaient, à travers l'océan, retentir sur quelque rocher de la mer du Sud, ou dans quelque massif d'ombrage, aux comptoirs coloniaux des archipels et des continens indiens! Ce Manchester que je voyais dormir au bord des canaux était l'atelier du monde; c'est à lui qu'on a recours quand il faut creuser une route à travers les montagnes, emprisonner un volcan dans un vaisseau, amollir le métal comme de la cire;

lancer un bloc de roche équarri au sommet d'un édifice, ourdir les tissus, cuirasser les navires contre les écueils. Quand il faut servir l'homme dans ses besoins, ses plaisirs, son luxe, ses caprices, ses travaux, adressez-vous à la Venise de marbre, à la Venise des poètes, à l'amante de Byron, ce désœuvré sublime; demandez-lui un clou pour fixer une plaque de cuivre à la coque d'un navire, elle vous chantera une barcarolle, elle ne vous donnera rien; demandez tout à la Venise enfumée de Manchester, elle vous donnera tout. Allez la troubler dans son sommeil, la Venise de marbre; implorez l'aide de ses bras, pour quelque rude travail dans les lagunes; elle retombera dans sa mollesse, en vous disant d'attendre le soleil. Donnez un coup de marteau, à minuit, sur l'enclume de la Venise de Manchester; dites aux cent mille cyclopes de ce Polyphême anglais que le Gange, l'Oronte, l'Euphrate attendent ses chaudières de fer, vous allez voir étinceler les vîtres au front de ces monumens innombrables; vous allez voir ces lourdes voiles frissonner au souffle des forges, ces barques creuser l'onde épaisse du canal; ces écluses rouler sur leurs gonds, ces façades de briques reluire au reflet des flammes, ces moulins de fer tourner comme des girouettes de château, toute cette immense fournaise bouillonner et vomir les feux par mille cratères; vous verrez éclater, dans son magnifique travail, le volcan de l'industrie et de la civilisation.

L'aube me surprit dans ses pensées. Les premiers et pâles rayons du jour glissèrent sur les eaux du canal sans leur ôter la teinte sombre qui les couvre. Le brouillard refoulé par la chaleur supérieure, se fondit en rosée et découvrit, comme un rideau de théâtre qui se lève, toute cette partie navale du vieux Manchester. Déjà les mariniers apparaissaient sur le pont des barques; les travailleurs du port débouchaient de toutes les issues. Le laborieux géant se réveillait et saisissait avec tous ses bras le marteau, la scie, la navette, le soufflet de forge, le lingot de fer. Un cri tombé d'en haut semblait avoir appelé Manchester à son œuvre puissante de tous les

jours. En longeant la ligne des édifices, j'entendais le fracas intérieur qui ébranle leurs planchers de briques; ces grands corps d'architecture avaient une âme, et se renvoyaient, par leurs croisées ouvertes, le cri du réveil. Les herses, en se levant, découvraient des magasins béants comme des gouffres; les becs de fer se tordaient sur les quais pour saisir les marchandises; de tous côtés surgissait quelque ingénieux mécanisme qui venait en aide à la main de l'homme et allégeait le fardeau. Aux éruptions lointaines des trombes de fumée, on devinait déjà que la furie industrielle courait des rives du port jusqu'au hangard du *rail-way*, et que tout Manchester avait entonné l'hymne du travail, qui ne devait cesser qu'avec le jour.

Il n'est pas de ville, sans contredit, plus intéressante en Angleterre et au monde : aujourd'hui, Manchester n'est que le laboratoire de l'univers; il ne se fait admirer que par la rudesse de son labeur et ses inventions cyclopéennes; eh bien! un jour viendra qui lui donnera d'autres destinées : l'or après le fer. Ce sera l'Athènes du nord, bien mieux qu'Edimbourg, qui n'a su se faire qu'une architecture d'emprunt et qui a servilement copié l'art grec, impuissant qu'il était à créer un art national. Jusqu'à présent, le peuple de Manchester a fait preuve d'une imagination incomparable dans l'œuvre de l'industrie; c'est aux découvertes utiles qu'il a toujours appliqué ses étonnantes facultés de création : mais on s'abuserait étrangement si l'on croyait que ce génie s'est révélé sous toutes ses faces : il y a chez lui un foyer d'enthousiasme qui doit porter d'autres fruits. J'ai vu ce peuple au théâtre, le peuple de l'usine, étalant ses bras de fer sur les quarante banquettes qui lui sont réservées, et laissant tomber du cintre un tonnerre d'applaudissemens avec une intelligente précision d'à-propos; je l'ai vu aux *meetings* électoraux, et bien plus ardent, bien plus orageux, bien plus jaloux de ses droits d'homme que ne le fut jamais un peuple méridional, échauffé au soleil de Rome ou d'Athènes. J'en ai conclu que les climats et les latitudes devaient être mis hors de cause dans la question de l'art, ou bien

que les climats opposés amenaient des effets identiques. Il m'est prouvé que dans cette immense agglomération d'ouvriers, on trouverait des architectes et des statuaires, de grands artistes inconnus et qui attendent l'heure de la révélation pour donner à Manchester un art national. On voit déjà, dans cette partie de l'Angleterre, surgir une architecture jeune et timide qui s'essaie par l'imitation et marche à l'originalité. On a déjà compris que la forme et la matière des monumens devaient s'harmoniser avec le ciel; que le marbre de Carare ou la pierre blanche frissonnaient dans le nord, que la colonne d'Ionie, les chevelures d'acanthe, les fûts gracieusement cannelés avaient horreur de la pluie et des brouillards. Ainsi, à Liverpool, autre ville qui s'avance vers un grand avenir, avec ses richesses, son commerce prodigieux, son intelligence et ses admirables femmes; à Liverpool, on achève en ce moment le palais de la douane; palais cent fois plus beau que la Bourse de Paris. La douane de Liverpool n'a pas visé à la coquetterie; elle ne s'est pas coiffée à la grecque, avec des aiguilles de fer à la Francklin; elle ne s'est pas percée à jour avec des croisées infinies; elle n'aura pas besoin d'écrire son nom, en lettres d'or, sur le fronton, pour se faire reconnaître du passant. La douane de Liverpool est un édifice digne de la première ville commerçante du monde; elle est d'un marbre à grains sombres, veiné de noir, matière admirablement choisie; elle a trois colonnades d'un ordre imposant et sévère, et sa magnifique façade regarde la rivière et l'Océan : c'est le portique du commerce universel. L'autre voisin de Manchester, Birmingham, est artiste comme Florence sous le premier des Médicis. Birmingham copie et crée : encore quelques années, il ne copiera plus : ses deux récentes œuvres sont empreintes d'un caractère de grandeur qui fait deviner un glorieux avenir; ce sont deux palais magnifiques, et qui laissent bien loin en arrière l'architecture cartonnée de Londres, à l'exception, toutefois, de Saint-Paul. *Grammar-School* et *Town-Hall*, dans *New-Street*, à Birmingham, révèlent un véritable sentiment d'artiste. Manchester n'a rien encore à opposer à la douane,

de Liverpool et aux deux nouveaux édifices de Birmingham; mais le jour que ce géant de l'invention prendra l'équerre et la truelle, il créera du premier coup un système d'architecture étonnant. Ce sera un jeu pour Manchester de remuer la pierre, de la ciseler, de l'équarrir, de la porter aux nues. J'ai vu bâtir des maisons à Manchester; l'architecte s'inventait pour lui-même ses outils et ses machines; il simplifiait son œuvre, à l'aide d'un petit atelier à vapeur qu'il improvisait pour la circonstance, ou d'un mécanisme à rouages légers qui voltigeait le long des corniches supérieures, en apportant à l'ouvrier la pierre et le ciment. A Manchester, toute exigence de travail est satisfaite sur l'heure; l'instrument est toujours là pour répondre au besoin. Confiez donc des œuvres d'art à ces intelligences douées de la double organisation du calcul froid et de l'exécution vive, et vous verrez ce qui sortira de leurs mains.

A Manchester, je n'ai rien trouvé de ce qu'on aime dans les villes : ni la beauté du ciel, ni la verdure des jardins, ni le bruit des fontaines, ni le sourire du soleil, ni l'éclat des promenades, ni la gaîté des rues, rien de ce qui charme dans notre midi. En descendant du wagon de Birmingham, lorsque je mis le pied sur le pont de ce canal qui baigne bourbeusement les prairies noires du faubourg de Manchester, je fus saisi d'un ennui profond. Je voyais cette ville énorme qui couvre des collines et des vallées dans son atmosphère triste, froide, brumeuse; je contemplais avec mélancolie cette vaste forge cyclopéenne qui donnait au ciel sa fumée, et ce ciel qui lui rendait la pluie en échange; je n'avais pour me consoler que la vue d'une superbe église gothique, perdue à droite, dans un lointain sombre, aux limites de la cité. Alors me revenait à l'esprit le souvenir de ces émotions de voyage, lorsqu'on entre, par une belle soirée de printemps, à Florence, à Rome, à Naples, et que tout vous fait fête : le ciel, les collines, les bois, la mer. Il me semblait que Manchester, tout entier à ses forges, à ses manufactures, n'avait pas un asile à donner au voyageur qui venait le visiter par désœuvrement.

Une rue interminable se déroulait devant moi; je n'y remarquai qu'une église neuve, de style gothique, isolée sur une place; à gauche et à droite, les éclaircies des carrefours me laissaient entrevoir les deux ailes de la ville, qui s'étendaient à des profondeurs infinies, mais sans m'offrir une de ces enseignes d'auberge qui attirent gracieusement l'étranger. On m'avait indiqué *Albion-Hôtel*, mais je désespérais de l'atteindre, car j'avais déjà fait deux lieues sans le rencontrer; enfin on me désigna mon gîte sur la place de *Piccadilly*. Triste apparence d'hôtel! maison basse, bâtie à nu de briques rouges, au coin d'une rue étroite et sombre. J'entrai pourtant, et je commençai à me réconcilier avec Manchester. Cet *Albion-Hôtel*, qui n'a rien sacrifié à l'extérieur, est à coup sûr un des meilleurs hôtels de l'Europe. On y trouve le confortable anglais jusque dans ses moindres détails : chambres, repas, service, tout est aux souhaits du voyageur. Insensiblement je m'habituai à cette ville extraordinaire; après quelques jours je l'aimai. Maintenant, c'est de toutes les villes d'Angleterre celle qui reste dans mes affections de souvenir. En la quittant, je lui ai dit: Au revoir!

Miscellanées.

UNE VISITE

CHEZ LE BOURREAU DE LONDRES.

Il existe en Angleterre un préjugé très-honorable dans sa cause et très-nuisible aux intérêts de la science : le respect pour les morts y est extrême ; aussi rien de plus difficile que de s'y procurer des sujets d'anatomie. Mon père, professeur de clinique de l'Université et anatomiste très-distingué, pour ne pas être arrêté dans ses études, avait eu soin d'entretenir des rapports avec l'exécuteur des hautes-œuvres, John Ketch, qui lui fournissait tous les sujets dont il avait besoin pour ses leçons d'amphithéâtre. Bientôt mes propres études me forcèrent de demander à Ketch les mêmes secours qu'il avait prêtés à mon père. Cependant une secrète répugnance m'empêcha d'abord de me rendre en personne à la demeure de ce célèbre et lugubre officier public, que plus d'une fois j'avais aperçu dans les salles de dissection. La présence du bourreau inspire à la plupart des gens une terreur involontaire. Préjugé pardonnable, mais qui n'a pas de fondement. Ce personnage, dès qu'il n'est plus en scène, n'est rien ; sur la scène, sous le gibet, il est terrible. Chez lui, avec sa femme, au milieu de sa famille, c'est un mari et un père comme un autre.

Cependant ayant un jour remarqué la constitution athlétique d'un bandit qui devait être exécuté, je me mis en devoir de faire les démarches nécessaires pour obtenir le corps de cet homme. Je recueillis donc tout mon courage et j'allai chez Ketch.

C'était par une sombre journée de novembre, vers les deux heures de l'après-midi. Ketch avait eu ce jour-là une lourde besogne au Bayley. (Il y avait eu, je crois, plusieurs exécutions.) Je frappai précipitamment à sa porte; mais personne ne répondit; je frappai de nouveau, et cette fois une petite femme vint m'ouvrir, d'assez mauvaise humeur. Je trouvai Ketch sortant de table et fumant sa pipe. John Ketch n'avait pas reçu une éducation classique, mais il n'était pas sans lecture et avait peut-être à sa manière plus de connaissance du monde que vous et moi. Il racontait beaucoup d'anecdotes, et était très-communicatif avec ceux qui semblaient prendre intérêt à ses souvenirs.

Afin d'appuyer ma demande, j'envoyai chercher une pinte de genièvre, et nous allions entamer l'affaire qui m'amenait, lorsque j'entendis quelqu'un frapper à la porte. Ne voulant pas être vu en pareille compagnie et pensant que c'était un rival qui visait mon sujet, je me retirai dans la pièce du fond. Je voulais aussi savoir de quelle manière il serait reçu : car Ketch m'avait toujours assuré que, depuis sa nomination à sa charge, ma famille était la seule à laquelle il eût fourni soit des sujets, soit des renseignemens sur les malfaiteurs qu'il lui livrait.

La plupart de ceux qui vont fréquemment du quartier occidental de la ville à la Cité, et qui aiment les petites rues, ont sans doute monté et descendu les marches de *Break-neck*, menant de *Bear-alley* à *Green arbour-court* qui aboutit à Old-Bailey. La maison où je me trouvais était à quelques portes de ces marches : Ketch et sa femme occupaient les trois chambres du rez-de-chaussée; j'étais dans celle du milieu, qui servait de chambre à coucher. Je n'y fus pas plus tôt entré que je me sentis inquiet et pressé d'en sortir; mais croyant pouvoir trouver quelque moyen de m'échapper par le derrière de la maison, j'ouvris la porte de la troisième chambre. Là je vis trois sujets qui paraissaient déterrés depuis peu, l'un sans corps, l'autre sans bras; ces membres avaient sans doute été vendus en détail à des étudians qui venaient acheter des par-

ties détachées, suivant que le permettait leur temps ou leur argent, laissant le tronc au marchand pour en disposer à sa fantaisie; il y avait encore une auge contenant plusieurs cadavres de l'un et l'autre sexe, enfin tout indiquait un commerce régulier et étendu de chair humaine. « Oh! oh! m'écriai-je, M. Ketch, vous ne fournissez d'autres chirurgiens que moi et mon père, n'est-ce pas? « Toutefois n'ayant pu trouver d'issue, je fermai la porte du dépôt et m'assis près de celle qui conduisait à la première pièce; cette porte était entr'ouverte, je pus ainsi entendre et voir tout ce qui se passa. L'étranger était entré; après avoir pris un siége, il se tint pendant quelques minutes la figure cachée dans son mouchoir et comme en proie à une vive douleur.

La conversation commença ainsi :

KETCH.

Sall (*prénom de la femme de Ketch*), ce monsieur est indisposé, voyez ce que vous pouvez faire pour le soulager.

LA FEMME.

Qu'avez-vous, Monsieur, je vous prie, et qui demandez-vous ?

L'ÉTRANGER.

On m'a dit que vous étiez l'exécuteur de Newgate. — Suis-je bien informé ?

(La femme désigne son mari; Ketch s'avance.)

KETCH.

Je suis celui qui fait la besogne de Bailey — à votre service, Monsieur.

(L'étranger tressaille involontairement.)

L'ÉTRANGER.

Je désire vous parler un instant.

KETCH.

Commencez, Monsieur, pas de cérémonie! J'aime à arriver au but le plus vîte possible.

L'ÉTRANGER.

C'est ce que je vais faire. Vous saurez que j'arrive de Norfolk et

que je ne suis à Londres que depuis ce matin; j'ai voyagé toute la nuit, ce qui est cause que je suis mal disposé. Faites-moi le plaisir de me donner un verre d'eau.

KETCH.

Ah! je vois l'affaire. Vous êtes, j'imagine, le gouverneur de la prison, ou peut-être un des shériffs parcourant le pays pour avoir quelqu'un à bon compte, et obligé de venir me trouver. — Voilà qui ressemble bien à vous autres campagnards; vous ne prévenez jamais les gens, comment donc voulez-vous que les choses soient bien faites? Je ne puis être ici, là et partout en même temps, Monsieur. Et supposez que j'aie un engagement, que deviendriez-vous, Monsieur! Avant de fixer un jour, vous devriez toujours m'en faire part; je pourrais alors vous dire comment vont les choses ici, au Bailey et ailleurs. Vous savez que je voyage beaucoup, j'aurais pu être en voyage.

L'ÉTRANGER.

Vous vous trompez; je ne suis ni geôlier, ni shériff, mais je suis *(se frappant la main contre la tête)* le malheureux frère d'un malheureux condamné, qui doit être exécuté dans notre ville mercredi matin: nous sommes au lundi, vous voyez que je n'ai pas de temps à perdre.

KETCH.

Vous, le frère d'un malfaiteur! Quel service puis-je donc vous rendre? Allez plutôt au lord-secrétaire. — D'ailleurs, cela est inutile, il ne pardonne jamais; — il jure par-dessus cela qu'il ne le fera jamais; il dit que les juges et les jurés ont toujours raison. Que Dieu bénisse sa bêtise! Je voudrais l'avoir une semaine entre mes mains, il serait bientôt comme un chien de neuf jours, ses yeux s'ouvriraient; mais maintenant il est aussi aveugle qu'une taupe. Portez-lui le soleil, si vous pouvez, fourrez-le lui sous le nez, et il n'en sera pas plus capable de distinguer un cas de pardon d'un cas d'innocence. Je vous dis que si vous le mettiez sur le haut de l'arc-en-ciel, il n'y verrait qu'une couleur que je nomme entêtement. Mais je veux être......

L'ÉTRANGER.

Arrêtez, arrêtez; je ne viens pas vous consulter sur cet objet; je reconnais d'ailleurs trop bien la vérité de ce que vous venez de dire. J'ose à peine vous expliquer ce qui m'amène de si loin auprès de vous,

mais je dois parler. Vous comprenez que lorsqu'on ne peut éviter la mort, il faut au moins la subir avec courage.

KETCH.

Oui, Monsieur, il vaut mieux prendre la chose froidement : il est inutile de reculer, comme le disait Ings au capitaine Thistlewood, lorsqu'ils me passèrent tous deux sous la main.

L'ÉTRANGER.

Je n'ai rien à craindre du courage de mon frère, il subira sans doute son sort avec autant de fermeté qu'en montrent la plupart des hommes en ce triste moment. Mais je voudrais qu'il ne lui arrivât aucun accident, ou qu'il n'en durât aucune douleur qu'on pût lui épargner. Nous voudrions surtout éviter toute circonstance qui marquât dans le souvenir du monde cette fin malheureuse, comme il arriva à Lincoln et à Fowey en Cornouaille, circonstances que notre famille a lues avec horreur. Oh ! la seule pensée m'en fait frémir. Dieu ! de quelle matière sont ceux qui font la loi ? — Donnez-moi de l'eau ! — Ils se considèrent comme d'une substance supérieure ; les pauvres, contre lesquels sont faites les lois pénales, ils les nomment une *substance grossière*. Mais de toutes les créatures de Dieu, les gouvernans ont certes le moins de sentimens humains ; voilà les conséquences d'une législation dont les services sont payés avec de l'argent au lieu d'honneur. L'argent corromprait le cœur d'un Dieu, s'il n'était de sa nature incorruptible. Le riche inonde la terre de sang pour conserver sa propriété, et paie des livrées, afin de pouvoir savourer sur la plume l'aisance et l'oisiveté, tandis que la moindre faute du pauvre est punie par la torture.

(Sall présente de l'eau à l'étranger.)

LA FEMME.

Ne vous tourmentez pas ainsi, Monsieur, vous pouvez compter sur mon mari ; c'est la main la plus sûre qu'on ait jamais connue, et il a une manière la plus douce du monde ; vous devriez seulement le voir à l'ouvrage.

KETCH.

Silence, Sall, ne voyez-vous pas que ce monsieur est mal ?

L'ÉTRANGER.

Il faut que j'y passe.

KETCH.

Votre frère, vous voulez dire, Monsieur! *(A part à sa femme.)* La tête lui a tourné.

L'ÉTRANGER.

Ah, oui! c'est vrai! Mon frère. Le passage subit de la vie à la mort, — la séparation de l'ame et du corps, — et cela par la violence la plus dégoûtante, la plus horrible. Qui a le droit de faire pareilles choses?

KETCH.

Monsieur, je suis autorisé par Sa Majesté et par la cour des aldermen.

L'ÉTRANGER.

Comment! Dans la formation de l'homme, Dieu voulut bien lui accorder certains droits inaliénables tels que sa vie, sa conscience, son jour de jugement; un homme peut à un autre transférer le droit de contrôler sa personne, de régler sa conduite, d'exiger ses services et d'en recueillir les avantages; il peut pour ces concessions recevoir un équivalent: mais personne ne peut céder sa vie à un autre, ni le droit de la lui enlever.

KETCH.

Je vous demande pardon, Monsieur, je puis vous prouver mon droit.

L'ÉTRANGER.

Dans la question dont il s'agit, la vie est l'union du corps et de l'ame; la mort, la dissolution de cette union. Rien ne peut passer par cette dissolution entre les mains de celui auquel on accorde ce droit de mort et il ne peut exister d'équivalent: personne n'a le droit de se détruire.

KETCH.

Ah! là, vous avez raison, le meurtrier de la famille de Mar se rendit coupable d'un double crime en se tuant lui-même. Montgommery frauda la loi, et la mère Hibbard le tenta, lorsqu'elle essaya de se couper la gorge, bien que la blessure ne fût pas assez profonde. Je ne comprends pas qu'on puisse prendre pareille chose sur soi. Je suis d'avis, Monsieur, que c'est le crime le plus détestable dont on puisse se rendre coupable.

L'ÉTRANGER.

C'est vrai, c'est vrai. L'homme a reçu la vie pour la conserver, non pour la transférer ni pour la détruire. Ce que Dieu a uni, qu'aucun ne le désunisse. Le suicide est certainement un grand crime,

KETCH.

Par Dieu! le plus damnable de tous les crimes. Si la loi les tue, à tort ou à raison, que la loi en réponde, ou ceux qui ont fait la loi; mais les malfaiteurs n'ont pas le droit de s'y soustraire.

L'ÉTRANGER.

Quelque dure que soit la tâche qui m'amène, il faut que je la remplisse. Écoutez-moi : Depuis que mon frère a été condamné, mes sœurs n'ont la tête remplie que des affreux accidens arrivés à Cheshire, à Lincoln, à Fowey; je ne sais où elles ont lu tous ces détails; mais la crainte de voir se renouveler pareille chose en la personne de leur malheureux frère semble les affecter plus encore que sa sentence. Cela peut vous paraître singulier, mais cela est ainsi : tourmentées par cette pensée, mes sœurs m'ont enfin déterminé à venir chez vous. Je suis donc ici pour vous prier que pareil accident n'arrive pas à mon frère. Vous êtes, j'imagine, accoutumé à ces tristes opérations?

KETCH.

Si votre intention est de m'engager, vous pouvez être rassuré.

L'ÉTRANGER.

Je désire que vous vous taisiez jusqu'à ce que j'aie moi-même fini de parler. La personne qui remplit les fonctions d'exécuteur de notre ville a été domestique de mon frère et l'a volé. Les instances de notre famille l'engagèrent à le poursuivre et à le faire condamner. Cette circonstance, comme bien vous pensez, s'offre à notre esprit avec une force nouvelle, et mes sœurs s'imaginent que si cet homme exécutait mon frère, la vengeance le pousserait à augmenter les souffrances de son ancien maître, quand même son manque d'adresse n'en serait pas cause. Cette circonstance le met dans une position très désagréable; et puisque, d'après nos lois, l'opération doit être faite, il faut au moins qu'elle le soit le mieux possible. Vous connaissez maintenant l'objet de ma visite. Pour conclure, quoique les shériffs se refusent à vous appeler eux-mêmes ou à vous payer, ils ont consenti à ce que vous vinssiez

dans cette occasion, pourvu que la famille supportât la dépense de ce dérangement. Quel sera donc votre prix? Rappelez-vous que vous devez partir par la voiture de ce soir.

KETCH.

Mon prix? — mais cela dépend; quelquefois plus, quelquefois moins; tenez il vaut mieux nous arranger avant que je me mette en route, parce que, voyez-vous, quand je vais à la campagne et qu'un sursis arrive, je m'attends à toucher mon argent tout de même. — C'est ma manière de faire les choses. Je ne parle de ça que pour prévenir toute méprise; non qu'il y ait grande chance que cela arrive avec ce secrétaire de fer. Je voudrais le voir entre les mains d'un chirurgien de ma connaissance, ses scalpels auraient joliment besoin d'être repassés après avoir coupé autour du cœur.

L'ÉTRANGER.

Revenez à la question. Que voulez-vous dire par quelquefois plus, quelquefois moins? Expliquez-vous, je vous prie.

KETCH.

Eh bien, donc, Monsieur, notre profession, comme presque toutes les professions, dépend beaucoup de la situation des choses, des assises, du temps et des affaires de l'État en général. Quand les choses se gâtent, le gouvernement met la potence en mouvement pour faire taire le peuple et effrayer les guenilles, comme je l'ai entendu dire à notre sous-secrétaire, après un sermon de condamnés à Newgate. Les temps mauvais, vous savez, remplissent les prisons et font aller vivement mon métier, parce que Messieurs de la cour, dès que les prisonniers abondent, commencent à vous pendre deux ou trois fois plus de gens que d'ordinaire. —Voilà leur manière et je la connais bien, allez.

L'ÉTRANGER.

Vous n'arrivez pas à la question. Mais que voulez-vous dire par les messieurs de la cour? Je croyais que c'était le roi et son conseil qui décidaient ces choses.

KETCH.

Dieu vous bénisse! Comme on vous en conte au monde! Notre gouverneur de Newgate et un de ses commis ont plus à faire là-dedans et ont fait pendre plus d'hommes en un an que n'en ont jamais

fait pendre tous les rois d'Angleterre. Mais, comme je vous disais, les affaires ne vont jamais d'une manière égale; les *luddistes* m'ont fait aller plus d'une nuit; je dois un petit verre à Lud, si jamais je le rencontre, et il l'aura pour l'argent qu'il m'a mis dans la poche. — Il n'y a rien de tel que de travailler pour la province. Maintenant mon métier est à peu près le même que celui du conseiller P... : quand on me demande de plusieurs côtés à la fois, je vais au plus offrant, et je crois que c'est de bon jeu. Peut-être ne savez-vous pas ce qu'il demande, quand il sait avoir deux ou trois personnes en même temps; il le met assez épais, l'argent, je puis vous l'assurer, et vous savez que son métier n'est pas aussi délicat que le mien; il peut faire cent bêtises par jour sans qu'on s'en aperçoive; personne ne les remarque, et sa réputation n'en souffre pas. Si je faisais une seule faute, je serais sûr de perdre toute ma clientelle de province, sans compter peut-être le Old-Bailey. D'ailleurs, quand j'aurai passé marché avec vous, je puis, cinq minutes après, avoir une meilleure offre pour aller d'un autre côté; mais alors, en homme d'honneur, je ne vous manquerai pas de parole, il faut donc prendre cela en considération. — Ce que j'en dis n'est que pour vous faire comprendre que c'est à considérer.

L'ÉTRANGER.

Eh bien, eh bien! finissons-en, je suis malade et veux m'en aller.

KETCH.

Quelquefois il m'arrive d'avoir deux ou trois affaires sur la même route; alors vous comprenez que je puis abaisser un peu mon prix, parce que chacun me paie mes dépenses de voyage. Puis encore, quand il y a deux exécutions à la fois, je fais une différence. Il faut tenir compte de tout. Outre cela, il y a encore une chose à considérer. Quel genre de corde voulez-vous avoir?

(Ici, l'étranger respira visiblement avec difficulté; il soupira, ou plutôt il gémit avec une telle force, que je crus que les muscles de sa poitrine allaient se briser. Il bondit sur sa chaise, se frappa le front, et retomba lourdement. Ketch dit alors à sa femme de remettre de l'eau dans le verre. et y versa lui-même le reste de la bouteille de genièvre. L'étranger y goûta à peine et remit le verre sur la table.)

L'ÉTRANGER.

Grand Dieu! quel mal vous donnez-vous pour me tourmenter! Me

voici donc (*se parlant à lui-même*) discutant avec l'homme qui doit tuer mon frère. (*Puis revenant à lui*) Il faut cependant aller jusqu'au bout, puisque je suis ici. Eh ! que voulez-vous dire, en me demandant quel genre de corde je désire ?

KETCH.

Je vois que vous ne comprenez rien à ces choses, mais vous me paraissez un homme comme il faut, et je vais vous instruire.

L'ÉTRANGER, *à voix basse.*

Grand Dieu ! avec quel monstre suis-je donc, et quelles découvertes le malheur nous fait faire ! Continuez, je vous prie.

(Ketch avale le reste du verre de genièvre ; l'étranger s'en aperçoit et dit à part :)

Ainsi je bois dans le même verre que ce misérable, grand Dieu !

KETCH *avec lenteur.*

Ici, au Bailey, les affaires n'en valent pas la peine, si ce n'étaient les petits extra, outre la paie régulière, et le nom que cela vous donne et qui vous procure la pratique de la province. Tout se fait maintenant par arrangement fixe ; les shériffs ne me donnent que 30 shillings par semaine, et à mon aide 20 shillings, pendant toute l'année, qu'il y ait plus, qu'il y ait moins d'ouvrage, et cela pour pendre, pour mettre au pilori, pour tout. Il faut encore que je fournisse les cordes. Et il y a de la besogne, je vous en réponds, pour si peu d'argent ; — huit sessions par an, comme vous savez, et on parle d'en avoir douze. Il me faudrait vingt paires de mains pour faire face à tout ; et quelques-uns des aldermen, avec cela, ne sont pas contens si je ne fouette moi-même ; avec eux on n'en finit jamais. Eh bien ! comme je le disais, je ne gagne que 30 shillings par semaine, et que je sois pendu si je le ferais si je n'avais les mêmes raisons que le chancelier W..... quand il prit sa besogne de Thistlewood, pour avoir un nom, et j'en ai un, sans quoi je ne vivrais pas.

L'ÉTRANGER.

Mais vous oubliez que je dois partir ; n'en dites pas tant et parlez-moi de la corde.

KETCH.

Ah! la ligne, Mais, Monsieur, vous pouvez en avoir depuis une guinée jusqu'à cinq, on m'a quelquefois donné dix guinées.

L'ÉTRANGER, *avec surprise.*

Expliquez-vous, je vous prie.

KETCH.

Sall, montrez les lignes à Monsieur.

(Sall obéit à l'instant, et met sur la table un paquet de cordes toutes préparées. Le cœur de l'étranger commence de nouveau à se soulever ; il était visible qu'il faisait sur lui-même un grand effort pour continuer cette scène jusqu'à la fin. Ketch prend une des cordes.)

Voici la corde de campagne, vous voyez, elle est commune et la plus grosse du tas; or, les shériffs ne paient que pour celle-là, qui fait mourir un homme deux fois plus lentement que celle-ci, pour laquelle je ne fais payer que deux guinées; — mais, si vous en prenez une de cette espèce (*il montrait un brin très mince*), tout est fini en un clin-d'œil.

L'ÉTRANGER.

Mais cela n'est sûrement pas assez fort pour pendre un homme ?

KETCH.

Rapportez-vous en à moi ! C'est ce que Bellingham disait — celui qui tira sur Percival — lorsque j'allais la lui passer, quoique son ami, qui m'avait déjà payé, lui eût assuré que tout était au mieux. — Il lui avait dit plusieurs fois que c'était une corde patentée, deux fois aussi forte que celles qui sont quatre fois plus grosses. Or, cette corde, vous comprenez, Monsieur, serre si fort que cela est fini avant qu'on ait eu le temps de le sentir. Si les shériffs avaient quelque humanité, ils emploieraient toujours le *boyau*, mais aussi je perdrais mes profits. Puis encore, si cette corde si mince venait à glisser sous le menton, comme vous m'avez dit que l'avait lu votre sœur, elle serrerait de si près que cela ne ferait pas grande différence; quoique cela n'arrive jamais où je suis; il n'y a que vos massacres de province qui fassent de pareille besogne, comme on vous a dit qu'il était arrivé à Lincoln. Comment, la chose était si mal faite qu'Atkinson aurait pu rester

pendu une heure entière avant d'être mort, si un soldat du 69e ne l'eût soulevé et ne s'était pendu à son corps. Pauvre diable ! J'étais furieux quand on m'apprit cela.

L'ÉTRANGER.

J'avais toujours entendu dire que cela dépendait de la dislocation du cou.

KETCH.

Pas un mot de vrai, — pas un mot; il ne s'agit que d'une corde qui vous serre bien. Mais si un homme avait le cou cassé, on n'aurait qu'à le pendre pour le lui remettre; les chirurgiens vous le diront, — le monde ne comprend rien à cela.

L'ÉTRANGER.

Mais ces cordes ne doivent pas coûter le prix que vous me demandez.

KETCH.

Oh non ! Je les vends un peu plus cher qu'elles ne me coûtent, c'est tout simple; mais je puis employer celle que je veux. Ainsi donc, ceux qui le peuvent doivent payer, parce que c'est mon profit, et je ne rabats jamais rien à mon prix; ainsi choisissez avant qu'on ne les remette dans le tiroir.

(L'étranger, épuisé par l'épreuve, quitte sa place, en annonçant qu'il enverra un de ses amis terminer les arrangemens pour que Ketch parte le soir même.)

J'appris qu'une heure après, un avocat était venu chez Ketch le prier de dire son prix et de se mettre en route, laissant un billet de dix guinées pour couvrir les dépenses.

Jamais rien ne m'avait donné à penser comme cette scène. Pour la première fois je me mis à réfléchir sur le droit que s'arrogeait le gouvernement et sur l'utilité de sacrifier la vie humaine sous le faux prétexte de la nécessité. La sûreté publique est certes la loi suprême en politique; mais le public n'a jamais trouvé sa sécurité dans la mort d'aucun de ses membres, si on excepte quelques cas où les prétendans à la couronne troublaient la paix de l'État; toute théorie, toute pratique législative qui reconnaît un principe opposé est

fondée sur une erreur. Quand je pense que les gouvernemens d'aujourd'hui n'ont pas encore fait la moindre tentative pour proportionner le châtiment au délit, et que dans ce pays les délits ne sont pas punis en rapport du degré d'immoralité qu'ils supposent chez l'individu qui les commet, je rougis et de l'ignorance et de la barbarie de mes compatriotes. Lavater a dit : Smellfungus voit les objets à travers un verre noirci, un autre les voit à travers un prisme. L'égoïsme, l'intérêt, toutes les petites passions sont chez beaucoup de législateurs un milieu qui colore leurs jugemens; il rapetisse à leurs yeux la vertu et grandit le vice.

(*Metropolitan.*)

NOUVELLES DES SCIENCES,

DE LA LITTÉRATURE, DES BEAUX-ARTS, DU COMMERCE, DES ARTS INDUSTRIELS, DE L'AGRICULTURE, ETC.

Sciences médicales.

Nouvel emploi du caoutchouc en médecine. — Ce produit végétal reçoit chaque jour de nouvelles applications ; non seulement il est employé dans les arts industriels sur une vaste échelle, mais on vient de proposer tout récemment de l'appliquer au traitement de certaines affections. Quelques mots, empruntés à un journal américain, vont nous faire connaître cette nouvelle propriété du caoutchouc, qui paraît devoir être utile au moins dans la médecine externe. Nous allons, avec l'auteur de cet article, jeter un coup d'œil sur la manière dont on obtient le caoutchouc, sur le commerce dont il est l'objet aux Etats-Unis, et sur les différentes préparations qu'on lui fait subir.

L'arbre qui fournit ce produit, le *seranga*, ou *india rubber*, est très abondant sur la côte septentrionale du Brésil, dans la province de Para ; il s'élève à la hauteur de 60 pieds, il offre de 18 à 24 pouces de diamètre, et est presque complétement dégarni de branches jusqu'à son sommet (1). Les Indiens sont ordinairement employés à l'extraction du lait ou suc de cet arbre, et, chaque année, il n'y a pas moins de dix à douze mille personnes occupées à ce travail.

On assure que la vigueur de l'arbre est accrue par l'extrac-

(1) Plusieurs arbres de la famille des *Urticées* et des *Euphorbiacées* produisent le caoutchouc. On cite entre autres la *Nevea Guyanensis*, la *H. caoutchouc*, le *Ficus elastica*, le *F. indica*, la *Jatropha elastica*, et dans l'Amérique espagnole, la *Castillea elastica*, appelée par les indigènes *Ule*.

tion de son suc, et que sa longévité dépend de cette opération. La quantité de gomme élastique fournie par chaque arbre, est de cent à cent cinquante livres. Dans l'origine, on abattait l'arbre pour en retirer le suc; mais, depuis quelque temps, on l'obtient au moyen de la ponction, comme on la pratique dans l'Amérique du Nord pour extraire le suc de l'érable. On reçoit le suc du seranga d'abord dans des vases de terre, d'où il est ensuite versé dans de petites cuves.

La première indication de l'emploi du caoutchouc remonte à 1770, et fut donnée par Printley, dans une note à son *Traité sur la théorie et la pratique de la Perspective*. « Depuis que cet ouvrage est imprimé, dit-il, j'ai vu une substance, à l'aide de laquelle il est très facile d'enlever les traces de crayon faites sur le papier. Cette substance me semble devoir être d'une grande utilité pour ceux qui s'occupent de dessin. »

Aujourd'hui on n'exporte pas moins de 1,500 tonnes d'*india rubber* par an, de la seule province de Para; et les Etats-Unis possèdent deux grands établissemens pour l'exploitation de ce produit. L'un est à Roxbury, dans le Massachussets, connu sous le nom de *Roxbury india rubber Company;* l'autre à Lynn, dans le même état, est connu sous la raison de *the Boston and Lynn india rubber manufacturing Company*. La première de ces deux compagnies possède un capital de 500,000 dollars; cette compagnie fut établie il y a sept ans. Elle dissout le caoutchouc dans l'esprit de vin ou dans l'essence de térébenthine puis elle l'étend sur une étoffe préparée exprès, qu'on laisse sécher. Les étoffes varient nécessairement suivant l'usage auquel elles sont destinées. Voici comment on procède pour dissoudre le caoutchouc. Après l'avoir coupé en petits morceaux, on en remplit de grandes cuves capables de contenir plusieurs pipes, et on verse le dissolvant par dessus. Au bout de peu de jours, la dissolution est achevée, et la préparation peut être employée. La proportion du dissolvant, relativement au caoutchouc, est le secret du propriétaire, qui ne l'a connu que par l'effet du hasard.

Il y a quelques mois, un employé de la compagnie Roxbury a inventé une machine pour étendre le caoutchouc en feuilles, qu'on peut, par ce mécanisme, obtenir avec la plus grande facilité au degré de finesse désiré. Le caoutchouc est placé entre deux rateaux, et soumis à cette opération jusqu'à ce qu'il ait acquis la ténuité que l'on désire. Pendant l'opération, la feuille est mise en contact avec l'étoffe sur laquelle elle devient adhérente par l'effet même du mécanisme auquel elle est soumise. Ce mécanisme est très ingénieux, et promet les plus beaux résultats, quoiqu'il présente cependant encore quelques difficultés; mais il est probable qu'elles auront disparu d'ici à peu de temps, et qu'alors ce procédé sera généralement employé.

Les expériences du docteur Mitchell, de Philadelphie, sur le caoutchouc, ont prouvé que, quand cette substance est soumise pendant quelque temps à l'action de l'éther, la propriété dont elle jouit déjà à un si haut degré d'extensibilité, est encore singulièrement augmentée. C'est ainsi que des sacs de plusieurs pieds d'étendue ont pu être dilatés par l'effort de la respiration seulement, de manière à ce que, remplis d'hydrogène, et laissés en liberté, ils se sont enlevés dans l'air par l'effet de leur légèreté spécifique. Il n'est pas probable qu'on pût obtenir de l'emploi des forces mécaniques une expansion aussi considérable, sans le secours d'un dissolvant. On sait pourtant jusqu'à quel point M. Rohew, fabricant d'instrumens de chirurgie, de la même ville, est parvenu à dilater les bouteilles de caoutchouc par l'action de la presse hydrostatique.

Il y a déjà dans le commerce une préparation de caoutchouc connue sous le nom de caoutchouc en feuilles, et qui vient du Brésil, où on l'obtient sous cette forme par le procédé suivant : lorsque le suc de la *hevea caoutchouc* ou de la *Jatropha elastica* a été obtenu, on le met dans des vases de dix-huit pouces à deux pieds carrés, et pendant qu'il est à l'état fluide, on y plonge des planches de dix-huit pouces de largeur sur un pouce d'épaisseur, puis on les retire; le caoutchouc adhérent

à leurs parois est assez sec après vingt-quatre heures pour qu'on puisse le détacher.

Le caoutchouc en feuilles, fabriqué par la compagnie Roxbury, en le passant à travers l'espèce de laminoir de nouvelle invention dont nous venons de parler, ne contient aucun corps étranger, et n'a jamais cette odeur désagréable qu'il conserve si long-temps, lorsqu'il a été préparé à l'aide de quelque dissolvant. Enfin le caoutchouc possède une propriété sur laquelle l'attention n'a été appelée que tout récemment, et qui offre une nouvelle ressource aux médecins pour le traitement de certaines affections; cette découverte fut l'effet du hasard. Voici dans quelle circonstance elle eut lieu :

Un individu, atteint d'une hernie, faisait usage d'un bandage dont la pelotte était couverte d'une feuille de caoutchouc, et n'était séparée de la peau que par une étoffe très mince; fatigué de la transpiration qui se faisait continuellement sur les points où portait cette pelotte, le malade crut qu'il l'arrêterait en mettant le caoutchouc en contact avec la peau; mais il vit, au bout de peu de jours, cette partie couverte d'une éruption de vésicules très nombreuses, ce qui l'obligea d'abandonner son instrument.

Le docteur Chari, de Philadelphie, profitant de cette expérience accidentelle, a appliqué du caoutchouc en feuilles chez plusieurs personnes, sur lesquelles il a produit le même effet, et avec un soulagement véritable dans les cas de douleurs locales ou rhumatismales. Le caoutchouc, préparé au moyen du dissolvant, ne possède plus la même propriété, ou ne la possède qu'à un degré beaucoup moins énergique. L'éruption qu'il détermine diffère de toutes celles que produisent les autres cautérisateurs appliqués sur la peau; les vésicules qui la composent sont régulières, couvrent d'une manière presque uniforme la peau qui a été en contact avec le caoutchouc, et n'offrent que peu de différence dans leur grosseur.

Cette application est moins douloureuse et moins désagréable que celle des autres moyens du même genre, et a tout autant d'énergie que le tartre stibié lui-même.

Sciences physiques.

De l'emploi de la vapeur pour économiser le combustible. — Nous savions déjà que l'excédant de la vapeur des chaudières était utilisé par M. Milne, d'Édinbourg, dans son immense fonderie de cuivre, et que ce système était également adopté dans quelques établissemens en Angleterre pour les chaudières à faire la lessive et à brasser. Nous croyons que c'est feu M. Reynolds, intendant du marquis de Westminster qui le premier a appliqué la vapeur à cet usage. Il a trouvé que la chaleur augmentait si considérablement, que, dans les grands foyers, il devenait nécessaire d'ajouter un double fond. Cependant il était réservé au docteur Fyfe de démontrer, par des expériences suivies, l'accroissement de chaleur que l'on obtient en brûlant la vapeur. Cette découverte est de la plus grande utilité dans les serres chauffées à la vapeur, et même à l'eau chaude, pourvu que celle-ci soit chauffée assez fortement pour produire de la vapeur.

La manière de brûler la vapeur dans un lavoir ou une brasserie est très simple : la chaudière doit être bien close par en haut; mais du côté du mur, immédiatement au-dessous du couvercle, on pratique un petit courant d'air, et un second courant qui conduit l'air du mur au cendrier. En tenant la porte du cendrier fermée, il n'arrive d'autre air au foyer que celui qui vient de l'ouverture de la chaudière, auquel se joint par conséquent la vapeur qui s'en échappe; l'un et l'autre passent par le feu et remontent ensemble. En ayant soin de pratiquer l'ouverture d'en haut le plus près possible du plancher de votre lavoir ou de votre brasserie, les vapeurs flottantes y seront attirées et consumées; ainsi les lavoirs, si malsains jusqu'à ce jour, deviendront aussi sains et aussi agréables qu'aucune autre partie de la maison.

Voici le résumé de quelques-unes des nombreuses expériences faites par le docteur Fyfe :

La chaudière contenait une pinte d'eau.

Chaleur obtenue sans vapeur.	*Au moyen de la vapeur.*
En 5 minutes 130° Fahr.	En 5 minutes 120° Fahr.
10 — 180° —	10 — 185° —
15 — 200° —	15 — 208° —
20 — 210° —	Pleine ébullition en 14 minutes.
25 — 145° —	En 5 min. 150° ébullition 10 min.
Ébullition en 10 minutes ¼.	id. — 9 —
En 5 min. 145° ébullition en 10 min.	

Dans d'autres essais où le docteur Fyfe ne prit qu'une demi-pinte d'eau, il obtint les résultats suivans :

Chaleur sans vapeur.	*Au moyen de la vapeur.*
En 3 minutes 120°, en 5 160°	En 3 minutes 140°, en 5 190°.
7 — 180°, ébullition 8 ¼.	Ébullition en 6 ½ minutes.
3 — 140°, 5 minutes 190°.	En 3 minutes 160°
Ébullition en 6 ¾ minutes.	Ébullition en 5 minutes.

D'autres expériences en grand nombre ont toujours donné les mêmes résultats; l'ébullition étant invariablement accélérée quand la vapeur a été transmise au foyer, il est par conséquent évident qu'il y a augmentation de calorique. Les essais suivans sur la *quantité d'eau évaporée* dans un temps donné, viennent encore à l'appui de ce que nous avons dit. Ils ont été faits avec le même fourneau et le même appareil de vapeur qui avaient servi pour les essais précédens; seulement une plus petite chaudière contenant trois quarts de pinte a été substituée pour l'évaporation. Le fourneau était bien conditionné et contenait du coke.

Chaleur sans vapeur.	*Au moyen de la vapeur.*
Ébullition en 2 ½ minutes.	Ébullition en 2 ¼ minutes.
Perte, 4 onces en 8 minutes.	Perte, 5 onces en 8 minutes.

Avec une demi-pinte d'eau :

Ébullition en 7 minutes.	Ébullition en 5 minutes.
Perte en 15 minutes, 4 ¼ onces.	Perte, 7 onces en 15 minutes.
Ébullition en 4 minutes.	
Perte en 12 minutes, 6 ¾ onces.	

Dans toutes ces expériences, ajoute le docteur Fyfe, j'ai

trouvé qu'il était nécessaire que l'air fût librement transmis à la matière inflammable, lorsqu'on se servait de la vapeur. En effet, si l'on ne prend pas ces précautions, au lieu d'accroissement, il y aura diminution de chaleur, l'eau ne parvenant pas aussi rapidement à l'état d'ébullition lorsque la vapeur passe dans le fourneau que quand elle n'y passe point.

Sciences naturelles.

Phénomène de la végétation. — Les phénomènes de la végétation, comme la théorie des fonctions vitales, ont fixé l'attention des savans les plus distingués de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la France. Dans son ouvrage sur l'*Incertitude de la Mort,* M. Julia de Fontenelle a analysé les travaux des divers physiologistes, et a démontré que ce dernier problème n'était point encore résolu. Quant aux phénomènes chimiques de la végétation, M. Rigg vient, à son tour, de se livrer à de nouvelles recherches qu'il a communiquées à la Société royale de Londres, et qui nous ont paru pleines d'intérêt; il annonce qu'il a constaté que, durant la marche de la germination, il se forme de l'alcool et que l'oxigène se combine avec le gaz oléifiant sous l'influence de la plumule et de la radicule. Il explique l'augmentation de température qui a eu lieu, pendant la germination, par la différence qu'il croit exister dans les chaleurs spécifiques des principes avant et après que cet acte a commencé à se manifester. Il eût été à désirer qu'il eût indiqué les moyens qu'il a mis en usage pour reconnaître la réalité de cette différence de température. Nous ne suivrons point M. Rigg dans l'exposé de ses investigations; nous préférons en offrir le résumé :

1° Les graines ou semences, par une dessication soignée, peuvent être privées d'une grande partie de leur eau sans que les organes végétatifs en souffrent;

2° Leur capacité, pour absorber l'eau, varie avec la température du milieu dans lequel on les conserve;

3° L'accroissement de volume qu'elles prennent par l'absorption de l'eau dépend de la température;

4° En plongeant des graines dans l'eau, à une certaine température, la fermentation alcoolique a lieu, tandis qu'à une autre température elle ne s'établit point;

5° Préalablement à la germination, les semences éprouvent une décomposition première dont les produits sont du gaz acide carbonique et du gaz oléifiant;

6° La soustraction du carbone des graines par l'oxigène de l'air n'est pas, comme on le croit généralement, une action spécifique qui donne lieu à la germination, mais qui tend plutôt à la putréfaction;

7° La germination paraît être une action qui a lieu entre le gaz oléifiant, formé antérieurement par une fermentation alcoolique et l'oxigène de l'air, action qui s'effectue par une opération particulière de la plumule et de la radicule;

8° Cette décomposition et cette combinaison des différens élémens continuent, quand tout marche régulièrement, tant qu'il y a de la matière farineuse à décomposer, l'aliment de la plante étant toujours à cette époque l'oxigène de l'atmosphère et un gaz oléifiant à l'état naissant, qui diffère dans ses combinaisons atomiques suivant la constitution particulière de la plante, ce qui semble expliquer cette immense diversité qui caractérise les espèces innombrables du règne végétal.

Instinct des animaux. — M. Th. Knight vient de lire à la *Société zoologique de Londres* un nouveau Mémoire sur les penchans instinctifs héréditaires des animaux. Nous allons donner l'analyse de ce curieux travail. Dans un précédent mémoire sur les abeilles, l'auteur avait avancé ce fait, que les penchans instinctifs et l'accomplissement de certaines actions sont transmis, indépendamment de l'éducation, des parens à leur progéniture. C'est en faveur de ce principe qu'il présente aujourd'hui les nouveaux faits qu'il a observés pendant une expérimentation de soixante ans. M. Knight rapporte donc qu'un chien de chasse, dont les père et mère

avaient été dressés à détruire les putois, et un épagneul dont les parens avaient été employés pendant deux générations à la chasse des bécasses, ayant été élevés en compagnie, chacun d'eux, à la première vue, poursuivit immédiatement, avec une ardeur incroyable, la proie particulière vers laquelle le guidait son instinct héréditaire, tandis qu'il ne prenait aucun souci de celle qui attirait son compagnon. Dans plusieurs circonstances, l'auteur a trouvé que de jeunes épagneuls, sans la moindre expérience, étaient aussi habiles que leurs pères à trouver les bécasses. Les mœurs de la bécasse ont éprouvé, pendant les soixante années qui viennent de s'écouler, des modifications considérables en Angleterre; la crainte de l'homme est devenue, chez elle, pendant cette période, beaucoup plus puissante par sa transmission à travers une longue suite de générations. M. Knight croit que, par une éducation continue, les penchans héréditaires pourraient être détruits et qu'on pourrait leur en substituer d'autres; ainsi, les épagneuls n'eussent jamais eu les mœurs que nous leur connaissons si la chasse au vol n'eût jamais été pratiquée. Un jeune chien de la variété nommée *Betrievers*, par suite de l'aptitude de ses ancêtres à retrouver le gibier blessé, remplissait très bien ce devoir sans y avoir été dressé. M. Knight pense que les pères et mères possèdent une égale faculté de transmettre à leur progéniture ces sensations et ce penchant héréditaires, excepté dans le cas de progéniture hybride, où l'auteur croit avoir observé une supériorité marquée chez le mâle (1).

(1) Note du Traducteur. L'observation a démontré que les principales variétés de la race canine ont des penchans particuliers que les amateurs de la chasse exploitent à leur profit. Aussi, quand ils veulent avoir un bon chien, ils ne manquent pas de croiser les races avec l'animal qui chasse le mieux. Mais ces animaux doivent-ils cette propriété au seul penchant instinctif héréditaire? Nous ne le pensons pas; l'éducation peut considérablement perfectionner ou restreindre ces qualités. C'est ainsi que l'on voit de jeunes chiens exécuter avec une rare précision une foule d'exercices qui, certes, ne leur ont pas été transmis par leurs pères, souvent même il en est

Philosophie morale.

Des Institutions mécaniques ou des cours scientifiques à l'usage des classes ouvrières de la Grande-Bretagne et des États-Unis.—Le philosophe qui porte ses regards sur les siècles passés ne peut se défendre d'un sentiment de surprise et de douleur, en pensant à l'insouciance que témoignaient envers les classes inférieures les personnes les plus éclairées de la société. La science n'était point stationnaire ; chaque jour, des hommes de talent lui donnaient une impulsion plus vigoureuse ; mais chose étrange ! à côté de tant d'érudition, des paroisses populeuses restaient privées d'écoles ; des millions d'individus croupissaient dans une ignorance grossière, personne ne songeait à épurer le goût de la classe ouvrière en développant son intelligence.

Mais sans remonter à une époque très reculée, que l'on

qui accomplissent les actes qui semblent le plus opposés à leur caractère. Ainsi nous avons vu un gros dogue, chien de boucher, grand amateur de fromage à la crême, qui chaque jour, durant la belle saison, tapi derrière une borne, guettait le passage des enfans qui allaient à l'école munis de leurs tartines de fromage. Malheur à celui qui ne se tenait pas sur ses gardes : le chien, par ses hurlemens, effrayait l'enfant, la tartine tombait, et le dogue, satisfait de son stratagème, après avoir avalé l'objet de sa convoitise, retournait à son poste, attendant l'occasion d'une nouvelle capture. Ceci nous rappelle un autre fait que nous avons eu quelquefois l'occasion d'observer avec l'un de nos plus habiles naturalistes. Il y a quelques années, sous les bancs de pierre adossés aux pilastres des arcades qui entourent le jardin du Palais-Royal, deux ou trois chiens avaient pris l'habitude de venir se blottir à l'heure du dîner. Vous les eussiez crus endormis, mais dès qu'une personne bien vêtue passait auprès d'eux, leur œil entr'ouvert la découvrait aussitôt : ils sortaient alors de leur niche, et suivaient à pas comptés le nouvel arrivant. S'il entrait chez Véfour ou chez Véry, notre chien lustrait sa robe, faisait le fringant, prenait le pas de son maître improvisé, et pénétrait, sous son égide, dans le restaurant, où les reliefs de toute façon ne lui manquaient pas. Si au contraire la personne suivie entrait dans un café ou montait dans un estaminet, le chien faisait volte-face, et retournait à son gîte, la tête baissée, attendant une rencontre plus heureuse. Nous avions surnommé ces intelligens parasites les *chiens pique-assiettes*.

examine ce qui se passait au commencement de notre siècle. Joseph Lancastre et Bell, essaient vainement de répandre en Angleterre leur système élémentaire d'éducation; l'insouciance, la raillerie insultante, les sarcasmes amers poursuivent de toutes parts leurs généreux efforts. Les premiers essais de Henry Brougham ne rencontrent pas un meilleur accueil; ceci se passe en 1820; et quand, après des tentatives multipliées, sa voix éloquente est entendue, et qu'il triomphe des obstacles, on le regarde encore comme un visionnaire, et ses projets passent pour chimériques. « A quoi bon instruire le peuple! comment un *gentleman* peut-il s'abaisser au point de vouloir instruire la canaille, s'écriait-on de toutes parts; tandis que d'autres assimilent aux bêtes fauves la classe populaire, et proclament à haute voix qu'il est absurde de donner de l'instruction à des êtres dont l'intelligence est trop bornée pour en profiter. »

Il est bien vrai que les résultats obtenus jusqu'à ce jour ne sont pas aussi favorables qu'on était en droit de l'espérer; mais c'est à l'absence d'un système régulier et non à l'intelligence du peuple qu'il faut s'en prendre. Comparez l'état actuel de l'ouvrier à son état passé. Aujourd'hui devenu plus sobre et plus prévoyant, l'ouvrier cherche à garantir sa vieillesse des horreurs de la misère, en portant à la caisse d'épargne le fruit de ses économies; son goût est plus raffiné; sa main plus habile exécute des travaux d'art qu'il n'aurait pu confectionner autrefois; le gin et et le wisky n'absorbent pas tous ses instans; sa mise est presque toujours propre et soignée; ses manières ne sont ni communes ni grossières; sa conversation a parfois de l'agrément; il parle avec justesse du commerce, et de la politique commerciale, et ses actes ne sont point entachés de cet esprit d'égoïsme si commun autrefois. Telles sont quelques-unes des améliorations que les institutions populaires, malgré leur défectuosité, ont introduites dans le caractère et les mœurs de l'ouvrier.

L'Angleterre doit à John Anderson le premier de ces établissemens; il date de 1797. Ce généreux savant, qui était

professeur d'histoire naturelle à l'université de Glascow, comprit le premier qu'en améliorant l'intelligence du peuple on améliorait aussi sa condition. Il fit à sa mort un legs considérable destiné à fonder un cours public d'histoire naturelle et de chimie; mais les préjugés dominaient encore; l'innovation paraissait antipathique aux mœurs de l'époque; aussi la classe ouvrière, malgré l'intérêt qui allait résulter pour elle de l'ouverture de cet établissement, n'osa-t-elle s'y montrer. Les essais de Lancastre et de Bell, nous l'avons dit, ne furent point heureux; mais à la paix, lorsque le calme et la sécurité eurent ramené l'abondance au sein des villes et des campagnes, l'esprit de civilisation fit sentir sa bienfaisante influence parmi le peuple. Il y eut encore des préjugés à combattre et de nombreuses difficultés à surmonter; mais tous ces obstacles cédèrent devant une volonté ferme et persévérante; la diffusion des connaissances commença à étendre ses limites; les institutions populaires brisèrent leurs entraves, et bientôt Leeds, Derby, Birmingham, Hull, Manchester, Liverpool, Bristol, New-Castle, Edinbourg, Leith, Glascow, Aberdeen, Perth, Dundee, Greenock, les îles de Man et de Whight, tout le royaume se couvrit d'écoles pour le peuple.

Londres figure naturellement à la tête de ces villes. Tous les quartiers de cette immense métropole : Holborn, Clerkenwell, Westminster, Finsbury, Southwark, Lambeth, Kentish-town, Spitalfield même, avec sa population en guenilles, eurent chacun un établissement destiné à l'éducation du peuple. Ces institutions sont dirigées par des professeurs distingués; on y enseigne en général la mécanique, les mathématiques, la chimie, la physique : tous les arts qui peuvent développer l'intelligence de l'ouvrier et augmenter son bien-être; et dans quelques-unes la poésie et les belles-lettres ont de nombreux auditeurs. L'institution de Spitalfield se réunit tous les lundis; on y lit un discours sur un sujet donné, et une discussion générale termine la séance. L'association d'Holborn, indépendamment de l'instruction de ses membres, s'occupe de recueillir toutes les informations qui

ont trait à leurs salaires, à leurs habitudes et à leur caractère. La bibliothèque de cet établissement se compose d'excellens ouvrages, qui tous ont de nombreux lecteurs. L'association tient ses séances particulières le jeudi; et toutes les fois qu'elle se propose d'agiter des questions importantes dont la solution peut amener des résultats avantageux à la classe ouvrière, elle convoque une assemblée générale dans laquelle les assistans, quels qu'ils soient, peuvent prendre part à la discussion.

Mais sous le rapport du nombre de ses membres et du caractère de ses professeurs, le plus important de tous ces établissemens, c'est sans contredit l'*institution mécanique de Londres*. Les professeurs sont MM. Birkbeck, Ourday Shéridan, Knowley, Hamming, Haydon; cette institution compte près de onze cents membres payans. On y professe la littérature, la poésie, les mathématiques transcendantes, la chimie et le dessin linéaire; un cours de composition littéraire vient de s'y ouvrir; chaque assistant rédige sur une feuille volante un sujet donné et remet ensuite son œuvre au professeur, qui en fait un recueil destiné à tous les membres de l'association; enfin, cet établissement possède un théâtre et un musée. Le théâtre est ouvert le lundi, et le musée, les mardi, mercredi et vendredi.

Si, quittant Londres, nous parcourons maintenant les provinces, nous y trouvons, à part quelques rares exceptions, les institutions populaires dans une condition non moins satisfaisante. A Liverpool, *l'institution mécanique* eut à son berceau des difficultés sans nombre à surmonter; le chiffre des dépenses était énorme; cependant aujourd'hui, malgré la date récente de sa fondation, l'institution compte plus de douze cents membres et son revenu annuel s'élève à 750 £. *L'institution mécanique* de Birmingham date de la même époque; mais elle ne compte encore que trois cents membres, chiffre dont l'infériorité, par rapport à la population de la ville, ne ferait point honneur au caractère de la classe ouvrière, si l'on ne savait que ce n'est qu'aux seules cotisations de cette

classe que l'on doit l'établissement de cette institution. La petite ville de Bath a eu à subir le même abandon de la part des classes aisées. Bath, à l'époque où tout le royaume se couvrait d'écoles; Bath, le rendez-vous du monde élégant, ne recevait aucun encouragement du riche, et peut-être sa population ouvrière serait-elle encore réduite à l'état d'ilotisme, si deux ouvriers intelligens n'eussent conçu le projet d'élever une institution populaire. Les ressources de ces ouvriers, à part le désir qui les animait d'être utiles à leurs frères, étaient nulles. Cependant grace à leur activité et à la persévérance de leurs efforts, l'institution eut en peu d'années, indépendamment d'une bibliothèque de plus de quinze cents volumes, un musée d'antiquités, un cabinet d'histoire naturelle et des instrumens de mathématiques. Aujourd'hui elle compte plus de trois cents membres, qui paient chaque trimestre une demi-couronne ; le prix d'admission comme membre est d'une demi-couronne; mais les femmes et les enfans qui veulent faire partie de l'institution ne paient qu'un shilling six pence. On y enseigne les mathématiques transcendantes, l'histoire naturelle et les belles-lettres. Des salons de lecture et de conversation, où se trouvent les principaux journaux et revues du royaume, reçoivent chaque jour de nombreux visiteurs, et bientôt, si l'établissement continue à être conduit avec autant de discernement, Bath, la ville parfumée, ne possédera dans ses murs rien de plus fashionable et de plus coquet.

A Hull, à Lincoln, même succès. A Hull, l'édifice qui sert de lieu de réunion a coûté plus de 2,000 £ : la presque totalité de cette somme est déjà payée ; une bibliothèque de dix-sept cents volumes, un petit musée d'histoire naturelle, une collection d'antiques, voilà quelles sont les richesses de cet établissement. A Lincoln, l'institution date de 1822; le réglement se distingue par ses bases larges; comme à Bath, les femmes et les enfans sont admis à faire partie de la société, moyennant une cotisation moins forte que celle des hommes; le soin de la bibliothèque est confié à une femme qui est chargée de la distribution des livres; innovation heureuse qui,

en présentant une espèce de garantie au beau sexe, a non-seulement servi à augmenter le personnel des réunions, mais leur a donné plus de douceur et d'urbanité. La société ne s'occupe ni de politique, ni de religion ; toutes les discussions roulent sur des sujets dont l'importance peut augmenter le bien-être physique et moral des membres de l'association. L'algèbre, l'arithmétique, l'architecture, la botanique, la géographie, le latin, le français, l'éloquence, l'écriture, le dessin linéaire, la musique ; voilà quels sont les délassemens et les travaux de la société.

Mais dans cette énumération rapide, n'oublions pas l'Écosse ; l'Ecosse est le berceau de ces bienfaisantes institutions. Là point de ville de deux mille âmes qui n'ait un établissement consacré à l'enseignement du peuple; point de village où l'on n'enseigne les belles-lettres et la musique. Dans les villes comme dans les campagnes, sur le plateau neigeux des montagnes, dans les gorges profondes comme dans le plus simple hameau, la soif d'acquérir de l'instruction pénètre partout ; il n'est tel que l'Écossais pour être instruit; riche et pauvre, artisan et seigneur, tous savent lire, écrire et compter; le latin, les belles-lettres, les arts mécaniques sont connus du plus grand nombre; et souvent sous le plaid et le beret du plus simple berger, il se cache plus d'intelligence, de profondeur et de bon sens que sous le frac d'un élégant dandy de Londres.

Les institutions populaires d'Edinbourg et de Glascow figurent au premier rang. Ces deux villes, qui eurent des établissemens de cette nature long-temps avant Manchester, Liverpool et toutes les grandes cités du sud de l'Angleterre, conservent leur prééminence. Aucune ville n'a des cours plus suivis et dont l'influence se fasse plus heureusement sentir sur le peuple. Leith, Aberdeen, Leeds, viennent après Edinbourg et Glascow. Leeds possède deux institutions : l'une, dite institution mécanique, contient une bibliothèque de plus de 2,000 volumes ; la seconde, exclusivement consacrée à l'étude des belles-lettres, compte plus de 900 souscripteurs. L'institution

mécanique de cette ville a fourni à l'industrie des sujets distingués. On cite plusieurs ouvriers qui étaient dépourvus d'instruction lorsqu'ils commencèrent à suivre les cours de cette institution, et qui sont regardés aujourd'hui comme les plus habiles et les plus intelligens du royaume. Un autre, après avoir été domestique jusqu'à vingt ans, est devenu un chimiste distingué; un troisième est attaché à la manufacture de gaz de Bradford; un autre, enfin, de simple tisserand, s'est élevé à la condition de professeur de mathématiques, et a fini par conduire les travaux d'une de nos manufactures les plus importantes du pays pour l'impression des étoffes.

Mais combien d'exemples pourrais-je ajouter à ceux que je viens de citer! Combien d'hommes adonnés à l'ivresse qui ont perdu cette funeste habitude, grâce à ces institutions? Niera donc qui voudra l'utilité de ces établissemens; pour moi, je les regarde comme une des plus belles conquêtes de notre siècle. Ces institutions ne sont pourtant point exemptes de défauts; elles manquent, en géneral, de système; l'ouvrier est pris trop tard; mais que l'on commence son éducation de meilleure heure, qu'on la poursuive avec persévérance jusqu'à ce qu'elle soit complète; qu'on étende surtout ces institutions afin de les rendre accessibles à toutes les classes, et alors l'artisan, plus éclairé, ne se liguera plus contre son maître, et l'ón n'entendra plus parler de ces associations funestes qui mettent en danger le commerce du pays.

L'Angleterre n'est pas le seul pays où les classes inférieures témoignent le désir de s'instruire : les colonies anglaises de l'Amérique, la Nouvelle-Écosse (1), et particulièrement les États-Unis, présentent un tableau non moins favorable. Dans le nord des états de l'Union, toutes les villes et même les villages ont des institutions populaires; ces institutions, dans le sud et dans l'ouest, sont un peu moins nombreuses. L'institut Franklin, à Philadelphie, est le premier établisse-

(1) Voyez notre article sur les deux Canadas, publié dans la dernière livraison.

ment de ce genre qui ait été fondé en Amérique ; cet établissement se fait remarquer par la bonne direction qui est donnée aux travaux ; il possède des écoles où l'on enseigne le dessin et les mathématiques; une bibliothèque fournie d'un grand nombre de bons livres; des salons spacieux et ornés avec élégance, où l'on trouve les meilleurs journaux de l'Amérique et les publications les plus intéressantes de l'Europe; une commission composée de personnes élues par les souscripteurs se réunit tous les mois pour examiner les travaux exécutés par les membres, et chaque année il se tient dans l'établissement une foire annuelle où sont exposés et vendus les produits ainsi confectionnés; enfin, un journal mensuel, qui est regardé comme l'une des publications les plus intéressantes de l'Amérique, est rédigé par les membres de l'institut.

Boston se distingue entre toutes les villes de l'Union par le nombre de ses institutions populaires; il y a dix ans, cette ville n'en comptait pas une seule ; mais, dans le cours des cinq années qui suivirent, l'institution mécanique de Boston, l'association mécanique de Massachussets, le lycée de Boston, la société de Boston pour la diffusion des connaissances utiles, la société d'histoire naturelle, la société phrénologique de Boston, le cours de Franklin ; et parmi les plus petits établissemens, le lycée mécanique de Boston, l'association mercantile, l'association des apprentis mécaniques, et le lycée de Hanôvre, se sont élevés successivement. Tous ces établissemens ont des instrumens de physique d'une grande valeur, et des bibliothèques fournies d'excellens ouvrages; la société d'histoire naturelle possède une collection des plus curieuses. Les femmes sont admises dans toutes ces réunions, et très souvent elles prennent part aux travaux par des compositions littéraires qu'on y lit à haute voix.

Statistique.

Tableau comparé des naissances en Europe. — Le mouvement général des naissances dans les principaux états de l'Europe démontre que partout il naît plus de garçons que de filles. Voici un tableau relevé des 70,000 observations recueillies avec le plus grand soin par le capitaine Bicke, qui vient à l'appui de ce fait. Il résulte de ce travail que sur 100 naissances du sexe féminin, il y a en moyenne 106 naissances du sexe masculin. En voici le détail :

CONTRÉES.	GARÇONS.	CONTRÉES.	GARÇONS.
Russie	108,91	Autriche	106,10
Milanais	107,61	Saxe et Silésie	106,05
Mecklenbourg	107,09	Prusse	105,94
France	106,55	Westphalie	105,86
Norwége, Belgique, Hollande	106,44	Wurtemberg	105,69
Brandebourg, Poméranie	106,27	Duché de Posen	105,66
Deux-Siciles	106,18	Bohême	105,38
		Angleterre	104,75
		Suède	104,62

Terme moyen, pour toute l'Europe, 106.

D'après les recherches de M. D. Ramon de la Sagra sur le mouvement de la population dans les régions tropicales, la même loi se reproduit à peu près dans les mêmes rapports (1); ainsi, il a constaté pour la ville de la Havane que chez les blancs, sur 100 naissances du sexe féminin, on compte 101,96 du sexe masculin, et chez les noirs 105,02.

(1) *Historia economica politica y estadistica de la Isla de Cuba* (1831).

TABLE

DES MATIÈRES DU ONZIÈME VOLUME

SEPTEMBRE ET OCTOBRE 1837. — 4e SÉRIE.

FIN DU TOME ONZIÈME.

IMPRIMÉ PAR LES PRESSES MÉCANIQUES DE BOULÉ ET COMPAGNIE, rue Coq-Héron, 3.

